Zeitschrift: INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte =

Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero

di architettura, 1850-1920: città

Band: 6 (1991)

Artikel: Le Locle

Autor: Hauser, Andreas / Barbey, Gilles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-7528

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

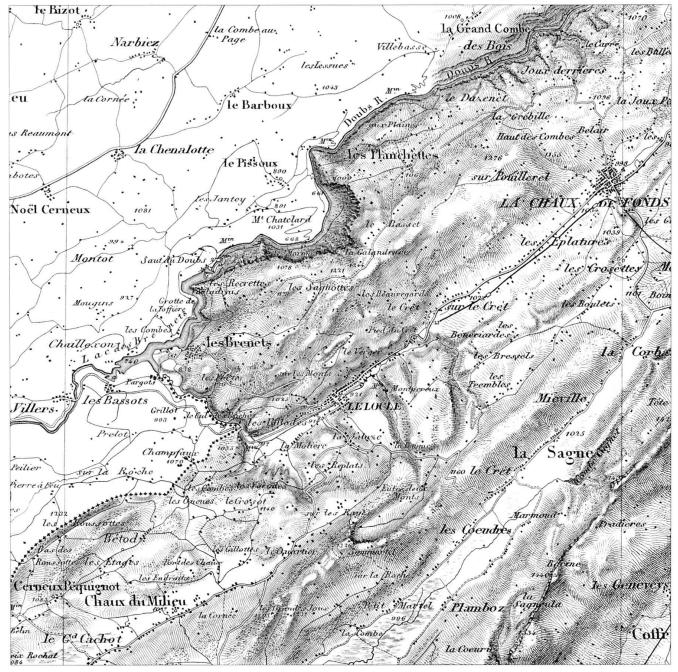


Fig. 1 Plan de situation du Locle. Extrait de la carte topographique de la Suisse. Echelle 1:100 000. Assemblage des feuilles VI et VII.

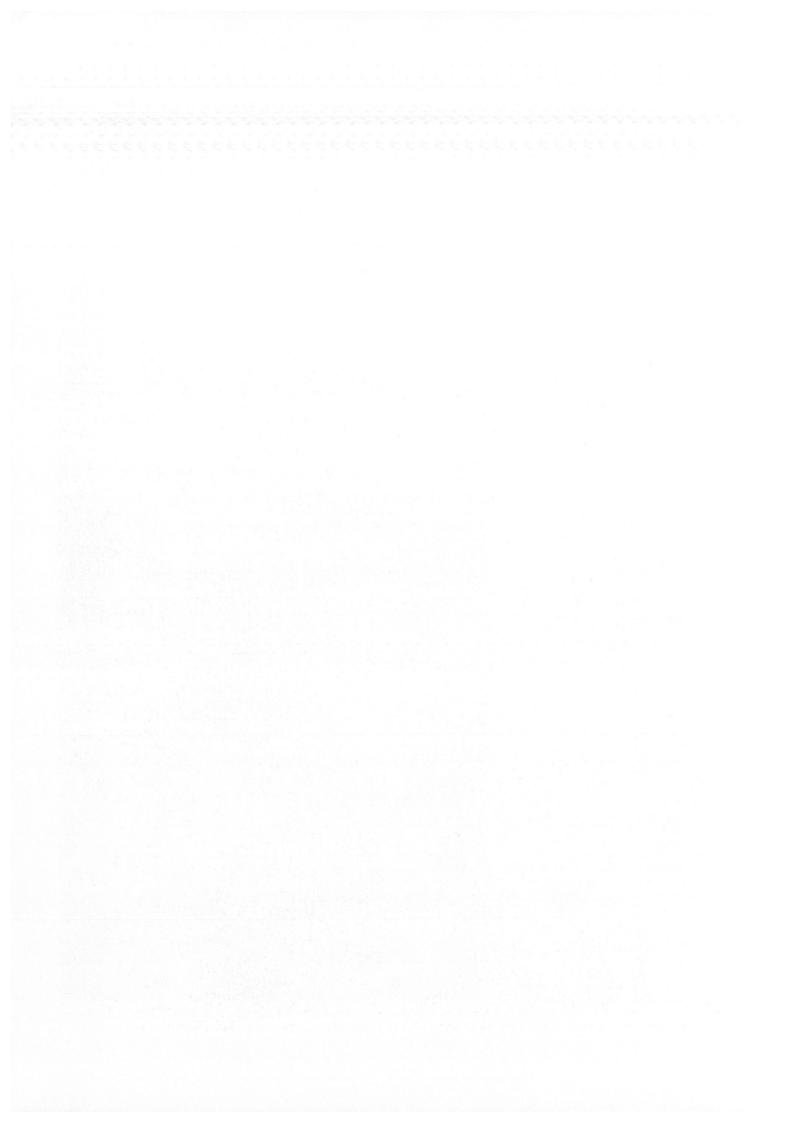


Table des matières

1	Aperçu historique	
1.1	Table chronologique	123
1.2	Aperçu statistique	125
1.2.1	Territoire communal	125
1.2.2	Evolution démographique	126
1.3	Personnalités locales	127
1.3.1	Maires/Présidents du Conseil municipal/Présidents du Conseil communal	130
1.3.2	Directeurs municipaux/Directeurs des Travaux publics	130
1.4	Organisation communale des travaux publics: commissions et règlements	130
1.5	Formation professionnelle	132
1.5.1	Ecole industrielle et de dessin	132
1.5.2	Ecole professionnelle	132
1.5.3	Ecole d'horlogerie, Technicum	132
2	Développement urbain	
2.1	Introduction	134
2.2	1820–1850	135
2.3	1850–1870	139
2.4	1870–1890	
2.5	1890–1920	
2.6	Conclusion	156
3	Inventaire topographique	
3.1	Plan d'ensemble	
3.2	Répertoire géographique	
3.3	Inventaire par rues	166
4	Annexes	
4.1	Notes	
4.2	Sources des illustrations	
4.3	Archives, bibliothèques, musées	
4.4	C I	
4.5	Iconographie urbaine	201
4.6	Plans d'ensemble	
4.7	Commentaire sur l'inventaire	203

1 Aperçu historique

1.1 Table chronologique

1801–1805 Jean-Jacques Huguenin creuse au Col des Roches une galerie d'écoulement du Bied, ce qui permet d'assécher la cuvette, jusque-là souvent inondée, située en contrebas du Locle. Voir 1896.

1826–1831 Construction du quartier Bournot, dans la cuvette située au sud-est du centre de la localité. Bournot est le nom de l'entrepreneur qui, le premier, prend le risque d'assainir le sol marécageux par le procédé des pilotis. Voir 1833.

1833 Un incendie détruit 45 maisons au cœur de la localité. Collectes et assurances permettent la reconstruction sur un modèle strictement géométrique de ville linéaire. Voir 1826–1831, 1844.

1839–1841 L'Hôtel de Ville, partiellement détruit par l'incendie, est entièrement reconstruit. Voir 1913–1918.

1844 Incendie dans la zone de l'auberge de la Fleur-de-Lys, à la suite duquel on trace une nouvelle rue entre l'Hôtel de Ville et la rue du Marais. Voir 1833, 1855.

1844–1846 Construction d'un Collège sur la nouvelle artère tracée au creux de la vallée, à l'est du Temple français. Voir 1873–1876.

1844–1850 Construction d'une nouvelle route du Locle en direction de la France, grâce à un tunnel traversant le Col des Roches.

1848 Un drapeau suisse est hissé au Locle, déclenchant l'insurrection républicaine; sur quoi, des colonnes d'insurgés, groupées à La Chaux-de-Fonds, marchent sur Neuchâtel où la République est proclamée. Le nouveau district du Locle – à la différence de l'ancienne Mairie – s'étend jusqu'à la vallée de La Brévine et des Ponts. Voir 1856.

1849–1857 Age d'or de l'horlogerie à l'enseigne du libéralisme républicain. Voir 1876.

1851 Première Exposition universelle à Londres. Les expositions qui lui succèdent contribuent puissamment à la publicité horlogère; les horlogers loclois y obtiennent de nombreuses médailles.

1855 Une Commission centrale du Jura Industriel obtient la concession d'une ligne ferroviaire Les Brenets-Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Val de St-Imier, tronçon d'une liaison France-Suisse négociée depuis 1852. Voir 1857.

1855 Incendie de plusieurs maisons à la rue de la Côte, au Bas-du-Village. Voir 1844.

1855–1858 Construction de l'Hôtel des Postes.

1856–1861 Une Association immobilière pour la construction de maisons ouvrières bâtit, au Verger, le Quartier-Neuf ou du Progrès sur le modèle des rues en bandes parallèles propre au quartier du Marché; le nouveau plan d'alignement tracé en



Fig. 2 Montre de poche, signée Daniel JeanRichard (vers 1672–1741), fondateur de l'industrie horlogère jurassienne. La Chaux-de-Fonds, Musée international de l'horlogerie.

1856–1858 par l'ingénieur cantonal Knab reprend également ce schéma. Voir 1892–1898.

1856 Une tentative de coup d'Etat royaliste à Neuchâtel provoque une grave crise politique en Suisse; la Prusse renonce en fin de compte à sa suzeraineté sur le canton. Voir 1848.

1857 Mise en exploitation de la ligne ferroviaire Le Locle—La Chaux-de-Fonds, premier tronçon du Jura Industriel. La crise économique qui éclate la même année plonge la compagnie dans les difficultés: Le Locle se trouve endetté pour des décennies; on renonce à la construction de la ligne destinée à relier Le Locle à la France. Voir 1855, 1861.

1861 Inauguration de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, reliant ainsi Le Locle à la capitale. Voir 1857, 1874.

1861–1862 Ferdinand Cartier fait construire à la rue Bournot La Caserne, prototype de l'immeuble locatif à but lucratif.

1862 Ouverture d'une usine à gaz par une société privée; fermée en 1890 lors de la mise en exploitation de l'usine électrique. Voir 1889–1890, 1905.

1865 Georges Favre-Jacot fonde une fabrique de montres aux Billodes, baptisée par la suite du nom de Zénith, l'une des principales entreprises horlogères du Jura suisse. Voir 1883–1884.

1866 Premier Congrès, à Genève, de l'Association internationale des travailleurs; Constant Meuron et James Guillaume fondent au Locle une section internationaliste qui – à la différence des «coullérystes» de La Chaux-de-Fonds – devient révolutionnaire, anarchiste et collectiviste, en liaison étroite avec Michel Bakounine. Voir 1872.

1868 Henri-Frédéric Maspoli, fils d'un entrepreneur de Balerna (Tessin), fonde à La Brévine une entreprise qui s'établit bientôt au Locle et qui y devient la principale entreprise locale de construction.

1868 Ouverture de l'Ecole d'horlogerie du Locle. Voir 1885–1887.

1872 Le Locle accueille le IIe Congrès de la Fédération jurassienne anarchiste; par la suite, le centre de gravité du mouvement se déplace à La Chaux-de-Fonds. L'anarchisme jurassien est finalement absorbé par le syndicalisme. Voir 1866, vers 1895–1914.

1873–1876 Construction du Nouveau Collège, de style néo-baroque, à l'est en amont de la localité. Voir 1844–1846.

1874 et 1875 Mise en exploitation de la ligne Les Convers-Bienne, assurant ainsi une liaison directe entre Le Locle et Bienne. En 1875, transfert de la ligne du Jura Industriel à la compagnie Jura-Berne-Lucerne. Voir 1861, 1884.

1876 L'Exposition internationale de Philadelphie révèle l'importance de l'horlogerie américaine, faisant concurrence à l'industrie suisse grâce à la mécanisation. Voir 1849–1857, 1883–1884.

1883–1884 Georges Favre-Jacot fait ajouter à sa fabrique des Billodes une annexe destinée à la fabrication de boîtes de montre, ainsi qu'une halle pour machines à vapeur; témoin architectural des débuts de la mécanisation de l'horlogerie locloise, dont Favre est un pionnier. Le mode industriel mécanisé de fabrication commence à concurrencer l'établissage. Voir 1865, 1876, vers 1895–1914.

1884 Ouverture de la ligne Le Locle-Besançon, pour laquelle on construit un tunnel ferroviaire au Col des Roches, ainsi qu'une nouvelle gare au Locle, remplaçant l'ancien hangar. Le roulage en provenance de Franche-Comté est ainsi achevé. Rachat de la ligne du Jura Industriel par le canton et affermage à la Compagnie du Jura neuchâtelois. Voir 1874, 1907–1910.

1884 Installation du premier réseau téléphonique au Locle.

1884 Jacques Klaus construit une usine de chocolat et de confiserie fine; en 1896, il ouvre une autre fabrique à Morteau (France). Voir 1901.

1885–1887 Construction d'un bâtiment destiné à abriter le Bureau de contrôle et de poinçonnement des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que l'Ecole d'horlogerie. Voir 1868, 1901–1902.

1886 Fondation d'un bataillon des sapeurs-pompiers, groupant en une seule organisation les nombreuses compagnies de service du feu qui existaient jusque-là.

1887 Fondation de la Société locloise d'intérêt public et d'embellissement, dont les premières réalisations sont l'aménagement de l'Esplanade de la gare (1888–1890) et du jardin public (1888–1894). En 1890–1900, elle lance une campagne d'arborisation: de nombreuses places et rues sont plantées d'arbres. Voir 1899.

1888 La statue en bronze de Daniel JeanRichard, pionnier de l'horlogerie, par Charles Iguel, est dressée devant le bâtiment du Bureau de contrôle et l'Ecole d'horlogerie. Voir 1885–1887.

1889 Réorganisation administrative consécutive à une loi cantonale de 1888: la Municipalité devient Commune, après dissolution de l'association des communiers.

1889–1890 Construction d'une usine électrique communale dans les gorges de La Rançonnière, l'une des premières de Suisse. Voir 1862, 1905–1906.

1890 Mise en exploitation de la ligne régionale Les Brenets-Le Locle.

1892 Georges Favre-Jacot commence l'exploitation d'un moulin à sable permettant de fabriquer des plots de ciment. Voir 1865.

1892–1893 Construction de l'Hôpital sur la terrasse de Bellevue.

1892–1898 La Société locloise de construction bâtit le quartier ouvrier de l'Avenir, dont la conception s'écarte nettement, pour la première fois, du système des rues parallèles. Voir 1856–1861, 1919–1920.

Vers 1895–1914 Essor de l'horlogerie, assombrie par les crises de 1902–1903 et 1908–1909. Extension de la mécanisation, favorisée par l'introduction de l'électricité. Après 1903, la grande entreprise évince définitivement l'établissage. Formation des organisations patronales et salariales; les unes et les autres combattent le travail à domicile. La fabrique imprègne l'aspect du site bâti. Voir 1883–1884.

1896 Les intempéries entraînent de graves inondations, malgré le réseau de canaux aménagé en 1891–1895; par conséquent, importante correction du cours du Bied dans les années 1898–1919. Voir 1801–1805.

1899 Construction du Casino-Théâtre.

1899 Transfert de l'abattoir communal dans les moulins du Col des Roches; l'établissement est transformé, dans la décennie suivante, en abattoirsfrontières, vaste entreprise organisée sur le mode mécanisé.

1899 et **1904** Boisement de l'ancien Communal à La Joux Pélichet, ainsi que du domaine de la Grecque. Voir 1887.

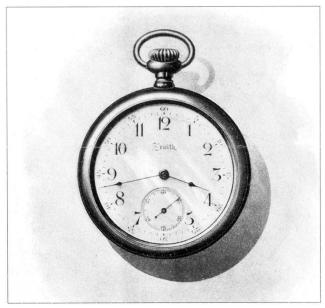


Fig. 3 Montre à savonnette, réalisée par la fabrique d'horlogerie Zénith (Le Locle): Tiré de: Philippe Godet, *Zénith*, *une industrie neuchâteloise*, Neuchâtel 1908 (frontispice).

1900 Mise en exploitation du réseau d'eau potable à domicile. Fin des sociétés traditionnelles de gestion de fontaines. Voir 1908.

1901–1902 Construction d'un imposant édifice scolaire destiné à abriter l'Ecole d'horlogerie et de mécanique transformée en Technicum. Voir 1885–1887

1901 et 1906 Construction de la nouvelle fabrique de chocolat Klaus aux abords sud-ouest du Locle. Voir 1884.

1905 Le Bernois Werner Oesch et le Vaudois Constant Rossier fondent au Locle un bureau d'architectes, dont les nombreuses réalisations dans l'esprit du Heimatstil et du néo-classicisme marquent le paysage architectural.

1905–1906 Construction d'une usine à gaz communale aux Billodes. Voir 1862.

1907–1910 Réorganisation du domaine ferroviaire: la gare des marchandises est transférée aux creux de la vallée, la gare des voyageurs agrandie. Voir 1884.

1908 Mise en exploitation du réseau d'eau potable aux Monts; par la suite, rapide extension du quartier de villas sur la terrasse des Monts. Voir 1900.

1912 Construction, par Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier), d'une villa pour Georges Favre-Jacot, propriétaire de la fabrique Zénith. Voir 1865.

1913–1918 Construction du nouvel Hôtel de Ville entre le centre de la ville et le Technicum par l'architecte Charles Gunthert de Vevey; style Renaissance suisse. Voir 1839–1841.



Fig. 4 Rouage d'une montre de poche Zénith: l'entreprise horlogère mécanique produisait elle-même toutes les pièces constituant une montre. Tiré de la même publication que fig. 3.

1919–1920 La Commune fait construire aux Jeannerets trois maisons locatives: début de la politique sociale du logement par les autorités du Locle. Voir 1892–1898.

1.2 Aperçu statistique

1.2.1 Territoire communal

La deuxième statistique de la superficie de la Suisse de 1923–1924¹ fournit les données suivantes relatives au territoire communal.

Le territoire politique comme unité de superficieSuperficie totale2311 ha 93 aSurface productive
sans les forêts1727 ha 24 a
forêtsSurface improductive490 ha 95 aSurface improductive195 ha 87 a

Le Locle, commune frontière, était alors une «commune entièrement mesurée, conformément aux prescriptions fédérales».

Rapport entre la commune politique comme unité de superficie et les branches d'administration spéciales

Commune politique

Le Locle, protestante, française

Bourgeoisies

Le Locle

Assistance publique

Le Locle

Paroisses

- protestantes: Le Locle, église nationale française et église indépendante du canton de Neuchâtel, église allemande
- catholique: Le Locle

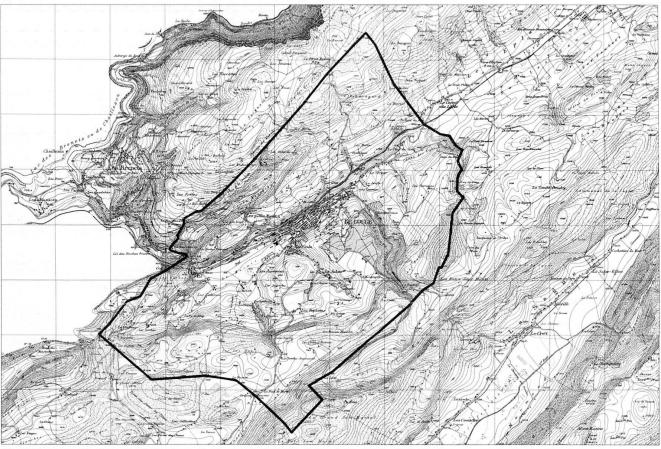


Fig. 5 Plan de la commune du Locle. Echelle 1:80 000. Extrait à échelle réduite de l'*Atlas topographique de la Suisse*, échelle 1:25 000. Assemblage des feuilles 83, 85, 130 et 132.

Ecoles primaires

Le Locle-Ville; Le Locle-Les Environs avec les écoles des Calames, du Crozot, des Monts, des Replattes et du Verger Offices et dépôts postaux

Le Locle (bureau de lre classe); Le Col des Roches, La Jaluse (bureau de 3e classe); Le Prévoux (dépôt comptable); Le Communal (dépôt non comptable)

1.2.2 Evolution démographique

Population résidente du Locle selon la récapitulation du Bureau fédéral de statistique². Lors du recensement de 1850, le hameau des Eplatures formait encore une partie de la commune du Locle dont il fut détaché, en 1851, pour être constitué en commune séparée. En 1900, elle fut réunie à La Chaux-de-Fonds³.

 1850
 8 514
 1880
 10 387
 1910
 12 722
 1941
 11 336

 1860
 9 301
 1888
 11 226
 1920
 12 463
 1950
 11 979

 1870
 10 215
 1900
 12 559
 1930
 12 001

Les recensements fédéraux établis tous les dix ans depuis 1850 (depuis 1870, régulièrement en date du ler décembre) concernent la population «de jure» (population résidente), exception faite pour ceux de 1870 et de 1880, où seule la population «de facto», c'est-à-dire présente, avait servi de base à l'établissement des résultats.

Composition de la population selon le Dictionnaire des localités de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique le 31 décembre 1920 (basée sur les données du Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1910).

Répartition de la population de résidence, d'après la langue et la confession

Population résidente au total	12 722
Langue	
française	11 530
allemande	960
italienne	213
romanche	1
autres	18
Confession	
protestante	10 834
catholique	1771
israélite	3
autres	114

Répartition, d'après la subdivision locale de la commune politique, des maisons habitées, des ménages et de la population de résidence ordinaire.

Le premier chiffre indique le nombre des maisons, le deuxième celui des ménages et le troisième celui des habitants.

Le Locle	894	2966	12 722
Beauregard	10	10	46
Col des Roches	43	72	336

La Jaluse 50 1	15 71 11 584	nouvelle poste, de l'Observatoire de Neuchâtel et du Jura Industriel (ligne ferroviaire).	
Le Locle (ville) 605 24 Les Monts 63 1 Les Replattes 27 27	15 533 47 210	Constant Meuron Révolutionnaire républicain (1831), guillocheur au Locle (dès 1848), personnalité dirigeante de l'anar- chisme jurassien (années 1860).	1804
Le Verger 43	71 373	CHARLES FÉLICIEN TISSOT Fabricant de montres, comme son fils Ch. Emile T.; fondateur de la fabrique du même nom (1853).	1804–1873
1.3 Personnalités locales		SYLVAIN MAIRET Grande figure de l'horlogerie fine du Locle.	1805-1890
Sélection biographique et chronologique cipales personnalités du Locle ayant e activité entre 1850 et 1920 dans les do	exercé une	HEINRICH MOSER Fabricant de montres, de Schaffhouse, établi suc- cessivement en Russie, au Locle et à Schaffhouse; citoyen d'honneur du Locle.	1805–1874
l'architecture, de la construction, de l'ides arts appliqués, de la politique, de la	culture et	EDOUARD EMMANUEL SANDOZ-ROSIÈRES Architecte et ingénieur; intendant des bâtiments de la Principauté de Neuchâtel dès 1829.	1807–1852
de l'économie. On trouvera plus d'inforn les personnalités représentatives de l'ind logère dans Bourdin 1986.	ustrie hor-	XAVIER PÉQUIGNOT Politicien, juge, officier, originaire du futur Jura bernois; organisateur de l'Ecole industrielle du Locle (1855–1857).	1807–1864
ABRAHAM LOUIS PERRELET Personnalité de premier plan de l'horlogerie lo- cloise du temps après Daniel JeanRichard (1672 env. –1741); inventeur de nombreux instruments d'horlogerie.	1729–1826	JULES FREDERICK JÜRGENSEN Fils d'Urban Jürgensen, fabricant de montres de Copenhague; fondateur de la succursale du Locle (1835). Père de Jules et Jacques Alfred J.	1808–1877
JACQUES FRÉDÉRIC HOURIET Eminent horloger loclois, disciple de Perrelet; «père de la chronométrie suisse». Beau-père de Urban Jürgensen (voir Jules Jürgensen).	1743–1830	Frédéric William Dubois Eminent représentant de l'horlogerie de précision locloise; républicain et protosocialiste; promoteur de l'Association ouvrière (1858).	1811–1863
Marie-Anne Calame Fondatrice de l'Asile des Billodes (orphelinat).	1775–1834	Hans Rychner Architecte, d'Aarau, établi à Neuchâtel. Père de Charles et Alfred R.	1813–1869
OLIVIER QUARTIER Horloger; promoteur de l'enseignement du dessin et de projets d'urbanisme.	1776–1852	AUGUSTE LAMBELET Avocat; politicien républicain; secrétaire général du Jura Industriel (chemin de fer); promoteur de	1819–1859
JEAN-JACQUES HUGUENIN Constructeur de la «galerie Huguenin» (galerie d'écoulement du Bied).	1777–1833	l'Association ouvrière (1858). Fritz Zuberbühler Peintre.	1822–1896
Louis Favre Architecte; président de la Commission de bâtisse	1784–1860	CHARLES FRÉDÉRIC KNAB Ingénieur cantonal neuchâtelois (1853–1874).	1822–1874
de la Ville de Neuchâtel. CHARLES FRANÇOIS NICOLET De longues années durant, maire du Locle et per-	1789–1861	ULYSSE NARDIN Fondateur de la manufacture de montres du même nom (1846). Père de Paul David N.	1823-1876
sonnalité locale de premier plan avant la révolution républicaine. JEAN FRANÇOIS DANIEL ANDRIÉ Pasteur du Locle (1830–1843), puis à Berlin; promoteur de la construction du Collège.	1792–1866	Jacques Klaus Boulanger et confiseur, établi au Locle dès 1849; fondateur de la fabrique de chocolat et confiserie du même nom (1883).	1825–1909
François Louis Vénuste Bournot Charpentier (au Locle de 1818 à 1831); constructeur	1795	CHARLES FRANÇOIS IGUEL Sculpteur, du Wurtemberg, établi à Neuchâtel et à Genève.	1827–1897
d'un nouveau quartier au Locle. CHARLES HENRI JUNOD Ingénieur, d'Auvernier; directeur des ponts et chaussées de la Principauté de Neuchâtel dès 1829, conseiller d'Etat 1847; membre du Corps législatif	1795–1843	Jules Grandjean Directeur de la Compagnie ferroviaire du Jura Industriel (1857–1874) et du chemin de fer Jura – Berne – Lucerne (1874–1884); promoteur des che- mins de fer régionaux.	1828–1899
et député à la Diète. Frédéric Auguste Zuberbühler Fabricant et marchand de montres; politicien républicain.	1796–1866	Jules Grossmann Horloger, d'Eberswald (Brandebourg); théoricien de la régulation de la montre; directeur de l'Ecole d'horlogerie du Locle (1868–1902).	1829–1907
Ami Jean Jacques Landry Graveur; hôtelier.	1800–1856	CHARLES-EMILE TISSOT Fabricant de montres, comme son père Charles	1830–1910
Henri Grandjean Fabricant de montres; éminent républicain neu- châtelois, «patriote» de 1848; initiateur du quartier	1803–1879	Félicien T. Son fils Charles T. (1860–1936) mécanisera la fabrique paternelle. AUGUSTE JACCARD	1833–1895
du Progrès: promoteur de la construction de la		Horloger géologue professeur	

Horloger, géologue, professeur.

du Progrès; promoteur de la construction de la



Fig. 6 Dentellières et horlogère dans une maison au Verger, Le Locle. Gravure de Charles Girardet (1780–1863).

Locle. Gravure de Charles Girardet (1780–1863).	u verger, Le
Albert Pellaton-Favre Fabricant de montres (chronomètres à tourbillon); père de James P., directeur de l'Ecole d'horlogerie.	1834–1914
JULES JÜRGENSEN Fabricant de montres; auteur de plusieurs ouvrages sur l'horlogerie. Fils de Jules Fred. J., frère de Jacques Alfred J.	1837–1894
HENRI-FRÉDÉRIC MASPOLI Entrepreneur, de Balerna (TI), fondateur de la principale entreprise de construction du Locle (1868, au début à La Brévine). Père d'Emile et Joseph M.	1837–1915
Ariste Calame Fabricant de montres; fondateur de la future fabrique Zodiac (1882); père de Louis-Ariste C. (1875–1955).	1839–1917
LÉO CHATELAIN Architecte, établi à Neuchâtel.	1839–1913
FRITZ HUGUENIN-LASSAUGUETTE Peintre paysagiste; professeur de dessin au Locle (1872–1892).	1842–1926
GEORGES-EMILE FAVRE(-BULLE)-JACOT Fabricant de montres; fondateur de la future fabrique Zénith (1865). Pionnier de la mécanisation de l'horlogerie neuchâteloise. Grand propriétaire foncier, entrepreneur.	1843–1917
Charles Rychner Préfet au Locle 1876–1898; fils de Jean R.; frère d'Alfred R.	1843–1918
James Guillaume Figure de proue de l'anarchisme jurassien; allié de Bakounine.	1844–1916
Alfred Rychner Architecte, établi à Neuchâtel. Formation: Académie d'architecture, Berlin. Stage chez E. Boeswillwald, Paris. Fils de Jean R., frère de Charles R.	1845–1918
FRITZ HUGUENIN Graveur et médailleur; directeur, en commun avec son frère Albert H., de l'atelier de gravure pater- nelle (boîtes de montre, médailles).	1845–1915
CHARLES BARBEZAT-BAILLOD Fondateur de la future fabrique de montres Le	1847–1938

Phare (1888).

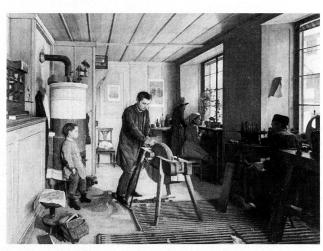
FRITZ HUGUENIN

Fabricant de montres; secrétaire de la Société inter-

cantonale des industries du Jura (plus tard Chambre suisse d'horlogerie). Fils du fabricant de montres et

politicien Eugène H. (1814-1893).

David Louis Favarger Notaire; politicien; président de tribunal.	1849-1907
PHILIPPE GODET Avocat, homme de lettres, historien, politicien, établi à Neuchâtel. Promoteur de la conservation du patrimoine historique et de l'identité régionale.	1850–1922
Georges Henri François Favre Architecte.	1852-1909
Frédéric Jules Corti Entrepreneur en bâtiment (associé à I. Baratelli).	1853–1919
JULES ALBERT PIGUET Fabricant de montres (ressorts-timbres), au Locle depuis 1872; fondateur de la Société d'intérêt public et d'embellissement; président de la Commune 1897–1920.	1854–1934
EDOUARD ROCHEDIEU Ingénieur; directeur des Services industriels du Locle 1892–1932.	1855–1936
Paul David Nardin Fabricant de montres (chronomètres de marine); fils d'Ulysse N.	1855–1920
JEAN GILARDINI Entrepreneur en bâtiment.	1855–1922
ALBERT THEILE Architecte, à La Chaux-de-Fonds.	1855–1925
Adèle Huguenin-Vuillemin Ecrivain (T. Combe), militante féministe, défen- seur de l'anti-alcoolisme.	1856–1933
ERNEST PERUCCHI Architecte.	1857
EDOUARD PIQUET Architecte (dipl. de l'Ecole d'architecture de Stutt- gart, lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris). Entrepreneur, associé à l'arch. Ritter (de Bienne).	1858–1914
Etabli au Locle en 1883, en 1895 à La Chaux-de- Fonds. En 1914, président central de la Société suisse des entrepreneurs.	
GEORGES BAUMANN Architecte (probabl. charpentier), propriétaire d'une scierie.	1860
ERNEST BIÉLER Peintre, décorateur, de Rolle.	1863-1948
ALBERT PILLICHODY Ingénieur forestier au Locle 1898–1904 (boisement	1868–1936



du Communal).

1847-1917

Fig. 7 Les travailleurs à domicile dans leur atelier: polisseuses et guillocheur. Peinture à l'huile de Edouard Kaiser (1855–1931), 1896. Le Locle, Musée des Beaux-Arts.

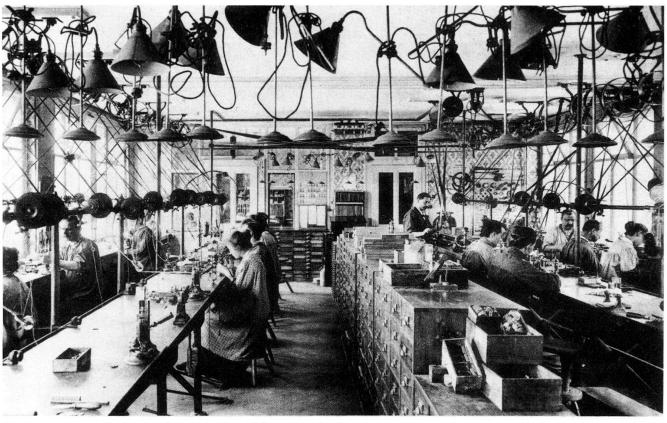


Fig. 8 Les ouvriers d'usine dans l'atelier le plus éclairé: atelier des ébauches de la fabrique Barbezat-Baillod (Le Phare), voir *rue de la Côte* Nos 29–35. Photographie Frédéric Boissonnas, tiré de: Philippe Godet et T. Combe, *Neuchâtel pittoresque*, vol. 2: *Vallées et Montagnes*, Sécheron-Genève: Société anonyme des Arts graphiques 1902, p. 83.

Georges Ducommun Fabricant de montres; fondateur de la fabrique Doxa (1889). Innocent Baratelli Entrepreneur (associé à FJ. Corti).	1868–1936 1869–1951	tion: Technicum de Berthoud (Burgdorf) (section construction), 1893–1896. Travaille d'abord au Bureau d'Eugène Crivelli, puis depuis 1905, atelier d'architecture en association avec C. Rossier. Père de l'arch. ETS Henri O. (né en 1906), grand-père de l'arch. EPF (Lausanne) Philippe O.	
JEAN CRIVELLI Architecte, entrepreneur, originaire du Tessin. Etudes à Milan. Entreprise de construction avec son frère Eugène au Locle, puis à son compte à La Chaux-de-Fonds.	1871	CHARLES GUNTHERT Architecte, à Vevey. Formation: Technicum de Winterthur (stage); Ecole des Beaux-Arts de Paris (1896–1902). Stage dans le bureau d'arch. Maillard (Vevey).	1878–1918
ERNEST LAMBELET Architecte. Formation: Ecole des Beaux-Arts, Paris.	1872–1928	Maurice Matthey Peintre paysagiste.	1878
Théophile Christian Belser Architecte-entrepreneur.	1872–1948	René Chappallaz Architecte, à La Chaux-de-Fonds et Tavannes.	1881–1976
J.U. DÉBELY	1873-1932	Jules Corti Entrepreneur, associé à R. Ghielmetti.	1881–1936
chitecte-entrepreneur. ILE MASPOLI chitecte, entrepreneur. Formation: Technicum Bienne. Depuis 1904, associé à son frère Joseph	1873–1930	JULES ALFRED FALLET Architecte, de Dombresson (NE), au Locle. Employé du bureau Oesch & Rossier, à son compte depuis 1918. Etabli à Pully (VD) vers 1930.	1883–1954
(1876–1954). Propriétaire de l'entreprise paternelle (1915–1927: Maspoli Frères; 1927–1930: Emile Maspoli; en 1931, reprise par le fils d'Emile, l'arch. Charles Jean M., né en 1902). Fils de Henri Frédéric M.		Constant Rossier Architecte, de Payerne, au Locle. Formation: Technicum de Bienne. Atelier d'architecture en association avec W. Oesch à partir de 1905.	1883–1961
ERNEST ROBERT Photographe, associé à son frère.	1874–1951	GEORGES PERRENOUD Fabricant de montres; fondateur, avec ChL. et W. Huguenin, du groupe Saida (1925).	1885–1952
Eugène Crivelli Architecte; par moments, associé à son frère Jean.	1877–1928	Charles Edouard Jeanneret (Le Corbusier) Architecte.	1887–1965
WERNER OESCH Architecte, d'Erlenbach (BE), au Locle. Forma-	1877–1949	ALEXANDRE GIROD Peintre.	1889–1929

1.3.1 Maires / Présidents du Conseil municipal / Présidents du Conseil communal

Dans l'année qui suit la Révolution de 1848, l'Assemblée de la bourgeoisie ou de la communauté supplante la Générale commune et désigne un Conseil administratif dont le président assume, en 1849–1850, la charge de chef de la Commune, fonction exercée jusque-là par le maire. Lors de l'instauration du régime municipal, le chef de l'exécutif porte le titre de président du Conseil municipal et, après la fusion de la Commune bourgeoisiale et de la Municipalité en 1889, celui de président du Conseil communal, de président de la Commune ou de la Ville.

Dans l'ordre des périodes de fonction

1797-1824	François Droz	
1824-1848	Charles-François Nicolet	1789-1861
1849-1850	CHARLES-AUGUSTE JEANNERET	
1850-1852	Auguste-Frédéric Huguenin	
1852-1853	Henri Grandjean	1803-1879
1853-1861	Alfred Dubois	
1861-1863	Vivaldi Dubois	
1863-1872	Jules Calame	
1872-1887	JULES PERRENOUD-RICHARD	
1887-1889	Auguste Dubois	
1889-1897	Numa Dubois	
1897-1920	Jules-Albert Piguet	1854-1934
1920-1924	Julien Tissot	1872-1948
1924-1927	HENRI FAVRE	1878-1961
1927-1936	JULIEN TISSOT	1872-1948



Fig. 9 Projet d'un monument du pionnier de l'horlogerie Daniel JeanRichard, 1873, par Charles Iguel, auteur du monument érigé sous une autre forme en 1888. Modèle en gypse de couleur bronze, d'après une photographie contemporaine. Le Locle, Archives communales.

1.3.2 Directeurs municipaux / Directeurs des Travaux publics

Un Règlement pour l'Intendant des bâtiments de la Communauté du Locle fut édicté en 1827, en rapport avec les travaux de Bournot. En 1872, une commission, chargée d'étudier la réorganisation du Conseil municipal, recommanda la nomination d'un directeur municipal: «Il dirige et surveille tous les travaux soit de construction soit de réparation des bâtiments et du matériel; il remplit les fonctions de voyer» (ACo II: B 46, PV CG 1871-1876). Outre cela, il devait diriger le bureau municipal. Jeanneret-Virchow assuma la charge à titre provisoire, avant que le juriste Michel Clerc n'entrât en fonction. Marthy, successeur de ce dernier, avait été préposé au cadastre et ingénieur en second à la Direction cantonale des routes. En 1879, la charge fut supprimée, puis réintroduite en 1888. Constant Meystre, le nouveau titulaire, devint «conducteur des routes» et «remplira en même temps les fonctions de voyer» dans le sens prévu par la loi cantonale de 1875 (ACo II: B 92). A la suite de la réorganisation de la Commune, on créa le poste de directeur des Travaux publics. Edouard Rochedieu, l'ingénieur désigné, se contenta, à partir de 1907, de diriger les Services industriels (approvisionnement en électricité et en eau potable); en 1909, il remit la fonction de voyer à François Gorgerat. Ce dernier fut nommé ingénieur communal en 1910, mais la Direction des Travaux publics semble avoir été alors assumée par le chef du Département dont elle dépendait, à savoir Piguet, président de la Commune. En 1914, Méan, successeur de Gorgerat, reçut à nouveau le titre et le traitement de Directeur des Travaux publics. Ponnaz, qui succéda à Méan, porta depuis 1922 le titre de directeur et chef de Département des Travaux publics. De 1915 à 1924, l'architecte Henri Robert travailla au Bureau communal des Travaux publics; Eugène Merz fit de même à partir de 1927.

Dans l'ordre des périodes de fonction

1872-1875 MICHEL CLERC

1876–1880 Charles Frédéric Marthy

1888–1892 Constant Meystre

1892–1907 EDOUARD ROCHEDIEU

1909–1913 François Gorgerat

1913–1918 ARMAND MÉAN

1918–1952 MAURICE PONNAZ

1.4 Organisation communale des travaux publics: commissions et règlements

Sous l'Ancien Régime, la Compagnie du village avait la responsabilité de tout ce qui concernait les constructions, la santé publique, la sécurité, l'approvisionnement en eau et surtout la police du feu. Le service du feu comptait de nombreuses compagnies, importantes par le rôle qu'elles jouaient en tant que centres de la vie sociale et politique. Ce n'est qu'en 1886 qu'elles furent regroupées en un bataillon de sapeurs-pompiers. En 1811, la Chambre d'assurance contre les incendies entra en activité; en 1812, ses inspecteurs intervinrent auprès de l'Etat, qui publia une Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies. Cette dernière précisait les tâches des commissions locales du feu et édictait des prescriptions sur les matériaux de construction. En 1829, à la faveur d'une révision, une hausse de taxe frappa les bâtiments en



Fig. 10 Le Locle. Fresque dans le pignon du nouvel Hôtel de Ville: «La ronde des heures», 1922, par Charles Biéler.

bois. Lors de l'élaboration des plans de reconstruction consécutive à l'incendie de 1833, Junod, inspecteur des ponts et chaussées, était assisté d'une Commission locale pour la police des constructions (ACo I: I vol.9); en 1833, fut édicté un Règlement pour la Police des constructions dans la partie incendiée du village du Locle. Suivit, en 1834, un règlement cantonal des constructions (prescriptions relatives aux matériaux de construction); en 1837, il fut complété d'un Compromis pour les alignements et le développement du village du Locle, document qui accompagnait le plan d'extension de Junod adopté la même année. A cet effet, on institua une commission spéciale. En 1838, la surveillance de tout ce dispositif, qui englobait aussi les questions d'alignement, fut confiée à la Commission du feu. En 1840, un Règlement supplémentaire à l'Ordonnance de 1812 pour la police du feu dans le district de la Communauté du Locle confirmait la nouvelle répartition des tâches. A la suite de l'incendie de la Fleur-de-Lys en 1844, la Commission de reconstruction fut réactivée et chargée de dresser les plans de reconstruction (voir rue Calame et Grand-Rue).

La Municipalité formée en 1850 créa des départements: finances, police, feu et routes, chacun doté d'une commission. Aux termes de la nouvelle Loi municipale, la «police des alignements» revint au

Conseil municipal. La Commission de la police des constructions, créée par le gouvernement en 1833 et réactivée en 1844, fut dissoute en 1851 (ACo II: I 103). Il ne semble pas qu'une nouvelle Commission ait été immédiatement instituée, car le nouveau plan d'alignement ne fut dressé qu'à partir de 1853. Cette année-là, la Commission du feu fut réorganisée, conformément au Règlement de police destiné à pourvoir à l'organisation et aux attributions des Commissions locales pour les incendies, édicté par le canton en 1850. C'est alors ou en 1855 qu'une Commission des alignements lui fut subordonnée (PV 1855, ACo III: G vol.b). Par la suite, cette dernière fut subordonnée au Département des routes, des conflits de compétences ayant éclaté avec la Commission du feu (RCM 1855-1856; ACo II: H 225). Pour compléter le plan d'alignement de Knab, adopté en 1857, on édicta un Règlement supplémentaire au compromis du village du Locle de 1837, concernant les alignements, l'ouverture et l'achèvement des rues, etc. On y trouvait confirmées les compétences de la Commission d'alignement en ce qui concerne les autorisations de construire. En 1856, le directeur des incendies demanda qu'à la faveur d'une adjonction au Règlement cantonal du feu de 1850, les demandes d'autorisation de construire fussent adressées à la Commission du feu. Le règlement ne paraît pas

avoir été édicté; mais la Commission fonctionna jusqu'en 1889 comme instance de codécision parallèlement à la Commission d'alignement. En 1886, publication d'un Règlement concernant les alignements, l'établissement des rues, des trottoirs, des canaux et la couverture du Bied dans le village du Locle, à ce même moment, on pensait réintroduire le poste de directeur des Travaux publics (voir chap. 1.3.2). Mais c'est surtout après la réorganisation de l'Administration communale, en 1889, que se développa le Bureau communal des Travaux publics. En 1891, une Commission des Travaux publics fut créée (ACo III: Ga No 1). En 1912, règlement cantonal sur les constructions, révisé en 1921. En 1928: Règlement sur la police du feu et les constructions. En 1930: Règlement communal sur les constructions.

1.5 Formation professionnelle

1.5.1 Ecole industrielle et de dessin

En 1805, un «fonds applicable à l'instruction de la jeunesse du Locle», créé grâce à l'initiative privée, témoignait pour la première fois d'un besoin de modernisation de l'enseignement du dessin et, par là même, des transformations profondes qui affectaient alors la manufacture horlogère traditionnelle. Ouverture de l'école en 1819 seulement et regroupement, deux ans plus tard, avec l'ancienne école communale. Direction de l'établissement confiée à la Chambre d'éducation. Dans les années 1830 et 1840, cours spéciaux de mathématiques, physique, cosmographie, dessin linéaire, physique expérimentale, etc. «Sentant l'importance qu'aurait pour la prospérité de l'industrie et pour la culture de la jeunesse l'établissement d'une école gratuite de dessin», des particuliers lancèrent une souscription en 1830, opération à laquelle on intéressa aussi les horlogers œuvrant à l'étranger. Ouverture en 1831: Pierre-Elie Bovet, de Genève, fut engagé comme enseignant; pour sa part, le roi de Prusse – souverain de la Principauté – fonda par donation une collection de gravures. En 1844, intégration de l'Ecole de dessin à celle de la Chambre d'éducation. En 1850, la République récemment fondée institua l'école publique, laïque et obligatoire. En 1851, le gouvernement cantonal mit sur pied un cours de technologie «pour servir au développement et au perfectionnement de notre industrie». En 1853, loi cantonale encourageant l'ouverture d'écoles industrielles. Au Locle, des mesures furent prises, la même année, pour améliorer l'enseignement des mathématiques et rendre obligatoire celui du dessin; dans ce but, précédant La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, Le Locle fut la première à ouvrir une école industrielle. Xavier Péquignot, qui dirigeait jusque-là l'Ecole normale des instituteurs du Jura bernois, en devint le directeur et l'organisateur. L'enseignement du dessin – donné par Bovet (voir ci-dessus) – était reconnu d'importance majeure. La loi cantonale de 1872 permit l'ouverture, en outre, d'écoles secondaires. En 1897, les cours commerciaux dispensés à l'Ecole industrielle furent regroupés pour former l'Ecole de commerce. Quant à l'Ecole normale, qui avait pris un certain essor (1893: cours normal froebelien), elle fut fermée en 1936. Bibl. 1) Dubois 1896. 2) Centenaire 1955.

1.5.2 Ecole professionnelle

Fondée en 1881 par la Société d'enseignement professionnel, de statut privé, pour dispenser aux ouvriers et apprentis un enseignement complétant la formation élémentaire (cours commerciaux, français, arithmétique, calligraphie), ainsi que des cours de dessin. La loi cantonale de 1898 sur la formation professionnelle permit de conférer à l'établissement un statut communal. Dès 1901, cours de couture; en 1905, ouverture de l'Ecole ménagère, dont les cours devinrent progressivement obligatoires, de 1908 à 1912, pour les écolières du primaire. En 1919, les cours de formation professionnelle devinrent obligatoires pour tous les apprentis. En 1924, la fréquentation des cours de dessin fut rendue obligatoire pour toutes les professions masculines. Le Locle avait, à cet égard, anticipé cette loi en imposant, dès 1910, le dessin de métier: tracés géométriques divers; dessin à l'usage des artisans de tous les métiers, dessin pour mécaniciens, dessin décoratif pour jeunes gens et pour jeunes filles, cours de modelage, dessin artistique. Bibl. 1) Histoire 1914. 2) Frauenfelder 1938.

1.5.3 Ecole d'horlogerie, Technicum

En 1827, fondation d'un atelier d'horlogerie; aménagé dans l'Hospice des vieillards (Crue de la Côte No 24), ouvert l'année précédente: l'atelier était destiné aux orphelins locataires de la maison. Certains d'entre eux furent confiés, comme apprentis, à des horlogers. David Bugnon, maître d'atelier, initia ses élèves à la fabrication des ébauches; à partir de 1830, Pierre-Frédéric Montandon enseigna en plus, le finissage. Après quatre ans de formation, les apprentis étaient placés chez des horlogers, chez qui ils apprenaient la fabrication des échappements, ancres ou cylindres, les repassages, les remontages, etc. En 1848, l'effectif des internes et externes était de 40. En 1867, construction d'un atelier et d'un dortoir en annexes à l'hospice (côté pente). En 1879, fermeture de l'atelier, une école d'horlogerie ayant été ouverte entre-temps; les fonds à disposition servaient à financer les apprentissages auprès de maîtres horlogers.

Une première démarche en faveur d'une formation «scientifique» des horlogers fut faite en 1827, année où l'on projeta de donner un «cours public de géométrie et de mathématiques appliqué à l'industrie horlogère». En 1828, engagement pour trois ans de François Bresson (Maturin Besson selon certaines sources), diplômé de l'Ecole polytechnique de Paris. Il partageait sa semaine entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Malgré la suppression de ses cours, en 1833, c'est à son école qu'étaient formés les horlogers les plus connus du Locle au XIXe s.

En 1867, deux ans après la fondation de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, le Bureau de contrôle du Locle envisagea à son tour la fondation d'un établissement semblable. Celui-ci ouvrit ses portes le 1er juin 1868 dans le Palais des postes. Aucun des candidats briguant la direction de l'Ecole n'étant retenu, ce fut Jules Grossmann, membre du jury, qui la prit et qui la garda jusqu'en 1902 (voir av. du Technicum, Monument Grossmann). L'homme, d'origine allemande, était l'auteur d'un ouvrage standard sur la théorie de la régulation. En 1887, année même de l'inauguration d'un nouvel édifice que le Bureau de contrôle avait fait construire (rue JeanRichard 9) à son propre usage et pour l'Ecole d'horlogerie, une section de mécanique fut ouverte, fait significatif des débuts de la mécanisation de l'horlogerie traditionnelle. L'effectif des élèves, qui était de 5 lors de l'ouverture, s'élevait à 49 en 1895, non compris 16 élèves mécaniciens. En 1900, ouverture de la section des monteurs de boîtes et de celle de gravure et ciselure. La première n'avait pas de précédent, la seconde était la réplique de l'Ecole des arts appliqués fondée en 1870 dans la ville voisine: jusque-là, cette formation était dispensée à l'Ecole primaire et à l'Ecole professionnelle (cours de dessin, voir ci-dessus). «Tout cela formait un ensemble assez difficile à diriger, manquant de cohésion et aussi d'unité dans la direction.» C'est pourquoi les classes professionnelles furent réunies en un Technicum en 1901. En 1903, emménagement dans le nouveau bâtiment, à l'av. du Technicum No 26. Le Technicum comptait cinq sections: horlogerie, montage de boîtes, art industriel, mécanique et, à partir de 1904, électrotechnique. En dépit de cette centralisation, l'administration de l'établissement demeura assez fédéraliste: chaque section avait son directeur technique, responsable d'une commission spécifique; ensemble, elles formaient la Commission du Technicum, dont le Bureau constituait l'exécutif de l'Ecole. Le diplôme délivré par le Technicum donnait accès à l'Ecole d'ingénieurs



Fig. 11 Le Locle, Technicum. De g. à d. et de h. en b.: électrotechniciens, un atelier d'horlogerie, la forge, entrée principale, la chambre à souder, à l'école d'art industriel, les mécaniciens au travail. Tiré de: *L'Education en Suisse*, Genève 1921, p. 206.

de l'Université de Lausanne. Un contrat liait les élèves à l'Ecole; les articles et produits, hormis ceux de la section d'horlogerie, étaient propriété de l'Ecole et vendus par elle. Les filles y étaient admises et formées comme régleuses ou sertisseuses. L'Ecole était équipée d'un observatoire astronomique et abritait le Bureau communal officiel d'observation de montres. En 1913, le Technicum comptait 352 élèves. En 1921, fermeture de l'Ecole des arts industriels, dotée d'un Musée d'art décoratif. A La Chaux-de-Fonds en revanche, le Technicum, créé en 1918 seulement, accueillait en 1922 l'Ecole des arts appliqués, fondée en 1870 (Ecole des arts industriels). C'est dans ce contexte que, de 1911 à 1914, avait pris place la «nouvelle section» fondée par Charles L'Eplattenier, de laquelle sortira le futur Le Corbusier. En 1933, la crise économique contraignit les deux Technicums du Locle et de La Chaux-de-Fonds à fusionner pour former le Technicum neuchâtelois, dont les cours étaient uniformisés et réorganisés. Bibl. 1) Dubois 1896. 2) Grossmann 1911. 3) Histoire 1914. 4) Frauenfelder 1938. 5) Montandon 1952, p. 7–8. 6) Centenaire 1955. 7) INSA 3 (1982), p. 139-141.

2 Développement urbain

2.1 Introduction

«Le Locle ressemble bien plus à une ville qu'à un village ou une bourgade. Les maisons, tracées au cordeau et adossées les unes aux autres, comptent trois, quatre, voire cinq étages et paraissent toutes neuves, ce qu'elles sont effectivement, car elles datent de 1833 seulement, année où un gros incendie consuma quarante maisons» (fig. 17)4. Quand, en 1924 – 90 ans environ après cette description – Walter Mittelholzer et Otto Flückiger observent la Suisse à vol d'oiseau, ils groupent Le Locle et sa voisine, La Chaux-de-Fonds (fig. 46)⁵. Cette dernière, trois fois plus étendue, montre de façon particulièrement frappante en quoi ces deux cités du Haut se distinguent dans le contexte helvétique. Tels des trains dans une grande gare, de nombreux massifs de maisons mitoyennes, semblables les uns aux autres, forment de longues chaînes parallèles (fig. 45). Bien que ce système de rangées ne reproduise pas le damier largement répandu au XIXe siècle, les deux cités ont souvent été comparées aux villes américaines. De fait, la régularité du plan d'ensemble, l'absence d'un noyau ancien marquant et d'une extension périphérique en anneaux successifs, la structure ouverte du tissu bâti, ainsi que les vastes étendues inhabitées des environs trahissent l'âge récent des deux villes, créées, en un siècle, à partir de modestes villages et hameaux fondés au moyen âge sur les hauteurs arides et inhospitalières du Jura. Elles doivent leur croissance rapide à l'introduction et à l'essor d'une industrie, dont le produit est devenu un emblème de la Suisse moderne: l'horlogerie. Daniel JeanRichard, de La Sagne, est le fondateur présumé de cette activité dans le Jura neuchâtelois. Il s'était établi au début du XVIIIe siècle dans une ferme, aux Monts, localité du Locle. A sa mort en 1741, plusieurs centaines d'horlogers travaillaient déjà dans les montagnes environnantes. La légende rationaliste a célébré ces pionniers neuchâtelois de l'horlogerie comme des réinventeurs de la production horlogère, mais leur plus importante prouesse consiste à avoir introduit une organisation économique libre (Verlagswirtschaft) basée sur la soustraitance, la matière première étant fournie par les établisseurs-marchands (Verleger) aux travailleurs à domicile. Si Neuchâtel a été un terrain propice à la modernisation de l'horlogerie, elle le doit à l'absence de contraintes corporatives, de rigueur dans le centre traditionnel de cette industrie qu'était Genève. La nouvelle organisation économique engendra une puissante dynamique: jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'horlogerie avait supplanté d'autres activités, telles l'indiennerie et la broderie. La division accrue du travail exigeant davantage de contacts entre gens du métier, les horlogers quittèrent leur fermes et hameaux pour gagner les villages⁶.

La juridiction du Locle se composait à l'origine de plusieurs quartiers qui se situaient au fond d'une cuvette et sur ses coteaux environnants. Cette cuvette est creusée dans une vallée haute du Jura, laquelle s'étend, du nord-est au sud-ouest, entre la chaîne de Sommartel et celle de Pouillerel. Dès 1525, un imposant clocher de calcaire, le *moûtier*, désignait le centre de cet habitat dispersé. L'essor de l'horlogerie au XVIIIe siècle fit de ce noyau un bourg cossu comptant de nombreuses maisons de pierre. Il présentait la forme d'un village linéaire très allongé; les demeures étaient implantées le long des trois routes principales – celles de La Chaux-de-Fonds, des Brenets et de Neuchâtel – qui convergeaient à l'ouest de l'église paroissiale où elles formaient une place triangulaire. Au XVIIIe siècle déjà apparut la maison type qui allait s'imposer durant une bonne partie du XIXe siècle. Il s'agissait d'une construction revêtue de crépi, abritant une cave massive et surmontée d'un toit à demi-croupe présentant sa façade gouttereau côté rue, d'une structure architectonique simple en roc, constituée de pierres en calcaire indigène de couleur blanchâtre (fig. 17). Tandis que la ferme jurassienne se protège du vent cinglant des montagnes à l'aide d'un toit en bâtière à faible pente, la maison villageoise lui oppose – tel un pilier de pont – sa façade étroite, pourvue de rares fenêtres et souvent construite en pierre de taille de calcaire. Habituellement, le propriétaire occupait le rez-dechaussée surélevé, ses enfants ou ses locataires, les étages supérieurs et les mansardes. La cuisine tenait lieu de pièce commune, les autres espaces servant de chambres à coucher et d'ateliers: les établis étaient placés dans les embrasures de fenêtre (fig. 6, 7). L'élan de modernisation, engendré par la grande crise économique de la période révolutionnaire et napoléonienne, entraîna dans les années 1820 et 1830 une «concentration» du village linéaire: c'est alors qu'apparut le développement urbain en rues parallèles, dont l'aspect évoque précisément la régularité caractéristique du produit de l'industrie locale⁷.

Avant que le savoir technique ne s'intègre au champ de la planification urbaine, il fallut y faire appel pour résoudre un problème d'infrastructure, celui de l'avancée rocheuse au nord-ouest de la cuvette du Locle, au Col des Roches. A cet endroit, le Bied, après avoir traversé en méandres la plaine marécageuse située à l'ouest de la localité, avait creusé un encaissement lui permettant de rejoindre le Doubs, situé en contrebas. Il s'agit d'un lieu-clé pour le développement urbain du Locle: les eaux



Fig. 12 Le Locle, construction du nouveau pont sur le Bied, 1807, pendant la réalisation de la route Neuchâtel—Le Locle. Peinture à l'huile et gouache par Abraham-Louis Ducroz. Le Locle, Hôtel de Ville.

s'y endiguaient souvent, formant un petit lac qui s'étendait parfois jusqu'à la localité et en fixait les limites à ne pas franchir. Au XVIIe siècle, un indigène inventif agrandit cet orifice et installa des moulins à eau dans les grottes (rte du Col-des-Roches Nos 23–31). Cette installation fascinait les voyageurs rationalistes autant que le microcosme des rouages d'une montre: comme ce dernier, elle attestait du génie de l'homme, gage de progrès, de prospérité et de rationalité. Au milieu du XVIIIe siècle, elle inspira certaines personnes ingénieuses qui conçurent un projet ambitieux: il s'agissait de percer une seconde galerie sous le Col des Roches, laquelle servirait en même temps de canal aux moulins du Bied et de tunnel à une nouvelle route plus directe vers la France. Ce qui pouvait paraître une utopie se réalisa entièrement, mais d'une autre manière et dans un laps de temps beaucoup plus long que prévu. Ceci eut pour effet de donner à cette entreprise une valeur économique et politique toute différente qu'escomptée initialement. D'abord, le projet resta gelé un demi-siècle durant: le gouvernement prussien et le Conseil d'Etat ne témoignaient aucun intérêt à la création d'une nouvelle artère internationale à travers les montagnes, laquelle aurait concurrencé la route commerciale reliant Pontarlier à Neuchâtel. C'est ainsi que les Loclois se contentèrent de creuser une galerie d'écoulement. Le directeur des mines et salines de

la République helvétique, Gruner, fut chargé de l'exécution, mais ce fut le lieutenant Jean-Jacques Huguenin, un Loclois, qui mena à bonne fin l'entreprise qui menaçait d'échouer. La galerie d'écoulement entra en activité en 1805. L'histoire locale veut que cet ouvrage d'assainissement, réalisé par les forces indigènes, soit la cause de la croissance du village. Mais jusqu'à la construction du tunnel routier, un nouveau demi-siècle allait s'écouler: le gouverneur de la Principauté napoléonienne, le maréchal Berthier, qui s'était pourtant distingué en particulier dans les ponts et chaussées, n'avait pas, lui non plus, tenu à valoriser les villes du Haut aux frais de la capitale. Au contraire, il eut à cœur de rattacher plus étroitement ces deux centres économiques à la capitale située dans la plaine en créant une route formant une large boucle (fig. 12).

2.2 1820-1850

Le 24 avril 1833, un incendie éclata à l'Hôtel de la Couronne au Locle; 45 maisons furent la proie des flammes, 117 ménages totalisant 515 personnes se retrouvèrent sans abri. D'autres catastrophes avaient précédé celle-ci: au cours des deux années précédentes, La Brévine, Les Geneveys-sur-Coffrane et Lignières avaient également été la proie

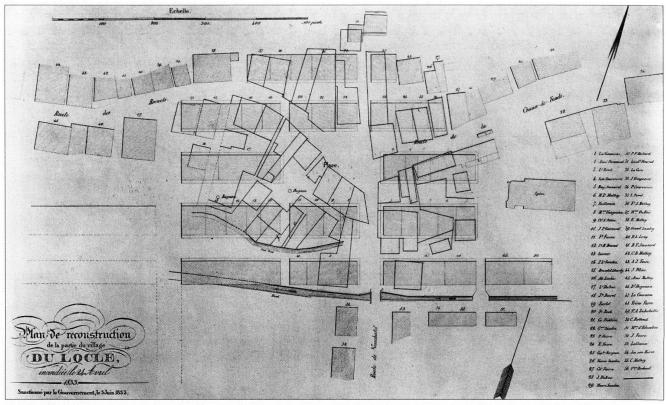


Fig. 13 Plan de reconstruction de la partie du village du Locle incendiée, 1833, par Charles-Henri Junod, ingénieur des ponts et chaussées de la Principauté de Neuchâtel, et par Louis Favre, intendant des bâtiments de la Ville de Neuchâtel. En gras, les maisons épargnées par le feu, en maigre, les bâtiments détruits et les massifs projetés. Le Locle, Archives communales.

des flammes. Le 3 juin 1833 déjà, le Conseil d'Etat adopta un Plan de reconstruction de la partie incendiée du village du Locle (fig. 13). Ce plan fut dressé par Charles-Henri Junod (1795–1843), ingénieur des ponts et chaussées, et par Louis Favre (1784–1860), intendant des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec une commission locloise et en accord avec les propriétaires sinistrés. En quelques années, cette entreprise de reconstruction fut achevée, couronnée par l'édification du nouvel Hôtel de Ville, réalisé en 1839–1841 (fig. 16). Peu après l'entrée en vigueur du plan de reconstruction, Junod fut sollicité de dresser un Plan général pour les alignements du Village, afin d'empêcher que de nouveaux édifices ne fussent bâtis de manière désordonnée, «en quelque sorte jetés au hasard»⁸, hors des limites de la zone de reconstruction (fig. 14). Mais l'ingénieur semble avoir travaillé d'abord à un plan d'extension pour la commune voisine: adopté en 1835, il précéda d'un an celui du Locle. Pourvus de compléments, ces deux plans furent ensuite lithographiés: celui du Locle en 1839, celui de La Chaux-de-Fonds en 1841. Pour cette dernière, Junod projeta une vaste ville nouvelle, subdivisée en quatre par la croix irrégulière que formaient les routes de l'ancien noyau de l'agglomération et dont les axes principaux devaient suivre le fond de la vallée. Dans la mère commune cependant, l'étroitesse du bassin n'avait pas permis une implantation de ce genre. C'est la raison pour laquelle Junod se contenta de pourvoir la bande irrégulière que formait le village linéaire d'un nouveau couloir parallèle bordé de longs massifs de maisons, coudé cà et là à cause du lit accidenté du Bied. En fait, Le Locle ne put, dans les décennies postérieures, suivre la croissance impétueuse de sa voisine, La Chaux-de-Fonds; son extension se trouvait, en outre, contrariée par l'état marécageux du creux de la vallée. En revanche, c'est à la *mère commune* qu'apparut plus nettement le modèle qui fut à la base des projets d'urbanisme de Junod. A l'opposé de la commune voisine, le planificateur put procéder ici de l'intérieur vers l'extérieur: en effet, l'incendie avait fait table rase du cœur de la localité, point de jonction des axes principaux.

Sur le terrain légèrement incliné s'étendant du pied septentrional de la colline au Bied, Junod disposa cinq rangées de *massifs*, composés chacun de plusieurs *maisons* mitoyennes de diverses grandeurs. Un *Règlement pour la Police des constructions* prescrivit d'utiliser la pierre pour les façades, la tuile ou l'ardoise pour les toits et de pourvoir les bâtiments contigus de murs coupe-feu. Le plan du nouveau quartier prit la forme d'un rectangle au centre duquel s'insère une vaste place, elle aussi

rectangulaire, remplaçant l'ancien triangle irrégulier que composait le carrefour des routes (fig. 15, 92). La tangente méridionale de la nouvelle place est axée sur le clocher de l'église paroissiale et tout semble indiquer que ce dernier ait servi de point de repère dans l'orientation du nouveau quartier. En fait, Junod se référait principalement aux axes qui avaient été ceux d'un quartier construit peu avant l'incendie et dont il intégra les vestiges dans son nouvel aménagement. L'essor de l'horlogerie dans la seconde moitié des années 1820 avait mené un charpentier, établi au Locle depuis 1818, François Louis Vénuste Bournot (né en 1795), à développer un projet ambitieux consistant à assainir la partie du terrain marécageux limitée par la rue du Pont et l'église paroissiale, pour y construire un nouveau quartier¹⁰. Ces marécages étaient traversés par le Bied et un canal à moulins – le Petit-Bied ou Tracolet. En 1827, Bournot présenta son plan général. Quand, en 1830, il dut liquider ses affaires et quitter la localité, il avait réalisé plusieurs massifs contenant quinze maisons au moins. Jusqu'à l'incendie de 1833, d'autres immeubles – tous en pierre ou en règle-mur sur pilotis – furent construits sur le terrain qu'il avait aménagé. La mise en valeur de cette zone est confirmée par le déplacement, en 1832, de la tuerie – l'abattoir communal – à La Jaluse (rue de l'Avenir No 10).

La planification urbaine développée par Bournot au Locle – des rues parallèles à la vallée alternant avec des rangées de *massifs* (*rue Bournot, rue JeanRichard*) – peut être considérée comme le plan précurseur le plus direct de la ville en bandes de Junod. Cependant, à la différence du constructeur

Bournot, l'ingénieur Junod procéda de manière extrêmement déductive. Son point de départ n'était pas la situation concrète, mais la feuille blanche du planificateur, subdivisée par de simples lignes parallèles. L'espace entre deux lignes était occupé alternativement par des bâtiments et par des rues, motif abstrait reproduit sur l'ensemble du site à bâtir. Les particularités ne découlaient pas d'une volonté positive de planification, mais de déviations du modèle: la création d'une place par la substitution d'une partie d'une rangée de maisons, la création de rues transversales par l'abandon d'un maillon dans une chaîne de constructions. On n'imagine guère un contraste plus saisissant par rapport à la conception baroque de l'espace. La configuration rectangulaire du nouveau quartier est fortuite, la structure en rangées pouvant être agrandie à volonté. Si la tangente sud de la place du Marché est axée sur l'église paroissiale, cela ne résulte pas du goût baroque pour la mise en scène, mais du compromis le plus simple pour intégrer cet ancien édifice à la trame urbaine, en inversant l'alternance de lignées d'immeubles et de rues. On pourrait aussi être tenté d'assimiler le système de l'alignement en rangées à une conception «unidimensionnelle» de la voirie: dans le plan de reconstruction, l'espace revenant aux chaussées est plus vaste que celui des surfaces bâties; dans le plan d'extension, le village linéaire semble renaître sous une apparence géométrique régulière. Mais le parallélisme rigide de la zone centrale ne favorisait guère la fluidité du trafic et le nouveau couloir longitudinal figurant sur le plan général était mal connecté à l'ancienne Grand-Rue et à la place du

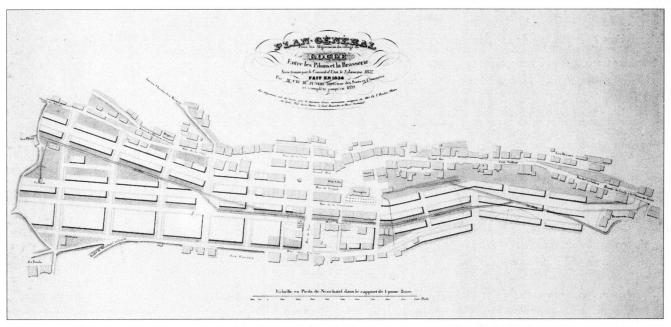


Fig. 14 Plan général pour les Alignements du village du Locle entre la Foula et la Brasserie. Plan d'extension de Charles-Henri Junod, en collaboration avec une commission locale, 1836, avec compléments jusqu'en 1839. Le Locle, Archives communales.



Fig. 15 La place du Marché néo-classique et le moûtier datant de 1525 du Temple français. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

Marché; de surplus, il était discontinu. La rue venant de La Chaux-de-Fonds (rue JeanRichard) et la future rue de France offraient le spectacle de deux axes qui manquent leur jonction et dont les têtes se côtoient comme les fibres mal assemblées d'un balai: tandis que la première rue, sur le plan Junod, allait échouer dans la zone marécageuse, la seconde était arrêtée par le moûtier (fig. 14). Jusqu'au concours d'urbanisme de 1957, les planificateurs allaient se débattre avec cette rationalité labyrinthique. La carrière de Junod permet de



Fig. 16 L'ancien Hôtel de Ville à la Grand-Rue, construit en 1839–1841 d'après les plans d'Auguste Meuron. Carte postale.

comprendre cet étrange plan composé de bandes. C'est à l'école Pestalozzi d'Yverdon, entre 1809 à 1811, que ce futur ingénieur révéla son goût pour les mathématiques. En 1813, il se joignit, à Dijon, aux ingénieurs du cadastre français. Au lendemain de la victoire des alliés, le gouvernement bernois lui confia le cadastre de Lignières et celui du Jura bernois. Finalement, il fut promu, en 1830, ingénieur des ponts et chaussées¹¹. Si Junod était familiarisé avec le procédé polytechnique de la trame orthogonale, développé par Jean-Nicolas-Louis

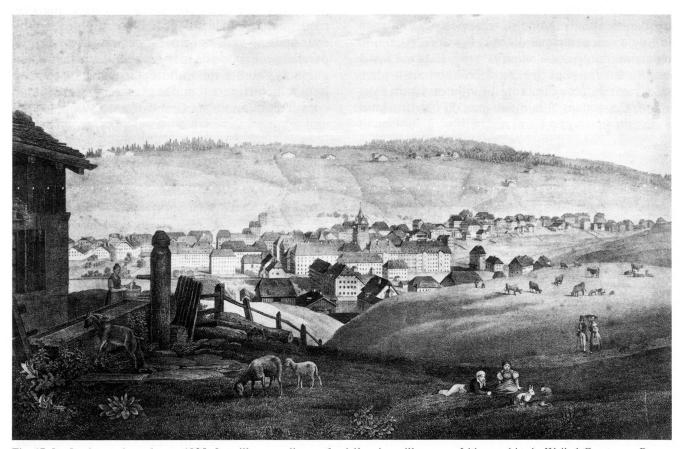


Fig. 17 Le Locle vu du sud vers 1835. La ville nouvelle, au fond l'ancien village-rue. Lithographie de Weibel-Comtesse. Berne, Bibliothèque nationale.



Fig. 18 Le Col des Roches, avec le tunnel de la route de France, ouverte en 1850. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

Durand, il l'accentua, en tant que cartographe, dans son schématisme. Le sens abstrait de l'ordonnancement, dont Junod fit preuve, rejoignait la mentalité de l'horloger et sa prédilection pour le rangement minutieux des pièces, outils et établis.

Dans les années 1840, les travaux de construction se déplacèrent au sud-est de l'église paroissiale, dans la zone où un nouvel axe de transit était en construction – aujourd'hui la rue du Marais et la rue JeanRichard. En 1842-1844, un temple à l'usage des paroissiens de langue allemande (rue du Marais No 36), de plus en plus nombreux depuis l'essor de l'horlogerie, fut érigé à la jonction de ces deux rues (fig. 90). Dans la nuit de la consécration de ce nouveau lieu de culte, un incendie éclata à l'auberge de la Fleur-de-Lys: plusieurs maisons de la Grand-Rue furent victimes des flammes. Les planificateurs – une commission locale et le successeur de Junod, décédé l'année précédente - saisirent l'occasion pour mettre, avec l'aménagement d'une nouvelle rue dans l'axe de l'Hôtel de Ville, le «centre du village en communication plus directe avec la route nouvellement construite dans le fond de la vallée», la rue du Marais (fig. 61). La partie incendiée de la Grand-Rue fut rectifiée en fonction de la nouvelle rue parallèle de l'Hôtel de Ville (rue Calame), entre lesquelles étaient prévues deux rangées de massifs: ainsi, une partie du cœur du «vieux Locle» fut harmonisée avec la «ville nouvelle»¹². Alors que l'extension de la localité se développait en amont de la vallée, l'entreprise du creusement d'un tunnel sous le Col des Roches s'amorça. Une société fut fondée à cet effet en 1844; l'année suivante déjà, la route de raccordement entre l'agglomération et le Col des Roches était en construction: il s'agissait d'un axe rectiligne d'environ deux kilomètres (rue de France, rte du Col-des-Roches. Les moulins souterrains furent modernisés: un nouveau propriétaire y installa deux moulins anglais, du genre de ceux de Serrières près de Neu-

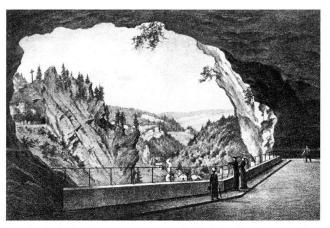


Fig. 19 Galerie de la route menant du Col des Roches aux Brenets, ouverte en 1858. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

châtel. L'ancien bâtiment au pied du rocher fut remplacé par une construction imposante, prévue pour y abriter un hôtel du Col-des-Roches (*rte du Col-des-Roches* Nos 23–31). Il semble n'avoir jamais été ouvert. Lorsqu'on inaugura en 1850, avec quelque retard, la nouvelle route et le tunnel, l'événement, pourtant attendu depuis près d'un siècle, n'eut pas un grand retentissement. D'une part, il était occulté par les bouleversements politiques du moment, d'autre part, l'intérêt était passé au chemin de fer. L'allée d'arbres et l'aspect romantique de la route du Col-des-Roches aux Brenets, avec ses ouvertures percées dans la roche et son panorama sur la France, semblait appartenir à une époque révolue (fig. 18, 19).

2.3 1850–1870

La révolution républicaine à Neuchâtel, en 1848, avait son centre dans les communes du Haut, alors en pleine expansion. Un drapeau suisse hissé au Locle donna le signal; c'est aussi du Locle que partit l'initiative de la réorganisation communale, avec la formation des municipalités et l'affaiblissement des communiers. La tentative royaliste de 1856 de rétablir l'ordre ancien échoua: sous le nouveau régime, l'horlogerie neuchâteloise prit, de 1848 à 1857, un essor qu'elle n'allait plus connaître dès lors, en dépit de la croissance des chiffres de production. C'était l'âge d'or du Verlagssystem (voir p. 134). L'un des représentants de ce système économique était le républicain dirigeant loclois, Henri Grandjean (1803-1879) - premier préfet du nouveau district du Locle de 1848 à 1852 et député au Grand Conseil durant de nombreuses années. Il eut à cœur de faire du Locle une cité modèle du libéralisme, centre industriel et commercial moderne, doté de nouveaux quartiers et relié au monde par une ligne ferroviaire internationale.

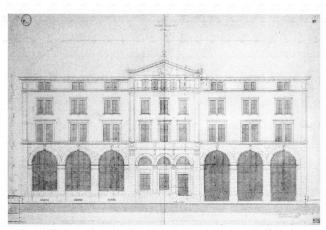


Fig. 20 Le Locle, Hôtel des Postes, élévation, 1855, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

En 1852, une commission parlementaire avait été instituée à Neuchâtel. Elle était chargée d'étudier le projet d'une liaison ferroviaire Olten-Salins par Neuchâtel et Les Verrières (Val-de-Travers), Salins étant le terminus d'un embranchement de la ligne Paris-Lyon. Mais les membres de la commission représentant le Haut proposèrent d'établir le prolongement de la ligne venant de Zurich–Olten plus au nord, en passant par le Val de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets en direction de Besançon. Comme au XVIIIe siècle, lors du projet de la nouvelle route du Locle vers la France par le Col des Roches, la capitale se sentit menacée d'être mise à l'écart, d'autant plus que la ligne reliant le Léman à la vallée de l'Aar devait éviter Neuchâtel. Le Grand Conseil, en majorité favorable à la ligne du Haut, bloqua le projet des Verrières en refusant une garantie d'intérêt et imposa, à l'encontre de la majorité de la commission, de poursuivre l'étude de la ligne du Haut. Finalement, le canton décida, en automne 1853, de délivrer coup sur coup les concessions pour les deux entreprises ferroviaires, dont les buts et tracés étaient pourtant semblables, sur un espace relativement exigu et topographiquement difficile. Un Résumé du mémoire sur l'établissement du chemin de fer de Paris à Berne par le Jura-Industriel décrivait, en 1854, la manière dont on concevait la ligne entre la France et la vallée du Locle. Elle devait enjamber le Doubs par un viaduc géant pour atteindre Les Brenets et le plateau de Sous-les-Frêtes. De là, la ligne devait longer, par le haut, le versant nord de la vallée du Locle. Une variante passait par le versant sud; la ligne aurait dû alors faire une grande boucle par l'ouest dans l'encaissement du Col des Roches ceci probablement afin de pouvoir placer la gare dans le creux de la vallée. Le 16 juin 1855 fut fondée, sous le patronage des communes du Haut, la Compagnie neuchâteloise du chemin de fer par le Jura-Industriel; les travaux débutèrent le mois

suivant. D'abord, seule la construction du tronçon La Chaux-de-Fonds-Le Locle fut entreprise; peu après, la compagnie s'assura la concession pour la liaison avec la capitale, alors que l'établissement des lignes vers la France et le Val de Saint-Imier était ajourné. En automne, un particulier s'intéressant aux questions ferroviaires proposa de faire passer la ligne en provenance de La Chaux-de-Fonds et du plateau du Crêt-du-Locle par la Combe des Enfers et de là dans le bas de la vallée, et de placer le débarcadère près du Temple allemand, afin que la gare ne fût pas, tel un nid d'oiseau, «juché en l'air»¹³. Mais le tracé de la ligne par le versant nord de la vallée avait été décidé depuis longtemps et l'emplacement de la gare déjà concédé (domaine ferroviaire).

En guise de gare pour la ligne ouverte en 1857, la compagnie avait construit un hangar en bois; celuici devait être remplacé par un édifice plus représentatif dès stabilisation des remblais. Par contre, un autre grand édifice, en rapport également avec les transports, était en voie d'achèvement: la jeune municipalité républicaine, avec l'aide d'une société anonyme, avait entrepris, entre 1855 et 1858, l'érection d'un Hôtel des Postes (rue Calame No 5; fig. 20, 60). Ce nouveau bâtiment forme le centre d'un triangle constitué par les trois principales constructions de la décennie «royaliste» précédente: l'Hôtel de Ville, le Temple allemand et le Collège. En octobre 1852 déjà, une Commission de bâtisse, présidée par Henri Grandjean, avait présenté les premiers plans de l'architecte Hans Rychner (1813-1869). Ce dernier gagna aussi un concours organisé la même année. D'origine argovienne, il avait appris le métier de tailleur de pierre, puis étudié l'architecture à Munich sous Louis Ier: il travaillait depuis 1847 à Neuchâtel¹⁴. Cet archi-

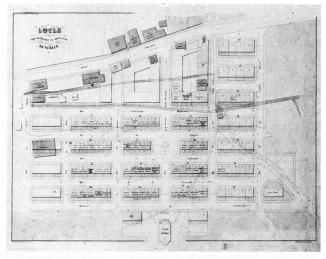


Fig. 21 Locle, Nouveau Quartier en Construction au Verger (Quartier-Neuf ou du Progrès). Plan général lithographié, 1856, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

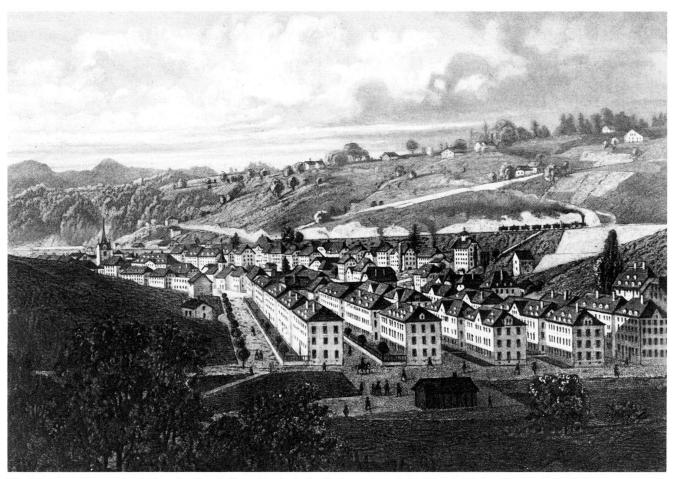


Fig. 22 Le Locle, quartier du Progrès. Vue de l'est. Dessin de A. Graf, gravé par F. Burkhard, édité par Hasler & Cie (Bâle). Au centre de l'image, la voie de chemin de fer du Jura Industriel, ouverte en 1857, reliant Le Locle à La Chaux-de-Fonds; au-dessus, la terrasse des Monts. Zurich, Bibliothèque centrale.

tecte venant de la capitale ne put imposer, qu'avec quelque peine, son projet inhabituel, dans le goût de l'historicisme naissant. La prédilection néoclassique pour des volumes compacts ne se retrouve que dans la silhouette massive du toit en croupe avec ses nombreuses cheminées. L'étroite partie centrale apparaît davantage comme élément de liaison que de corps principal dominant les ailes. Les grandes arcades des halles à guichets et de la station des calèches constituent le motif architectonique principal. Elles sont surmontées d'étages abritant une salle de réunion et des logements. Le premier étage était loué à l'Union républicaine. L'Hôtel des Postes devint, en effet, le centre du Locle républicain, tandis que l'Hôtel de Ville rappelait davantage l'époque antérieure: jusqu'en 1856 encore, ce dernier accueillait le cercle royaliste. En 1860, le gaz riche fut installé dans la salle de réunion des républicains, gaz qui éclairera deux ans plus tard toute la ville. En 1867, l'Ecole d'horlogerie, récemment fondée, s'installa également dans l'Hôtel des Postes.

En 1851 déjà, avant même d'entreprendre la construction de la poste, le Conseil municipal avait

sollicité du canton l'établissement d'un nouveau plan d'alignement; manifestement, il s'agissait de revoir le concept d'urbanisme de Junod. En 1853, le Conseil municipal du Locle recut un projet de plan, réalisé par l'ingénieur cantonal Charles Knab (1822–1874), pour la partie orientale de la localité. Mais un an et demi plus tard seulement, les autorités locales s'empressèrent d'achever le projet, alors que Knab était déjà en train d'exécuter le plan de La Chaux-de-Fonds. La hâte soudaine du Locle s'explique par le fait qu'une réalisation, étroitement liée à l'urbanisation, était arrivée à présent à maturité. En août 1855, les établisseurs Henri Grandjean et Edouard Thévenaz informèrent le Conseil municipal du projet de construire des «maisons à bon marché pour la classe ouvrière». L'intention des auteurs du projet était de «faire autant de propriétaires que possible», en engageant les locataires à une participation financière¹⁵. Au lieu-dit Le Verger, proche de la demeure que Grandjean s'était construite en 1831, un terrain à bâtir pour quarante maisons fut acquis. Selon les indications du comité, l'architecte Hans Rychner dressa de premières esquisses pour le «faubourg

neuf». L'ingénieur cantonal Knab se chargea d'intégrer dans un nouveau plan d'alignement élargi le futur Quartier-Neuf ou quartier du Progrès, qui se situait hors des limites du plan directeur de Junod. Fin 1855, un premier projet fut soumis à la Commission d'alignement; en mai 1856, le plan partiel du Quartier-Neuf fut adopté et les travaux engagés; de 1858 à 1862, le plan d'ensemble fut approuvé secteur par secteur (fig. 25). Il s'avéra que les projeteurs du Quartier-Neuf n'avaient aucunement l'intention de s'écarter fondamentalement du concept de Junod (rue du Progrès; fig. 21). Si, dans un angle du terrain à bâtir, des carrés irréguliers, avec cour intérieure, étaient prévus, l'essentiel du lotissement s'appuyait sur le quartier central, le quartier du Marché de Junod: le terrain, légèrement en pente ascendante au nord, était destiné à quatre rangées parallèles de massifs; la partie centrale était réservée à une place ornée d'une fontaine (fig. 98). Seuls certains détails dérogeaient au plan de Junod: l'ensemble devait s'inscrire dans un rectangle précis et les axes transversaux et longitudinaux devaient être de valeur équivalente. La transversale JeanRichard (rue du Raisin) était conçue comme axe principal: dans son alignement devait être construite, comme point de vue, une chapelle catholique. La principale différence par rapport au quartier du Marché consistait dans la présence de petits jardins devant les façades sud des massifs. Pour la Commission d'alignement, c'était déjà aller trop loin; Knab dut faire remarquer que Junod avait, lui aussi, partiellement prévu de telles bandes de verdure¹⁶. Junod avait réalisé cela à La Chaux-de-Fonds à grande échelle: le quartier aux Endroits obéit aux principes du Sonnenbau, développés par le médecin allemand Bernhard-Christoph Faust (1755–1842) et recommandés par le gouvernement prussien à ses

Fig. 23 Le Locle, quartier du Progrès. Elévations des façades nord et sud d'un *massif*, 1856, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

employés du bâtiment¹⁷. Lors de la révision du plan néo-classique de La Chaux-de-Fonds, Knab s'était efforcé de généraliser le modèle ternaire rue-massif-jardin, espaçant ainsi davantage les rues les unes des autres: à la place d'une distribution en peigne, on adopta comme modèle un système plus pragmatique de rues de même largeur se croisant à angle droit. Le Quartier-Neuf du Locle présente un étrange compromis entre ce système et le modèle en bandes: car la largeur des massifs avec ses rangées de jardins fut définie de sorte à ne pas occuper plus de place qu'un des anciens massifs. La distance entre les rues demeurait ainsi égale à celle du centre de la localité, dépourvu de petits jardins. La distribution des rues en peigne dans le Quartier-Neuf pouvait, par conséquent, être poursuivie à l'ouest et reprise dans le centre. Ainsi au Locle, le modèle abstrait de Junod a pu être poussé à l'extrême en plein historicisme. Dans la partie assurant le lien entre le Quartier-Neuf et le cœur de la cité, Knab prévoyait, comme nouveau centre de l'agglomération prolongée vers l'est, une grande place se terminant en hémicycle, ornée d'une statue de JeanRichard (fig. 25).

Dans le Quartier-Neuf, le *massif* était composé, en règle générale, de cinq *maisons*, appartenant chacune à un propriétaire et comportant trois appartements (fig. 23). Dans le plan carré d'un appartement est inscrit, au nord, un rectangle, dans lequel se trouve la cage d'escalier, les toilettes accessibles depuis cette cage, un petit couloir et la cuisine (fig. 24). Deux des trois chambres donnent au sud. Les perrons, typiques de la région, sont absents; les *massifs* sont coiffés de toits en croupe; les frontons ne coïncident pas avec l'entrée, mais sont disposés côté sud lorsqu'ils existent. Dans les constructions du reste du village, on ne constate pas toujours le même souci de profiter au maximum de la lumière:

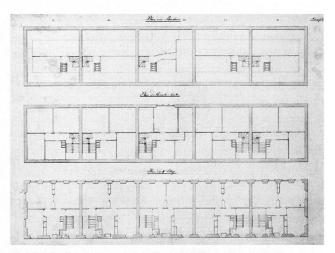


Fig. 24 Le Locle, quartier du Progrès. Plans d'un *massif* comprenant cinq *maisons*: bûchers, chambres hautes, 2e étage. Le Locle, Archives communales.

dans les maisons situées au nord des rues, l'entrée est souvent, pour des motifs de représentativité, placée au sud. Dans la maison de tête de la *rue de France* (No 1), construite vers 1850–1855, ce problème ne se pose pas: l'édifice se situant au sud de la rue, les fonctions secondaires devaient forcément se trouver au nord. Mais comme le constructeur était soucieux de l'apparat de la façade donnant sur rue (avant-corps du portail d'entrée en pierre de taille surmonté d'un fronton), la question était de savoir comment coordonner cet appareil représentatif avec des fonctions secondaires. La solution fut trouvée en traitant les fenêtres des escaliers et des toilettes comme si elles appartenaient à des pièces nobles (fig. 73, 75).

En tant qu'opération «philanthropique», construction du Quartier-Neuf, dit le quartier du Progrès, se concevait avant tout comme alternative à la spéculation immobilière. Un exemple loclois de cette spéculation est donné par la «caserne», construite en 1861-1862 à la rue Bournot (Nos 31–33) par Ferdinand Cartier: il s'agit d'un immeuble de six étages en forme de fer à cheval comptant environ trente appartements, le double des plus grands *massifs* du Quartier-Neuf (fig. 26). En matière de logement social, le Quartier-Neuf était une alternative, d'une part, au socialisme utopique des phalanstères et familistères, d'autre part, au concept de la maison individuelle. Par sa reconnaissance à la tradition de la ville en bandes constituées de massifs, ce quartier constitue un témoin important du coopératisme républicain libéral. Le concept de maisons individuelles correspondait davantage au rêve patriarcal, celui de «domestiquer» les ouvriers en les liant à leurs petites maisons isolées. Un Projet de maisons d'habitation à construire sur les plateformes des tranchées du chemin de fer au bas des côtes du Locle 18, conçu



Fig. 26 Le Locle. Maison locative de la rue Bournot, appelée La Caserne, construite en 1861–1862.

fin 1856 par L. Bitzer pour le compte d'un client inconnu – peut-être pour les promoteurs du Quartier-Neuf –, rappelle le célèbre ensemble de Mulhouse de 1854 où les habitations, en dépit du groupement de deux à quatre appartements par maisonnette, conservent l'aspect de maisons individuelles. Le projet de Bitzer prévoyait des maisons à deux étages, de style suisse, surmontées de toits en bâtière; la plus grande aurait contenu huit appartements. Ces bâtiments étaient disposés, avec leurs constructions annexes, les communs, dans des parcs en miniature formant ainsi un curieux en-

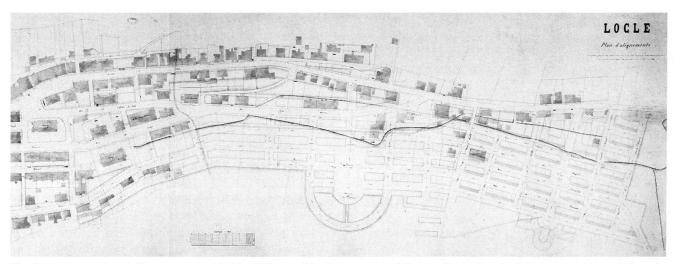


Fig. 25 Le Locle, plan d'alignement, entre 1856 et 1858, par l'ingénieur cantonal Charles Knab. Extrait: du centre au quartier du Progrès avec, au milieu, le projet d'une place monumentale. Le Locle, Archives communales.

semble dans l'esprit des beaux-arts. Le projet ne fut pas réalisé: au Locle, la maison individuelle, ou collective d'aspect individuel, n'apparaît qu'avec les premières véritables fabriques.

Le plan du quartier du Progrès resta inachevé: l'opération subit le contrecoup de la crise économique qui éclata en 1857 et qui s'aggrava avec les guerres civiles en Italie et aux Etats-Unis d'Amérique. La paroisse catholique préféra construire sa chapelle près du centre de la localité, plutôt que dans le Quartier-Neuf, comme initialement prévu. L'espace compris entre ce quartier et le centre, pour lequel Knab avait dressé des plans ambitieux, demeura longtemps non bâti, pour finalement être aménagé d'après des plans d'alignement fortement remaniés. Le bâtiment provisoire de la gare subsista: après l'inauguration de la ligne reliant les villes du Haut à Neuchâtel, la compagnie du Jura-Industriel fit faillite. Les communes du Haut se trouvèrent fortement endettées et il n'était plus question de continuer la ligne en direction de la France. En revanche, la ligne Franco-Suisse des Verrières fut ouverte en 1860: la capitale avait réussi à défendre sa position-clé en matière de politique des transports et communications par rapport aux communes du Haut.

2.4 1870-1890

La ligne de chemin de fer Le Locle-Besançon ne fut construite qu'un quart de siècle plus tard et ouverte en 1884 (domaine ferroviaire). Elle ne passa pas par Les Brenets, mais par un tunnel percé sous le Col des Roches. C'est alors seulement que le hangar en bois servant de gare au Locle fut remplacé par une construction en pierre, un «château» néo-baroque surmonté de toits pentus, projeté par l'architecte Friedrich von Rütte (rue de la Gare No 1; fig. 81). Mais l'enthousiasme pour la

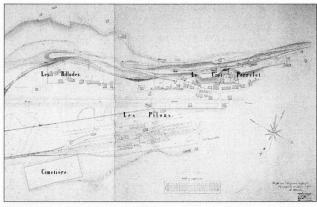


Fig. 27 Le Locle. Projet d'une nouvelle gare dans le marais des Pilons, à l'ouest de l'agglomération, 1874, par l'ingénieur Andreas Merian. Le Locle, Archives communales.





Fig. 28 et 29 Le Locle, manufacture d'horlogerie aux Billodes (la future fabrique Zénith). En haut: lithographie d'un en-tête de lettre. En bas: sortie de la fabrique Favre-Jacot, photographie Frédéric Boissonnas, tiré de: Godet-Combe 1902. Cf. fig. 30.

nouvelle ligne, comme jadis pour la nouvelle route vers la France, était limité: il ne s'agissait plus de réaliser un axe international dont on avait rêvé, mais d'une modeste ligne secondaire. Côté suisse, la ligne fut construite par la compagnie du Jura-Berne-Simplon, car le peuple neuchâtelois avait rejeté, en 1875, la reprise du Jura-Industriel par le canton. La Commune du Locle, qui avait tant investi dans le rail, n'était guère armée, face à la compagnie bernoise, pour défendre au mieux ses intérêts. Il s'agissait principalement d'agrandir la gare et de mieux la relier à la localité. En 1874 déjà, la municipalité avait commandé à l'ingénieur Johannes Merian, fils de l'ancien ingénieur cantonal, des plans pour la nouvelle gare. Une première variante prévoyait de prolonger l'esplanade de la gare vers l'ouest; une seconde proposait une solution plus radicale: le déplacement de la gare dans la zone marécageuse à l'ouest de la localité (fig. 27). Elle aurait ainsi été directement rattachée à la ville conçue par Junod et Knab et, à la différence de la gare située en pente, elle aurait regroupé les gares des voyageurs, des marchandises et la douane. En revanche, cette gare aurait formé un cul-de-sac, car le prolongement direct de la voie dans le fond de la vallée aurait été entravé par l'agglomération. En

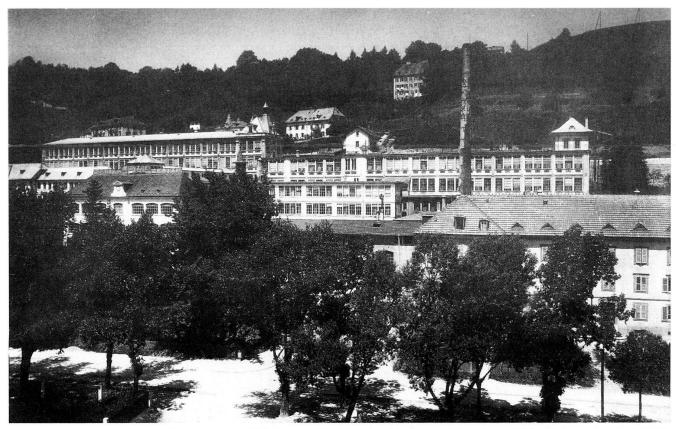


Fig. 30 Le Locle, manufacture d'horlogerie aux Billodes (Zénith). Photographie Guggenheim. Berne, Bibliothèque nationale. Fig. 28: bâtiments de 1875 (à gauche et au milieu) et de 1881 (à droite). Fig. 29: halle de fabrication de boîtiers, construite en 1883–1884, probablement par Alfred Rychner. Fig. 30: derrière les arbres, les bâtiments reproduits à gauche; au-dessus, les grandes halles de fabrication de 1905–1906.

1880, la compagnie choisit finalement la solution la moins onéreuse qui consistait à agrandir la gare existante. Un nouvel accès à l'esplanade de la gare par la rue de la Côte devait compenser l'abandon des magnifiques projets. Un réaménagement complet du domaine ferroviaire, desservant aussi depuis 1890 la ligne régionale des Brenets, n'eut lieu qu'un quart de siècle plus tard. Les différentes fonctions furent davantage dispersées, mais par contre mieux coordonnées. De 1907 à 1910, tout le service de petite vitesse fut déplacé dans le fond de la vallée; la gare des marchandises, créée au sud de la rue de France, rappelle le projet de Merian; les coûteux pilotis laissent deviner quels moyens la réalisation de ce projet aurait exigés.

Les républicains avaient cru pouvoir créer, avec le rail, un monument à la puissance de l'initiative bourgeoise; en fait, le chemin de fer devint le signe avertisseur de l'impuissance face aux inflations du pouvoir et aux conflits d'intérêt de grande envergure. L'histoire mouvementée du Jura-Industriel reflète celle de l'horlogerie: l'organisme compliqué de la *Verlagswirtschaft* (voir p. 134) réagit avec la sensibilité d'un sismographe à l'ébranlement des marchés internationaux. Le credo républicain fut entraîné dans la crise. En 1866, une section de

l'Internationale fut créée au Locle, qui suivit aussitôt une tendance collectiviste et suspendit, en 1869, l'adhésion au parlementarisme: dans l'esprit de Michel Bakounine – pour la première fois en visite dans les montagnes neuchâteloises au début de cette année-là -, la solution fut cherchée dans «l'anarchie par la révolution»¹⁹. En 1876, l'Exposition universelle de Philadelphie démontra que l'industrie horlogère américaine avait conquis, grâce à une mécanisation conséquente, tout son marché intérieur et qu'elle s'apprêtait à venir concurrencer les fabricants européens sur leur propre territoire. Le Bulletin de la Fédération jurassienne prophétisait: «La guerre franco-allemande a été le point de départ de la prussification de l'armée suisse; l'exposition de Philadelphie sera le point de départ de l'américanisation de notre industrie horlogère»²⁰. En effet, dès lors, la mécanisation de l'horlogerie suisse fut encouragée avec énergie. On installa des machines à vapeur, la plupart de provenance américaine. Lors de l'Exposition nationale de 1883 à Zurich, on présenta des parties de la montre qui, grâce à leur fabrication en série, étaient interchangeables, rendant ainsi superflu le travail du repasseur. L'anarchisme jurassien avait alors disparu. Le fédéralisme qu'il avait exalté était étroitement

lié à l'autonomie dont jouissait l'artisan-horloger dans le *Verlagssystem* qui se dissipa peu à peu face à la mécanisation.

L'horlogerie neuchâteloise, dont l'essor était lié à ce système économique, ne s'«américanisa» que lentement. Dans l'architecture locloise des années 1870–1880, ce n'est que par timides à-coups que les espaces réservés au travail furent séparés de l'habitat. En 1875, Georges Favre-Jacot fit construire aux Billodes, par l'architecte neuchâtelois Léo Châtelain, une maison réunissant habitation et comptoir qui constituera le noyau central de la future fabrique d'horlogerie Zénith (rue des Billodes No 38; fig. 28). Séparé par une cour, un autre corps de bâtiment, exclusivement réservé aux ateliers, fut réalisé simultanément ou peu après cette construction. Il peut être considéré en ce sens comme la première «fabrique» du Locle (rue des Billodes No 36). Ce bâtiment de trois étages était situé perpendiculairement à la pente, de sorte que la plupart des fenêtres donnaient à l'est et à l'ouest. En 1881, Favre-Jacot fit construire, côté ville, une nouvelle fabrique, de quatre étages, dont la façade longitudinale était orientée vers le sud (rue des Billodes No 34). Les deux étages supérieurs étaient pourvus de grandes fenêtres en arc surbaissé; l'axe central était doté d'une petite horloge (fig. 28). La fabrique appartient à la typologie des constructions scolaires; son concepteur pourrait être l'architecte Henri Favre (1852–1909) qui, en 1875, avait projeté un édifice semblable pour l'école d'horlogerie. Cette dernière ne fut construite qu'en 1885-1886 d'après les plans de Piquet et Ritter. En 1883–1884, Favre-Jacot agrandit le complexe industriel aux Billodes par une nouvelle construction, en s'adjoignant la collaboration d'Alfred Rychner (1845– 1918), architecte neuchâtelois (rue des Billodes Nos 30–32). Une halle des machines témoignait de l'«américanisation» progressive de cette entreprise; Favre-Jacot prit soin de faire corriger le tracé



Fig. 31 Le Locle. Fabrique de chocolat et confiserie Jacques Klaus, construite en 1883–1884 par Alfred Rychner. Lithographie tirée de: Huguenin-Lassauguette 1890.



Fig. 32 Le Locle. Nouveau Collège, construit en 1873–1876 par Alfred Rychner. Au premier plan, hangar de service du feu réalisé en 1881. Lithographie tirée de: Huguenin-Lassauguette 1890.

d'une rue transversale prévue à cet endroit, afin qu'elle se trouvât dans l'axe du nouveau bâtiment. Cependant, le corps occidental de deux étages, abritant les ateliers de fabrication des boîtiers de montres, est d'un intérêt typologique plus important par rapport aux fabriques locales (fig. 29). La structure en treillis, courante dans les années 1890, y fut appliquée pour la première fois au Locle: les parois étaient constituées d'éléments porteurs verticaux entre lesquels s'ouvraient de grandes baies vitrées. Les poutres maîtresses et les éléments porteurs étaient généralement en fer; la faible profondeur des constructions permettait d'en alléger l'ossature. Par le revêtement partiel de pierres de taille, Rychner donna à la façade de sa construction un aspect monumental. En 1892, Favre-Jacot ouvrit une fabrique de plots de ciment dont la couleur grise fut bientôt celle de nombreuses constructions du Locle, tels les bâtiments futurs de la fabrique Zénith ou du Grand-Hôtel néo-baroque que Favre-Jacot fit construire en 1893-1894 à la route du Col-des-Roches (No 6). La Fabrique de chocolat et confiserie, qu'Alfred Rychner réalisa en 1883-1884 à la rue Bournot (No 27) pour le compte de Jacques Klaus, contraste avec le type de fabriques allongées, orientées vers le sud: il s'agit ici d'un cube massif abritant une grande halle avec galeries, éclairée par un toit vitré (fig. 31). Henri Favre avait utilisé le même système d'éclairage quand, en 1877, il avait construit aux Jeannerets, le nouvel abattoir communal (ch. des Carabiniers No 8); mais ce procédé n'eut pas d'écho dans l'architecture horlogère.

En 1883 déjà, Rychner avait dressé des plans de maisons ouvrières pour Favre-Jacot. En 1889, le fabricant fit construire aux Eroges, outre une grange avec écurie, trois maisonnettes individuelles, et avait réalisé ainsi le contre-modèle de l'architecture du Quartier-Neuf: l'ouvrier devait retrouver le milieu salubre et rural du paysan horlo-

ger d'autrefois, à la différence près que désormais son établi se trouvait à la fabrique (ch. des Eroges Nos 8, 10, 12). Mais les *massifs* restaient de règle pour l'habitat horloger. Il est vrai que le principe des rangées néo-classiques s'assouplissait peu à peu, comme dans le réaménagement de la place de la Cure en 1872–1873 (place du 29-Février). L'espace irrégulier en pente, triangulaire, situé à la jonction de la vieille ville (Grand-Rue) et de la ville néo-classique (quartier du Marché), était considéré par Junod comme «scorie urbaine»; il fut alors transformé en esplanade et planté d'arbres. La critique explicite de la ville néo-classique se manifesta lors de la planification d'un nouveau bâtiment scolaire. Une Commission de salubrité publique la qualifia de lieu pollué par le vacarme de la circulation et par toutes sortes de miasmes nuisibles à la santé. A l'encontre des experts cantonaux et du Conseil municipal, elle imposa un terrain à bâtir situé en amont de l'agglomération. Le canton, refusant les plans prosaïques de l'architecte Joseph Mayer, s'adressa à Alfred Rychner, qui réalisa le Nouveau Collège, construit en 1874–1876. Il s'agit d'un «château» néo-baroque, accessible par une avenue en rampe formant une boucle: un monument reflétant la volonté des autorités de garantir aux enfants une formation à l'air pur et à la lumière (av. du Collège No 3; fig. 32). Le Nouveau Collège fut le début de l'implantation de constructions sur les flancs des coteaux. La nouvelle gare érigée en 1884 sur la pente lui faisant face allait constituer son pendant. Toute une série de petites maisons de plusieurs appartements et quelques fabriques furent réalisées le long de la route de Bellevue, située au-dessus de la gare (fig. 57, 74). A l'extrémité ouest de cette rue fut construit, en 1892-1893, le nouvel hôpital, d'après les plans d'Alfred Rychner (rte de Bellevue No 42). L'entrepreneur de tout ce quartier de Bellevue fut Henri-Frédéric Maspoli (1837–1915). Il descendait d'une famille de maîtres d'œuvre de Balerna; en 1868, il s'établit à La Brévine, et peu après au Locle, où son entreprise exécuta, dans les décennies suivantes, la plupart des travaux de construction et de génie civil²¹.

2.5 1890–1920

En 1889, sur la base d'une loi cantonale adoptée l'année précédente, la Commune bourgeoisiale fusionna avec la Municipalité pour former la Commune du Locle. Dans sa réorganisation, l'administration communale locloise connut une concentration semblable à celle qui s'était manifestée dans l'horlogerie jurassienne dans les années 1890. Les grandes infrastructures communales se

mirent en place: les Services industriels – énergie électrique et alimentation en eau potable – firent de la Commune une entreprise. Le poste de directeur des Travaux publics devint le point de cristallisation d'un appareil administratif stable. A vrai dire, cette fonction existait déjà dans les années 1872-1880. Elle fut officialisée en 1888 – probablement en vue de la réalisation du réseau de canalisation des eaux pluviales et ménagères, pour lequel des prescriptions avaient été édictées en 1886 (Bied et canalisation). Conformément aux plans dressés par Constant Meystre, le réseau, «entièrement en béton de ciment» et partiellement sur un châssis de pieux, fut mis en place de 1891 à 1895. A l'occasion des graves intempéries de 1896, il apparut que le Bied, qui avait été choisi comme collecteur principal malgré sa faible déclivité, débordait lors des grosses pluies. Grâce à l'aide de la Confédération, d'importants travaux d'assainissement furent réalisés de 1898 à 1919: comme l'avait proposé l'ingénieur cantonal Knab en 1861 déjà, un nouveau canal principal fut creusé dans l'axe rue du Progrès-rue du Marais-rue JeanRichard-avenue de l'Hôtel-de-Ville; le Bied et ses affluents furent systématiquement enfouis. L'ingénieur Edouard Rochedieu, successeur de Meystre en 1892, dressa les plans pour l'alimentation des ménages en eau potable. En 1900, le réseau fut mis en service, rendant inutiles les nombreuses fontaines, propriété de sociétés privées. Le fait que cette réalisation ne fût conçue que treize ans après celle de La Chaux-de-Fonds et qu'elle pût se limiter à l'utilisation des sources des environs immédiats, s'explique par l'existence d'abondantes réserves en eau de la commune. Ceci justifie également l'absence au Locle d'une fontaine souvenir. En revanche, l'entreprise d'infrastructure que la nouvelle Commune réalisa en premier après sa réorganisation, représente une œuvre de pionnier en matière de technologie. En 1886, le Conseil municipal proposait de construire une usine à gaz communale – à la différence de la commune voisine, on ne voulut pas reprendre l'installation privée existante, le gaz riche qu'elle utilisait n'ayant pas fait ses preuves. Mais au lieu du projet d'usine à gaz, une autre solution se présentait: un ingénieur originaire du Locle, représentant de l'entreprise genevoise Meuron & Cuénod, utilisait, à titre de démonstration, des lampes électriques pour éclairer deux magasins de la localité et les grottes du Col des Roches; là, il brancha une dynamo sur l'une des roues hydrauliques des anciens moulins souterrains. Le spectacle fit l'admiration du jury qui avait alors à désigner le lauréat du concours pour le monument en l'honneur de JeanRichard. Le Genevois Tury, pionnier de l'électricité, eut alors l'idée d'exploiter comme source

d'énergie l'eau qui se jetait de la galerie d'écoulement, construite en 1805, dans les gorges de La Rançonnière. C'est à partir de ce concept que fut réalisée et inaugurée en 1890, la centrale de *La Rançonnière*, l'une des premières usines électriques de Suisse (fig. 33). On fit passer, par les galeries de Huguenin, côte à côte la conduite forcée et le cable de cuivre destiné au transport de l'électricité. Ainsi, comme dans les projets du XVIIIe siècle, le rocher est traversé par des tunnels et une galerie servant à la fois de moyen d'écoulement et de canal industriel. Toutefois, la force hydraulique n'actionnait pas des moulins, mais alimentait un réseau d'éclairage, ainsi que les machines électriques des fabriques d'horlogerie.

Quand l'usine électrique de La Rançonnière fut inaugurée, les célèbres moulins souterrains qui, jadis, avaient ouvert le Col des Roches à l'exploitation technique, étaient hors d'usage: lorsqu'en 1884, ils devinrent propriété de la Commune, seule la scierie fonctionnait encore. Grâce à une réaffectation originale, ils redevinrent lucratifs, retrouvant en quelque sorte la fonction des moulins exploités autrefois par l'ancienne commune. En 1898, l'abattoir communal des Jeannerets fut transféré



Fig. 33 Le Locle, inauguration de la centrale électrique La Rançonnière, 1890. Lithographie de Fritz Huguenin-Lassauguette. Le bâtiment des machines a été dessiné à l'envers.

dans le moulin sis au pied du rocher (rte du Coldes-Roches Nos 23-31), puis transformé et agrandi, de 1903 à 1905, pour devenir les abattoirsfrontières. L'établissement, dont l'architecture laissait voir une imposante ferme modèle, cachait en fait une installation industrielle moderne, soigneusement isolée de son environnement rural (fig. 34, 62). Des rails suspendus formaient un tapis roulant permettant une division rationnelle et une succession logique du travail. L'étang-réservoir de l'usine électrique fournissait, en abondance, l'eau nécessaire aux opérations de nettoyage, laquelle était ensuite déversée dans l'entonnoir rocheux. Des congélateurs, ainsi qu'un four d'incinération, construit en 1909, complétaient le dispositif d'hygiène. Quand, de 1907 à 1910, le domaine ferroviaire fut réaménagé, l'abattoir en devint l'extrémité occidentale. Il fut alors encore agrandi; les accès ferroviaires et les quais furent recouverts d'un toit en béton armé brut, par l'ingénieur Samuel de Mollins, de Lausanne, représentant suisse de la maison Hennebique (fig. 35).

La modernisation de la *tuerie* est comparable à celle de l'industrie horlogère. La tendance à la concentration et à la centralisation est particulièrement sensible dans l'évolution de l'Ecole d'horlogerie: en 1902, les cours autonomes furent réunis en un technicum. Par la même occasion, l'école fut transférée dans un imposant bâtiment, construit dans le marais des Pilons, à l'ouest de l'usine électrique, d'après les plans de Jean Crivelli (1871– 1932 environ). Il s'agissait d'un «château» à la française, de forme oblongue, avec un grand corps central couronné d'une coupole abritant un observatoire astronomique (av. du Technicum No 26; fig. 36). L'édifice s'inscrivait dans une évolution architecturale qui avait commencé au début des années 1890: le creux de la vallée et ses coteaux se couvrirent de fabriques qui modelèrent aussi profondément l'image du site que les hôtels-palaces de la fin du siècle marquèrent les stations touristiques (fig. 43, 44).

La fabrique d'horlogerie type, qui s'était modifiée peu à peu, consistait dans le couplage d'une aile abritant logement et bureau, traitée architecturalement comme bâtiment principal, et d'une autre réservée aux ateliers. Si, au début, elle avait parfois encore l'apparence de la demeure villageoise traditionnelle avec son toit à demi-croupe, l'apparat représentatif de l'historicisme prit bientôt le dessus. L'aile abritant les ateliers était généralement composée de deux à quatre étages avec une structure en treillis et des fenêtres groupées, le tout surmonté d'un toit plat ou en croupe aplanie (fig. 58). L'un des premiers exemples en est l'horlogerie Isely & Furrer, construite en 1891, à la *route*

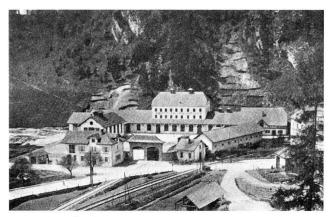


Fig. 34 Le Locle. Abattoir-frontière du Col des Roches, installé dès 1899 dans le bâtiment des anciens moulins souterrains et dans les environs. Au premier plan, les voies de chemin de fer menant à Besançon.

de Bellevue (No 8), par l'entreprise Maspoli d'après des plans d'Henri Favre (fig. 57). En règle générale, des transformations, extensions et surélévations de ces fabriques se succédaient à un rythme accéléré. La fabrique Le Phare (rue de la Côte Nos 27–33) en est un exemple impressionnant (fig. 44, 63). A l'origine, il s'agissait d'une maison villageoise traditionnelle, construite dans les années 1880 en amont des Billodes. En 1896, une aile d'ateliers fut ajoutée à l'est, en 1900, une seconde à l'ouest. En 1901, cette dernière fut prolongée d'un corps d'habitation agrémenté d'un oriel d'angle. En 1908 enfin, la partie centrale et les deux ailes attenantes furent transformées, d'après les plans de Jean Crivelli, en une fabrique allongée, d'aspect castellaire, où, à la différence du Technicum, on renonça aux toits pentus. A la même époque, la fabrique Zénith, située à proximité, se développa de telle sorte qu'elle devint une cité constituée de rangées de constructions, dont les corps de bâtiments, dessinés pour la plupart par Crivelli, s'implantaient progressivement vers le haut jusqu'à la ligne du chemin de fer (ch. des Billodes Nos 30–36; fig. 30, 59). Seuls les établissements n'appartenant pas à l'industrie horlogère s'écartaient du schéma type de la fabrique, arrivé ici à maturité. Il en est ainsi des ateliers, construits en 1907 par l'entreprise zurichoise Jaeger à l'ouest de la cité pour le compte de la fabrique de chocolat Klaus: une halle spacieuse, recouverte de sheds bombés, à pans égaux et pourvus de lamelles d'éclairage (rue Klaus No 12; fig. 88).

Au cours de ces années-là, le volume des constructions crut au même rythme que la production horlogère. En revanche, la courbe démographique s'aplanit au début du siècle, pour fléchir durant la Première Guerre mondiale. Le taux d'occupation des logements passa de plus de cinq personnes par ménage en 1850 à moins de quatre en 1920 et



Fig. 35 Comme fig. 34. Toiture en béton armé de l'entrepôt de wagons, de 1909 par l'ingénieur Samuel de Mollins (Lausanne), représentant suisse de Hennebique. Au premier plan, réservoir de la centrale électrique (cf. fig. 33). Carte postale.

finalement à trois en 1940²². Durant le même laps de temps, les établis disparurent des habitations: les massifs construits après 1890 et surtout après 1900 n'étaient plus mixtes, mais constituaient des casernes locatives pour ouvriers et employés dans le sens habituel du terme (fig. 37). Le type le plus courant était composé d'une cage d'escalier desservant des appartements de trois pièces «en tandem», avec corridor transversal. Les toilettes, comme précédemment, jouxtaient la cage d'escalier, mais prenaient désormais le plus souvent place à l'intérieur des appartements: le domaine privé commençait à mieux être circonscrit et les logements se privatisaient dans leur ensemble. La cage d'escalier perdait son caractère semi-public et devenait simple lieu de passage. De nombreux vieux perrons furent démolis pour faciliter la circulation des piétons et assurer la fluidité du trafic. Le trottoir, de moindre hauteur par rapport à la chaussée, remplaça le perron: grâce aux canalisations souterraines et aux empierrements de la chaussée, la rue se «civilisa». De nombreuses maisons anciennes et nouvelles abritaient désormais des magasins au rez (fig. 80). Tandis que le socle de l'immeuble tendait à s'ouvrir en vitrine, les étages supérieurs devinrent plus imposants: le décor architectural donnait aux casernes locatives une allure de palais. Les matériaux indigènes, le roc dur et clair, ainsi que la pierre tendre et jaune-brune de Morteau (France) furent remplacés par le granit et la pierre artificielle. Grâce au rail, on employa parfois, comme par exemple à la gare du Locle, la pierre jaune d'Hauterive, typique de la capitale. Le balcon en corbeille, de style néo-baroque, supplanta le balcon néo-classique en fonte; il garda sa fonction de représentation et se trouva, par conséquent, du côté de la rue, même si celle-ci donnait sur le nord. Ces balcons étaient disposés au-dessus de l'entrée et sur l'ensemble de la façade; leur seule fonction

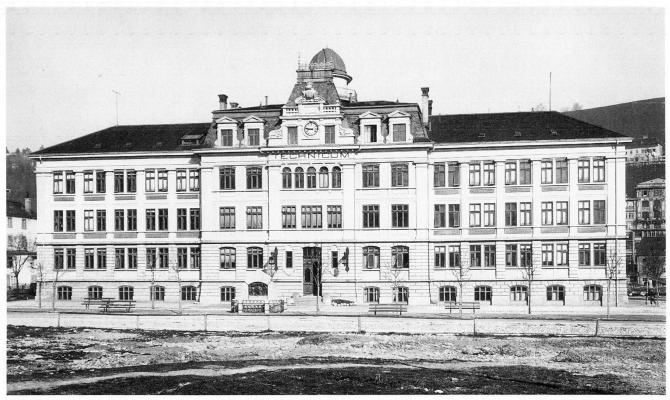


Fig. 36 Le Locle. Technicum, construit en 1901-1902 par Jean Crivelli. Photographie Guggenheim. Berne, Bibliothèque nationale.

pratique était liée à la cuisine. Les protagonistes de cette production immobilière n'étaient plus le maître maçon et l'établisseur construisant pour eux-mêmes, mais des entrepreneurs qui considéraient le logement avant tout comme un objet de rendement.

Plusieurs initiatives furent prises pour adoucir les contraintes liées au marché libre du logement. C'est ainsi que fut construit le quartier de l'Avenir (rue de l'Avenir), entre 1892 et 1898, dans un encaissement en forme d'amphithéâtre situé au-dessus du hameau de La Foula, à la sortie de la vallée de la Jaluse: «Ses maisons ouvrières, groupées sur les pentes avoisinant le chemin Blanc, n'ont pas la régularité de celles du Progrès, mais au point de vue du pittoresque cela fait une diversion»²³ (fig. 38). En effet, ce quartier implanté dans la pente, avec ses rues sinueuses et ses maisons dispersées, contraste avec le quartier construit dans les années 1850 à l'autre extrémité de la localité. Mais il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser de prime abord, d'une précoce cité jardin. A la différence de la cité jardin – non réalisée – que Charles-Edouard Jeanneret avait projetée en 1914 pour Les Crêtets à La Chaux-de-Fonds, le quartier de l'Avenir n'était pas uniquement réservé aux ouvriers d'usine: on travaillait dans de nombreux appartements et plusieurs maisons abritaient, parfois dans l'annexe, des ateliers de petites entreprises. Les bâtiments n'étaient pas uniformes, mais la norme était probablement celle qu'avait conçue l'architecte Henri Favre. Il s'agissait de la reproduction en miniature du *massif* traditionnel avec son toit à demi-croupe; le bâtiment était composé de deux parties comprenant chacune deux appartements superposés. Son plan était similaire à celui du quartier du Progrès, mais ne contenait pas de corridor, d'où l'existence de pièces retranchées (fig. 55). Le quartier de l'Avenir est le témoin architectural d'une tardive prospérité illusoire du Verlagssystem (voir p. 134). Grâce au coût modéré de ses moyens de production et à sa technique soignée de la division du travail, ce système économique réussit au début à se maintenir, alors que les grosses entreprises mécanisées accéléraient la spirale ascendante de l'offre et de la demande. Cependant, seules les entreprises dotées de grandes ressources financières purent assumer les risques d'une production en masse ne rapportant qu'une faible marge de bénéfice: lorsque, après 1900, la croissance de la demande ralentit, le Verlagssystem s'effondra et seuls survécurent les spécialistes, aux côtés des grosses entreprises. La Société immobilière Le Foyer, mise sur pied en 1902-1903, est, à la différence du quartier de l'Avenir, étroitement liée au monde des grandes fabriques: les initiateurs en étaient le Grütli romand et la Société des intérêts généraux de l'industrie horlogère; elle était présidée par Charles-Barbézat-Baillod, propriétaire de la fabrique Le Phare. Le résultat de cette entreprise ne consistait qu'en

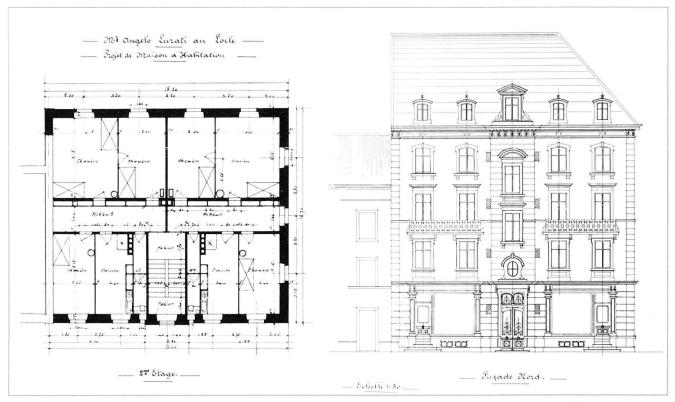


Fig. 37 Le Locle, Maison locative rue de France No 15. Plans de demande en autorisation de 1899 par Henri-Frédéric Maspoli.

quatre maisonnettes, construites de 1903 à 1907 sur l'esplanade dominant le Nouveau Collège (rue du Foyer Nos 7–11, 6–12). Le quartier ouvrier que Georges Favre-Jacot fit construire à La Molière entre 1902 et 1907 (fig. 39) est moins conventionnel. Il avait prévu son implantation d'abord aux Eroges, entre les maisons ouvrières déjà existantes et la ferme, mais il y fit bâtir une écurie allongée, dont le plan trahit ses efforts de rationalisation. Favre-Jacot choisit alors un terrain situé de l'autre côté de la vallée, près de la Maison du diable, ancienne ferme jurassienne qui, selon la tradition locale, aurait logé des moines ayant colonisé la région du Locle. Une rangée de neuf unités d'habitations fut construite en 1903, d'après un projet de Jean Crivelli. Une cuisine relativement spacieuse, conçue comme salle de séjour et trois chambres étaient réparties sur deux étages, de telle manière que toutes les pièces fussent exposées au soleil couchant, disposition plus importante pour l'ouvrier rentrant tard le soir que la lumière du sud. Cette rangée fut complétée par un bâtiment de tête, surmonté d'un toit en croupe dans l'esprit du Heimatstil, comprenant des appartements bourgeois, construit en 1907 par le bureau d'architecture Oesch & Rossier, et, en amont, par un corps de bâtiment agricole: les deux ailes de l'ensemble encadraient l'ancienne ferme. Une esquisse non datée de Charles-Edouard Jeanneret se rapporte probablement au réaménagement de cette dernière

en villa avec un toit en terrasse de type méditérranéen (fig. 40). En 1912, Jeanneret construisit une villa pour Favre-Jacot; la même année, la Maison du diable fut démolie pour faire place à une route rectifiée. Bien que le quartier, communément appelé le Chemin de fer, n'eût pas de plan homogène, il exprimait le projet utopique d'une cité de l'ère industrielle: autonome tel un monastère, hiératique telle une cour princière.

A la différence du quartier du Progrès, les quartiers du Foyer et de La Molière ne constituaient qu'une faible part du volume total des constructions. L'initiative privée n'ayant pas réussi à freiner la spéculation immobilière, la Commune décida, en 1915, de se convertir en entrepreneur et de combattre la pénurie de logements. Les architectes inexpérimentés du Bureau des travaux publics durent être initiés à leur nouvelle tâche. Un concours d'idées restreint fut organisé (fig. 51); le jury agit en pédagogue. En 1919-1920 furent construits, sur sol communal, deux bâtiments de quatre étages pour vingt-sept appartements, la plupart comprenant trois pièces (rue des Jeannerets Nos 31–33, 35; fig. 52, 53). Le massif ou la maison-caserne s'était imposée contre la maisonnette; l'immeuble locatif n'avait plus l'aspect d'un palais, mais simplement celui d'une grande maison. Il fallait admettre que les maisonnettes pour ouvriers n'étaient accessibles qu'aux philanthropes; et même en choisissant le massif, la Commune n'arrivait pas à concur-



Fig. 38 Le Locle. Quartier de l'Avenir, construit en 1892–1898 en amont du hameau La Foula. Carte postale.

rencer les spéculateurs quant aux loyers modérés. En revanche, elle réalisa des appartements au goût de la petite bourgeoisie, équipés de salles de bain. Les constructions d'appartements de ce genre dans la commune voisine montraient à quel point cela était encore inhabituel: l'équipement de détail étant laissé aux soins du locataire, les salles de bain étaient généralement utilisées comme réduits²⁴. En 1950 encore, près des deux tiers des appartements du Locle étaient dépourvus de salle de bain. Aux Jeannerets, la principale attraction des habitations étaient les loggias, qui rappelaient les contrées méridionales. En fait, elles menaçaient d'empêcher la pénétration de la lumière du jour, déjà peu abondante, raison pour laquelle l'architecte les avait placées pour la plupart sur la façade nord devant la cage d'escalier et la cuisine. Au cours des quatre décennies suivantes, la Commune construisit encore une vingtaine d'immeubles de 170 appartements environ. Entre 1943 et 1949, elle subventionna, avec la Confédération et le canton, 247 appartements et entre 1950 et 1957, à son propre compte, 700 appartements. En outre, elle s'appliquait à régulariser le marché immobilier en achetant et vendant des terrains; en 1958, elle possédait, en commun avec le Fonds des ressortissants, environ le quart du sol communal. «Grâce à l'investissement (de) nombreux millions», relevait en 1958 le maire Henri Jacquet, Le Locle demeure «la ville de Suisse où les logements modernes sont le meilleur marché»25.

Dans la mesure où la production en série, industrialisée, marquait des points, la nostalgie du retour à un monde présumé plus humain grandit, celui du paysan-artisan de jadis. En 1887, Albert Piguet (1854–1934), fabricant de timbres acoustiques, puis maire du Locle durant de nombreuses années, fonda une *Société d'intérêt public et d'embellisse*ment, dont le but était de ramener la nature dans la ville aride. Dans un premier temps, l'entrée de la

ville, l'esplanade de la gare, fut tapissée de verdure. En 1894 fut inauguré le jardin public, aménagé à peu près à l'endroit de la place prévue par l'ingénieur cantonal Knab (rue du Jardin). Les principales rues et places furent plantées d'arbres et la Combe Girard, transformée en jardin anglais. En 1899, la Commune participa à la campagne d'embellissement en faisant boiser la Combe Girard et le Communal (Joux Pélichet). Sur les traces de Rousseau, la critique romantique de la civilisation s'imaginait volontiers qu'avec l'industrialisation, la maison individuelle se fût convertie en caserne locative inhumaine. Au Locle, cela semble plutôt avoir été le contraire: la multiplication de la maison individuelle et l'apparition de petites villas étaient en rapport direct avec l'éviction de la Verlagswirtschaft au profit de la production industrielle en usine. La réunion sous un même toit, dans les premiers ensembles industriels, d'ateliers, de bureaux et d'appartements ouvriers, rappelle encore l'amalgame traditionnel des fonctions dans les massifs de l'époque de l'ancien système économique. Au tout début du XXe siècle, les patrons des plus grandes entreprises commencèrent à s'installer dans des maisons particulières: il s'agissait d'abord de modestes constructions, généralement de deux appartements, agrémentées d'un petit jardin, et situées à proximité de la fabrique. Ce n'est qu'au cours de la deuxième décennie qu'apparurent – le plus souvent sur le versant ensoleillé de la vallée – des villas plus luxueuses: la première, en 1909, fut la villa de Fritz Huguenin-Jacot, propriétaire d'une fabrique de décoration de boîtiers et médailles; en 1912-1913, celle de Georges Favre-Jacot – qu'il fit construire, il est vrai, pour sa retraite -; en 1918, celle de Georges Perrenoud, copropriétaire d'une fabrique à la rue des Marais (rte des Monts No 24; Côte des Billodes No 6; rte de Mi-Côte No 11; fig. 93, 91)26. Alexandre Girard-Felder et Georges Gabus-Savoye agrandirent, en 1915 et 1918, leurs vieilles demeures, afin de répondre à ces changements (ch. des Tourelles No 4; rte du Soleil d'Or No 2). En 1915, Georges Ducommun, fondateur de la fabrique Doxa, fit transformer le domaine des Monts, datant de 1785–1790 - où jadis l'horloger William DuBois, admirateur de Fourier, avait habité et travaillé –, en une grande villa équipée de tout le confort moderne: les parties agricoles de la propriété furent éliminées, le petit jardin potager transformé et agrandi en parc, tandis qu'en bordure de la route fut construit un garage avec remise et, dans la pente, une ferme modèle dans le goût du Heimatstil (rte des Monts Nos 59, 63, 65; fig. 94). Des demeures aussi somptueuses faisaient cependant exception, mais elles annonçaient déjà le système des trusts qui allait instaurer

un rapport anonyme entre patron et ouvrier. Par comparaison avec l'importance de l'industrie horlogère, le nombre de villas et de maisons de maître appartenant à des propriétaires exerçant d'autres professions, était grand. Certains bâtiments, qui avaient l'apparence de villas, étaient en fait des constructions mixtes, abritant de modestes ateliers spécialisés, telle la Maison blanche que Charles-Edouard Jeanneret réalisa pour son père en 1912 à La Chaux-de-Fonds.

Le nouveau type de construction au Locle, celui de la villa, accéléra la distinction entre la pratique architecturale «artistique» et celle purement constructive et donna ainsi le point de départ à une reformulation de l'idéal architectonique. Dans un essai intitulé L'architecture contemporaine dans la Suisse romande, l'architecte André Lambert critiqua, en 1904, les récentes réalisations à La Chauxde-Fonds. De toutes les villes romandes, écrivaitil, c'est dans cette ville horlogère qu'on sent «le plus cruellement le manque absolu de traditions locales et la banalité cosmopolite qui est ici plus déplacée qu'ailleurs, étant donné la rigueur du climat»²⁷. Il déplorait l'abus d'éléments décoratifs académiques qui retenaient la glace et la neige, et de balcons ouverts qui, même dans des régions plus tempérées, avaient été remplacés par des bow-windows et des galeries couvertes. Lambert critiquait des réalisations comme celles de Jean Crivelli. A l'instar de nombreux entrepreneurs des villes jurassiennes, Crivelli venait du Tessin. Il avait d'abord travaillé avec son frère Eugène au Locle, avant de s'établir à La Chaux-de-Fonds, où le secteur du bâtiment était plus actif et où il devint le plus grand «faiseur». Ses nombreuses casernes locatives, fabriques, établissements publics et quelques habitations avaient, principalement pendant la première décennie du XXe siècle, fortement marqué l'image du Locle. A ce genre d'architecture, Lambert oppo-

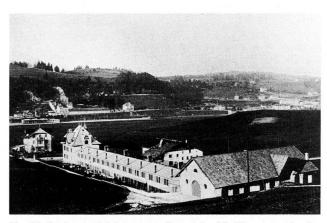


Fig. 39 Le Locle. Maisons ouvrières à La Molière, appelées Le chemin de fer, construites en 1903–1907 par Jean & Eugène Crivelli pour Georges Favre-Jacot. Au premier plan, l'aile agricole. Carte postale, avant 1912.

sait l'«architecture distinguée» des «anciennes maisons du Jura». A l'époque où Lambert avait écrit son essai, La Chaux-de-Fonds possédait déjà un bâtiment de style régionaliste. L'immeuble, construit en 1902 par l'architecte Edouard Piquet pour Charles L'Eplattenier, le maître charismatique de l'Ecole d'art, montrait un soubassement rustique, des avancées des murs pignons et un toit à demi-croupe; le berceau lambrissé était combiné avec un balcon en bois. Les mêmes éléments se retrouvent à la villa que le beau-fils de Favre-Jacot, Arnold Ronca, patron d'un grand magasin, avait fait construire au Locle en 1900 déjà, aux Monts (ch. de Jolimont No 5). Au hameau des Petits Monts, l'architecte Ernest Lambelet construisit en 1904 un «chalet d'artiste», atelier destiné au peintre loclois Maurice Matthey. En 1908, mandaté par le père de Matthey, l'architecte Lambelet transforma la ferme voisine, datant du XVIIe siècle, en villa (Petits Monts Nos 24a, 24; fig. 95, 96). Le peintre Alexandre Girod s'établit à proximité; sa veuve y fit installer, après sa mort en 1929, un petit musée servant en même temps de mausolée (Petits Monts No 23). Lambelet dota l'atelier du peintre d'une toiture folklorique, tandis que la ferme fut transformée en maison de campagne anglaise: fenêtres néo-gothiques, colombage et lucarnes pittoresques. Le berceau lambrissé du pignon, motif typiquement régional, fut relié à un balcon pour en faire un ensemble décoratif d'expression art nouveau. En tant que Gesamtkunstwerk, ces constructions aux Petits Monts rappellent les villas contemporaines que René Chapallaz et Charles-Edouard Jeanneret conçurent conformément à l'enseignement de L'Eplattenier, mais Lambelet était loin de vouloir créer un nouveau «style jurassien»: la villa Les Tourelles, qu'il construisit en 1907 sur une terrasse du coteau sud du Locle, présente une silhouette castellaire prétentieuse (ch. des Tourelles

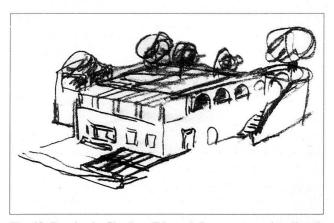


Fig. 40 Dessin de Charles- Edouard Jeanneret, projet d'aménagement de la «maison du diable» – l'ancienne maison jurassienne sur la fig. 39 – en villa avec toit-terrasse, vers 1910. La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville.

No 10). En contrepartie, la villa Huguenin, édifiée en 1909 aux Monts, fut conçue dans l'esprit du Heimatstil, le régionalisme s'alliant ici au pittoresque, alors que toute réminiscence de styles historiques et d'art nouveau s'y trouvait exclue (fig. 93). Cette construction massive, avec son soubassement de calcaire rustique en talus, ses balcons et arcades de bois, son pesant toit, constitue la réalisation modèle du bureau d'architecture ouvert en 1905 par Werner Oesch et Constant Rossier. Le Bernois Oesch était diplômé du Technicum (section du bâtiment) de Berthoud (Burgdorf) avant de travailler dans le bureau de Crivelli; le Vaudois Rossier sortait du Technicum de Bienne. Bien qu'ils se limitassent à dresser des plans et à diriger les travaux, ils marquèrent l'image du Locle autant que précédemment Crivelli et d'autres architectesentrepreneurs. Les travaux du bureau parcoururent, avec le Heimatstil, l'évolution du régionalisme allant du néo-baroque au néo-classicisme: le palais de la Société de Banque Suisse, construit de 1919 à 1921, évoque, d'une part, l'architecture patricienne neuchâteloise, d'autre part, sa sobre silhouette et son portail en arc en plein cintre rendent hommage à l'Hôtel de Ville néo-classique; comme ce dernier, l'édifice constitue la tête d'une rangée de maisons dans le quartier de Junod (rue Henri Grandjean No 5; fig. 82). Avec ce bâtiment, les architectes prirent

position contre la nouvelle Maison de Ville, inaugurée peu auparavant et qui opposait aux constructions des années 1830 des formes pittoresques nettement anti-classiques. La boucle était bouclée: dans la lutte contre la «banalité», le classicisme, qui auparavant était condamné, se trouva revalorisé.

Depuis 1892, la Commune avait entrepris avec le canton plusieurs démarches en faveur d'un nouvel édifice capable d'abriter une administration en expansion et la préfecture. Vers 1910, elle décida d'agir indépendamment du canton. Comme emplacement, un terrain fut choisi à l'avenue du Technicum. En 1894, le Bureau des travaux publics, sous la direction de l'ingénieur Rochedieu, avait décidé d'aménager, à la place de la rue prévue par Junod dans l'axe de la rue Bournot, une artère à double voie avec bande centrale de verdure. L'idée avait été empruntée à La Chaux-de-Fonds où, peu auparavant, la Grand-Rue avait été transformée en avenue Léopold-Robert; mais au Locle, la prestigieuse voie menait dans les marais. Cependant, avec la construction de l'usine électrique en 1899-1900, puis du Technicum en 1901-1902, s'amorça un nouveau quartier, celui des Pilons (fig. 44). Une fois de plus, comme pour le plan Knab, le plan Junod s'imposa comme référence: au nord de l'usine électrique, une grande place fut aménagée



Fig. 41 Le Locle. Hôtel de Ville, construit en 1913–1918 d'après les plans de Charles Gunthert (Vevey).

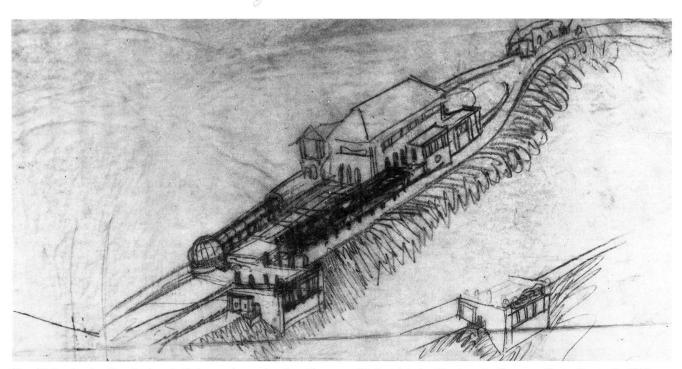


Fig. 42 Le Locle. Dessin à vol d'oiseau du projet de villa pour l'industriel de l'horlogerie Georges Favre-Jacot, de 1912 par Charles-Edouard Jeanneret. La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville.

dont le rapport avec l'avenue correspondait à celui de la place du Marché avec la rue du Temple. Comme système de rues, on prit pour base le réseau à grandes mailles que Junod – dérogeant en cela au modèle en bandes du centre de la ville - avait adopté pour la zone périphérique au sud du Bied. En 1900, on choisit le même système de rues pour dresser le plan d'alignement du nouveau quartier de Beau-Site, prévu sur la terrasse située au nord du centre (rue Beau-Site). Sur la crête, quelques villas furent construites; derrière elles et le long de la rampe d'accès, des massifs locatifs et des fabriques furent implantés (fig. 43). Ils furent entourés de plus d'espaces verts que les massifs néo-classiques du creux de la vallée, mais leur alignement accusait la même régularité. Les édifices publics devaient être concentrés dans le quartier de l'avenue du Technicum: le Casino-Théâtre et la Crèche (construits en 1889 et 1899 sur des axes transversaux à l'avenue), l'immeuble administratif des Services industriels et le Technicum, la nouvelle Maison de Ville, un bâtiment de l'administration du district (concours de 1915-1916), une école et une Maison du peuple (projet de 1920). Les trois derniers édifices restèrent à l'état de projet. Pour l'Hôtel de Ville, un concours fut organisé auquel furent invités tous les architectes établis en Suisse. Les grandes infrastructures ayant été menées à bonne fin, la Commune se devait d'avoir son propre édifice, digne de son nouveau statut de propriétaire des Services industriels et des abattoirs-frontières (av. de l'Hôtel-de-Ville No 1).

Le jury se trouva dans un dilemme face à la désignation du premier prix: du point de vue technique, le projet «Soleil» du Bâlois Albert Gyssler semblait le mieux se prêter à l'exécution, mais le projet «La Truite» de Charles Gunthert, de Vevey, séduisait par l'aménagement de ses façades, en particulier celle donnant à l'est, «qui (avait) le grand avantage d'être en pignon au-dessus de la porte d'entrée». Elle aurait pu être réalisée, s'imaginait-on, en «moellons de dalle nacrée, callovien», de provenance locale, et la fresque du pignon aurait pu être «d'un heureux effet dans le cadre, surtout en hiver»²⁸. Le projet répondait exactement aux conceptions des «juges artistiques» locaux. A leurs yeux, sortir de la banalité du XIXe siècle n'aurait su consister – tel le projet des lauréats du troisième prix, Franz Trachsel, de Berne, et Romildo Meroni, de Peseux, tel aussi celui non primé des architectes Oesch & Rossier - en une composition présentant une quelconque parenté avec le baroque bernois ou neuchâtelois: cela aurait correspondu à un hommage à l'absolutisme de l'Ancien Régime et à une époque où les communes du Haut étaient sujettes de la capitale. En revanche, Gunthert évoquait la grande époque de l'autonomie communale. Gunthert obtint le premier prix, en dépit du fait qu'une solution acceptable du plan au sol ne se trouvât que dans une variante du projet. L'édifice, construit entre 1913 et 1918 sous la direction du bureau Oesch & Rossier, fut à la fois une exhibition de produits artisanaux de qualité et un témoignage des progrès impressionnants ac-

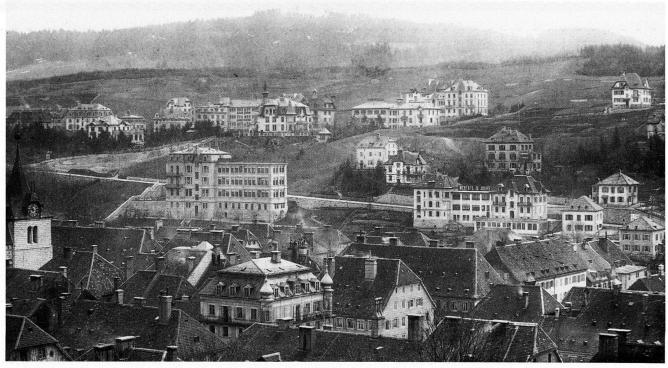


Fig. 43 Le Locle. Le quartier de Beau-Site sur la terrasse au sud-est du centre du village. Au premier plan, toits du quartier du Marché; au centre, les manufactures d'horlogerie Sandoz-Vuille/Vuille (à droite) et Moser (au milieu à gauche); au-delà de cette dernière, la villa Les Tourelles, avec, à sa droite, la manufacture Tissot. Photographie Guggenheim, vers 1915. Berne, Bibliothèque nationale.

complis en matière d'organisation et de technique de la construction (fig. 41). «C'est une forêt entière qui, retournée la tête en bas, sert d'assise à l'édifice»; le tout surmonté de «nerfs» de béton armé reliés par des dalles – soit 550 m³ de béton et 1450 m de rails usagés et de poutrelles²⁹. Les murs étaient constitués de «roc du pays» provenant des carrières des Monts et de La Reuchenette. Une grande verrière fut aménagée dans la toiture afin de laisser pénétrer la lumière dans la cour intérieure de trois étages à arcades. Sur le plan de l'urbanisme, l'Hôtel de Ville constitue à la fois un élément de liaison entre le quartier néo-classique de Junod et le nouveau quartier du Marais et un îlot de séparation entre la zone d'habitation et la zone industrielle: le bâtiment avait été disposé de telle sorte dans l'avenue à double voie projetée, que celle-ci fut réduite à une seule voie (fig. 45). Sa disposition ne répond qu'en apparence à celle des massifs: la façade pignon s'oppose, telle une coulisse, à l'envolée longitudinale de la ville en bandes. Le pignon en segment sous le berceau lambrissé de la façade sert d'«écran de projection» à «La Ronde des heures», fresque réalisée par Charles Biéler et inaugurée en 1922 (fig. 10)30. Cette représentation illustre deux astrologues orientaux qui subdivisent le cours du soleil et qui définissent ainsi les heures. Mais il ne s'agit pas d'une démonstration de la «colonisation» du temps, de la célébration d'un avenir planifié par la montre; ce qui se déploie au-dessus des

personnages représente un univers allégorique des qualités humaines. Incarnées par des figures féminines, ces «heures de la vie» défilent dans le sens inverse des aiguilles de la montre. La présence latente, dans cette iconographie symboliste, de thèmes de la danse de la mort et de la vanité, apporte un ton mélancolique dans cette glorification de l'industrie locale.

2.6 Conclusion

Parmi les projets de concours pour l'Hôtel de Ville se trouvait aussi celui portant la devise «Béton armé». Il fut éliminé au deuxième tour déjà, car il ne put réunir une majorité simple de voix³¹. Dans une note du 3 septembre, deux mois après la réunion du jury, l'ingénieur communal François Gorgerat mit en garde contre ce projet. Il révéla qu'il était de la main de Charles-Edouard Jeanneret et pensait avoir découvert que celui-ci aurait «tout simplement copié» l'Hôtel de Ville de Prague. Il rappela que le même architecte avait réalisé la villa Favre-Jacot: «C'est de l'art allemand. M. l'architecte chaux-de-fonnier exalte le modernisme. Je le trouve fort laid»³². Le projet a disparu. L'ancien collègue de Jeanneret, Léon Perrin, se souvient qu'il était «très intéressant, moderne et classique»³³. Gorgerat appuyait son reproche de plagiat sur l'image de l'Hôtel de Ville de Prague, publiée



Fig. 44 Le Locle. Le quartier des Pilons au sud-ouest du centre. Au milieu, le Technicum; à sa gauche, la fabrique de chocolat Klaus; au premier plan, à droite, l'Usine électrique. A l'arrière-plan, au pied de la colline, les manufactures d'horlogerie Le Phare (à droite) et Zénith (au milieu). Photographie Wehrli, Kilchberg, vers 1910. Berne, Archives fédérales des monuments historiques.

dans un journal, qui montrait une façade tramée de style néo-gothique, avec un toit caché – éléments rappelant vaguement les plans de Jeanneret datant de 1912-1913 pour un grand magasin à La Chauxde-Fonds. La devise du projet du concours indique que l'architecte voulait préconiser l'utilisation «monolithique» du béton armé, en tirant aussi les conséquences formelles, comme il le fera en 1917 à la villa turque à La Chaux-de-Fonds. Lors du concours pour l'Hôtel de Ville du Locle, le béton armé - système Hennebique - était déjà d'usage dans les communes du Haut. Le Locle l'avait certes refusé en 1892 pour la construction du réseau de canalisations, mais en 1899, l'ingénieur Rochedieu l'exploita - à l'encontre des experts - pour construire le réservoir d'eau potable sous l'usine électrique (av. du Technicum Nos 17-21). On y recourut bientôt abondamment aussi pour les édifices, mais de manière conventionnelle, et pour des éléments isolés, dans le cadre d'une statique traditionnelle. Il n'était, en tout état de cause, pas considéré comme ennemi des formes architecturales traditionnelles, bien au contraire. Pour Jeanneret, le toit plat, qui deviendra un des cinq points qui distinguent l'architecture moderne, puisait son origine dans l'architecture industrielle progressiste. Il est probable qu'il ait choisi ce motif pour son projet d'Hôtel de Ville du Locle. Mais c'est précisément au cours de ces années que le toit plat était abandonné dans la construction des fabriques. Le renforcement des structures par le béton armé permit d'équiper les fabriques de toits en croupe, forme de toiture qui était réservée jusqu'alors aux bâtiments plus nobles; cette forme passait pour être plus belle et plus résistante aux intempéries.

Le fait que le projet de Jeanneret ait été rediscuté après la réunion du jury, est peut-être dû à l'intervention de Georges Favre-Jacot auprès du maire Piguet, président du Conseil d'administration de la fabrique d'horlogerie Zénith, créée par Favre-Jacot. Vers 1910, ce dernier avait fait aménager sur la Côte des Billodes des terrasses destinées à recevoir sa résidence de retraite (Côte des Billodes Nos 4, 6). Elle allait dominer un vaste empire qui englobait la fabrique d'horlogerie des Billodes, les maisons d'ouvriers et d'employés, les fermes aux Eroges et à La Molière, ainsi que le Grand-Hôtel, la fonderie, la carrière et la fabrique de briques de ciment situés sur la route du Col-des-Roches. En 1912, Favre-Jacot fit appel à Jeanneret: «Voilà, j'ai 30 000 ou 40 000 briques de ciment, faites-moi une maison avec cela»34. Au cours des années, depuis la construction des premières villas, Jeanneret avait reconnu qu'il n'était pas possible de créer une «nouvelle tradition» avec des formules folkloriques. Les formes de la villa Favre-Jacot montrent, par leur ressemblance avec les constructions de Peter Behrens, que l'architecte se plaçait maintenant dans la tradition classique pour la renouveler de l'intérieur (fig. 42, 67–69). Jeanneret avait l'im-

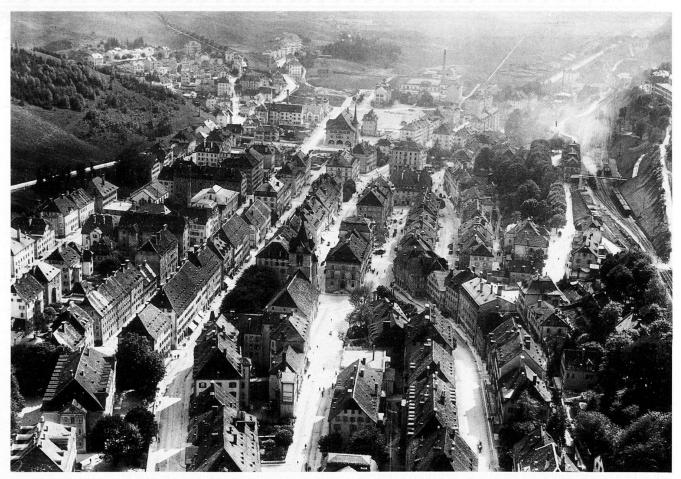


Fig. 45 Le Locle. Centre de l'agglomération: les longs axes des rues de la ville néo-classique. Au centre, l'ancien Hôtel de Ville, au fond, le nouvel Hôtel de Ville. A droite, l'esplanade de la gare; à gauche au fond, le quartier de l'Avenir. Vue aérienne de l'entreprise Ad Astra-Aero Aviation Suisse S.A., Zurich, vers 1920.

pression que l'«aspect de l'immeuble vu de la route» avait échoué en raison de la précipitation avec laquelle il avait eu à concevoir le projet. Il était, par contre, satisfait du plan: «J'ai cherché à plier ou à marier une disposition intérieure d'une certaine allure à un sol d'une ingratitude... au fond bien intéressante»35. Jeanneret tentait de développer l'appareil rhétorique de l'architecture universelle sur un terrain des plus restreints. Il interprétait sa villa haut perchée comme l'acropole de l'empire de Favre-Jacot qui constituait, à l'ouest de l'ancienne cité, un nouveau Locle «à l'américaine». Avec l'équilibre de ses ailes inégales et la succession de plusieurs terrasses, le bâtiment semble correspondre à la description qu'Auguste Choisy donna des propylées de l'acropole d'Athènes dans son ouvrage Histoire de l'architecture³⁶. En revanche, l'auteur s'en tint, pour le plan, à l'architecture romaine, plus dynamique, avec sa richesse de formes, ses séquences d'espaces ouverts et fermés, ses axes croisés. Jeanneret semble avoir paraphrasé la disposition des thermes de Dioclétien. La cour ouverte du frigidarium et le tepidarium devinrent salon et hall, le péristyle galerie et terrasse latérale,

la partie centrale du sudatorium cage d'escalier cylindrique. Le vestibule allait correspondre au caldarium et le portique en forme d'abside de ce dernier prendre l'aspect d'un porche convexe. Le théâtre en hémicycle fut complété pour devenir un cercle, représentant ainsi une extravagante cour d'honneur. Cette création était peut-être liée à l'idée de faire de cette place circulaire en forme de cadran un symbole architectural parlant. Mais le motif n'était pas sans rapport avec les aménagements environnants: les plaques tournantes de la gare de triage des Billodes (domaine ferroviaire) et, davantage encore, le rond-point de la rue de la Côte à la hauteur des bâtiments supérieurs de la fabrique Zénith. En effet, l'architecte inscrivit la longue rampe qui gravit le coteau dans sa conception d'ensemble: l'esplanade en marque la plaque tournante terminale. L'automobile de Favre-Jacot y prenait place comme un bijou sur son présentoir. Une lucarne reçut la forme d'un portique. Ainsi, cette villa préfigure la comparaison entre le temple et l'automobile que l'architecte développera en 1923 dans son livre Vers une architecture.

En 1922, année de l'inauguration de la fresque de

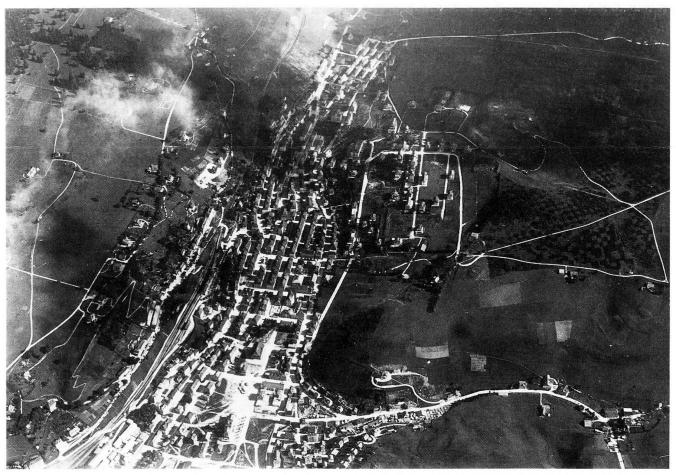
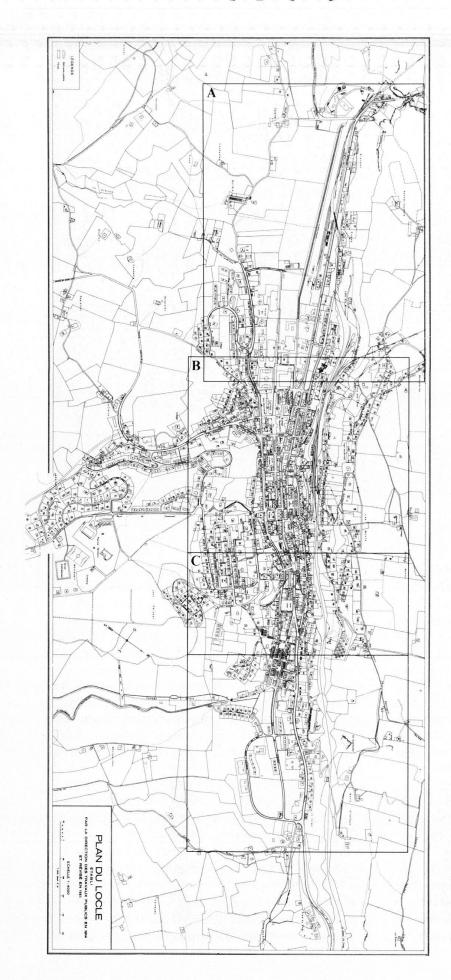


Fig. 46 Le Locle, vue d'ensemble du sud-ouest. Au premier plan, le quartier des Pilons (cf. fig. 44); à droite, le quartier de l'Avenir et la route cantonale de Neuchâtel; au centre à droite, le quartier de Beau-Site (cf. fig. 43). Au second plan, à droite, le quartier du Progrès; à gauche, les villas des Monts. Vue aérienne Ad Astra-Aero, vers 1920.

Biéler à l'Hôtel de Ville du Locle, Charles-Edouard Jeanneret, qui signait désormais Le Corbusier, présenta son projet d'une ville contemporaine pour trois millions d'habitants³⁷: la machine semblait avoir définitivement dicté ses lois à l'architecture: toute référence aux traditions architecturales, qu'elles proviennent des grands centres artistiques ou du Jura neuchâtelois, semblait abolie. Mais cette conception radicale et abstraite montre précisément que Le Corbusier était plus marqué par la culture horlogère que ses collègues défenseurs de l'architecture vernaculaire et traditionnelle. Les architectes et maîtres d'œuvre du Locle et de La Chaux-de-Fonds descendaient presque tous de familles originaires d'autres cantons; Jeanneret était l'un des premiers architectes locaux, voire le premier, issu d'une famille d'horlogers. Cet autodidacte, qui avait appris à l'Ecole d'art le métier de graveur sur boîtes de montre, apportait à l'architecture le regard de l'horloger: comme JeanRichard, le fondateur de l'horlogerie jurassienne, il «réinventa» un art ancien par la découverte des règles fondamentales demeurées cachées au gens du métier, prisonniers de la tradi-

tion. Davantage que l'architecture traditionaliste, la sienne se voulait être le reflet et le garant d'un ordre cosmique, mais il utilisa à cet effet des métaphores d'harmonie mécanique – et non organique – typiques du monde des horlogers. Ce qui est cependant le plus étrange dans cette «ville contemporaine» de 1922, considérée par le public comme une seule et gigantesque fabrique, c'est que le domaine de la machine est banni de la cité proprement dite. On reconnaît dans ce projet de ville un modèle que l'architecte avait déjà réalisé à la villa Favre-Jacot. Cette maison comprenait, en plus des pièces d'habitation, un atelier au premier étage donnant sur le jardin. Le fabricant pouvait y travailler et se consacrer en toute quiétude à ses nombreux projets: son entreprise était devenue une machine autonome. C'est ainsi que cette maison d'horloger jurassien, tant admirée par Rousseau, dans laquelle le travail et le repos, la nature et la technique étaient harmonieusement liés, fut ressuscitée grâce à la mécanisation et à la concentration de la fabrication horlogère, évolution technologique et économique qui avait privé le travailleur à domicile de son moyen d'existence.

3 Inventaire topographique



3.1 Plan d'ensemble

Fig. 47 Le Locle. Plan d'ensemble 1:4000. Etabli par la direction des Travaux publics en 1914 et révisé en 1985. Reproduit à une échelle réduite, avec indications des extraits des fig. 48 à 50.

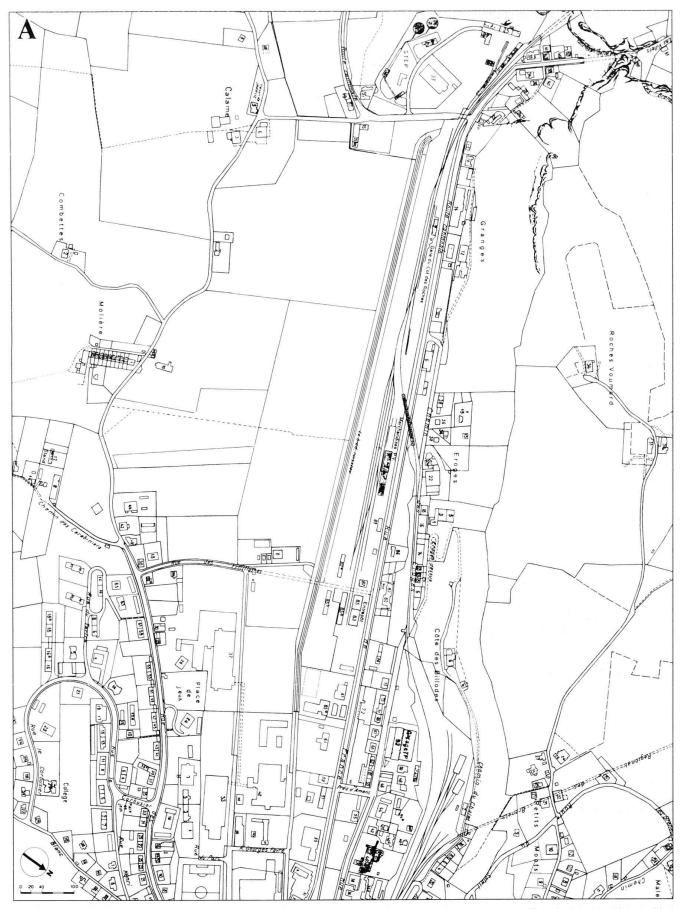


Fig. 48 Le Locle. Extrait de la partie ouest-sud-ouest de l'agglomération, jusqu'au Col des Roches. Extrait du plan d'ensemble, fig. 47.

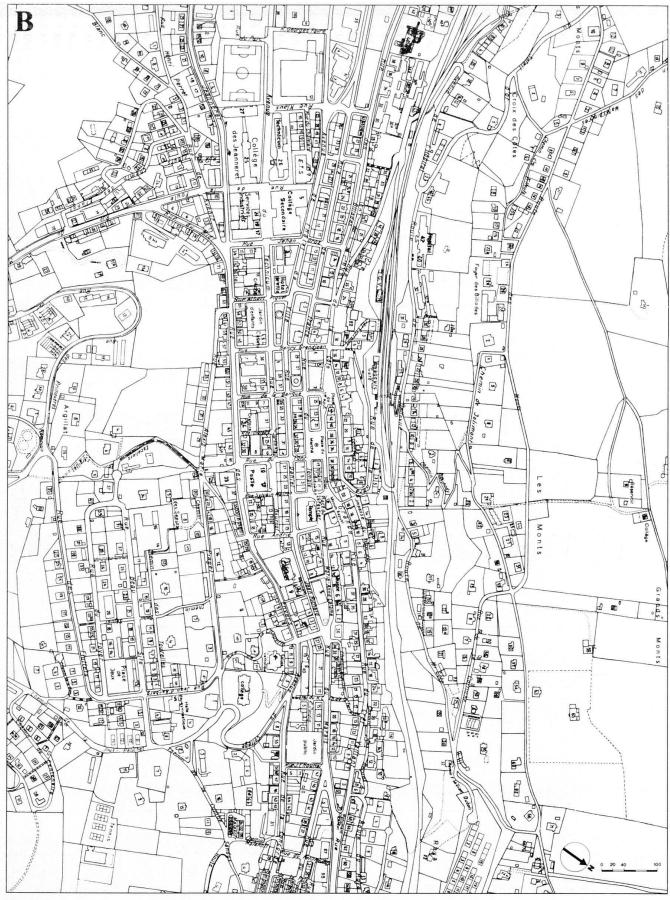


Fig. 49 Le Locle. Centre de l'agglomération et les quartiers hauts de Beau-Site (à gauche) et des Monts (à droite). Extrait du plan d'ensemble, fig. 47.

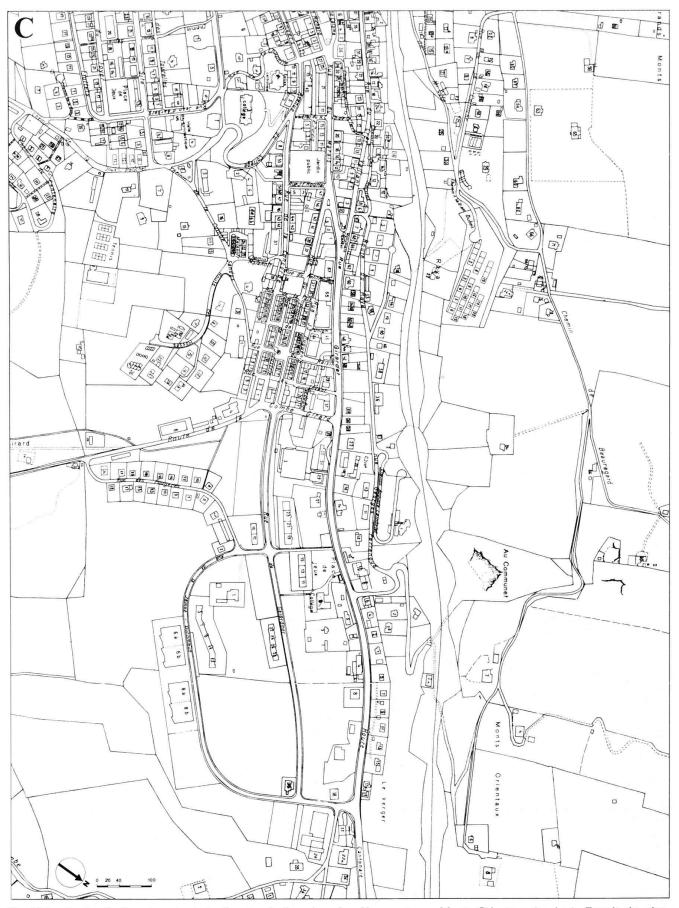


Fig. 50 Le Locle. Partie est-nord-est de l'agglomération, jusqu'au Verger et aux Monts Orientaux (en bas). Extrait du plan d'ensemble, fig. 47.

3.2 Répertoire géographique

Récapitulation des bâtiments publics et des constructions industrielles et commerciales recensés au cours de l'inventaire (chapitre 3.3) selon les catégories respectives de programmes. Les constructions dont la destination a varié depuis l'origine ainsi que celles restées à l'état de projet (concours) ou qui ont été démolies, sont également prises en considération. Les bâtiments d'habitation ne sont pas inclus dans cette énumération

Abattoirs

No 10, rue de l'Avenir. No 8, ch. des Carabiniers. Nos 23–31, rte du Col-des-Roches.

Armée du Salut, salle de 1' Nos 31–35, rue Bournot.

Asile

No 40, rue des Billodes.

Bains

No 54, rue des Envers. No 9, rue Grandjean.

Banques

No 2, rue de la Banque (Caisse d'Epargne). No 5, rue Grandjean (Société de Banque Suisse). No 25, Grand-Rue (Banque Cantonale Neuchâteloise). No 37, rue JeanRichard (Banque du Locle).

Bureau de Contrôle et de Poinçonnement des Ouvrages d'Or et d'Argent

No 9, rue JeanRichard.

Canalisation

Bied et canalisation.

Casino-théâtre

No 1, av. du Technicum.

Chapelles

Voir Eglises.

Cimetières

Rte cantonale Le Locle-La Brévine (Mon Repos). Place du 29-Février. Rue Girardet (Cimetière du Verger). Rue des Jeannerets (Cimetière des Jeannerets).

Cinémas

Nos 24–26, rue de France (Lux). No 4, rue de la Gare. No 20, rue du Temple (Splendide).

Collèges

Voir Ecoles.

Colonne météorologique Place du Temple allemand.

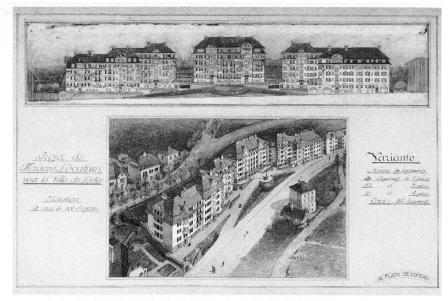


Fig. 51 Le Locle. Maisons d'habitation communales aux Jeannerets. Premier prix du concours de 1917 remporté par Hausammann & Monnier, La Chaux-de-Fonds.

Crèche

No 10, rue Piguet.

Cures

No 2, rue Calame. No 9, Grand-Rue.

Douane

Nos 34, 38, 41, rte du Col-des-Roches.

Eau potable, approvisionnement en Rue des Envers après le No 67 No:

Rue des Envers, après le No 67. Nos 17–21, av. du Technicum.

Ecoles

No 5, Les Calame. No 3, av. du Collège. Au Crozot. Nos 9, 11, rue JeanRichard. No 6, rue du Pont.

Ecoles d'horlogerie, Technicum

No 5, rue Calame. No 24, rue de la Côte. No 9, rue JeanRichard. No 26, av. du Technicum.

Ecurie

No 5, rue Grandjean.

Eglises

No 1, rue de la Chapelle (Chapelle catholique). No 34, rue des Envers (Oratoire de l'église indépendante). Rue JeanRichard, après le No 12 (Temple français). No 8, impasse du Lion d'Or (Chapelle morave). No 36, rue du Marais.

Egouts

Bied et canalisation.

Electriques, usines et installations

No 71, rue des Envers. Ch. de la Joux-Pélichet, après le No 7. La Rançonnière. Nos 17–21, av. du Technicum.

Ferme communale

Joux Pélichet.

Ferroviaires, constructions

Nos 7, 24, rte du Col des Roches (gare du Col des Roches). Domaine ferroviaire. No 85, rue de France (Entrepôt fédéral). No 91, rue de France (salle de petite vitesse). No 1, rue de la Gare (Gare des voyageurs, salle de grande vitesse, hangars à locomotives).

Fontaines

Place du Ier Août. Crêt Vaillant. Rue des Envers, après le No 45. Place du 29-Février. Grand-Rue, avant le No 4. Rue du Jardin, au Jardin public. Rue JeanRichard, après le No 11, après le No 31. Rue du Marais, après le No 3. Place du Marché. Rue du Pont. Rue du Raisin. Ch. des Reçues. Rue du Temple, Square du Temple.

Football, terrain de

Av. du Technicum.

Gares Voir Ferroviaires, constructions.

Gas, fabriques de

No 52, rue des Billodes. Nos 58–64, rue des Envers.

Gymnastique, halle de

No 5, rue d'Aarberg.

Hôpitaux

Nos 40-42, 44-46, rte de Bellevue.

Hospice des vieillards

No 24, rue de la Côte.

Hôtel de Ville

Nos 11–13, *Grand-Rue*. No 1, *av. de l'Hô-tel-de-Ville*.

Hôtels, auberges, restaurants, cafés

No 8, impasse des Cent-Pas (National,

France). Nos 15–17, rte du Col-des-Roches (de la Gare, du Jet d'eau). No 39, rte du Col-des-Roches (Fédéral). No 6, rte du Col-des-Roches (Grand Hôtel). Nos 31–35a, rue de France (Brasserie). Rue Girardet (du Stand). No 1, Grand-Rue (Fleur de Lys). No 3, Grand-Rue (Balances). Nos 10–12, rue Huguenin (des Industriels, des Chasseurs). Nos 25–27, rue JeanRichard (Couronne). No 28, rue JeanRichard (Trois Rois, Café de la Place). No 23, rue du Temple (Commerce). No 27, rue du Temple (Jura, Trois Rois). No 4, Verger.

Industrie, artisanat, commerce

Chocolat, fabrique de: No 27, rue Bournot. No 12, rue Klaus.

Fonderies: Nos 14, 14b, rte du Col-des-Roches.

Horlogerie et industries connectées (ateliers et fabriques): No 15, rue de l'Avenir. Nos 17-19, rue Beau-Site (La Russia). No 25, rue Beau-Site (Giroud-Besse). Nos 8-10, rte de Bellevue (Isely & Furrer, Aerni). No 14a, rte de Bellevue. Nos 22, 32-32a, rte de Bellevue (Huguenin Frères). Nos 24-28, rue des Billodes (Doxa). Nos 30-36, rue des Billodes (Zénith). No 5, rue de la Chapelle (La Chapelle). Nos 5, 8, av. du Collège. No 1, ch. de la Combe-Sandoz (Gabus). No 29, rue de la Concorde (Concorde). Nos 29-35, 32, rue de la Côte (Le Phare). No 40, rue de la Côte. No 17, Crêt Vaillant (La Terrasse). No 23, Crêt Vaillant. Nos 3-5, rue des Envers (Jaquet Frères). No 26, rue des Envers (Jürgensen). No 5, ch. des Etangs (de l'Avenir). No 6, rue Favre (Zénith SA). No 1, rue de France (Barbezat-Bôle). No 10, rue de France (Piguet). Nos 8-10, rue Girardet (Pierrehumbert). No 9, rue Grandjean (Hess, Tavannes Watch). No 3, av. de l'Hôtelde-Ville (Montandon et Huguenin). Nos 3-5, rue du Jardin (Nardin). Nos 7-9, rue du Jardin (Stolz, Schumacher). No 5, rue des Jeannerets. Nos 9-11, rue des Jeannerets (Elisa). No 5, rue JeanRichard (Mercier). No 3, ch. de la Joux-Pélichet (Kuhn). No 4, ch. de la Joux-Pélichet (La Maisonnette). No 7, rue Mairet. Nos 19-21, rue du Marais (Perrenoud). Nos 1-1a, 29, rue du Midi. Nos 12-14, rue Piaget (Moser, Angelus). Nos 18-20, rue Sandoz-Vuille, (Vuille, Luxor). No 4, ch. Pillichody. No 6, Prés d'Amens (Aciera). No 18, ch. des Reçues (Matthey-Doret). No 9, ch. des Sapins. Nos 17-19, 14-16, ch. des Tourelles (Tissot).

Horticulture: No 11, rue du Midi.

Imprimerie: No 13, rue JeanRichard. No 6, rue du Pont.

Magasins: Nos 13–15, rue Calame (Bazar Loclois). No 2, rue Grandjean. No 7, rue Grandjean (Au Bon Marché). No 19, *Grand-Rue* (Grands Magasins de la Confiance).

Menuiserie: *Rue Girardet*, après le No 47.

Moulins: Nos 23–31, rte du Col-des-Roches (Moulins souterrains du Col des Roches). Rue Girardet, après le No 47 (Petit Moulin). Rue Girardet, après le No 20 (Gros Moulin).

Moulin à sable (fabrique de plots de ciment): No 51, *rue de France. Rte du Col-des-Roches*, après le No 12.

Photographique, atelier: No 9, rue Grandjean.

Scieries: Nos 23–31, rte du Col-des Roches. No 51, rue de France. No 20, rue du Midi.

Tabac, fabriques de: No 55, rue des Envers. No 65, rte des Monts.

Transports, entreprises de: No 61, *rue des Envers*.

Jardins, parcs, squares

Combe Girard. Av. de l'Hôtel-de-Ville. Rue du Jardin. Rue JeanRichard, après le No 31. Rue du Temple, après le No 23.

Lavoir communal

Nos 13-15, rue Calame.

Loge maçonnique

No 37, rue des Envers.

Monuments

Place du 29-Février (de la République). Rue du Jardin, Jardin public (Jaccard). Rue JeanRichard, après le No 9 (JeanRichard). Av. du Technicum, après le No 26 (Grossmann).

Patinoire

Av. du Technicum.

Pavillon de musique

Av. du Technicum.

Poids public

Août, place du 1er.

Ponts et passerelles

No 1, *rue de la Gare* (passerelle de la gare). *Domaine ferroviaire* (passerelle en fer franchissant la rue de France). *Rue du Pont* (pont sur le Bied).

Postes et télégraphes

Nos 5, 4-6, rue Calame.

Préfecture

Av. du Technicum.

Service du feu

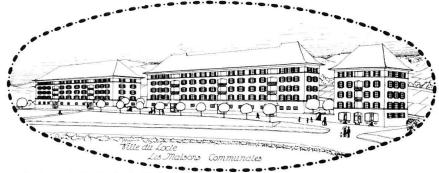
Nos 13–15, rue Calame. No 53, rue de la Concorde. No 54, rue des Envers. No 1, rue du Jardin.

Stands de tir

No 4, rue d'Aarberg. Nos 10–12, ch. des Carabiniers. Rue Girardet, après le No 6. No 4, Verger.

Technicum

Voir Ecoles d'horlogerie, technicum.



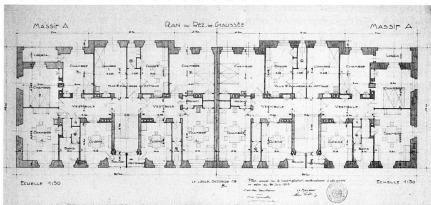


Fig. 52 et 53 Le Locle. Maisons d'habitation communales aux Jeannerets. En haut: projet du Bureau communal des travaux publics, 1918. En bas: plan d'un *massif* réalisé, 1918. Le Locle, Archives communales.

3.3 Inventaire par rues

L'inventaire couvre, en principe, la production architecturale comprise entre 1850 et 1920. Certains bâtiments édifiés hors de cette fourchette ont néanmoins été pris en considération, lorsque les données historiques et urbanistiques l'imposaient; il en est ainsi pour la reconstruction après l'incendie de 1833 qui a été documentée autant que nécessaire. Les objets recensés figurent dans l'ordre alphabétique des rues et dans l'ordre de numérotation des constructions (numéros impairs d'abord, numéros pairs ensuite) donnés en caractère gras. Les renvois à d'autres rues sont composés en italique. Les numéros figurant dans la marge se réfèrent à l'illustration. Lorsque le nom d'une rue est un mot composé, l'élément distinctif prime (ex.: Aarberg, Jean d', rue; Août, place du 1er). Il en va différemment lorsque le mot composé forme une entité (ex.: Col-des-Roches, route; Combe-Sandoz, chemin de la, etc., mais: Monts, Grands et Petits). Sont également inventoriés certains des noms de quartiers, de lieux-dits et de cours d'eau. Pour localiser les édifices publics, les bâtiments industriels et commerciaux ainsi que les infrastructures (chemins de fer, usines à gaz et électriques, centrales hydrauliques, etc.), voir chap. 3.2. Les plans reproduits dans le chap. 3.1 reconstituent la configuration des rues et des bâtiments, dissociés dans le chap. 3.3. L'inventaire tend à être exhaustif là où l'agglomération présentait en 1920 une cohérence urbanistique. Ce périmètre peut être défini dans les limites suivantes: route des Monts, Verger, chemin de la Combe-Sandoz, rue du Foyer, rue du Midi jusqu'à la rue de la Jaluse, Molière, Calame, Col des Roches. Pour les bâtiments relevant du domaine privé, la source principale d'information est puisée dans les plans accompagnant les demandes d'autorisation de construire, lesquels existent depuis 1889 (ACo III: G III a; classés par années et par numéros d'enregistrement). Lorsque l'année de construction est connue, mais ne correspond pas à celle de la demande d'autorisation de construire, elle figure en seconde position. «1853/1858» signifie après 1853 et avant 1858. L'indication «3½ étages sur rez» signifie que les trois étages sur rez sont surmontés d'un ou de plusieurs étages mansardés. L'expression «en solo» signifie la présence d'un appartement par étage; l'expression «en tandem», celle de deux appartements par étage disposés symétriquement en mi-

Les abréviations suivantes ont été utilisées (voir aussi chap. 4.3): ACo = Archives communales; Al = voir PV Al; app (artement); arch(itecte); auj(ourd'hui); aut(orisation); bât(iment); CA = Constructions autorisées (demandes



d'autorisation de construire); CC = Conseil communal; CE = Conseil d'Etat; CM = Conseil municipal; constr(uction); démol(ition); dir(ecteur/ection); entrepr (eneur); env(iron); év(entuellement); hab(itation); ing(énieur); loc(atif); niv (eau); p(ièce); probabl(ement); propr(iétaire); PV = procès-verbal; PV Al = PV de la Commission des alignements (ACo III, G vol. b I–III) y comprise la liste des constructions avec indications des alignements (AI); RCC = Rapport du CC au Conseil général (ACo III, B vol. c); RCM = Rapport du CM au Conseil général (ACo II, B 106–126); s(iècle).

Aarberg, Jean d', rue

No 5 Halle de gymnastique, 1884–1885. Plans et direction des travaux: Piquet & Ritter; entrepr.: Maspoli. Démol. de la halle à cause de glissements de terrain, reconstr. en 1896 sur une parcelle située plus haut (élévation et coupe, plan et perspective, probabl. par Piquet & Ritter, ACo IV). Bibl. 1) RCM 1884, 1885, 1896. No 4 Ancien stand de tir de la Société des carabiniers. En 1859, convention avec la Commune et constr. d'une route d'accès (voir rue de la Chapelle). En 1864, constr. d'un bât., à peu près à l'endroit des Nos 8-10 actuels (bibl. 2). En 1873, demande d'une aut, de construire pour un nouveau stand et un casino d'été. Constr. du stand, 1884, par H.F. Maspoli. En 1903, vente du bien-fonds à la Commune, laquelle, en 1905-1906, affecte le stand à une école de dessin (voir rue Girardet et Verger No 4). CA 1905/6 bis. Sources: 1) ACo II: G 286. Bibl. 1) Histoire 1914, p. 230, 598. 2) AL XI (1954). No 8 Maison loc., «1910», pour Gilardini et Fils. Al 1910. No 10 Maison loc., «1904», pour Louis Ferrari. Al 1904.

Andrié, rue

Nos 3–5 Résidence loc. avec magasins, «1898» par Albert Theile pour Alfred Ducommun (No 3) et Alfred Jeannet (No

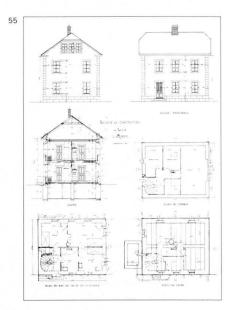
5). 3 niv. d'hab. de 3 à 5 app. Aspect urbain: articulation en L du volume sur un soubassement à bossages, oriel d'angle en surplomb, façade des magasins à revêtement de granit, balcons en fer. CA 1897/27. Al 1898. **No 7:** voir *rue Bournot* No 1.

54 Août, place du 1er

Devant le bât. No 42 de la Grand-Rue se trouvait une **fontaine** (plans cadastraux 1853, 1879). Démolie. Devant la fontaine, à l'emplacement du petit bât. No 44 de la Grand-Rue, se trouvait le **poids public:** pont à bascule, livré en 1860 par la Manufacture d'instruments de pesage Falcot & Cie (Lyon). En 1882–1883, «reconstr. de la loge» par Perucchi Frères (ACo II: H 34). Démoli.

Avenir, rue de l'

Rue principale du quartier du même nom, se créé entre 1892 et 1898 en amont du hameau de La Foula au débouché de la vallée de la Jaluse dans la vallée princi-



pale. Caractérisation du quartier et typologie des bât.: voir chap. 2.5.

No 1 Hab., vers 1880-1885. No 3 Hab., 1890, probabl. par Henri Favre. CA 1890/ 14. No 11 Maison loc. avec magasins (boucherie), 1898, par Henri-Frédéric Maspoli pour Paul Pellaton-Brunner. CA 1898/35. Al 1898. No 13 Ferme du hameau de La Foula, probabl. XVIIIe s., transformée en 1893 par la Société locloise de constr. l'Avenir. No 15 Hab. et fabrique de cadrans d'émail, «1893 FEG», par Eugène Colomb et Ernest Prince (Neuchâtel) pour Félix-Emile Gonthier-Perret. CA 1893/18. No 17 Hab., «1893», pour Ducommun Frères. CA 1893/14 No 21 Hab., «1894», pour la Société locloise de constr. l'Avenir. Maison à toit en bâtière, avec loggias vitrées, év. utilisées comme ateliers. Revêtement partiel de plots de ciment. CA 1893/17. No 21a Même type, sans loggia. Voir aussi ch. des Etangs No 6. No 23 Hab., 1897, par E. Perucchi pour Auguste Vogt. Atelier annexe d'un étage au sud-est. CA 1897/24. Nos 25, 33 Hab., vers 1895.

No 10 Abattoir, construit en 1832 au bord de la Jaluse. Démoli. No 18 Hab., vers 1890-1900, pour le fabricant d'horlogerie Alfred Pellaton. No 22 Hab., 1896, pour le remonteur Louis-Désiré Dombald-Pellaton. Maison loc. 21/2 étages sur rez, 2 app. de 3 p. en tandem par étage. Façade à mi-coteau avec entrée et balcons néo-baroques en fer; cage d'escalier au fond de l'entrée. CA 1896/11. No 26 Hab., «1894». No 28 Hab., vers 1895. Nos 30-30a Hab. avec atelier, 1892, pour la Société locloise de constr. l'Avenir. Même type que les constr. suivantes, mais élargi d'une travée. Nos 32, 34 2 maisonnettes à 2 app. de 3 p., 1892, Société locloise de constr. l'Avenir. Vestibule, cabinets et escalier dans l'angle. 2 p. sur 3 sont retranchées. Au pignon (côte ouest), local d'atelier. Soubassement et chaînes d'angle en parpaings de calcaire. Escalier en demi-pyramide avec angles arrondis, en calcaire: perron miniature. Crépi blanc, persiennes.

Banque, rue de la

Dans le plan Junod de 1833, l'axe perpendiculaire à la vallée limite au sudouest le nouveau quartier du centre autour de la place du Marché. En 1878, ouverture du tronçon septentrional grâce à l'obligeance du propriétaire de la maison No 2. La présence d'une banque (*rue JeanRichard* No 37) explique le nom de la rue. Bibl. 1) *RCM* 1878.

Nos 7-13 Ensemble de maisons loc. No 7; pourvu d'une plaque portant une double hache (emblème de boucherie) et l'indication «JH 1876». 3½ étages sur rez. Cage d'escalier et cabinets à l'arrière. Balcon en fonte avec tête de déesse de la liberté, fin XIXe s. Nos 9-11: vers 1870-1880. 3 étages sur rez. Crépi verdâtre. Petit balcon en fonte. No 13: de-



mande d'aut. de construire 1873, pour Léod. Zully. Remplacé par une constr. neuve. No 2 A l'emplacement du grand magasin Coop, autrefois Maison Dubois, 1771. L'imposante construction baroque s'opposait au plan d'alignement néoclassique de Junod: elle rompait l'axe de la Grand-Rue et, au nord, étranglait la rue de la Côte à son entrée dans la localité. En 1915, transformation du rez. par Maspoli Frères pour la Caisse d'Epargne. Pavillon de jardin, 1916, par Oesch & Rossier pour le même client. CA 1915/5,6; 1916/9.

Beau-Site, quartier de

Créé fin XIXe-début XXe s. sur la terrasse dominant le cœur de la localité à l'est et situé sous le Communal. La terrasse est limitée des deux côtés par des dépressions sillonnées, pour gravir la côte, par les chemins de la *Joux-Pélichet* et de l'*Argillat*. De 1859 à la fin du siècle, l'endroit s'appelait plateau du Stand, d'après l'installation de tir de la Société

des carabiniers (voir *rue d'Aarberg*, No 4). Vers 1890, de petites «villas» sont construites à la *rue de la Chapelle* et au *ch. des Sapins*, voies prolongeant, en forme de lacets, le réseau routier de la vallée. En 1900, année de l'entrée en service du système d'alimentation en eau potable, le plan d'alignement applicable au plateau entre en vigueur: il s'agit d'un réseau à grandes mailles, rectangulaires. Voir chap. 2.5.

Beau-Site, rue

No 5 Hab., «1898», pour Henri Rosat. Al 1898. Nos 17–19 Fabrique de montres «La Russia», 1905, par Albert Theile pour Girard Frères. Aujourd'hui, Roulet SA (gravure pendulettes). Aile d'hab. et de bureau sous forme de villa loc. CA 1905/12. Al 1905. No 21 Maison loc., 1929, par Jean Mironi, entrepr., pour la Commune du Locle. 3 étages sur rez. PV Al 1929. No 25 Maison d'hab. et atelier de gravure, «1907», par Oesch & Rossier pour Paul Giroud-Besse. Atelier déguisé



en villa loc. CA 1906/26. Al 1907. **No 31** Villa loc., 1912, par Oesch & Rossier. Heimatstil. CA 1912/37. Al 1912.

No 4 Petite maison d'hab., 1897, pour Wenger. Al 1897. Nos 24–26 Voir *Tourelles* No 17. No 34 Villa, 1911, par Oesch & Rossier pour Jean Gabus, fabricant de montres.

Bellevue, route de

Créée en 1864 sous le nom de «route de la Gare à l'Hôpital» (voir Nos 44–46) (ACo II: G 151). Extension de la route après la construction de la nouvelle gare (1884), empruntant son nom à la villa «Bellevue», située en dessus de la gare. En 1899–1900, la Société d'intérêt public et d'embellissement borde la route de tilleuls. Voir chap. 2.4.

No 31 Villa «Bellevue», 1864–1869, probabl. pour Auguste Jeanneret-Grosjean (propr. vers 1880). Constr. à toit en bâtière; revêtement de la façade de plots en ciment. Accents néo-gothiques inhabituels dans la région. Romantisme industriel: villa surplombant un «fleuve» de rails. A l'origine, jardin richement arborisé.

Nos 2–2 bis Caserne loc. double, «1911», par Théophile Belser, entrepr., pour luimême. 4½ étages sur rez, 16. app. Conçue comme «château locatif» selon la tradition fin XIXe s., mais avec éléments du Heimatstil: 2 pignons transversaux à croupe, balcons. Voir Nos 4-6. Nos 4-4 bis Caserne loc. double. Avant-projet 1903 d'Otto Striebel pour Théophile Belser, projet d'exécution 1904 de Louis Bobbia pour Théophile Belser; à l'intérieur, la date «1909». 3½ étages sur rez et soubassement formant étage, 16 app. Pignon transversal, balcons en corbeille néo-baroques en fer. CA 1904/4,5. No 6 Constr. contiguë aux Nos 4-4bis, 1906, pour Théophile Belser. 21/2 étages sur rez et soubassement formant étage, app. spacieux de 4 p. (selon plans avec salle de bain). Eléments de l'architecture castellaire en signe d'opulence. CA 1906/5. 57 Nos 8–10 Hab. avec bureau et fabrique de montres, 1891, par Emile Maspoli (hab.) et Henri Favre (fabrique) pour Edouard

tard, fabrique de montres Charles Aerni (fondée en 1918). L'aile abritant la fabrique est un des premiers exemples de façade «fonctionnelle» (augmentation de la surface vitrée), correspondant à l'utilisation croissante du fer dans la structure de l'ossature. CA 1891/9,10. No 12 Maison loc., 1890, par Emile Maspoli pour Richard. CA 1890/15. No 14 Maison loc. d'avant 1889. Adjonction d'une vérande, 1895, par Emile Maspoli pour James Dubois. CA 1895/13. No 14a Hab. et fabrique de montres, 1907, par Maspoli

Frères pour Ariste Calame et son fils Louis-Ariste, propr. de la fabrique Zodiac. Démolie. **No 16** Hab., vers 1885.

Isely (1855–1917) et Jules Henri Furrer (1846–1923), fabricants de montres. Plus

Cube à toit en croupe, balcons néo-baroques en fonte. Nos 18–20 Maison double, vers 1885. No 22 Maison loc., vers 1885. Annexe à l'ouest, probabl. avec atelier de gravure, par Piquet & Ritter pour les frères Fritz et Albert Huguenin (voir Nos 32–34). CA 1894/13; 1895/10. No 24 Remise, vers 1885–1895. No 26 Maison loc., «1887». 2½ étages sur rez. Soubassement en pierre de calcaire rustiquée. Balcons néo-baroques en fer. No 28 Maison loc., vers 1885. No 30 Hab., vers 1885–1895. Nos 32–32a Ateliers de décoration de boîtes de montres et de fabrication de médailles, 1899, pour les

74 fabrication de médailles, 1899, pour les frères Fritz et Albert Huguenin (voir No 22). 1905 et 1906, agrandissement par Maspoli Frères vers l'ouest et le sud (avant-corps inférieur) et constr. d'une seconde aile vers le haut de la pente. Cette aile est agrandie à l'est en 1917 par Oesch & Rossier pour les frères Huguenin. CA 1899/20; 1905/20,21; 1906/31; 1917/13 14 Nos 40 42 Hôpital 1892

1917/13,14. Nos 40-42 Hôpital, 1892-1893, par Alfred Rychner (voir Nos 44-46). En 1891, concours. Jury: Louis Perrier, arch. (Neuchâtel); Sylvius Pittet, arch. (La Chaux-de-Fonds); Auguste Ribaux, arch. cantonal; un médecin. Lauréats: 1. Joseph Marshall (Genève); 2. K.A. Hiller et Gesswein (St-Gall) et R. Kropf (Davos); 3. Fr. Schneider et Paul Lindt (Berne); 4. Severin Ott (Arbon). Commande à Rychner, quoique n'ayant reçu aucun prix. Exécution par l'entreprise Maspoli sous dir. de Ed. Piquet. Constr. large à 1 étage sur rez; terrasse aux imposants murs de soutènement. Côté pente, corridor longitudinal; au sud, dortoirs, dans l'axe central, cage d'escalier flanquée de salles de bain et de toilettes. En 1912, adjonction d'un bât. à l'arrière, par Edmond Boitel (Colombier). A l'est, dépendance (No 40), agrandie en 1894 par Piquet & Ritter. De la constr. primitive ne restent que les murs de soutènement et les grilles style Art nouveau des balustrades de la terrasse. Voir aussi Nos 44-46. CA 1892/7; 1894/2. Bibl. 1) SBZ 17 (1891), p. 30, 47, 140, 147-148. Nos 44-46 Maison double. Partie orientale: «DLH 1835» (sur le portail), «1836». Toit en croupe avec grande gorge sous le chéneau. Vers 1850, installation d'une infirmerie. L'hôpital du Locle fut créé en 1856 après la fusion de celui-ci avec l'infirmerie des francsmaçons. En 1893, déménagement dans le nouveau bât. No 42. Bibl. 1) Jaccard 1892, p. 36.

Bied et canalisation

«Torrent de la vallée du Locle, affluent du Doubs. Bassin de 44 km². Prend sa source dans la Combe des Enfers et draine sur sa gauche les cours d'eau des Combe Robert, *Combe Girard*, Combe Jeanneret et de *La Jaluse*, paresse dans le fond marécageux de la vallée, traverse le Col des Roches par une galerie artificielle (920 m) – construit en 1801–1805 (voir chap. 2.1) – se jette d'une hauteur de 90 m (usine électrique du Locle) dans les gorges de *La Rançonnière*, fait frontière entre la Suisse et la France sur 3 km et se jette, après un trajet de 10 km, dans le Doubs au hameau des Pargots» (bibl. 2).

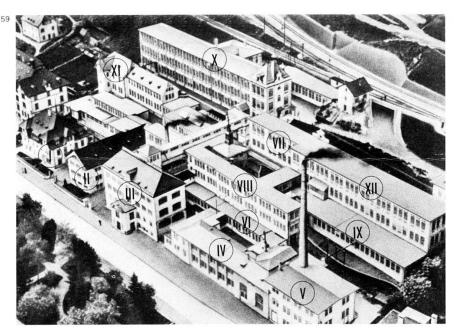
A l'emplacement de la future rue du Marais, le Petit-Bied (ou Faux-Bied ou Tracolet) se scindait pour rejoindre le cours principal à l'emplacement de la future



rue de la Banque. En 1828-1830, Bournot en recouvre la partie située au sud-est du Temple français pour y aménager un nouveau quartier et rectifie le cours principal à l'est de la rue du Pont (voir rue Bournot). Le recouvrement de ce tronçon rectifié n'est réalisé que plus tard. Pour la constr. du Collège (rue JeanRichard No 11), 1844-1846, un nouveau tronçon du Grand-Bied est recouvert, opération qui se répète sur le Grand et le Petit-Bied vers 1845, pour l'établissement de la rue du Marais et de la rue de l'Hôtel-de-Ville (rue Calame). En 1857-1858, études de l'ing. cantonal Knab pour un assèchement du marais au sud-ouest de la localité (Aco II: G 127): ce travail, constatet-il, doit être coordonné avec la rectification du cours d'eau au village et avec le curage des égouts (ACo II: G 192). En sept. 1861, Knab présente des plans pour une canalisation: le Faux-Bied (Petit-Bied), n'étant qu'un égout, doit être reconstruit. Le nouveau canal aurait été situé dans l'axe Marais-JeanRichard muni éventuellement d'un canal secondaire à l'emplacement de la future rue Calame. Après les inondations de l'hiver 1866, reprise du projet. Knab propose maintenant un canal parallèle supplémentaire au quartier du Progrès.

Selon RCM 1868, on se contente, par souci d'économie, d'un abaissement et planchéiage du cours d'eau à la rue de France, cela simultanément aux travaux de correction effectués par le canton entre les Pilons et le Col des Roches. En 1873, le CM décide de supprimer le raccordement du Bied aux fosses fécales, comme l'avait déjà recommandé Knab: ainsi l'assainissement de la rivière serait déconnecté de celui des égouts. Mais une commission, dont le rapporteur est le Dr Ladame, demande une solution globale (bibl. 1). Sur conseil de l'ing. Bürkli (Zurich), introduction d'un nouveau système de vidange (pompage) des fosses (RCM 1872-1874).

1877-1883: mise hors service des vieux égouts se déversant dans le Bied, à nouveau recommandée par Bürkli, ainsi que la constr. de fosses d'aisance (RCM 1877, 1882, 1883). «Dès 1895, le service de vidange des fosses d'aisance put être amélioré par l'acquisition d'une pompe pneumatique et la substitution de tonnes en fer aux tombereaux et tonneaux en bois» (bibl. 4). Après les inondations de 1882, nouveau projet d'assainissement du Bied (ACo II: G 212; RCM 1883). En 1891, Meystre, directeur des Travaux publics, met sur pied un projet de canalisations pour eaux ménagères et de pluie, utilisant le Bied comme collecteur principal (ACo III: G vol. a; ACo IV: dossier Bied). Exécution 1891-1895, «entièrement en béton de ciment», avec recours aux pilotis (bibl. 4). Un an après l'achèvement du réseau, en 1896, les intempéries causent de grosses inonda-



tions. Par la suite, assainissement en profondeur du Bied en collaboration avec la Confédération et le Canton, 1898-1919. Un nouveau canal traverse la localité pour assurer un écoulement plus direct des eaux; maintien du Vieux-Bied comme collecteur de la partie méridionale du Locle: la couverture du Bied est complétée à l'intérieur de la localité. De 1898 à 1901, l'entreprise Maspoli réalise le premier tronçon du collecteur principal, allant d'un dépotoire dans le verger à la hauteur de la rue Jehan Droz en passant par l'axe rue du Marais, rue JeanRichard et av. de l'Hôtel-de-Ville; en 1905–1907, prolongement jusqu'à la rue Favre, élargissement du canal à ciel ouvert conduisant à l'étang du Col des Roches; ce tronçon de canal est pourvu de nouvelles vannes; agrandissement de l'entrée de la galerie Huguenin en 1910. Le ruisseau de la Combe Girard devient canal à ciel ouvert en 1898-1901, celui de la Jaluse est canalisé en 1916-1919. Rénovation des canaux de déviation du Vieux-Bied passant par la rue du Marais et de la rue Bournot à la place du 29-Février, respectivement 1898-1901 et 1905-1907. Bibl. 1) Rapport 1873. 2) GLS (DGS) I (1902), p. 250. 3) Notice 1914. 4) Correction du Bied, 1898-1919. Aperçu des travaux et des dépenses effectués (ACo).

Billodes, rue des

Le chemin qui, à la hauteur de l'«Hospice des vieillards» (rue de la Côte No 24), bifurquait de la route vers Les Brenets et qui conduisait par la limite septentrionale du vallon en direction du Col des Roches, apparaît déjà bordé de quelques petites constructions au début du XIXe s. Une maison du hameau des Billodes abrite, depuis 1816, l'orphelinat Calame (voir No 40). Lorsque l'ouverture du tun-

nel routier accroît l'importance de la liaison avec le Col, l'ancien chemin est déjà remplacé par ce qu'on appellera rue de France et rte du Col-des-Roches. Mais les Billodes ne connaissent leur véritable développement que lorsqu'au dernier tiers du siècle l'entrepreneur Favre-Jacot construit, à côté de l'orphelinat, une fabrique de montres qui, jusqu'à la Première Guerre mondiale, deviendra une petite cité (Nos 30-36). - Après une première étude de 1859 déjà, l'ing. cantonal Knab dresse en 1872–1873, sur un plan de situation du géomètre F. Joseph Jeanneret, un plan d'alignement pour les Billodes qui entre en vigueur en 1874 (ACo II: G 129). 1895-1896: nouveau plan d'alignement (ACo III: G III c).

No 21 Hab., 1903/1910. 2 étages sur rez. Décoration néo-renaissance de pierre jaune. Nos 25-27 Maison loc. de haut standing, 1916–1918, par Jean & Eugène Crivelli pour la Société immobilière du Clos du Nods. Ensemble volumineux de style néo-baroque régionaliste. 2½ étages sur rez, 3 cages d'escalier. App. de 3 et 4 p. (avec salon et salle à manger). Toilettes et salles de bain intégrées aux Corridor longitudinal app. chambres de bonne à l'extrémité. Crépi ocreux, décor architectural en simili-calcaire jaune. CA 1916/38; 1918/20. Nos 59-61, 63 Maisons loc., 1929, par Oesch & Rossier; entrepr. Charles Poretti; pour la Société des Prés d'Amens. PV Al 1929. No 65 Maison loc., 1928, par Joseph Riva, entrepr., pour lui-même, plans de Oesch & Rossier. PV Al 1928. No 67 Villa des Sorbiers, transformée en 1892 pour Georges Favre-Jacot. Cube à toit en croupe. Avant-corps avec pignon et fenêtres en plein cintre (dont 2 pour la cage d'escalier et 1 pour les toilettes). Revêtement de la façade avec plots de ciment. CA 1892/13. Nos 73, 75 2 mai-

sons loc., 1926, par Jules Fallet et/ou Oesch & Rossier pour la Société immobilière des Petits Monts, PV Al 1926.

bilière des Petits Monts. PV Al 1926. 63 Nos 12-14 Hab., ler tiers XIXe s. Bât. modeste, allongé, 1 étage sur rez, de très petite profondeur. No 14a (ancienne ruelle de l'Invisible No 6) Hab., d'avant 1837. No 16 Maison d'hab. Droz-Perret, 1902, remplace une maison plus ancienne. Al 1902. No 18 Voir Côte Nos 29-35. No 22 Hab., vers 1825-1835. Surélévation 1877, pour Romersa, plâtrier (attique). Transformation du ler étage, 1901, par Jean Crivelli pour Théophile Belser. Entrée du côté nord, 1919, pour Zénith SA; peut-être alors installation de garages. CA 1901/5; 1919/29. Nos 24-28 Hab., vers 1830-1860 (No 28). Adjonction d'une aile de fabrication (No 26), 1900, par Piquet & Ritter pour Georges Ducommun, fondateur de la fabrique de montres Doxa (1889). Façade «fonctionnelle» grâce à l'utilisation du fer pour l'ossature. Maçonnerie en brique. Toit plat. Aile de raccordement à l'ancien bât. avec bureaux et app. En 1911, agrandissement vers l'est (No 24) par Edouard Piquet. 1919, exhaussement de la fabrique sur 4 niv., par Oesch & Rossier. Auj., fabrique Cyma. CA 1900/10; 1911/13; 1919/9. Al 1900. Nos 30-36 Fabrique de montres Aux Billodes, plus tard Zénith, fondée en 1865 par Georges Favre-Jacot. Voir chap. 2.4. Bât. I (No 38): hab., 1875, d'après les plans de Léo Châtelain (Neuchâtel); avant-projet 1873 (Archives Musée d'art, Neuchâtel, No 1045, voir Châtelain 1985, p. 151). Transformation et agrandissement 1910-1911, par Oesch & 28 Rossier. CA 1910/11. Bât. II: fabrique de montres, construite en même temps que l'hab. En 1891, transformation: agrandissement des fenêtres, remplacement du toit en croupe par un toit en bâtière avec pignon en bois décoré. CA 1891/2 bis. Autrefois fontaine dans la cour, «1874». 28 Bât. III (No 34): fabrique de montres, 1881 vraisemblablement (PV Al 1881: demande d'aut. de construire de Favre-Jacot). Portail néo-baroque, 1904, par J. & E. Crivelli. Remplacé par un nouveau bât. CA 1904/16. Bât. IV (No 32): fabrique à 2 niv. (bureaux, halle de fabrication de boîtes de montre) et halle des machines. Construite probabl. en 1883. Plans probabl. d'Alfred Rychner, 1883-1884 (Souvenirs d'Alfred Rychner, archives privées de Raymond Jeanprêtre, Neuchâtel). 1889, annexe côté occidental (ateliers de fabrication de charnières), par Piquet & Ritter. CA 1889/5. Bât. V (No 30): halle des machines ou forge, ajoutée à la partie occidentale du No 32, vers 1885-1895. Bât. VI: fabrique, avant 1895. Longue annexe derrière le bât. III et une partie de IV; nouvelle annexe à l'angle nord-est de III. Ces agrandissements correspondent probabl. aux projets suivants: CA 1890/5: «petit bâtiment

en briques avec fenêtres montées en fer,

toit plat en béton sur poutrelles en fer, fond en béton isolé, cheminée en briques, à l'usage des forges, pour mécaniciens», signé G. Favre-Jacot. CA 1891/3: annexe entre fabriques, plans signés G. Favre-Jacot. CA 1891/4: remise pour voitures, plans signés G. Favre-Jacot. CA 1899/13: agrandissement de la fabrique par Albert Theile. Bât. VII (No 32a): ateliers (secret, horlogerie, vestiaire et bureau), 30 1903, par J. & E. Crivelli. Bât. VIII: ateliers situés au-dessus de VI, 1903/ 1910. Bât. IX (No 30a): atelier de plisseuses, 1904, J. & E. Crivelli. CA 1904/ 17. Bât. X (No 36b)/ rue de la Côté No 39: fabrique de mécanique et d'ébauches, 1905, J. & E. Crivelli. Grande aile

entrepôt et magasin, 1905, par Oesch & Rossier. Bât. utilitaire déguisé en villa.

30 CA 1905/8. **Bât. XII** (No 30b)/ rue de la 58 Côté No 37: nouvelle fabrique, annexée à 1'est de VII et intégrant partiellement cette aile. CA 1905/9, également CA 1906/19. A partir de 1882 au plus tard, un gazomètre fait partie du complexe indus-

sur la crête, à l'angle occidental du

complexe, avec bât. de tête sur la rue de

la Côte. CA 1905/7. Bât. XI (No 36a):

triel Favre-Jacot. Démoli.

No 40 Asile des Billodes. Fondé en 1815 par Marie-Anne Calame. Installé en 1816 dans la maison de David-François Baillod qui est rachetée en 1821 et 1826. La même année, nouvelle constr. En 1827-1828, agrandissement, en 1901 incendie. En 1901-1902, nouvelle constr., œuvre de l'entrepr. Ed. Piquet d'après des plans de Jean Crivelli pour «l'établissement de travail des Billodes»: 7 dortoirs de 12 à 15 lits. Vaste bât. doté de 3 pignons latéraux; entrée centrale sommée d'un clocheton vague souvenir du bât. antérieur. Démoli. CA 1901/3. No 40a Hab., vers 1840-1870. No 42 Hab., 1er tiers XIXe s., transformée ou reconstruite vers 1900-1910. No 42a Petite villa, 1916, par Jean & Eugène Crivelli pour la Société immobilière du Clos de Nods. CA 1916/38. No 44 Hab., vers 1820-1870. No 50 Hab., «1788», transformée vers 1830-1860: au sud, 2 portails en plein cintre, soigneusement ouvrés, de style néo-classique. No 52 Usine à gaz, 1906, par Oesch & Rossier pour la commune du Locle. Démolie. CA 1906/10. En 1886 déjà, le Conseil général a décidé la constr. d'une usine à gaz à huile; la reprise de l'ancienne usine à gaz à la rue des Envers Nos 58-64, dont la concession expire en 1887, est repoussée. Début 1887, le Conseil municipal présente un projet de l'ing. Rothenbach, dir. de l'usine à gaz de Berne. Mais le Conseil général se décide en faveur d'une usine électrique (voir La Rançonnière). Le prix relativement élevé du courant et les besoins de l'industrie horlogère aboutissent néanmoins, 15 ans plus tard, à la constr. d'une usine à gaz. Mise en service en 1906. Elle «comprend 18 cornues horizontales, réparties dans 3 fours du système de Lachomette, les appareils modernes usuels tels que réfrigérant, extracteur, pelouze, laveurs à naphtaline et eau ammoniacale, épurateurs, etc., ainsi qu'une cloche de gazomètre de 1000 mètres cubes... Le réseau de distribution établi dans toute la ville a un développement de 12 km. Comme les autres canalisations, une partie a dû être soutenue au moyen de pilotis en bois à cause du soussol marécageux.» Bibl. 1) *Notice* 1914.

Blanc, chemin

Depuis 1892, ce sentier borde le quartier de 1'Avenir au nord-ouest. En 1899–1900, la Société locloise d'intérêt public et d'embellissement le fait planter d'érables le long du chemin. Bibl. 1) Rapport 1913, p. 27.

Nos 1, 3, 5 Hab. du quartier de l'Avenir, vers 1895.

Bournot, rue

De l'entrepr. du même nom qui, vers 1825–1830, a aménagé au sud-est du Temple français un nouveau quartier (voir chap. 2.2 et *rue JeanRichard*). La constr. du Vieux Collège (voir *rue JeanRichard* No 11) rend impossible le prolongement de la rue au nord-est, le nouvel édifice étant placé sur le Bied.

No 1/rue Andrié No 7 Hab., 1833/1836 (corps occidental), 1836/1839 (corps oriental). Démoli. Nos 5-7 Hab. 1839/ 1852. Démoli. Nos 9-11 Maison loc. double, 1833/1839. No 15 Maison loc., 1828/1831, par F.L.V. Bournot. Démolie. Nos 17-19 A l'emplacement de la poste, jadis maison loc. double, 1828/1831, par F.L.V. Bournot. No 25 Hab. avec magasins, 1903, par J. & E. Crivelli pour Jo-31 seph Pisoli. CA 1903/38. Al 1903. No 27 Fabrique de chocolat, 1883 (demande d'aut. de construire), 1884, par Alfred Rychner (Neuchâtel) pour Jacques Klaus. Grande halle à toit vitré; galerie en fonte et en bois. Cheminée érigée à côté de l'angle sud-est, auj. démolie. Bât. transformé. Voir rue Klaus No 12. PV Al 1883. Sources. 1) Souvenirs d'Alfred Rychner, propriété privée de Raymond Jeanprêtre, Neuchâtel. Bibl. 1) Souvenir du Cortège historique du Locle 15 juillet 1888 (ill. montrant l'intérieur de la fabrique). Nos 31-35 En lieu et place du magasin Migros, autrefois immeubles Nos 31-37 et rue Grandjean No 7. Ex-26 Nos 31-33: maison loc., 1861-1862, pro-

babl. de l'arch. Jenzer (PV Al 1861) pour Ferdinand Cartier. Dénommée La Caserne. 5 étages sur rez, env. 30 app. de 2 à 3 p. En 1946, habitée par 29 ménages totalisant 67 personnes. Démolie. Bibl. 1) *Brochure* 1946, p. 21. Ex-No 37: hab. et local de société, 1900, par H.F. Maspoli pour l'Armée du Salut. Démolie. CA 1900/3. Al 1900. Rue Grandjean ex-No 7: maison loc. avec magasin Au Bon Marché, 1901, par Henri Maspoli. Façade

principale sur la rue Grandjean: oriel en surplomb sur l'axe central. Démolie. CA 1901/28; Al 1901.

Calame, Marie-Anne, rue

Dans la nuit du 24 au 25 nov. 1844, un incendie éclate à l'auberge de la Fleurde-Lys et se propage à plusieurs immeubles voisins. Le 4 déc. 1844, le Conseil d'Etat charge la Commission instituée après l'incendie de 1833 d'élaborer, en collaboration avec le maire et l'ingénieur des ponts et chaussées, de Pury, un plan de reconstruction, basé sur les principes suivants: corriger le tracé de la Grand-Rue et prévoir une rue dans l'axe de l'Hôtel de Ville (rue JeanRichard No 11) (voir chap. 2.2). Pour aménager la rue de l'Hôtel-de-Ville, un tronçon du Tracolet (voir Bied) dut être canalisé et recouvert. Rues selon le système MacAdam, aménagements de trottoirs, cordons et rigoles pavées. La rue prend le nom de rue de la Poste en 1926, puis de rue M.-A. Calame. Sources. 1) ACo I: I 104 (plumitif de la Commission de police pour les constructions, dans la partie du village du Locle incendiée le 25 nov. 1844). Bibl. 1) Résumé du compte-rendu par la Commission des alignements, nommée par le Gouvernement pour diriger la reconstruction de deux quartiers.... Le Locle 1851.

No 5 Hôtel des Postes, 1855-1858, par Hans Rychner (Neuchâtel). Après avoir sollicité en vain du canton un nouveau local, la Municipalité du Locle décide, en déc. 1851, de construire un édifice (voir chap. 2.3). Le 24 nov. 1852, lancement d'un concours (G 227); la «Commission de bâtisse» retient le projet Rychner (G 227; PV CM, B vol. 27: 24 jan. 1853). Les plans de Rychner n'ont pas l'heur de plaire à la «Section de construction» instituée le 19 juillet 1854; le maître de l'ouvrage Büren modifie le plan et l'on demande au canton l'envoi d'un arch. pour améliorer les plans. L'arch. Perrier, du Bureau des travaux publics, dresse finalement de nouveaux plans (G vol. 17: 22 juillet, 3 août, 4 août, 5 août, 20 août, 21 août 1854). Perrier exigeant des délais trop longs pour l'exécution des plans, Rychner est sollicité à nouveau, qui modifie ces derniers (G vol. 17: 22 jan. 1855). Le 19 fév. 1855, Rychner est engagé pour diriger la construction. Perrier, qui se sent prétérité, intente un procès en dédommagement pour ses travaux. Constr. 1855-1858. Suppléant de Rychner: Frédéric Lang (La Chaux-de-Fonds). Travaux de maçonnerie: Joseph von Büren. Locaux de la poste au rez: au nord-est, hangar à diligences avec 3 grands portails en plein cintre donnant sur les 2 rues adjacentes; au sud-ouest, bureaux de la poste et guichets, accessibles par une entrée située sur la façade latérale. Au premier étage, salle de réunion: louée de 1854 à 1888 à l'Union



républicaine. Aux 2e et 3e étages, 14 app. de 2 à 4 p. De 1868 à fin 1886, l'édifice abrite l'Ecole d'horlogerie; son directeur, Jules Grossmann, occupe l'un des app. de l'étage supérieur (voir rue Jean-Richard No 9). En 1866, transformations et réparations consécutives à un incendie (ACo II: G 286). En 1884, installation d'une tourelle pour transformateurs. En 1906, importantes transformations par J. & E. Crivelli: notamment, constr. d'un hall d'entrée en fer à la rue Calame (plus tard démoli) (voir aussi No 6). L'un des plus beaux édifices postaux de Suisse, à mi-chemin entre le romantisme tardif d'Allemagne du Sud et de Suisse et le style néo-renaissance; couleur locale grâce aux matériaux de constr. (probabl. pierre de Morteau, parties en calcaire) et au vaste toit en croupe aux multiples cheminées. Plans dans ACo II: dossier 20 comptant 28 feuilles de plans adoptées par la sous-commission le 5 mai 1855, par la Commission générale le 8 mai

1855. Elévations, coupes, plans, détails (une feuille de plan dans ACo IV). Bibl. 1) Le véritable messager boîteux de Neuchâtel, Neuchâtel 1859 (ill.), 1865. 2) MAH NE III (1968), p. 288 (avec d'autres sources).

No 11 Hab., 1929, par W. Oesch pour le contremaître A. Ghielmetti. PV Al 1929. Nos 13-15 Maison loc. avec magasins, hangar pour pompes à incendie et local de réunion, 1867-1869, par l'arch. L. Bitzer (La Chaux-de-Fonds) pour la Commune du Locle (Association des communiers); construite en lieu et place de l'ancien lavoir communal et d'un grenier. Dénommée «Maison neuve», puis «Bazar loclois». En mai 1867, la Commission de bâtisse choisit, pour le rez, le roc durable au lieu du grès bernois moins résistant. Pierre de Morteau pour les niv. supérieurs. Bât. à 3 étages sur rez avec biseaux à l'angle de la rue Andrié. Grammaire néo-renaissance. Architecture urbaine s'écartant de la norme lo-



cale. Au nord-est, aile à 1 étage sur rez avec hangar et salle, celle-ci avec fenêtres en plein cintre aux encadrements rectangulaires. Sources. 1) ACo II: F vol. I (procès-verbal de la Commission de planification, 1866). 2) ibid., F vol. 2 (*Journal de bâtiment*, 1867–1869).

No 2 Cure allemande (voir Temple allemand, rue du Marais No 36). Demande d'aut. de construire 1872. No 4 Maison Matthey-Doret, 1844/1852. Nos 6-8 Remise postale (voir No 5), musée et salle de réunion, 1906, par J. & E. Crivelli pour la Commune du Locle. «Palais» néo-baroque à 1 aile, avec coupole sur le corps d'entrée (voir No 10). Planchers creux et toiture en béton armé, d'après système de l'ing. Samuel de Mollins, représentant suisse de Hennebique. CA 1906/13. Bibl. 1) BA 9 (1906), suppl. annuel, p. 48. No 10 Bât. administratif et magasin (plus tard avec Musée des Beaux-arts), vers 1930-1940. Apparaît comme aile sud-ouest du bât. Nos 6-8, auquel il a été ajouté. Nos 12-14 Maison loc., 1844/1852, 2 bât. à l'origine; après 1880, reliés par un corps central, avec apparat néo-renaissance. Aile orientale modernisée vers 1930-1940. No 16 Magasin et bureau, 1922, par l'entrepr. A. Bernasconi pour la Société philanthropique de l'Union, propriétaire de la maison située à la Grand-Rue No 5. Fronton avec cartouche à la croix suisse. PV Al 1922.

Calame, les

No 5 Ecole primaire, 1852. Plan de 1852 avec timbre A.F. Huguenin (ACo III: G II, e, f). D'après le même plan, constr. des bât. scolaires des Monts, des Replattes, du Verger. 1906, agrandissement, par J. & E. Crivelli. CA 1906/14.

Cantonale, Le Locle – La Brévine, route Cimetière Mon Repos, ouvert en 1905. Maisonnette à l'entrée, 1906, par J. & E. Crivelli. CA 1906/12.

Carabiniers, chemin des

No 8 Abattoirs municipaux, «1877», par Henri Favre pour la Ville du Locle (ACo II: G vol. 36–37; avant-projet Favre de 1874, ACo IV, rouleaux). En 1886, démol. partielle et l'année suivante, reconstr. avec modifications (*RCM* 1887). La halle d'abattage éclairée à l'origine par un lanterneau faîtier. A la fermeture de l'établissement, transformation en dépôt des transports publics. Bibl. 1) *Album* SIA 1879. Nos 10, 12 Stands de tir, vers 1940–1950.

Cent-Pas, impasse des

No 9 Voir *rue de la Gare* No 18. Nos 6, 8, 12 Hab., avant 1839. No 8: transformée en 1907 en Hôtel National, par Oesch & Rossier pour Ulrich Frères. Plus tard, Hôtel de France. CA 1907/40.

Chalet, chemin du

Route en corniche surplombant la voie ferrée Le Locle-Les Brenets, bordée de casernes loc.: enclave de la ville en pleine campagne, propylées suburbaines au «monument» de la villa Favre-Jacot sur la *Côte des Billodes*.

Nos 4–6 Double caserne loc., 1913 (No 4), 1914 (No 6), par les entrepr. Corti et Ghielmetti. CA 1913/16; 1914/7. No 8 «Maisons d'ouvriers», «1900», par les entrepr. Baratelli & Corti. CA 1900/4. No 10 Caserne loc., vers 1915–1920.

Chapelle, rue de la

En 1859, «chemin d'accès au stand» (ACo II: G 147; voir *rue d'Aarberg* No 4). Agrandie ultérieurement par la paroisse catholique en collaboration avec la Municipalité. Vers 1890–1910, constr. de murs de soutènement.

No 1 Chapelle catholique, 1860–1861 (voir *rue du Progrès* et chap. 2.3). Plans de l'arch. Jenzer, adoptés par le Conseil municipal le 11 avril 1860, à l'exception d'un clocheton fictif (ACo II: G 285; G

vol. 15, lettre No 163). Adjonction d'une tour frontale, 1950–1952. No 3 Hab., vers 1860–1870, pour la paroisse catholique. No 5 Hab., avant 1879, sans doute pour Joseph Mayer. Adjonction de 2 ateliers à 2 étages au nord-est, 1898, par Henri-Frédéric Maspoli pour le fabricant de fourchettes Fritz Grandjean («La Chapelle»). Toit plat, alignement de fenêtres accolées. En 1904, rehaussement et agrandissement au nord, par H.F. Maspoli pour F. Grandjean: couvrement des ateliers par des toits en croupe. CA 1898/20; 1904/20.

No 2 Remise, vers 1895, par Ernest Lambelet pour Louis Lambelet (voir No 4). Plus tard, transformée en petite maison d'hab. No 4 Villa loc. double, «1896», par Ernest Lambelet pour Louis Lambelet. Bât. à «plan libre» sur terrain en pente; surmonté d'un toit pittoresque. Hall, véranda (avec vue sur la localité). grand et petit salons, salle à manger. Boiseries soignées, riche gamme de tons rouge-brun. Clôture en fer. CA 1896/13. No 6 Villa, vers 1880-1890. Cube à toit en croupe. Fenêtres à arc surbaissé. Sobriété rationaliste. Véranda avec terrasse et balustrade, vers 1910-1920. Jardin d'agrément; clôture en fer avec monogramme HL, vers 1900-1905. Sur la rue Piaget, dépendances à 1 étage sur rez, vers 1910-1920: étage à hauteur de la rue avec garage, rez à hauteur du jardin.

Châtelard, rue du

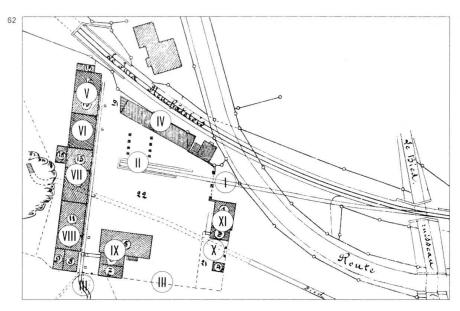
Route de l'ancien marais des Pilons, du nom d'un ancien lieu-dit. Décision de construire prise en 1900 (RCC 1900). Un plan d'alignement de 1903 (voir chap. 4.6) montre que les massifs de la nouvelle rue et le Technicum (voir av. du Technicum No 26) doivent former un rectangle assorti d'un square (non réalisé). Nos 7–9 Caserne loc., vers 1900. Démolie. No 11 Annexe du No 13, 1903. Al 1903. No 13 Caserne loc., 1903, par l'entrepr. Innocent Baratelli. CA 1903/2. No 15 Caserne loc., 1907, pour Alcide Maeder: prolongement du No 13. Al 1907.

Col-des-Roches, route du

Avant la construction du tunnel du Col des Roches, la route reliant la vallée du Locle à la France passait par Pargots, Malespierres, Le Vorpet et Les Brenets (voir rue de la Côte). Depuis le milieu du XVIIIe s., projets de tunnel en vue d'une liaison plus directe avec la France; la percée devant servir aussi de canal d'écoulement pour le Bied (voir chap. 2.1). En 1823, projet de tunnel routier entre Les Billodes et La Rançonnière. En 1838, constitution d'une commission présidée par le maire du Locle, Nicolet. Le 14 avril 1843, une convention est signée entre la France et la Principauté de Neuchâtel pour déplacer la route départementale No 20 (Villers-le-Lac-Le 18 Locle). Réalisation de la nouvelle route

par une société privée avec l'aide financière des pouvoirs publics. Plan du profil par l'ing. français Paradier. Adjudication des travaux (route et 2 tunnels) à Fauchon et Biéler, puis - après interruption par ces derniers des travaux commencés en juin 1844 – à l'ancien officier du génie Crosset (Pontarlier). Le creusement dans la roche proprement dit, sur 30 m; pour les 70 m restants, la roche friable nécessite un revoûtement. Un second tunnel, long de 20 m, est creusé près de la frontière française; la pose d'une madonne à cet endroit en 1853 explique le nom de «tunnel de la Vierge». Durant la construction de la nouvelle route, les Brenassiens s'efforcent d'obtenir une liaison entre la sortie du tunel et Les 19 Brenets par les Bas des Frêtes: en 1846-1847, construction du tunnel du Châtelard. Le 12 juin 1850, inauguration de la route du Col-des-Roches; mais la jonction avec la route pour Les Brenets est bloquée par l'entreprise de construction qui revendique des indemnités; la route secondaire est finalement ouverte le 30 déc. 1858. Sur le tracé en droite ligne menant du Locle au Col des Roches, Olivier Quartier fait planter des arbres et aménager des «reposoirs», à ses propres frais. En 1854-1860, importantes réparations de la chaussée (ACo II: G 28). 1869: glissement de terrain aux Roches Voumard; réparations et prolongement du tunnel partiellement effondré. 1885-1886: correction de la route du Col-des-Roches; aménagement d'un trottoir bordé d'arbres sur un côté de la chaussée (ACo II: G 89, 93). Bibl. 1) AL IX (1951). No 7 Gare du Locle-Col des Roches. Bât. de la station, 1908, par J. & E. Crivelli pour le Jura neuchâtelois (voir domaine ferroviaire et ci-dessous ex-No 24). Nos 15, 15 bis, 17 Ancien Hôtel de la Gare, puis café-restaurant du Jet d'eau (sur la rte de La Brévine), seconde moitié du XIXe s. Autrefois grand parc avec pavillon de musique. Bibl. 1) Le Locle 1986, p. 12. No 17 Hab. avec grange, 1893, Henri Favre pour Philomin Picard. CA 1893/19.

Nos 23-31 Moulins souterrains: voir chap. 2.1. En 1844, le maître boulanger Jean-Georges Eberlé rachète toute l'installation et la modernise selon le modèle des moulins de Serrières (Neuchâtel). Sous la première chute d'eau, il installe 2 moulins anglais: «un axe d'environ 50 pieds faisait marcher, par des transmissions en fonte, le nettoyage à blé, les criblures, les diviseurs pour la farine et le monte-sacs» (bibl. 1). La seconde chute actionne un troisième moulin, la troisième une scierie. Eberlé remplace le bâtiment du moulin par une vaste construction destinée à abriter un commerce de vin et un hôtel. Mais cet ambitieux projet ne semble pas avoir tenu ses promesses. La scierie est ultérieurement déplacée à l'extérieur et un bâtiment correspondant



aux besoins est construit. En 1877, la Municipalité se propose de racheter l'installation pour abaisser le niveau de l'étang et ainsi mieux draîner le marais. Le rachat n'a lieu qu'en 1884. Les moulins ne sont alors plus en activité; les scieries sont affermées.

34 Abattoirs-frontières A l'invitation du vétérinaire cantonal et après accord avec les départements cantonal et fédéral de l'agriculture, la Commune du Locle décide en 1898 de transformer le moulin en abattoir. Le projet est lié aux mesures prises par la Confédération contre les épizooties: le bétail de provenance étrangère ne peut être importé que par les localités disposant d'un abattoir public avec étables isolées et raccordement à une voie ferrée. D'autres contraintes relatives à l'importation amènent la Commune à tirer profit de sa position proche de la frontière pour construire des «écuries de stationnement»: l'installation peut servir d'entrepôt du bétail de boucherie importé, lequel est ensuite acheminé «au fur et à mesure des besoins aux lieux de destination définitifs». La modeste installation construite en 1899 est transformée, en 1903-1905, en un vaste complexe encore agrandi en 1909 lors de la réorganisation du domaine ferroviaire. Transformations et constructions: en 1899, installation d'un abattoir au rez du moulin; au nord de celui-ci, constr. d'une étable d'attente, le tout raccordé à la ligne Morteau-Le Locle. Une triperie est également aménagée. 1901: décision de construire une voie Decauville - des rails suspendus - destinée à l'évacuation du fumier des étables et des abats provenant des boyauderies. 1901: projet de perron de déchargement du bétail aux écuries de stationnement, signé par W. Martin, directeur des Travaux publics (CA 1901/39). 1902: projet de J. & E. Crivelli pour agrandir l'installation (CA 1902/4). A l'initiative du vétérinaire

préposé à la frontière, les études sont approfondies en 1903, la maison spécialisée Kaiser & Cie étant préférée aux fournisseurs locaux. En 1903-1905 transformations et nouvelles constr. (CA 1903/9). En 1909, prolongement des écuries de stationnement, constr. d'une étable à porcs, d'un four d'incinération Kori et d'un nouveau quai. Ce dernier est pourvu d'un abri en béton armé, système Hennebique; plans de l'ing. Samuel de Mollins (Lausanne), représentant suisse de Hennebique (CA 1901/1 [four]; 1909/ 1 bis [abri]; 1909/4,6). En 1916, constr. d'une «chaufferie centrale» (Ca 1916/ 13). Lorsque l'exploitation cesse, démol. de plusieurs éléments, dont l'abri. Actuellement, transformation en musée de moulins.

62 Description (état originel): Bât. I: porte d'entrée à double cintre avec stores métalliques, pour fourgons à bétail d'une part, pour personnel et voitures des bouchers d'autre part. Bât. II: cour intérieure, terminus de la voie industrielle; quelques barrières d'attache pour le bétail durant les visites sanitaires et la présentation à la clientèle. Bât. III: voie Décauville, palissades en fer délimitant la zone des abattoirs, fumier. Bât. IV (Nos 29-31): écurie de stationnement pour gros bétail, 2 bouveries pour 48 têtes. Sol et mangeoires en béton, comme dans les autres étables. 1902-1903, 1904-1905. Bât. V: écurie de stationnement pour gros bétail (16 bœufs ou taureaux) et porcs, 1899. Adjonction d'un bât. avec toilettes. Bât. VI: abattoir des porcs, 1903. Bât. VII (No 25): ancien moulin. D'abord abattoir, puis, à partir de 1903, boyauderie et abattoir du petit bétail (veaux et moutons). Au sous-sol, machines à vapeur et chaudières. 1844, 1899, 1902-1903. Bât. VIII: salle de resserre, frigorifique, machines frigo, réfectoire, vestiaire, local de vente de glace, 1902-1903. Bât. IX (No 27): abattoir de gros bétail, triperie et boyauderie,

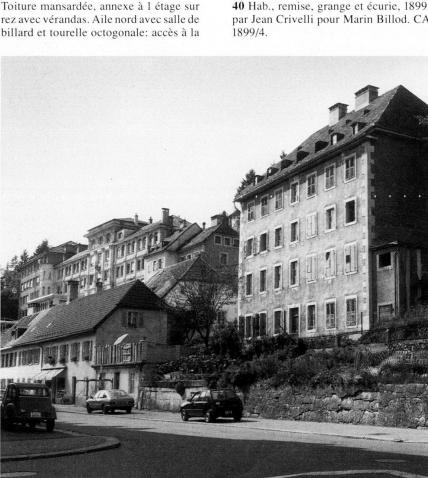
construits à l'emplacement d'un ancien bât. utilitaire, 1902-1903. X: petite cour, séparée de la zone principale, pour bétail indigène et poids, 1902-1903. Bât. XI: étables pour bétail indigène, écurie et bureaux, 1902-1903. Bât. XII: écuries de stationnement, à l'emplacement d'une ancienne maisonnette de garde-barrière, en prolongement de IV, 1909. Bât. XIII: 35 étable pour porcs, 1909. Bât. XIV: abri pour nouvelles voies d'accès, 1909. Bât. XV: bât. du chauffage central, 1909. Bibl. 1) AL IX (1951). 2) Abattoir-frontière 1905. 3) Ed. C., Le ravitaillement des villes suisses en bétail de boucherie et l'abattoir-frontière du Locle, in: FAM, 26 nov. 1905.

No 39 Hôtel Fédéral, vers 1850–1860. No 41 Maison des gardes frontières, 3e quart du XIXe s. Transformation (adjonction d'un bât. avec w.-c.), 1902, Direction des constructions fédérales. CA 1902/3. No 49 Bât. à l'entrée du tunnel, 2e moitié du XIXe s.

No 6 Grand Hôtel, projeté comme Hôtel des Granges en 1893, constr. 1893–1894, par Edouard Piquet pour Georges Favre-Jacot, concurrençant, dit-on, l'Hôtel Fédéral (No 39) d'Edouard Picard, avec qui Favre-Jacot s'était brouillé. «Château» néo-baroque donnant sur la grand-route; revêtement de plots de ciment gris produits par Favre-Jacot (voir ci-dessous). Toiture mansardée, annexe à 1 étage sur rez avec vérandas. Aile nord avec salle de billard et tourelle octogonale: accès à la

63

passerelle franchissant la voie ferrée (jusqu'en 1906 versant montagne de l'hôtel, voir domaine ferroviaire) et conduisant au parc. En 1914, fermeture de l'hôtel; en 1920, transformation en débit de vin, par Oesch & Rossier pour Edouard Picard, marchand de vin. CA 1893/12; 1894/10; 1920/28. No 12 Hangar pour matériaux de constr., 1903, par J. & E. Crivelli pour Georges Favre-Jacot. CA 1903/14. Moulin à sable, vers 1895– 1905, pour Georges Favre-Jacot: fabrication de plots de ciment (voir rue de France No 51). Transformations et agrandissement. En amont des ateliers, grandes carrière et sablière. No 14 Fonderie de fer 1917, par Oesch & Rossier pour Zénith SA. Transformations et agrandissement. CA 1917/31. No 14 b Projet de fonderie d'aluminium de Zénith SA. CA 1919/30. Ex-No 24 Gare du Col des Roches de la ligne Le Locle-Morteau, 1884. Au cours de la réorganisation du domaine ferroviaire, constr. d'une nouvelle gare (voir ci-dessus No 7) et suppression de l'étable pour bétail importé, bât. attenant à l'ancienne gare et situé au nord-est de cette dernière (voir ci-dessus Nos 23-31). No 34 Douane et remise, vers 1850-1860. No 38 Hab., vers 1840-1860. Remplacée par nouveau bât. d'hab. et douane, 1894, par Piquet & Ritter pour Marin Billod. CA 1894/24. No 40 Hab., remise, grange et écurie, 1899, par Jean Crivelli pour Marin Billod. CA 1899/4.



Collège, avenue du

Route en lacets dans le prolongement de la *rue des Envers*, constr. à partir de 1872 par la maison A. Fresnoy et Fils comme accès au No 3 (ACo II: G vol. 30, 1872–1887)

32 No 3 Nouveau Collège, 1873-1876, par Alfred Rychner pour la Municipalité du Locle (voir chap. 2.4). En 1870, premiers projets de l'arch. Bitzer (G 249). Le Conseil général choisit, 1872, l'endroit actuel (voir quartier de Beau-Site), à l'encontre de l'ing. cantonal Knab, de l'arch, cantonal Droz et d'une Commission qui recommandaient tous l'emplacement dans la vallée (G 249, G 251). Joseph Mayer, maître d'œuvre, élabore des plans du nouvel édifice (ACo IV: plans, façade, oct. 1872, par J. Mayer Fils). En 1873, opposition du Conseil d'Etat qui, à la suite des experts Léo Châtelain et Alfred Rychner, critique les locaux mansardés et l'exiguïté des entrées et des corridors (ACo II: B 34, PV CM, 3.12.1872; B 46, PV CG, 22.10.1872; G 251). Rychner, sollicité, envoie le 30 jan. 1873 un projet qui subit deux modifications (ACo II: G 251, B 34; PV CM 14.1. et 17.2.1873. ACo IV: plans et façade de A. Rychner, 30.1.1873). En été 1873, travaux de fouilles et bétonnage des fondations par A. Fresnoy et Fils (Nyon). Constr. de l'édifice en 1874-1876, d'après les plans et sous la dir. d'Alfred Rychner (ACo II: 24 plans d'exécution d'A. Rychner, juin-juillet 1873). Inauguration en 1876. Maçonnerie: Joseph Mayer, entrepr.; pierre de taille (roc): François Zech, carrier à La Sagne; pierre de taille (Morteau): Jean Lihner & Philomène Guibelin, maîtres carriers à Morteau; charpente: Baumann (RCM 1872-1874). Parties en roc (calcaire): socle, fenêtres du rez-de-chaussée, portails. Parties en pierre de Morteau (grès): fenêtres des étages supérieurs, consoles, lucarnes e.a. Parties en granit: escaliers suspendus (ACo II: G vol. 33, conventions; RCM 1872-1874). En 1885, installation d'une horloge électrique dans la poutraison de l'avant-corps central, opération financée par le Fonds Jules-Frédéric Jürgensen. Plan de A. Rychner, cartouche du sculpteur Rusconi (RCM 1885). En 1906, agrandissement par J. & E. Crivelli (bibl. 3). A la suite d'un incendie, concours pour reconstr. et agrandissement (ACo IV: projet de concours avec pour devise la pieuvre, variantes A et B). Exécution en 1915 par Oesch & Rossier et Arthur Studer, ing. (Neuchâtel); élévation sur quatre étages, sommés d'un toit à quatre pans galbés abritant un étage mansardé (ACo IV: projet Oesch & Rossier, variantes avec toit en croupe et toit à la Mansart). Bibl. 1) Eisenbahn 10 (1879), p. 77-79. 2) Festschrift SIA, 18.8.1879. 3) *BA* 9 (1906), p. 103.

No 5 Hab. avec ateliers, vers 1880–1890. No 7 Petite constr. à façade pignon, avec

atelier, vers 1890. **Nos 9–11** Caserne loc. double, «1891», Piquet & Ritter pour Jean Barbieri, entrepr., et la paroisse catholique. CA 1891/17.

Nos 2–6, 6a–6b Deux bât. loc., 1926, par l'entrepr. Charles Poretti pour la Société immobilière de l'av. du Collège. No 8 Villa avec ateliers d'horlogerie (fabrication de pièces compliquées), 1895, par Albert Theile (La Chaux-de-Fonds) pour César Racine-Jeanneret. Jumelage original à la verticale d'hab. et d'ateliers: ces derniers dans les deux étages inférieurs, lesquels forment aussi le socle de la terrasse de la villa. Oriel d'angle surmonté d'une tourelle. CA 1895/11.

Combe Girard

Vallée latérale d'un affluent du Bied. En 1822, projet d'une Société des dames en vue d'y exploiter des «Eaux minérales» (source ferrugineuse). En 1863-1866, construction de la route de La Sagne, dont la partie inférieure s'appelle aujourd'hui route de la Combe-Girard (ACo II: G 149). En 1899, boisement de la vallée, opération jointe à celle de la Joux Pélichet limitrophe. Vers 1900-1912, la Société d'intérêt public et d'embellissement s'intéresse au vallon: «Peu de villes possèdent à quelques pas de leurs murs un vallon pittoresque pouvant rivaliser avec la Combe Girard. Sa cluse sauvage des Chaudières, ses remarquables murailles cyclopéennes en font un véritable paysage alpestre.» La Société aménage





plusieurs chemins «reliant le fond de la combe à Mont-Perreux et à Mont-Pugin»; elle construit aussi des ponts sur le Bied, dispose des bancs et des «bassins rustiques». 1906/1912: aménagement d'un autre chemin pourvu d'un pont; en 1912, plantation de 100 platanes le long de la route au creux de la combe. Bibl. 1) RCC 1899. 2) Rapport 1912, p. 7, 27–28. 3) AL VII (1950). 4) Le Locle 1986, p. 69–72.

Combe-Sandoz, chemin de la

Ancien sentier conduisant de la route de la Combe-Girard à la bordure orientale du plateau du Stand (voir quartier de *Beau-Site*). L'aménagement du quartier du Progrès entraîne la disparition du tronçon sillonnant le creux du vallon; le chemin débouche désormais dans la *rue du Raisin*.

No 1 Fabrique de boîtes, «1908», par Oesch & Rossier pour Georges Gabus, fabricant de boîtes en or (auparavant à la rue de l'Industrie No 13). Ultérieurement, adjonction d'un bât. à l'ouest. Le bât. est dans l'axe de la rue du Raisin, à peu près à l'endroit où, lors de la planification du quartier du Progrès, avait été prévue la chapelle catholique (CA 1909/ 16bis. Al 1908). No 5 Hab., vers 1900. Démolie. No 9 Hab., vers 1920-1925. No 15 Villa, 1902, par Ernest Lambelet pour Charles Ziegler. Au rez-de-chaussée, deux ateliers et un petit app., à l'étage, app. plus spacieux. Tour avec cage d'escalier. CA 1902/39.

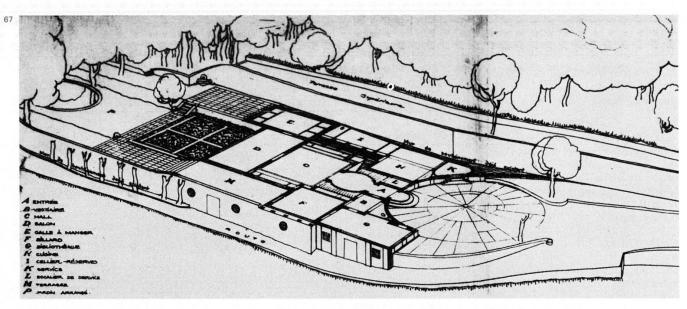
No 4 Villa à deux app., 1902, par Albert Theile pour Charles Adolphe Huguenin (voir *rue de la Concorde* No 29). CA 1902/20. No 16 Villa, 1912–1913, par Werner Oesch pour lui-même. Style «maison bourgeoise», toit à quatre pans galbés.

Communal voir *Joux Pélichet*

Concorde, rue de la

Axe méridional du quartier du Progrès construit de 1856 à 1860. Prolongé vers 1880 jusqu'à l'av. du Collège et la rue des Envers. Nos 7-11, 19-27 Massifs du quartier du Progrès, vers 1858 (voir rue du Progrès). No 29 Fabrique de montres La Concorde, 1897, par Albert Theile pour Charles et Louis Huguenin. Deux corps: bureaux et ateliers. Socle et encadrements de fenêtre en pierre calcaire, maçonnerie des murs en plots de ciment. Poteaux supportant les planchers des ateliers moulés en fonte. CA 1897/4. En 1899, exhaussement des bureaux pour faire place à de nouveaux ateliers, par Albert Theile. En 1904, constr. d'une aile de 2 étages sur rez à l'ouest, par Albert Theile, ainsi qu'un magasin avec caveau sur la pente. CA 1904/25, 26. En 1919, surélévation des deux ailes (peut-être de l'aile occidentale seulement) et pose d'une toiture en croupe, par Oesch &





Rossier. CA 1919/14. Plus tard, surélévation de la partie centrale et modernisation, pour «Assortiment réunis». Nos 41-43 Maison loc. double, vers 1870-1880, probabl. pour Jean-Louis Baumann. No 45 Hab., 1903/1910. No 47 Caserne loc., «1893 JB», par Jean Barbieri, entrepr. CA 1893/13. Nos 49-51 Maison loc. double, vers 1870-1880, pour la Société de construction du Locle. No 53 Hangar aux pompes, 1890-1892, par Henri Favre pour le Service communal du feu (RCC 1892; plan in ACo IV, rouleau). Petit «palais» en fer à cheval. Dépôts et tour de séchage à l'arrière. Portail et encadrements de fenêtres en calcaire et molasse verte. No 55 Maison d'hab., «1892», par

Henri Favre, pour la veuve de Pierre Brunner. Remise, 1897, par Henri Favre pour A. Brunner, CA 1892/8; 1897. **No 28** Garage, 1903/1910, pour la fabrique La Concorde (No 29).

Corniche, rue de la

No 22 Hab., vers 1915–1925. Style «maison bourgeoise»; toit en bâtière à pans coupés. Portail du jardin en fer forgé au motif du dragon.

Côte, rue de la

Partie inférieure de la route du Locle aux Brenets, tracée en 1817 lors de son réaménagement: la grande boucle en pente vers l'ouest devait remplacer l'«ancien chemin des Brenets», escarpé (plan Junod 1839), plus tard dénommé *Crêt Perrelet*. La construction de la ligne Le Locle-Morteau et la réorganisation du domaine ferroviaire entraînent le réalignement de la rue, de 1882 à 1884, par l'ing. Emery pour la compagnie de la ligne Jura-Berne-Lucerne: aménagement en contrebas des voies, d'un rondpoint, ainsi que d'un accès à la terrasse de la gare; construction d'un passage sousvoie et prolongement vers l'ouest de la route en lacet en dessus des voies (*av. de l'Hôpital*) (ACo II G 82, 86, 112).

No 5 Seconde des trois maisons situées entre la *rue de la Banque* et la *rue Grandjean* qui, épargnées par l'incendie de



1833, contrarient depuis lors les plans d'alignement. Démol. et reconstr. après réalignement, avant 1879. Partie orientale: voir *rue du Temple* No ex-20. A l'ouest vient s'ajouter une hab. à façade gouttereau de 2 travées. Toiture à pignon mansardée: encadrements des fenêtres en calcaire.

No 7 Voir rue Grandjean No 1. No 11 Hab., 1833/1839: première maison de la rue de France nouvellement tracée. No 15 Hab., avant 1839. No 17 Hab., avant 1839. No 17 Hab., avant ouvriers, avant 1839. Leur situation en pente confère aux façades donnant sur la vallée un aspect élancé. No 19: démoli. No 21: façade vent (sud-ouest) en pierre de taille calcaire. Nos 25–27 Hab., avant 1858. En 1891, extension de la façade ouest, par E. Perucchi pour Hyppolyte Perrenoud, fabricant de montres (No 27).

63 CA 1891/3. Nos 29-35 Ancienne fa-8 brique de montres Le Phare. Le noyau du complexe était un bât. d'hab. avec ateliers (à l'emplacement de l'actuel No 31), construit vers 1885 (année de la fondation de l'entreprise). A l'est, constr. d'une aile de 2 étages sur rez avec toit plat, 1896, par Piquet & Ritter pour Charles Barbezat-Baillod (No 29). CA 1896/1. A l'ouest de l'ancien bât., nouveau corps de fabrique à 2 étages sur rez avec ateliers des ébauches, 1900 (No 33). CA 1900/5. A l'ouest, adjonction d'une maison loc., 1901, par Jean Crivelli pour Charles Barbezat-Baillod. Tourelleséchauguettes angulaires. CA 1901/4. Après rachat par la maison Dixi (1938), cette constr. est remplacée par une fabrique. Constr. d'un nouveau corps d'ateliers en contrebas de Nos 29-31, 1907-1908, par J. & E. Crivelli pour Ch. Barbezat-Baillod. Allèges en plots de verre système Falconnier. Planchers en béton armé. CA 1907/5 (Bibl. 1). Transformation des anciens corps d'ateliers, 1907, par J. & E. Crivelli: remplacement du bât. d'origine No 31 par un corps d'ateliers («1908») et surélévation des ailes, conférant à l'ensemble l'aspect d'un «palais» avec partie centrale exhaussée. Le couronnement de l'édifice par un monumental bulbe est resté à l'état de projet. CA 1907/6. Les murs en plots de ciment gris sont recouverts d'un badigeon jaune. CA 1915/20: installation d'un treuil roulant et d'un tambour en bois. Bibl. 1) BA 10 (1907), p. 96, 144.

65 No 2 Demeure bourgeoise d'allure patricienne, vers 1787, par Gabriel de la Grange pour Jean-Charles Ducrot, négociant vaudois. A l'est, adjonction d'un bât. néo-renaissance d'un seul étage sur rez, vers 1850–1890. Bibl. 1) MAH NE III 66 (1968), p. 289–290. No 4 Maison loc.,

rénovée ou reconstruite vers 1850–1860. Perron avec barrières néo-gothiques en fer; balcon classique en fonte. Vers 1905, exhaussement dans le style de l'école Popper de Bienne (Technicum): pignon

pittoresque, oriel en forme de prisme. No 6 Maison loc., «1855». Au rez, façade de grès jaune: entrée de magasin flanquée de deux ouvertures en plein cintre de chaque côté, celles de l'intérieur avec vitrines, celles de l'extérieur avec portails. Nos 8, 10 Deux maisons loc., reconstruites après l'incendie de 1855. No 12 Maison loc., reconstruite après l'incendie de 1855. Façade néo-renaissance en grès jaune: rez et ler étage en bossage,

65 cendie de 1855. Façade néo-renaissance en grès jaune: rez et ler étage en bossage, triglyphes sur le portail et balcon avec balustrade. No 14 Maison loc., construite après l'incendie de 1855. No 18 Hab. avant 1785. Surélévation à 41/2 niv., 1903, par J. & E. Crivelli pour Charles Faivre. CA 1903/13. No 24 Hospice des vieillards, 1823-1826. Après l'échec de projets d'une maison régionale de travail, ouverture en 1820 d'un hospice communal à la rue des Envers No 57. En 1823-1826, nouvelle constr. d'après les plans de Jean-Pierre Comtesse, arch. et entrepr. (esquisses non signées avec variantes pour la tourelle couronnant le pignon transversal, in ACo I: I 78). Maçonnerie: Joseph von Büren; pierre de taille: Henri-Louis Jacot; menuiserie: David-Henri Robert. Pierre provenant d'une carrière de la Combe Girard. De 1827 à 1879, exploitation d'un atelier d'apprentissage en horlogerie pour orphelins; en 1866, construction d'un atelier et de dortoirs contre la partie amont de l'édifice principal (démolis). En 1904, remplacement de la tourelle par un attique, par Albert Theile. Bâtiment le plus représentatif de la localité dans le premier tiers du siècle, avant l'apparition des constructions postérieures à l'incendie de 1833. Classicisme alourdi par certaines réminiscences du baroque tardif. Démoli en 1988. Bibl. 1) Baillod 1926. 2) MAH NE III (1968), p. 288. No 26 Hab., vers 1885-1895. No 30 Hab.,

avant 1839. No 32 Hab., avant 1839, exhaussée vers 1880-1900. No 34 Hab., «1837». Nos 36-40 Ensemble en 4 parties. Les deux parties centrales (No 38) construites avant 1853, 1898 avec fabrique de montres de Charles-Louis Faivre et Charles F. Fils (Indicateur Davoine). A l'est, constr. d'une aile en retrait, 1858/1885. Adjonction d'une aile avancée en forme de tour à l'ouest, «1902», év. par J. & E. Crivelli, pour Charles Faivre Fils (voir No 18). Murs en ciment, décoration néo-baroque en pierre artificielle, cartouche avec monogramme «CF». CA 1902/10. Transformation partielle de la fabrique en logements. CA 1902/11. En 1904, transformation du 2e étage en app. CA 1904/13, 14. Devant les deux bât. du milieu, grande rampe d'escaliers dont le départ commun donne sur un portail en fer.

Côte des Billodes

Prolongement du *ch. du Chalet*. **No 4** Ecuries, constr. vers 1910 devant la villa No 6. Transformation en garage, 1913, pour Favre-Jacot. CA 1913/24. No 6 Villa La Forêt, 1912, par Charles-67 Edouard Jeanneret comme résidence de 68 Georges Favre-Jacot, fabricant de 69 montres et entrepr. Villa située en pente en dessus de la zone industrielle des Billodes et des Eroges. Appréciation d'ensemble, voir chap. 2.6. En 1920, transformation en villa loc. à 2 app., par Oesch & Rossier pour la Société immobilière Les Platanes SA. CA 1912. Ecurie, à 120 m env. à l'ouest de la villa, après 1910.

Crêt Perrelet

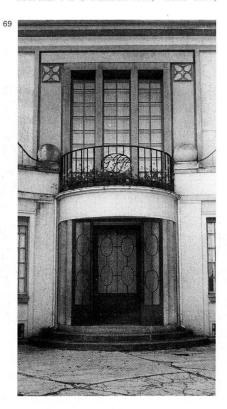
«Ancien Chemin des Brenets» (plan Junod 1839; voir *rue de la Côte*); devenu impasse par l'aménagement de la terrasse de la gare et par son extension en 1884 (voir *domaine ferroviaire*). **Nos 1, 3, 5** Trois hab., constr. avant 1839 (Nos 1, 3) et 1839/1852 (No 5).

Crêt Vaillant

Ancien axe de sortie vers La Chaux-de-Fonds, avec un profil en dos d'âne pittoresque, bordé d'une longue rangée de maisons, indépendantes pour la plupart. Plusieurs de celles-ci datent du XVIIIe s. et sont souvent agrémentées d'un perron. Avec la partie orientale de la *Grand-Rue*, le Crêt Vaillant forme le vieux Locle, contrastant avec les rues rectilignes des XIXe et XXe s.

En face de la maison No 22, petite terrasse entourée d'imposants murs de pierre: **fontaine**, 2e tiers du XIXe s.

No 1 Hab., avant 1839. Démolie lors de la correction de la bifurcation avec la *rue du Marais*. No 3 Maison loc., «1893 JB»,



par Piquet & Ritter pour Jean Barth, entrepr. Magasins au rez, 4 étages, app. de 3 p. en tandem. Entrée principale sur la rue 70 du Marais. CA 1893/9. No 9 Hab., avant 1826, reconstruite 1853/1858. Portail d'entrée d'époque: hauteur très élancée en fonction de la dimension du rez surélevé auquel il donne accès. No 15 Hab., avant 1826. Côté vent (sud-ouest) 71 en bardeaux. No 17 Fabrique de la Terrasse, «18 JF 80», construite pour Fritz Jacot, propriétaire de la maison Nos 19-21; ultérieurement, propriété de ses fils Bernard Jacot-Descombes et Gustave Jacot. Du côté du ch. de la Terrasse, perron en forme de terrasse avec portail principal. No 23 Hab., 1839/1853. Côté vent (sud-ouest) en pierres de taille de calcaire. Sur le portail, bec de gaz, après 1862 (voir rue des Envers Nos 58-64). Le bât, abrita les fabriques de montres de Charles-Emile Tissot (voir rue des Tourelles Nos 17-19) et d'Ariste Calame (voir rte de Bellevue No 14a) (Indicateur Davoine 1898). No 35 Hab. avec façade sud-ouest en bardeaux. Du côté de la vallée: No 35a Atelier, 1839/1853.

No 2 Hab., «1853». Façade principale néo-classique. Appareillage architectonique en roc (calcaire). Toit à demicroupe. Balcon en fonte avec décorations de style Empire: dragons ailés, cornes d'abondance avec faucon. Porte en bois avec châssis de tympan d'époque. No 6 Hab., avant 1826. Escalier extérieur à volée double et montées convergentes. Perron élevé avec parapet en fonte: «CFK 1837» (date de transformation ou de reconstr.). No 20 Hab., rachetée et rénovée en 1837, par Jean-Frédéric Burgstedt, régleur en horlogerie au Locle; rez

70

en pierres de taille calcaire. No 22 Maison Long Perron, 1786, pour le beaufrère de J.F. Houriet, propriétaire de la maison Haut Perron voisine No 28. Beau balcon en fonte de style néo-classique avec rosette, vers 1850. Bibl. 1) *MAH NE* III (1968), p. 294–295. No 30 Maison bourgeoise, 1783–1784, pour Simon Huguenin-Lardy. En 1834, transformations et agrandissement. En 1843, remplacement du perron par un ouvrage plus étroit. Bibl. 1) *MAH NE* III (1968), p. 291–292.

Crozot, au

Ecole de quartier, 1901, par Jean Crivelli. Bibl. 1) *Histoire* 1914, p. 247.

Droz, Jehan, rue

Axe transversal à la vallée, entre Les Billodes et les Envers. Une liaison entre la *rte de France* et l'usine à gaz (*rue des Envers* Nos 58–64) avait déjà été demandée en 1866 par voie de pétition (ACo II: G 155). Aménagement de la route, 1882–1883 (ACo II: G 104).

No 13 Maison loc. mitoyenne du No 15, 1909, par Maspoli Frères. Rez avec ateliers. Façade aveugle côté nord portant la publicité «Imprimerie Nationale J.L. Bertschy». CA 1909/23. Al 1909. No 15 Maison loc., 1902, par Henri Frédéric Maspoli pour Emile Moreau. 3½ étages sur rez. App. de 3 p. Pignon transversal dans le style renaissance d'Allemagne du Nord. Balcons en fonte avec têtes de lions. Mitoyenne du No 64 de la *rue des Envers*. CA 1902/26. Al 1902.

Envers, rue des

Rue sise au pied du versant sud-est de la vallée; axe de sortie vers Neuchâtel. Rue parsemée de quelques solides maisons de pierre à la fin du XVIIIe s. déjà. Corrigée et élargie, 1807–1813 (voir *rue du Midi* et *rue du Pont*). En 1872–1874, élargissement et prolongement vers l'est pour établir la liaison avec l'av. du Collège (RCM 1872–1874), mais ouverture définitive de ce tronçon en 1887–1888 seulement (ACo II: G 104; voir aussi *rue JeanRichard* No 11).

No 1 Hab. à l'angle de la rue de la Chapelle, vers 1875-1885. Encadrement du portail combiné avec fenêtre en trois parties (abritant une petite véranda). Nos 3-5 Fabrique de boîtes en or Jaquet Frères (voir aussi No 11a). Bât. ancien (No 5) en retrait de la rue, 1839/1853. Adjonction à angle droit d'un atelier en saillie sur la rue (No 3), 1890, par Piquet & Ritter. 1 étage sur rez, fenêtres réunies en rangée horizontale. CA 1890/11. Nos 7-9 Maison loc. double, 1853/1858. No 11 Edicule avec atelier et app., 1839/ 1853. No 11a Petite villa de 2 app., 1895, par H.F. Maspoli pour Fritz Jaquet (voir Nos 3-5). Située en retrait de la rue, sur terrasse rustiquée. En annexe, verandas en briques rouges et orange. CA 1895/3.

No 13 Maison loc. double, avant 1839, reconstr. en 1839/1853. Corps central modernisé vers 1920–1930: détails en art-déco. Nos 17–21 Conglomérat de constr. industrielles et maisons de travailleurs à domicile. Nos 17–19: avant 1839; No 21: 1839/1853. Transformations ultérieures. Nos 23–25 Maison loc. double, avant 1839. No 27 Hab. à l'angle du *ch. de l'Argillat*, avant 1839. Nos 29–31 Maison loc. double, 1839/1853. Nos 33–35 Maison loc. double, avant 1839. No 37 Hab., 1839/1853. Imposant bât. à toit en croupe. Sur le portail: «VFU», étoile et «1774» en triangle (siège de la loge maçonnique). No 39 Hab. du maire Nicolet (voir chap. 1.3), avant 1826. Démolie. No 41 Hab., constr. 1846 en rem

toit en croupe. Sur le portail: «VFU», étoile et «1774» en triangle (siège de la loge maçonnique). No 39 Hab. du maire Nicolet (voir chap. 1.3), avant 1826. Dé-72 molie. No 41 Hab., constr. 1846 en remplacement d'une forge pour Abraham Louis Matthey-Junod (domicilié à New York), qui la vend l'année suivante. Vers 1885-1895, adjonction d'une véranda polygonale à l'est. Demeure bourgeoise cossue, située dans l'axe de la rue du Pont. Tradition du XVIIIe s.: perron, fronton avec œil de bœuf, toit à demicroupe. Dans le fronton, fresque, 1946, par Edmond Zeltner et Edouard Baillod (La Chaux-de-Fonds): les défricheurs du Jura. Source 1) Album photographique avec histoire de la maison, propriété privée de L. Zeltner. Après le No 45, Fontaine, 1783. Bassin en segment de cercle, «C 1848 D». Tête de lion en fonte à la base du jet. Un moment donné, la fontaine était logée dans une niche semicirculaire en face de la maison No 45. Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 278. Nos 47-49 Maison loc. double, 1926, par Jules Fallet pour la Société immobilière de la rue du Commerce. PV Al 1926. No 51 Maison loc., vers 1925-1935. No 53 Hab., 1922, par Oesch & Rossier. No 55 Maison, avant 1820. De 1822 à 1829, avec manufacture de cigares, exploitée par l'Hospice (voir rue de la Côte No 24) qui y emploie ses pensionnaires. Balcon en fonte, vers 1850–1870. Bibl. 1) Huguenin 1907–1911. No 57 Maison jurassienne dans l'axe de la rue Grandjean. Côté pente: «1672». Par la suite, adjonctions et transformations; la façade donnant sur la rue des Envers date probabl. du XIXe s. No 61 Entrepôt, annexé en 1917 à la maison No 59, par Oesch & Rossier pour Jean Néri. Néo-renaissance: ouvertures en plein cintre, bossages. Terrasse bordée de grilles en fer. A l'ouest, adjonction ultérieure d'un garage; rez du No 59 également aménagé en garage. CA 1916/ 33. No 63 Edicule avec garages, avant 1880. No 65 Hab., avant 1839. No 67 Bât. utilitaire avec toit en bâtière, vers 1880-1900. A côté du No 69, porte d'accès à la galerie d'eau potable de la côte des Envers, «1899» (voir av. du Technicum Nos 17-21, approvisionnement en eau potable). No 69 Hab. avec magasins, 1893, par Emile Maspoli pour Alfred Droxler, cordonnier. CA 1893/2. No 71 Transfor-





mateur, 1908, pour Electricité neuchâteloise SA. En 1915, adjonction d'un escalier, pour les Services industriels du Locle. En 1917, adjonction d'un régulateur d'induction. Démoli. CA 1908/7; 1915/24; 1917/9. Nos 73–75 Hab. double avec atelier d'horlogerie Auguste Gentil, avant 1885.

No 2 Remise avec app., avant 1903. No 4 Maison loc., 1907, par Oesch & Rossier pour Casimir Schaffer. CA 1907/36. Al 1907. No 18 Maison loc., avant 1839. Balcon original en fonte. No 20 Hab., après 1858. Portail en plein cintre, balcon en fonte, porte en bois de l'époque. Toit pyramidal. Cage d'escalier et toilettes à l'arrière. No 22 Hab., avant 1839. No 26/rue du Pont No 11 Hab., constr. 1786, reconstr. en 1827. Depuis 1834, avec ateliers abritant l'horlogerie Jules Jürgensen, puis Jules F. et Jacques-Alfred Jürgensen. «Reconstruction et agrandissement», 1908, par Henri Chable et Edmond Boitel (Colombier) pour Jacques-Alfred Jürgensen. Démolie et remplacée par la nouvelle poste (rue Bournot Nos 17-19). No 30 Hab., peut-être identique au bât. neuf de 1857 pour Jacot Matile (PV Al 1857). En 1901, transformation par Jean Crivelli: locaux pour Brasserie Helvetia et Cercle des travailleurs. CA 1901/34. No 32 Hab., 1893, par Piquet & Ritter pour Auguste Henchoz. En 1908, constr. d'une lucarne à croupe, par Maspoli Frères pour Auguste Henchoz. Portail avec marquise art nouveau. Cage d'escalier à l'arrière. Bel étage avec 1 app. de 5 p., salon avec balcon néo-baroque en fonte. CA 1893/3; 1908/17. No 34 Oratoire de l'église indépendante du canton de Neuchâtel, 1874-1875, d'après plans de Léo Châtelain (Neuchâtel). Première esquisse par Châtelain, hiver 1873, pour emplacement à l'av. du Collège. Fin 1873/début 1874, nouveaux plans (pour 800 places, au lieu des 300 à 400 prévues initialement) et choix d'un

terrain plus vaste à la rue des Envers (plans au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Plans d'exécution par Henri Favre, l'arch. de la Société de construction: le projet Châtelain y est simplifié. Dir. de la constr. par Favre, 1874-1875, et des travaux complémentaires, 1876-1877. En 1879, importants travaux de finition et d'«embellissement» sous dir. de Léo Châtelain. En 1890, projet non réalisé d'extension à l'ouest, par Piquet et Châtelain. Salle longitudinale avec galerie en fer à cheval, travée occidentale avec vestibule et cage d'escalier. Facade symétrique donnant sur la rue avec éléments en pierre jaune (probabl. de Hauterive): trois fenêtres en plein cintre flanquées de portails également en plein cintre. Ultérieurement, transformations intérieures. Bibl. 1) Notice historique sur la Société de l'Oratoire du Locle, Le Locle 1897. 2) Châtelain 1985, p. 131-

Nos 48-50 Caserne loc. double à l'angle de la rue Grandjean, «1903», par J. & E. Crivelli pour lui-même. 3½ étages sur rez; app. de 3 et 4 p. Cages d'escalier et toilettes au nord. Appareil décoratif néobaroque en simili-pierre, tourelles surmontées de flèches et ornées de ferronneries. CA 1903/10. Al 1903. No 52 Hab., 1903, par H.F. Maspoli pour Adolphe Roth. CA 1903/41. No 54/rue Piguet No 11 Etablissement de bains et hab., 1905, J. & E. Crivelli pour Paul Pfeiffer. Corps central avec app. et établissement de lavage chimique; 2 annexes à 1 niv.: l'une abritant la piscine, l'autre les cabines. En 1908, transformation de la première aile en hangar de pompier, par Maspoli Frères pour la Commune du Locle. CA 1905/36; 1908/3. Nos 58-64 Ancienne usine à gaz, en exploitation de 1862 à 1890. Premiers essais d'éclairage au gaz au Locle en 1848 au Café d'Ami-Jean-Jacques Landry. Depuis 1856, études visant à remplacer l'huile par le gaz. Une

commission, conseillée par le prof. Colladon (Genève) et par Riedinger (Zurich), recommande en 1860 le système de gaz à l'huile. La même année, l'ing. Foncier vend au Cercle républicain (voir rue Calame No 5) des appareils à gaz riche, plus lumineux, obtenu à partir de la combustion de charbon ou de bitume (boghead). La Municipalité choisit ce système et, le 11.2.1862, alloue à la maison Weyer & Eichelbrenner (Strasbourg) une concession de 25 ans. Constr. de l'usine à gaz à la rue des Envers, un emplacement initialement prévu à la rue des Billodes ayant été abandonné après opposition de l'Hospice. Début d'exploitation en automne 1862 avec 127 lampes. Son prix élevé et des problèmes de distribution rendent le gaz riche impopulaire; de nombreux utilisateurs lui préfèrent l'éclairage au pétrole. La concession expirant en 1887 n'est reconduite que pour trois ans, temps nécessaire à l'installation d'une nouvelle source d'énergie. La mise en service de l'usine électrique permet de fermer l'usine à gaz (voir aussi rue des Billodes No 52). Bibl. 1) Rapport 1889. 2) Piguet 1927. 3) Grandjean 1937. Les trois bât. de l'usine à gaz sont transformés ou reconstr. No 62 Maison d'hab. avec magasin, vers 1895, au lieu d'un édifice de l'usine à gaz. CA 1893/30; 1903/39. No 64 Bât. de l'usine à gaz à l'angle de la rue Droz. Projet de transformation en hab., 1891, par Emile Maspoli pour H.F. Maspoli, non réalisé. CA 1891/11. Démol. et constr. d'une maison loc., «1893», par Emile Maspoli pour Emile Moreau-Maspoli. A l'origine, brasserie au rez-de-chaussée. CA 1893/8.

Eroges, chemin des

No 6 Hab., 1903, par J. & E. Crivelli pour Georges Favre-Jacot. 2½ étages sur rez; 7 app. de 3 à 4 p. Pignon central néo-gothique surmontant l'oriel placé au-dessus de la porte d'entrée. CA 1889/4. Nos 14–

18 Projet non réalisé d'une hab. à 4 app. et d'une rangée de 13 maisonnettes ouvrières, 1899, par Albert Theile pour G. Favre-Jacot (voir Molière et chap. 2.5). CA 1899. No 14: étable pour vaches, 1900, par H. Dosé pour F. Favre-Jacot. Deux longs corps de bât, en plots de ciment. CA 1900/26a. No 16: écurie et remise, 1902. CA 1902/14. No 18: hab., 1902, par J. & E. Crivelli pour «GF» (G. Favre-Jacot). 2½ étages sur rez, app. de 3 p. CA 1902/13. No 22 Grange et écurie, 1889, pour G. Favre-Jacot. Transformation en app., 1902, par J. & E. Crivelli pour G. Favre-Jacot. Constr. avec toit en bâtière; colombage de bois avec murs en plots de ciment; corps reliant le No 22 au No 24 avec flèche. CA 1889/6; 1902/12. No 32 Hab. à toit en bâtière, 2e moitié XIXe s.

Eroges-Dessus

No I Hab. et granges, 1902, par J. & E. Crivelli pour G. Favre-Jacot. Maisonnette à 1½ étage sur rez campée sur un soubassement considérable. En 1904, conversion des granges en logements. CA 1902/16; 1904/18. Nos 3–5 Ensemble loc. en terrasses. Les deux constr. projetées en 1914 par Oesch & Rossier, réalisées seulement en 1920 pour Antoine Bernasconi et Henri Delvecchio. CA 1914/14, 13; 1920/1.

Etangs, chemin des

Tracé en 1892 pour le quartier de l'*Avenir*; tire son nom d'un étang comblé en 1903/1914 (à l'emplacement du No 27 actuel), alimentant jadis les tanneries et moulins de la Jaluse.

No 5 Hab., vers 1895. Siège de la fabrique de montres Clerc & Aellen. No 7 Hab., vers 1895. No 27 Maison pour 1 famille, 1911, par Oesch & Rossier.

No 2 Maison loc., «1894», par Henri Favre pour Franz Laubscher. CA 1894/8. No 4 Maison loc., 1894, par Henri Favre pour Eugène Verra. CA 1894/25. No 6 Maison loc., vers 1895. No 8 Remise avec hab. à l'étage, 1902, pour Pierre Fesselet. Al 1902. No 10 Maison loc., «1895», par Henri Favre pour Emile Perregaux. Plan type des maisons du quartier de l'Avenir (voir chap. 2.5). Perché sur un escarpement avec jardin-terrasse. Véranda, 1895, par E. Perucchi. CA 1894/21; 1895/4. No 12 Maison loc. pour 2 familles, 1894, par E. Perucchi pour Charles Krebs. Plan type des maisons du quartier de l'Avenir (voir chap. 2.5). CA 1894/16. No 16 Hab. avec ateliers au rez, 1893, par Henri Favre pour Gaille. Transformation et adjonction, 1912, par Maspoli Frères. CA 1893/23. No 24 Hab., 1898, pour Dominique Gaudenze, toit en bâtière. Al 1898.

Favre, Georges, rue

No 6 Atelier de dorage, 1917, par Oesch & Rossier pour Zénith SA (voir *Billodes* Nos 30–36).

Ferroviaire, domaine

Histoire (voir aussi chap. 1.1: 1855, 1857, 1861, 1874, 1884, 1907-1910 et chap. 2.3): en juillet 1855, la Compagnie neuchâteloise du chemin de fer par le Jura Industriel (créée un mois auparavant) commence la constr. du tronçon Le Locle-La Chaux-de-Fonds: terrassements au Crêt du Locle, sous dir. de Cuvillier, ing. français. Pour la gare du Locle, Cuvillier propose l'emplacement de l'actuel entrepôt en dessus du Crêt Perrelet ou celui occupé auj, par les maisons Nos 3-5 de la rue de la Gare, endroit plus central, mais plus haut en altitude. Finalement, on choisit un terrain situé en dessus des maisons alors incendiées de la rue de la Côte (Nos 8-12). Plan de situation définitif adopté par le Conseil d'Etat le 27.10.1856. La question de l'emplacement resurgit quand, en 1874, du côté franc-comtois, on accorde la concession pour une ligne Besançon-Le Locle. Les autorités du Locle donnent mandat à l'ing. Andreas Merian de dresser les plans de situation pour une gare au Marais des Pilons et une gare douanière en contrebas de ce qui deviendra le ch. des Chalets. La Compagnie du Jura bernois fait élaborer le projet d'une gare aux Billodes par Meyer, ing. en chef du Chemin de fer occidental, mais renonce finalement à cet emplacement, comme d'ailleurs à celui des Pilons, et décide d'agrandir la gare existante. Les autorités du Locle centrent leurs efforts sur l'amélioration de l'accès à la gare et demandent que la place de la gare soit reliée à ce qui deviendra la place du 29-Février ou soit accessible par la rte du Col-des-Roches et les Eroges. Finalement, il est opté en 1882 pour la constr. d'un accès par la rue de la Côte; l'ing. Emery dresse les plans. En 1884, ouverture de la ligne Besançon-Morteau-Le Locle. En 1890, la gare du Locle accueille aussi la ligne régionale des Brenets. En 1907-1910, réorganisation générale du domaine ferroviaire: déplacement de tout le service de petite vitesse dans la vallée, sur l'axe rue de France-rte du Col-des-Roches. Dans la vallée, la voie est déplacée au sud-est de la route cantonale: constr. d'un pont en fer pour traverser les Eroges.

Description: du Crêt du Locle, la ligne suit le versant nord-ouest de la vallée du Locle; à la Combe Bichon et à l'ancienne Combe du Stand (en dessus de la rue Perrenoud), les voies reposent sur des terrasses artificielles de plus de 100 000 m3 chacune. En dessus de la place du ler-Août et de la rue de la Côte, domaine de la gare (voir rue de la Gare No 1). La ligne principale descend et, en contrebas des Eroges, traverse, sur un pont en fer, l'axe rue de France-rte du Col-des-Roches; la gare des marchandises, aménagée en 1907-1910, longe la rue de France (voir rue de France Nos 85-91). A la rte du Col-des-Roches, gare du Col des Roches (No 7; ancienne gare, voir rte du Col-des-Roches, ex-No 24). Au hameau du Col des Roches, autrefois voie latérale avec accès aux abattoirsfrontières (voir rte du Col-des-Roches Nos 23-31); au nord-ouest de ces derniers, entrée du tunnel ferroviaire.

Plans: 1) Plans de situation de la gare du Locle, 1855-1856, in: ACo II K 87. 2) Plans de situation de l'ing. A. Merian pour une gare aux Pilons et une autre aux Billodes, ACo II, cartable. 3) Etudes de profil et rapport in ACo IV, rouleau; ib. variantes du plan de 1877 et 1894. 4) Plan de réorganisation du domaine ferroviaire, 1907, voir bibl. 3. - Sources: ACo II: G 35, 82, 86, 112, 151, 158, 161, 162; K 87, 89. ACo III: K II a-g, o. Bibl. 1) RCM 1878, 1880, 1881; RCC 1892, 1893, 1895. 2) Suppléments aux Nos 38 et 53 du journal L'Indicateur, 8.11. et 30.12.1881 (conférence ferroviaire du Locle). 3) L'agrandissement et l'exten-



, 5



sion de la gare du Locle, articles de presse des 20.10. et 28.11.1907, dans le Fonds Jung, ACo II (sans indication de provenance). 4) *Centenaire* 1957. 5) Fritz Jung, L'ombre d'un beau rêve, in: *L'Impartial*, 17.8.1966. 6) *Centenaire* 1984. 7) Pelet 1987.

Février, place du 29

Place trapézoïdale légèrement en pente et située entre les Nos 18-26 de la Grand-Rue, la Cure (Grand-Rue No 9), le Temple français (rue JeanRichard, après Nos 10-12) et l'ancien Hôtel de Ville (Grand-Rue Nos 11-13). La Grand-Rue s'ouvrait originellement sur le Temple français et son cimetière par une seule et unique porte, située à l'ouest de la cure. Quand, en 1806-1807, le cimetière fut supprimé, on agrandit le jardin de la cure. En 1831-1832, lors de sa reconstruction, la cure est déplacée au nord-est, ce qui agrandit notablement l'espace compris entre la cure et l'Hôtel de Ville. Nouvelle extension dudit espace quand, en 1839-1841, l'Hôtel de Ville est reconstruit sur un autre alignement. La fontaine du village, déplacée au XVIIIe s. au nord-ouest de l'Hôtel de Ville, est située, à partir de 1841-1842, devant la façade de la cure donnant sur la place (alors probabl. reconstr. de la fontaine). La construction, en 1844, de la rue de l'Hôtel-de-Ville (rue Calame) transforme la place en carrefour important; pourtant le plan cadastral de 1853 ne considère comme place

que l'extension de la Grand-Rue au nord de la cure, la «place du Haut». C'est en 1872-1873 que l'espace à l'ouest de la cure est aménagé en place: d'après les plans de l'ing. Zwahlen, le triangle incliné situé entre la Grand-Rue et la rue de l'Hôtel-de-Ville est remblayé pour former une terrasse accueillant la fontaine, disposée parallèlement à la Grand-Rue. Une citerne, alimentée par le trop plein de la fontaine, y est aménagée pour servir en cas d'incendie (ACo II: G 61). Deux frênes sont plantés sur l'emplacement entouré d'une clôture en fer. La fontaine étant devenue propriété de la Commune, la place est transformée en 1908-1909: la fontaine est déplacée vers la cure, les murs modifiés, le passage entre la terrasse et la cure doté de marches d'escalier (ACo II: G 168, 170). Projets de 1887 et 1908, non réalisés, d'un monument à Daniel JeanRichard, puis à Jules Grossmann (voir rue JeanRichard et av. du Technicum) (G 170: 1908). En 1948, érection du Monument de la République, œuvre de Hubert Quéloz, et nouvelle appellation de la place.

Fiottets, rue des

Nos 11, 13 Deux maisonnettes, 1921, par Oesch & Rossier. No 15 Hab., 1926, par Oesch & Rossier.

Fleurs, rue des

Tracée vers 1892 pour desservir le quartier de l'*Avenir*. **Nos 3–5** Double maison

loc., «1902», par Henri-Frédéric Maspoli pour Joseph Praz. Pan coupé à l'angle de la rue de l'Avenir, surmonté d'un oriel à petites colonnes torses. CA 1902/30; Al 1902

No 6 Maison ouvrière, 1894, pour L. Ulrich. Plan type du quartier (voir chap. 2.5), légèrement modifié: nombre de pièces ramené de 4 à 3 en faveur de l'aménagement d'un corridor. CA 1894/5.

Foule, rue de la

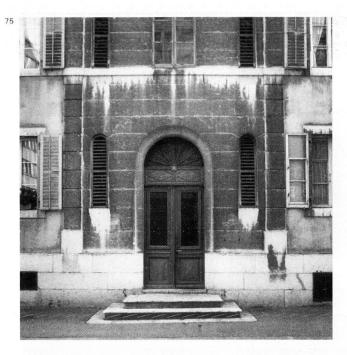
Déjà prévue par le plan Junod de 1836/1839 comme voie transversale entre Les Billodes et le hameau de La Foula; entièrement réalisé vers 1890–1900 seulement: la nouvelle rue relie le quartier des Pilons à celui de l'Avenir.

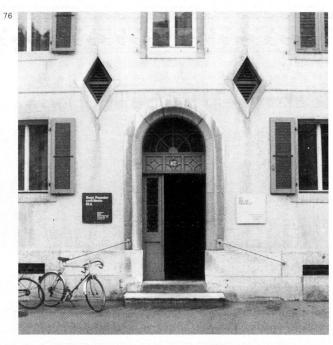
No 28 Vieille maison en pierre du hameau de La Foula, avant 1839. Transformée vers 1890. En 1911, adjonction d'une annexe pour Louis Bachmann. Auj., siège de l'entreprise de constr. Maspoli. Al 1911.

Foyer, rue du

Rue longitudinale au sud du quartier de *Beau-Site*, projetée en 1900/1903, réalisée vers 1910–1920. Désignée d'après la société immobilière du même nom (voir No 12). Les plans de la plupart des bât. de cette rue proviennent du bureau Oesch & Rossier.

No 7 Maisonnette à 2 app., 1907, par Oesch & Rossier pour la Société immo-





bilière Le Foyer. CA 1907/19. Nos 9-11 Hab. double, projet de 1906, par Gagnebin et Matile pour la Société immobilière Le Foyer, constr. en 1911 par Oesch & Rossier. Al 1906. Nos 15-17 Maison loc., 1929, par Charles Poretti, entrepr., d'après les plans de Oesch & Rossier. Même type que Nos 14-18. PV Al 1929. No 19 Maison loc., 1928, par et pour Oesch & Rossier et consorts. Même type que Nos 14-18. PV Al 1928. No 21 Maison loc., 1914, par Oesch & Rossier. Nos 23-25 Maison loc. double, 1921, par Oesch & Rossier. No 25bis Maison loc. double, 1925, par Oesch & Rossier pour la Société de construction de Beau-Site et Marcel Pisoli. PV Al 1925. Nos 27-29 Maison loc. double, 1912-1914, par Oesch & Rossier. CA 1914/1.

Nos 6-8 Hab. double, 1904, par J. &

E. Crivelli, pour la Société immobilière Le Foyer. Voir Nos 10-12. Al 1904. Nos 10-12 Hab. double pour ouvriers, «1903», par J. & E. Crivelli pour la Société immobilière Le Foyer, fondée la même année (ACo III: G IIIg). Chaque partie abrite 2 app. de 3 p. CA 1903/44. Font également partie du complexe du Fover les Nos 7, 9-11 et 6-8; tous situés à l'est de la rue d'Aarberg. Un projet, non réalisé, de Oesch & Rossier prévoyait le jumelage de deux maisonnettes à 1 étage sur rez. CA 1906/44. Nos 14-16, 18 et Beau-Site No 21 Trois maisons loc., 1929-1930, par Charles Poretti et Emile Maspoli, entrepr. d'après les plans du Bureau communal des travaux publics pour la Commune du Locle. En 1928, motion en faveur de la constr. de bât. communaux afin de combattre la crise du

logement. Achat de terrain que la Banque neuchâteloise avait dû reprendre comme partie de la masse en faillite de Paul Buhré SA (voir rue Beau-Site Nos 17-19). En 1929, une commission recommande la constr. de maisons à 2 étages sur rez, avec pignons, comptant des app. de 2 et 3 p., avec chauffage central, salles de bain et toilettes «à l'effet d'eau». Dans une étude de l'ing. communal Ponnaz, les maisons loc. de 18 à 20 p. sont considérées comme la solution la plus rentable (ACo III: G III f). PV Al 1929. No 24 Maison loc., 1914, par Oesch & Rossier pour Maspoli Frères. App. de 3 p. avec salle de bain, en tandem. CA 1914/23. Nos 26, 28 Maisons loc., 1924-1925, par Oesch & Rossier pour la fabrique de montres Tissot.

France, rue de

L'axe débouchant de la rue du Temple en direction de l'ouest, prévu par Junod dans son plan d'extension de 1839, est probabl. déjà le résultat des études pour une nouvelle rue de France, en cours depuis 1838. En 1844, la rue est en chantier: la Société de la fontaine de la place du Marché dut alors déplacer les conduites. Avec la rte du Col-des-Roches, la rue de France forme un axe en droite ligne d'env. 2,5 km. En 1854-1860, réparations (ACo II: G 28). Lorsqu'en 1886 le canton fit corriger et élargir la route cantonale du Col-des-Roches, la Municipalité étendit l'ouvrage à la rue de France jusqu'à la hauteur des Nos 7-9 (RCM 1886)

73 No 1 Maison loc., 1853/1858. Une de-75 mande d'aut. de construire de 1858 par E. Schleppy-Brand concerne peut-être cette maison (ACo II: G 292). Vers 1880, propriété de Aimable-Joseph-Louis Bôle. 2½ étages sur rez avec toit à demi-







croupe; 6 app. L'importance de sa situation du point de vue urbanistique en tête de la rue de France explique le soin apporté à l'architecture de la facade: corps central revêtu de pierres de taille et fronton; portail en plein cintre (porte de l'époque de la constr.). Fenêtres en plein cintre de la cage d'escalier flanquées de plus petites ouvertures pour les toilettes, 73 situées en fait aux entresols. No 5 Maison d'hab. pour 1 famille, vers 1855, pour Edouard Favre-Bulle, fabricant de 76 montres. Escalier extérieur néo-baroque donnant sur le jardin, avec parapet en fonte. Entre les volées d'escalier incurvées, bassin dont l'eau jaillit de la gueule d'une grenouille qui se fait dévorer par un saurien. Le Bied s'écoulait au 74 sud du jardin. Nos 9-11 Maison loc. double, 1871-1874, pour la Société de construction. 3 étages sur rez, toit en croupe sans combles. 13 app. de 3 et 4 p. et atelier de ferblanterie avec bureaux. Bibl. 1) Brochure 1946, p. 21. No 13 Maison loc., vers 1890-1900. Réfection des devantures, 1903, par H. F. Maspoli pour Ami Maridor. Surélévation (attique avec atelier, cuisine, chambre et bureau), par Maspoli Frères. CA 1904/3; 1908/25. Façade orientale aveugle, avec motifs déco-37 ratifs peints. No 15 Maison loc., 1899, par H.F. Maspoli pour Angelo Lurati. Rez-

de-chaussée avec magasins et atelier. 2

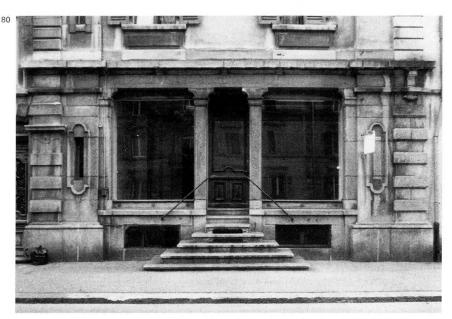
4 étages: app. de 3 p. en tandem. Fenêtres de la cage d'escalier dans l'axe central à la hauteur des paliers intermédiaires, fenêtres des toilettes à hauteur d'étage. Grammaire néo-renaissance. Balcons en fer côté rue au 2e étage; côté soleil, jardin en plates-bandes. CA 1899/22. Al 1899.

No 17 Maison «Le six de carreau», pro-

77 babl. 1857 pour Jules-Philippe Favre-Bulle, émailleur (PV Al 1857). Le nom de la maison provient de la forme en

losange des fenêtres des toilettes situées 80 aux entresols. No 21 Maison loc. double avec magasins, «1900», par Jean Crivelli pour la Société de consommation («S de C»). Magasins au rez, 3 étages de logements. Grammaire néo-renaissance. Fenêtres des toilettes couronnées d'oculi, fenêtres de l'escalier à la hauteur des entresols. CA 1899/36; Al 1899. No 25 Entrepôt et remise à deux niv. Un projet de 1890, par Piquet & Ritter, concerne peut-être ce bât. CA 1890/26. No 27 Hab. avec magasins, 1930 par Oesch & Rossier. No 29 Hab., 1875/ 1879, pour Daniel-Louis DuBois. Portail central entouré d'un appareil en pierres de taille calcaire. Nos 31-35a Brasserie et hab. (Nos 31-33), 1858 (ACo II: G 292). A l'ouest, constr. d'une remise avec écurie, 1893, par Henri Favre pour

Charles Leppert (No 35bis). Annexe, 1900, par E. Perucchi pour Edouard Heynlein. Corps de liaison avec le bât. principal muni d'une terrasse («raffraîchissoir et habitation»), 1903, par J. & E. Crivelli pour Charles Leppert. A l'est avant-corps à un niv. CA 1893/21; 1900/ 15; 1923/25. Al 1903. No 51 Entrepôt et hab. à l'étage, 1890, par Piquet & Ritter pour Georges Favre-Jacot. Remplacé par une constr. nouvelle. CA 1890/5. En annexe, moulin à sable, 1892, pour Georges Favre-Jacot: bât. en briques s'ajoutant au moulin déjà existant au Châtelard. Constr. autorisée en dérogation du plan d'alignement parce que Favre avait introduit une nouvelle industrie, à savoir la fabrication de plots de ciment (ACo III: G a vol I). En 1900, déplacement du moulin à sable à la rte du Col-des-Roches





No 12 et transformation de l'ancienne fabrique en scierie et menuiserie, par H. Dosé pour G. Favre-Jacot. CA 1900/ 14. Démolie. No 67 Hab. avec toit à demi-croupe, vers 1870-1890. No 85 Entrepôt fédéral, constr. en 1910 par J. & E. Crivelli lors de l'aménagement de la nouvelle gare des marchandises (voir domaine ferroviaire). Pose de nombreux pilotis en raison de l'état marécageux du sol; recours au système Compressol qui permet de remplacer par 50 pylônes les 393 pilotis qui seraient nécessaires pour supporter une charge de 38 tonnes. CA 1910/8. Bibl. 1) BTSR 36 (1910), p. 285-286. No 91 Bât. de la gare des marchandises (salle petite vitesse) de la ligne Le Locle-Morteau (voir domaine ferroviaire), 1908, par J. & E. Crivelli pour le canton de Neuchâtel. CA 1908/15.

No 4 voir rue Grandjean No 2. No 8 Bât. loc. avec magasins, 1925, par Oesch & Rossier pour la Société de la Croix-78 Bleue. PV Al 1925. CA 1920/26. No 10 Hab., «1854», pour Henri-Louis Jacot. Celui-ci aurait préféré les dégagements au sud, mais le plan Junod le contraignit à placer la maison en bordure de rue (ACo III: G III c). Forme cubique néo-classique coiffée d'un toit à croupe pentu. Façade sud-ouest en pierre de taille en calcaire. Beau balcon en fonte surmontant le portail. Plaques commémoratives en l'honneur de la femme-écrivain T. Combe et de Jules-Albert Piguet, longtemps maire du Locle, qui habitaient ici. Ce dernier y avait aussi son atelier (fabrication de ressorts-timbres). No 12 Hab., avant 1839. No 14 Hab., avant 1839. Reconstr. de 1851. En 1875, surélévation pour Favre-Brandt. Nos 16-18 Maison loc. double. Alignement pour Fritz Huguenin en 1884, année où seul le No 16 est construit (ACo III: G vol b). No 18: «1891», par E. Perucchi pour Perucchi Frères. Rez avec magasins, 3 étages d'hab. CA 1891/14; 1892/14. Nos

20-22 Maison loc. double, «1893» (No 20), «1892» (No 22), par E. Perucchi pour Perucchi Frères. CA 1893/10. No 24 Hab. avec restaurant, vers 1885. Fenêtres en plein cintre au rez (voir No 26). No 26 Hab., vers 1885: flanquait avec le No 24 la partie nord de la rue de la Foule; l'axe de la rue est rompu par la constr. d'un cinéma (Lux) entre ces deux bât. No 28/ rue des Billodes No 21 Maison loc. avec magasins, 1904, par Maspoli Frères pour Elisa Sachs-Noseda. Image de l'hôtel particulier à la française. CA 1904/39. Nos 36–42 Caserne loc., vers 1880–1885. 21/2 étages sur rez, balcons en fer néobaroques, jardinets en façade.

Gare, rue de la

Tracée en 1857–1860 comme «chemin d'accès à la Gare»: le tronçon oriental en pente de la *rue de la Côte* est alors prolongé et aboutit, en lacet, à l'esplanade dominant les Nos 8–10 de la *rue de la Côte* (voir *domaine ferroviaire*) (ACo III: G vol. b, 1861 demande d'ouverture d'une rue «pour aller à la gare»).

No 1 Gare des voyageurs. Bât. provisoire, autorisé le 2.7.1857, pour 3 ans seulement, situé au nord-est de l'édifice actuel. De mauvaises conditions financières expliquent pourquoi cette constr. en bois est demeurée presque 30 ans en 81 l'état. Nouvelle constr., 1882-1884, par Friedrich von Rütte (Berne) pour la compagnie ferroviaire du Jura bernois. «Château» à la française, surplombant en terrasse la ville. Côté ville, perron avec escalier central. Pavillons attenants abritant douane et buffet. En 1869, plan pour «abri à la sortie des voyageurs», pour lequel on emploie du «feutre asphaltique» (ACo II: G 292). Lors de la réorganisation du domaine ferroviaire, 81 extension du bât. de la gare, 1907, par Oesch & Rossier pour le Jura neuchâtelois. Complexe étiré en longueur, scandé

par trois corps principaux (celui de

l'ouest correspond à l'ancien bât.), chacun accessible par un perron. Armes neuchâteloises ornant la clé du pignon central. Pierre jaune de Hauterive: style patricien neuchâtelois. CA 1907/18.

La terrasse du bâtiment de la gare tenait lieu de place de la gare. Agrandissement de la terrasse en esplanade de la gare, 1888-1890, par la Société d'intérêt public et d'embellissement: pose d'une balustrade (parapets en fer, poteaux avec urnes de fonte). Arborisation, constr. d'un trottoir, pose de bancs. En 1906/ 1912, le talus en contrebas de l'esplanade est planté de buissons et d'arbres. En 1875, aménagement d'un «sentier depuis le bas du village»: partant de la rue de la Côte/Crêt Perrelet, il mène à la terrasse (ACo II: G 158). Passerelle en fer, planifiée dès 1883, construite en 1886–1887 à l'est de la nouvelle gare, permettant l'accès à la rte de Bellevue (ACo II: G 161). Démolie. Plaque tournante et hangar à wagons, 1884, en dessus du point de départ de la rue de la Mi-Côte, supprimés en 1907. Au sudouest du bât. de la gare, sur la terrasse dominant le Crêt Perrelet, gare des marchandises à grande vitesse, avec voies de garage pour les trains en provenance de France, 1907-1910. A partir de 1869 au plus tard, on v trouve un entrepôt: depuis 1884, il tient lieu de gare des marchandises à petite vitesse (peut-être alors reconstr.), déplacée à la rue de France No 91 en 1907-1908. Plus à l'ouest, en contre-bas de l'hôpital actuel (rte de Bellevue No 42), hangar à locomotives, construit vers 1860. Démoli. En contrebas du ch. du Chalet, gare des marchandises, 1882-1884, démolie. Remise à locomotives du PLM (Paris-Lyon-Marseille) et annexe pour le personnel, 1910, par le Bureau de construction des nouvelles gares de La Chaux-de-Fonds et du Locle pour l'Etat de Neuchâtel. Lanterneau faîtier. CA 1910/9.

Nos 3–5 Deux maisons loc., 1885/1903. Réverbère de fonte pour éclairage électrique, vers 1890–1900 (voir *La Rançonnière*). No 7 Villa, 1897, par Albert Theile pour J. Perrenoud-Richard, fabricant de montres. Terrasse bordée de parapets en fer au-dessus du sous-sol, située dans la boucle que forme la rue. Toit en terrasse avec parapets en fer, cheminées ouvragées. CA 1897/3.

No 4 Hab., à l'impasse des Cent-pas, située en contre-bas de la rue de la Gare. Annexe à toit plat côté est, avant 1885: étage supérieur à hauteur de la rue de la Gare, avec «épicerie des Cent-pas», par Louis Schleppy-Wiget, qui y installe vers 1907 la première salle de cinéma du Locle. Surélévation en 1907, probabl. par Oesch & Rossier. No 8 Entrepôt et atelier à deux niv., vers 1895. No 10 Maison loc., constr. vers 1860. Nos 12–14, 16–18/impasse des Cent-pas No 9 Massifs loc., 1833/1839. No 12: reconstr. en 1874.

79 No 18: assaini. No 20 Demeure bourgeoise, «AL 1836», pour Auguste Leuba, futur conseiller d'Etat. Parapets du perron en fonte de style néo-gothique. Rez percé d'ouvertures en anse de panier, avec de solides culées. Volets en bois de l'époque de la constr. Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 290. No 22 Maison loc., 1833/1839. Escalier conique en roc (calcaire). Balcon en fer, vers 1885–1895.

Girardet, rue

Hôtel du Stand près de l'actuel Collège, No 9, jadis point de rencontre des «rouliers» (convoyeurs en rapport avec la France). Le stand se trouvait en face, voir ci-dessous, après le No 6. Détruit par incendie en 1941.

Cimetière du Verger (à la hauteur de la rue de la Jambe-Ducommun), aménagé en 1803–1807 en remplacement du cimetière, fermé en 1806, du Temple français (voir *rue JeanRichard* et *place du 29-Février*). En 1852, reprise par la Municipalité. En 1858, «plan de l'agrandissement du cimetière du Verger», par Jentzer, arch. (ACo I/II: coffre à plans). Fermé en 1905 au plus tard.

No 37 Villa Hermania, 1896, par Georges Baumann, scieur et arch.-charpentier, pour lui-même. «Châtelet» au nord du quartier du Progrès: tourelle avec escalier en colimaçon, toit à quatre pans coupés percé de lucarnes pittoresques. Garde-corps de fenêtres en fonte ornés de têtes de lion, volets rouges. No 47 Maison La Souricière, avant 1853. Démolie en 1978. Entre les Nos 39 et 55, autrefois plusieurs hab. et ateliers, dont le **Petit moulin** communal à l'angle de la rue du même nom: attesté au XVIe s. déjà, reconstruit en 1776, depuis 1872 menuiserie et verrerie Vermot. Démoli en 1948. Bibl. 1) AL IV (1949).

No 4 Les Rocailles, maison loc., 1905, constr. en 1906, par Oesch & Rossier pour eux-mêmes. Murs de soutènement rustiques du jardin avec porte en plein cintre. CA 1905/34. No 6 Maison loc. à l'angle de la rue Perrenoud, 1905, par Oesch & Rossier pour Richard Tell Brunner. Oriel d'angle, aisselier en bois, toit mansardé. Avant-corps de magasin et d'atelier avec toit en terrasse à l'angle de la rue. Avec l'hôtel du Stand d'en face, la villa des Monts-Orientaux (No 2) et la fabrique Pierrehumbert (No 10), les Nos 4 et 6 de la rue Girardet formaient un petit ensemble suburbain entouré de verdure. A l'emplacement des Nos 8-10, autrefois stand de tir, déplacé en 1857-1859, à la Côte des Envers (voir rue d'Aarberg No 4), à cause de l'aménagement du chemin de fer Le Locle-La Chaux-de-Fonds. Nos 8-10 Hab., vers 1860. Adjonction d'une aile (fabrique) au sud-ouest, 1899, par Henri-Frédéric Maspoli pour Paul Pierrehumbert. Constr. en ossature supportée par des piles de brique. Extensions, 1911, par



Oesch & Rossier, et en 1916, par Jean-Ulysse Débely et Gustave Robert pour Pierrehumbert Frères. CA 1899/28; 1911/ 41; 1916/34. Nos 18-20, 20a Maison appelée autrefois Philo ou Philosophière (No 18), constr. avant 1863, pour Philibert Jeanneret. Grande caserne loc., avec jardin potager du côté de la rue, démolie en 1928. Côté est, petite buanderie et maisons de travailleurs à domicile, avant 1879. Partie centrale remplacée en 1928 par une nouvelle constr. de 2 étages sur rez; par Oesch & Rossier pour Lavizzari, entrepr. de peinture en bât. et de plâtrerie. Sur la pente, autre maisonnette. A cet ensemble s'ajoutaient 2 constr. en bois: la demeure de la famille d'artistes Girardet et le Gros moulin communal. Toutes deux démolies en 1954 lors d'une correction de la rue. Nos 48-50, 52-54 2 maisons loc. doubles, 1917, par Oesch & Rossier pour Georges Perrenoud, industriel en horlogerie, pour son personnel. App. de 3 p. avec salle de bain. Style «maison bourgeoise»: imposantes toitures en croupe; sur les côtés étroits, tourelles avec escalier en colimaçon. CA 1917/21. No 60 Maison loc., 1916, par Oesch & Rossier pour Henri Delvecchio. Avant-projet de 1914 pour H. Fanac-Sahli. Dans la pente donnant sur la rue, garage et atelier, dont le toit plat sert de terrasse à la maison. CA 1916/16. No 62 Hab. et fabrique de montres Henri Grandjean, «1831». Structure cubique de style classiciste avec toit en croupe très pentu. Axe central avec portail, balcon en fonte et fronton. Socle et angles en pierres de taille. Rez avec fenêtres en plein cintre. Nos 66, 68 Maisons d'hab. avec façade pignon, avant 1839.

Grandjean, Henri, rue

Rue transversale à la vallée faisant frontière entre le quartier néo-classique ultérieur à l'incendie de 1833 d'une part, les zones de la *rue de France* et de l'av. du Technicum d'autre part. De 1881 à 1893, dénommée rue du Jura, d'après l'hôtel du même nom sis à la *rue du Temple* No 29 (ACo II: G III).

No 5 Ecuries de l'Hôtel du Jura, probabl. de 1873 (voir rue JeanRichard No 39), par la suite, écuries Schmiedlin, Démo-82 lies pour faire place au palais de la Société de Banque Suisse, 1919, par Oesch & Rossier. Entreprise de constr.: Maspoli. Inauguré en 1921. Style patricien: pilastres ioniques, fronton armorié (monogramme «SBS» sous une tête de lion). Portail en plein cintre avec intrados cannelé à l'exemple de l'ancien Hôtel de Ville. Petit jardin en façade sur la rue Grandjean. CA 1919/22. No 7 voir rue Bournot No 35. No 9/rue des Envers No 46 Hab., établissement de bains et fabrique de montres, 1893, par Piquet & Ritter pour Fritz Hess, fabricant d'aiguilles de montre. Hab, et ateliers des peintres d'aiguilles réunis dans un grand bât. avec toit à demi-croupe à l'angle de la rue des Envers; établissement de bains (fermé vers 1910) au rez de l'aile à toit plat formant annexe au nord. En 1900, aménagement d'un atelier photographique à l'étage supérieur pour Ernst Robert et son frère (avec vitrage). En 1919, transformation complète et exhaussement de l'aile nord, par Jules Fallet pour Tavannes Watch Co., qui ouvre alors une succursale au Locle. Démoli. CA 1893/4; 1900/24; 1919/24.

No 2/rue de France No 4 «Palais» loc. avec magasins, 1904, par J. & E. Crivelli pour Jean Crivelli et André Bardone. Avec le No 1 de la *rue de France*, il forme la «porte» de ladite rue. Caractère urbain prononcé. Pan coupé avec oriel. CA 1904/10. Al 1904.

Grand-Rue

Avec le *Crêt Vaillant*, la Grand-Rue forme un dos d'âne entre la *place du Marché* et la grand-route de La Chaux-



de-Fonds (rue Girardet). Après l'incendie de 1833, nouveau tracé et prolongement du tronçon occidental. Après l'incendie de l'auberge de la Fleur-de-Lys (No 1) en 1844, rectification du tronçon passant devant l'établissement, en harmonisation avec ce qui deviendra la rue Calame. En 1898, à l'occasion du cinquantenaire de la République, le tronçon bordant la place du 29-Février est planté de marroniers, initiative due à la Société d'intérêt public et d'embellissement. La route relie les 3 places du 1er-Août, du Marché et du 29-Février et soude le vieux Locle à la nouvelle ville de style néo-classique.

No 1 Ancienne auberge de la Fleur-de-Lys. Reconstruite et réalignée après l'incendie de 1844 (voir rue Calame). Massif allongé comprenant 3 parties, totalisant 13 travées. Perron avec parapet en fonte desservant la partie occidentale. Sur la façade de la partie médiane, plaque commémorative de marbre noir célébrant le 50e anniversaire de la révolution républicaine (1848-1898), qui avait éclaté ici. A l'arrière, véranda à fenêtres en plein cintre, revêtue de plaques en fer blanc. No 3 Maison Les Balances (plan de ville 1826), autrefois avec auberge. Après l'incendie de 1844, reconstruite et réalignée: «LG 1846». Rez avec de grands arcs en plein cintre; balcon en fonte. No 5 Hab., «1847». No 9 La Cure, 1831-1832, reconstruite et réalignée (voir place du 29-Février). Plans d'Edouard de Sandoz-Rosières, exécution par David-Henri Robert, entrepr. Reconstr. en granit du perron côté nord, 1899. Structure cubique sobre avec toit en croupe et encadrements de fenêtres en 16 roc, sur terrain en pente. Nos 11-13 Ancien Hôtel de Ville, 1839-1841, par Auguste Meuron pour la Commune du Locle. Le major Perrenoud et le capitaine Charles-Henri Lambelet, membres de la Commission de bâtisse, simplifient les

plans dressés au début de l'année 1838 par Auguste Meuron et James Colin. Préférence accordée au plan Lambelet proposant 2 «bâtiments contigus». Le gouverneur Samuel Perret-Gentil corrige les plans. Sur les bases du projet Lambelet, Meuron dresse des plans et coupes, intégrant aussi des éléments du projet Colin. Meuron sollicite, en vain, la surveillance des travaux: celle-ci est confiée à Perret-Gentil; la maçonnerie revient à Joseph von Büren et la menuiserie à Christian Mayer. Tous 3 signent également les plans d'exécution, faisant ainsi prévaloir leur influence. Voir dans ACo I/II dossier avec plans: avant-projets Meuron et Colin, plans non signés (Lambelet et Perrenoud?), projet définitif de Meuron, variante pour façade est, plan de détail du portail principal. Corps principal: presque cubique avec toit en croupe élevé. Rez-de-chaussée et chaînes d'angle en pierres de taille. Portails cintrés avec cannelure: lunettes à croisillons ravonnants en fonte. En 1898, projet d'exhaussement par Crivelli. Après l'ouverture du nouvel édifice municipal à la rue de l'Hôtel-de-Ville No 1, l'ancien bât. devient Hôtel judiciaire. Bibl. 1) Baillod 1919. 2) MAH NE III (1968), p. 286–287. Nos 15-17 Rangée de maisons dans la 15 suite des Nos 11-13, 1833/1839. No 19 Bât. de tête donnant sur la place du Marché. La façade donnant sur la place était autrefois précédée d'un avant-corps en fonte abritant le magasin La Confiance, constr. avant 1890. Projet de surélévation, 1900, par Jean Crivelli pour Ronco 83 Frères. En 1906, transformation par Louis Reutter (La Chaux-de-Fonds) pour Julius Braun: Grands Magasins de la Confiance. Adjonction de 2 étages et d'une mansarde; échauguettes cylindriques. Rénové. CA 1900/26; 1906, 6, 7. No 21 Bât. de tête de la rangée de maisons au sud-ouest de la place du Marché, 1834, pour Louis Dubois, négociant. 2

colonnes supportant un balcon en fonte. Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 290. No 23 Maison en rangée, vers 1835. Magasins, vers 1890-1900. No 25 Constr. modeste du vieux Locle. Ayant survécu à l'incendie de 1833, empêche la prolongation de la rangée de maisons Nos 21–25. Abrite le Café du Midi; esplanade protégée d'un abri en fer pour les ventes aux enchères publiques, vers 1890-1900, par Piquet & Ritter pour la Commune du Locle. Démol. et reconstr. pour recevoir 84 le siège local de la Banque cantonale neuchâteloise, constr. en 1908, par Alfred Rychner (Neuchâtel), en collaboration avec son fils Alfred Rychner. «Palais» néo-baroque teinté de régionalisme, avec toiture en croupe mansardée. CA 1907/3; AI 1907.

Entre la maison du *Crêt Vaillant* No 30 et celle de la *Grand-Rue* No 4, **murs de soutènement** en pierres de taille de calcaire, vers 1845. Devant le mur, **fontaine**, «1848», en lieu et place d'une fontaine du XVIIIe s., déplacée ici lors de la correction de la rue en 1845. Bibl. 1) *MAH NE* III (1968), p. 279.

No 4 Hab., probabl. reconstr. après l'incendie de 1844. Parapet du perron en fonte orné de frises à la grecque. Portail en bois de l'époque. No 6 Hab., probabl. reconstr. après l'incendie de 1844. Perron avec parapet en fer. Portail élevé; porte en bois de l'époque. No 16 Hab., «1880». En 1895, toit incendié. No 24 Hab., avant 1833. Transformation ou reconstr. vers 1840; ouvertures en plein cintre comparables à celles de l'Hôtel de Ville d'en face; perron. Transformation vers 1880-1900: mise en valeur de l'angle sud, oriel. Nos 26-32 Massif d'hab., 1833/1839. No 28: devanture nouvelle, 1911, par Oesch & Rossier (pharmacie-droguerie, avec vitrines en arc surbaissé). Nos 34-38 Massif, 1833/ 1839. Face nord de la place du Marché: corps central (No 36) avec petit fronton. No 34: transformé vers 1880-1900. No 38: remplacé par un nouveau bât. Nos 40-42 Massif d'hab., 1833/1839. No 44 Edicule, vers 1920-1940, par la Commune (magasin, toilettes, kiosque).

Hôpital, avenue de l'

Créée lors du nouveau tracé de la *rue de la Côte*, 1882–1884. En 1899–1900, la Société d'intérêt public et d'embellissement la fait border de tilleuls.

No 2 Maison d'hab., 1899, par H. F. Maspoli pour Edouard Huguenin. CA 1899/19. Nos 12–14 Hab. double. No 14: 1878, pour Koetzle; No 12: 1892, par Piquet & Ritter. CA 1892/2; 1903/1 (projet d'agrandissement pour Innocent Baratelli). No 18 Villa, 1901, par Jean Crivelli pour Achille Pfister-Favre, marchand de vin. Volumétrie de petit château. Garage en avant-corps en calcaire rustique et toit en terrasse, vers 1910–1920. CA 1901/32.

Hôtel-de-Ville, avenue de l'

Tracée vers 1905, peu après l'assainissement définitif de cette partie du *Bied*; appelée rue du Commerce en 1907; le nom actuel date de 1926.

41 No 1 Hôtel de Ville, 1913-1918, par Charles Gunthert (Vevey). Voir chap. 2.5. Après 1892, on envisage de construire un nouvel Hôtel de Ville. Des conventions passées en 1892 et 1902 avec le Bureau fédéral de contrôle des ouvrages d'or et d'argent assurent la base financière de l'opération. Le 15 mars 1912, ouverture d'un concours pour arch. suisses et personnes du métier habitant la Suisse. Jury: Eugène Colomb, arch. (Neuchâtel); Edouard Joos, arch. (Berne); Eugène Jost, arch. (Lausanne), ainsi que, à titre consultatif: Albert Piguet, président du Conseil communal; Fritz Huguenin-Jacot, représentant du Bureau de contrôle; Edouard Rochedieu, dir. des Services industriels; François Gorgerat, ing. communal. Examen de 83 projets du 3 au 5 juillet 1912. Prix: 1. «La Truite», de Charles Gunthert (Vevey); 2. «Soleil», d'Albert Gyssler (Bâle). 3. ex aequo: «Montagne», de Romildo Méroni (Peseux) et «Fontaine», de Franz Trachsel (Berne). Dans ACo IV (cartable 7): plans primés (du projet Gunthert, seulement plans au sol). Mandat à Gunthert pour plans d'exécution et de détails (calques bleus, 1913-1914, in ACo IV, cartable 7; ainsi que CA 1913/15bis). Début des travaux le 23 sept. 1913. Pose de la première pierre le 30 mai 1914. Interruption due à la guerre jusqu'au printemps 1915. Entrée en fonction de l'édifice en automne 1917. Inauguration le 11 oct. 1918. Plans des fondations, devis, surveillance et dir. des travaux: Oesch & Rossier. Fouilles et travaux de terrassement: Maspoli Frères, Gilardini Frères. Pilotage (1244 pilots, des forêts des Balkans, du Cachot et des Endroits) et dalle de fondation en béton armé (550 m³ de béton): Maspoli Frères. Béton armé: Paris et Berthoud, ing. (Lausanne). Pierre de taille «en roc du pays», soit de La Reuchenette et des Monts; soubassement: B. Magada (La Sagne); façades, colonnes du porche: Société des carrières de La Reuchenette. Pierre de taille en Morley (intérieur): A. Caldelari (La Chaux-de-Fonds). Marches d'escalier et dallage en granit: S.A. Schulthess, Personico et S.A., Sassella & Cie (Zurich). Tablettes de guichets en granit belge: E. Rusconi (Neuchâtel). Modèles de sculptures: C. Reymond (Vevey). Sculptures des façades est et nord: Negri et Uberti (Lausanne). Sculptures des chapiteaux et cartouches des vestibules et salles: A. Caldelari et Léon Perrin (La Chaux-de-Fonds). Sculptures des 4 grandes consoles des avant-toits: Léon Perrin. Travaux de charpenterie: G. Seebacher et Mollier Frères. Charpente en fer: Ateliers de constr. mécaniques (Ve-



vey). Chauffage central et ventilation: Calorie S.A. Travaux de menuiserie: Barbieri Frères, J. et J. Huguenin Frères, Ang. Luralt; A. Held (Montreux). Travaux en fer forgé: Jean Neri, Louis Ferrari. Grand vitrage du hall central: Robert Looser (Zurich). Peintures et 2 fresques avec vues du vieux Locle dans le puits de lumière, par A. Blailé (Neuchâtel). Sur recommandation de Gunthert, Ernest Biéler est mandaté pour la décoration, déjà prévue dans le projet de concours, du tympan du fronton de la façade principale. En 1922, l'artiste signe la fresque «La Ronde des heures». En 1931-1932, mosaïque avec l'allégorie de la paix au tympan occidental, ainsi que peintures sur les avant-toits, berceaux, consoles et piliers des façades nord, sud et ouest, toutes de Biéler (dessins d'exécution in ACo II; certaines esquisses de la fresque sont en possession de la Commune).

Description: imposant édifice isolé en pierre en bossage rustique. Grand toit à demi-croupe avec berceau lambrissé. Interprétation Heimatstil de la Renaissance suisse, avec éléments du gothique tardif: porche incorporé avec arcade à 3 arcs, chapiteaux sculptés avec motifs de gentiane, bow-window (salle du Conseil communal) sur console avec armes de la Commune, feuilles de chêne et d'érable avec écureuil, fenêtres à meneaux de la salle du Conseil général, tour (dégagement de l'escalier principal) avec flèche à la façade nord. Bureaux et salles groupés autour d'un puits de lumière de 3 étages avec arcades. Riche décor en fer forgé, avec «chimère à la gueule béante» comme leitmotiv. Appréciation, voir aussi chap. 2.5. Sources: ACo III: G II K. Bibl. 1) BTSR année 38 (1912), p. 279-280, 286-290; année 46 (1920), No 3, p. 20-30. 2) SBZ 59 (1912), p. 167, 193, 205; 60 (1912), p. 13, 56, 69. 3) SB 4 (1912), p. 132, 228. 4) Baillod 1919. 5) Notice 1923. 6) Cinquantenaire 1939.

Parcs à l'est et à l'ouest de l'Hôtel de Ville. Concours d'idées organisé par la Société d'intérêt public et d'embellissement. Exécution en 1922 d'après les plans d'Eugène Merz (2 perspectives in ACo II). En 1930, pose de la statue «La Déesse», par André Huguenin-Dumittan. Bibl. 1) Cinquantenaire 1939, p. 22-25. No 3 Fabrique de montres et hab., 1883/1884 pour Charles-Albert et Sophie Montandon-Jacot et, peut-être aussi, pour Fritz Huguenin (PV Al 1883, 1884). En 1886, vente à Georges Favre-Jacot. En 1918, transformation en «home réfectoire des montres Zénith» par Oesch & Rossier pour Zénith SA. Heimatstil néoclassique. A l'intérieur, fresques, vers 1920-1940, par Charles Clément (Lausanne): éloge de la vie campagnarde et de la maternité. No 19 Caserne loc., 1902, par Innocent Baratelli. CA 1902/1; Al 1902.

Houriet, Jacques-Frédéric, rue

Nos 3–5 Maison loc. double à l'angle de la *rue de la Concorde*, 1903, par Ernest Lambelet pour Jean-Baptiste Barbieri. App. de 3 et 4 p. Socle en pierres de taille, balcons en fer avec dalles de granit, avant-corps d'angle sommé d'une toiture en forme de coupole. CA 1903/3; Al 1903.

Huguenin, Jean-Jacques, rue

Nos 7–15, 17–25, 27–33 Massifs d'hab. du quartier du *Progrès*, 1856/1860. No 31: autrefois avec boucherie. Nos 35–37 Caserne loc. double, 1903, par et pour Henri Delvecchio. CA 1903/11.

Nos 10–12/rue du Raisin Nos 5–7 Massif d'hab. en équerre du quartier du *Progrès*, 1856/1858, par Jean Rychner pour Konrad Huber qui, le 6 nov. 1858, ouvre ici l'Auberge des Industriels (plus tard Café des Chasseurs) (plans in ACo II, dossier quartier du Progrès). Bibl. 1) *AL* XVI (1973), p. 18.



Industrie, rue de l'

Nos 1–3 Massif d'hab. loc. No 1: 1903/1910. No 3: avant 1903. Nos 5–11, 13–17, 19–27 Massifs d'hab. du quartier du *Progrès*. No 7: autrefois avec boulangerie.

Jaluse, La

Ancien «quartier» (hameau) du Locle, dans la vallée latérale à l'ouest du Communal. Au débouché de la vallée se trouve le hameau de La Foula, où, à partir de 1892, s'implante le quartier de l'Avenir. La route cantonale de Neuchâtel emprunte la vallée (voir rue du Midi) Les eaux de la Jaluse actionnaient moulins et tanneries (voir ch. des Etangs), ainsi que les abattoirs (voir rue de l'Avenir No 10); le ruisseau traversait le Marais, puis gagnait Le Châtelard des Pilons, où il actionnait un autre moulin avant de se jeter dans le Bied (voir rue de France No 51).

Jardin, rue du

Tracée avant 1879 (plan cadastral) comme tronçon de la rue prévue par le plan Knab de 1856/1858 dans l'axe de la rue du Progrès.

Ex-No 1 Hangar du Service du feu, 1881 (PV Al 1881). Nos 3-5 Fabrique de chronomètres Ulysse Nardin. Hab. (No 5), avant 1879, avec ateliers d'horlogerie. En 1904, adjonction d'une aile à l'est (No 3), pour Paul J. Nardin. En 1906, surélévation de ladite aile. Transformations en 1912. En 1918, nouvelles transformations par Robert Convert (Neuchâtel) et aménagement de 2 ateliers à l'étage supérieur par J. & E. Crivelli. CA 1904/34; 1906/39; 1912/34; 1918/14, 15. Nos 7-9/ av. du Collège No 10. En lieu et place du complexe industriel d'auj., constr. diverses. Ex-Nos 7-9: maison loc. double, avant 1879 (plan cadastral). Ex-No 11: fabrique de montres, 1904, par Maspoli Frères pour les frères Albert et Gustave Stolz (voir rue Piaget Nos 12-14). CA 1904/44. Ex-No 10: hab. et fabrique de montres, 1891, pour Albert Schumacher. Transformation complète de l'ensemble, 1916, par Oesch & Rossier pour Albert Schumacher. Uniformisation des ailes d'hab., de bureaux et de la fabrique: exhaussement de la fabrique et pose d'un grand toit en croupe. En 1925, agrandissement par Maspoli Frères. D'ultérieures extensions intégrèrent les ex-Nos 7–11 voisins. CA 1891/21; 1905/22; 1915/23; 1916/37. PV Al 1925.

Jardin public. Aménagé en 1894 d'après les plans du paysagiste Baur (La Chaux-de-Fonds) et de l'arch. Edouard Piquet sur mandat de la Société d'Intérêt Public et d'embellissement. «De larges allées bordées d'arbres, des pelouses, de nombreux massifs, un rond-point central entouré d'une barrière, une rocaille avec cascades et bassin, une plateforme pour un futur Pavillon de Musique (non réalisé, voir aussi av. du Technicum): voilà à grands traits le résumé du plan» (plan d'ensemble du parc sur feuille spéciale du cadastre de 1878/1882). Monument en l'honneur du géologue Auguste Jaccard (1833-1895), offert par la Société des sciences naturelles de Neuchâtel et les écoles du Locle. Monolithe de granit orné d'une plaque de bronze. Buste de Beethoven, 1927, par André Huguenin (déplacé). Par la suite, important réaménagement du parc. Bibl. 1) Rapport 1912.

Jeannerets, rue des

Autrefois chemin tortueux au sud de la vallée, conduisant, dans le prolongement de la rue des Envers, au hameau des Jeannerets et de là à La Molière et aux Calame. Le tronçon initial est intégré en 1892 à la rue de l'Avenir alors nouvellement tracée; pour remplacer l'ancien chemin tortueux, une nouvelle rue est aménagée dans le prolongement de la rue des Envers, mais elle n'est élargie et prolongée à l'ouest que vers 1915–1920, supplantant alors définitivement l'ancien

chemin. Les plans d'alignement y relatifs sont dressés en 1911-1914 avec la collaboration de la Société immobilière des Jeannerets, qui se proposait de construire à l'ouest du quartier de l'Avenir (plan de ville 1914; ACo III: G III c 1911, 1914). No 5 Fabrique, vers 1910-1915, en annexe aux Nos 3-5 de la rue des Fleurs. No 7 Hab. vers 1895. Nos 9-11 Hab. et fabrique Elisa SA, 1916, par J. & E. Crivelli pour Henri Droz. Avant-projet non réalisé, 1914, par Oesch & Rossier pour Edouard Weissmüller. Formule habituelle d'adjonction de l'hab. et de la fabrique en annexe, mais uniformisation du tout en Heimatstil et néo-classicisme. CA 1914/37; 1916/18. No 21 Maison loc., 1929, par André Rochedieu, ing., et Oesch & Rossier. Nos 27-29 Maison loc. double, «1912», par et pour Théophile Belser, entrepr. CA 1912/3. Nos 31-33, 35 2 maisons loc., par Eugène Merz, du Bureau des Travaux publics, pour la Commune du Locle: début de la constr. de logements par la Commune (voir chap. 2.5). Premiers plans 1916-1917 à la suite d'une motion de 1915 pour parer à la pénurie de logements. Fin 1917, concours limité pour hab. communales à la rue des Jeannerets. Jury: Eugène Colomb (Neuchâtel), Edouard Piquet (Genève), Jean Zweifel (arch. communal de La Chauxde-Fonds). Classement: 1. Hausammann & Monnier. 2. J. U. Débely et G. Robert. 3. J.& E. Crivelli. 4. Oesch & Rossier et Fallet. 5. Pierre Matthey-Doret. 6. René Chapallaz. 7. Ernest Lambelet et E. Maspoli. 8. E. Maspoli et E. Lambelet. En 1918, nouveau concours entre les 5 premiers arch. précédents. Classement par le même jury des 3 projets présentés: 1. Débely & Robert. 2. Oesch & Rossier et Fallet. 3. J. & E. Crivelli. Projets de 52 constr. par le Bureau des Travaux publics 53 sous la dir. du jury et basés sur les projets du concours. En 1919-1920, constr. d'une maison loc. double et d'une maison simple après choix d'un terrain présentant moins de difficultés. Terrassements par Corti & Ghielmetti et Gaudenzi. Au total, 27 app. de 2, 3 et 4 p., tous avec salle de bain. Maisons loc. de 3 étages sur rez, toits à 4 pans galbés, socles en calcaire rusticisant, loggias devant la cage d'escalier et les pièces attenantes; loggias, balcons et jardins du côté de la pente. Dossier de plans in ACo IV: du 1er concours, projets classés aux 1er, 2e et 5e rangs; du second concours, tout les 3 projets; projets du Bureau des Travaux publics de 1916-1919. CA 1920/8, 9. Sources: ACo III: G III f. No 4 Maison loc., 1923, pour Henri Delvecchio. PV Al 1923. No 8 Hab., vers 1895-1900. Le bât, situé au sud de l'ancienne rue se retrouve au nord lors du nouveau tracé de cette dernière. No 10 Maison loc., 1922, par Jules Fallet pour la Société immobilière. PV Al 1922.

Cimetière des Jeannerets (entre les ac-

tuels bât. Nos 18 et 26). Inauguré le 1er nov. 1845. Agrandissement 1853–1859. Constr. d'une chapelle, 1858–1859, par J. Jenzer (La Chaux-de-Fonds). (ACo II: G 294; plan in ACo II, coffre; contient aussi plan de situation du cimetière par Jenzer, 28 mai 1858). Agrandissement du cimetière en 1885–1886, par Emery, ing. (RCM 1885, 1886; ACo II: H 135).

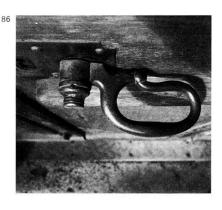
No 28 Hab., «1912», par Maspoli Frères. CA 1912/29. No 38 Hab., 1901, par Albert Cornaz pour Aeschlimann & Guyot. CA 1901/1.

JeanRichard, Daniel, rue

La rue, portant le nom du fondateur de l'industrie horlogère dans les montagnes neuchâteloises, englobe les anciennes rues du Collège, de la Couronne et des Lavages (plan Helg 1853), dite aussi des Fontaines (plan Perrenoud 1885). Le tronçon central, au sud du Temple français, forme l'axe principal du quartier Bournot de la fin des années 1820; après l'incendie de 1833, Junod reprend l'alignement de la rue. Réalisation au cours des années suivantes (voir aussi rue du Marais). Le collège (No 11), la poste (rue Calame No 5), l'Ecole d'horlogerie (No 9) et le monument JeanRichard font de la rue du Collège l'artère la plus représentative de la cité. Son prolongement vers l'ouest n'a lieu que vers 1925 par l'ouverture de la future av. de l'Hôtel-de-Ville. La rue JeanRichard est la concrétisation la plus impressionnante de l'idéal urbanistique de Junod, celui d'une suite «sans fin» de massifs.

Nos 1–3, 5–7 2 massifs d'hab., vers 1840–1850. No 5: avec portail cintré de style néo-classique; porte en bois d'époque. A l'arrière, fabrique, 1916, par Oesch & Rossier pour Paul Mercier. CA 1916/32.

85 No 9 Ancienne Ecole d'horlogerie et Bureau de Contrôle et de Poinçonnement des Ouvrages d'or et d'argent. Un nouveau bâtiment scolaire prévu dès 1869 devait accueillir, outre l'Ecole industrielle, la nouvelle Ecole d'horlogerie; mais étant donné qu'il a été affecté à l'Ecole primaire (voir av. du Collège No 3), on charge, en 1872, le maître maçon Joseph Mayer de fournir des plans pour une Ecole d'horlogerie. En 1875,





projet de Henri Favre, arch., pour une «Ecole d'horlogerie» (ACo IV: dossier de plans No 4). A la même époque, concours entre arch. locaux: Alfred Rychner (Neuchâtel) est chargé d'une expertise et d'une «étude contradictoire» (ACo IV: dossier de plans No 4). En 1883, décision de l'Administration du Bureau de contrôle de construire un nouvel édifice pour ce dernier et pour l'Ecole d'horlogerie. Concours, exposition des plans en 1884. Prix accordés aux arch. Favre, Colin et Piquet & Ritter (ACo IV: dossier de plans No 4: projets «Hora», «A la hâte», «Saturne»). Aucun projet n'est réalisable; Piquet & Ritter sont chargés de dresser les plans et de construire l'édifice. Constr. en 1885-1886. Après emménagement de l'Ecole d'horlogerie au nouveau Technicum (voir av. du Technicum No 26), conversion du bât. en Ecole ménagère en 1907. Bibl. 1) RCM 1876, 1885. 2) Bureau 1920. Monument Daniel JeanRichard. Statue de bronze sur socle de pierre, érigée en 1888 dans la cour de la nouvelle Ecole d'horlogerie (No 9), du sculpteur Charles Iguel. Première initiative en faveur du monument vers 1855 déjà, lors de la planification du quartier du Progrès. En 1857, ouverture d'une souscription; Joseph-Antoine Custor père, sculpteur (Neuchâtel), présente une maquette. L'axe central du Quartier-Neuf est d'abord choisi comme emplacement, puis, en 1857, la place JeanRichard, planifiée par Knab, au sud de la brasserie. En 1873, formation d'un Comité cantonal pour l'érection de la statue et lancement d'une souscription nationale. Le sculpteur Charles Iguel présente 3 maquettes de plâtre couleur bronze (photographies contemporaines in ACo II: G 318). Antoine Custor fils, qui semble avoir présenté un projet en 1871 déjà, en soumet un autre en 1885, développement de celui que son père avait élaboré en

1857. En 1885, concours national, suivi d'un second en fév. 1886. Jury: Aimé Millet (Paris), Robert Dorer (Baden), et al. Lauréats: 1. Charles Iguel (Genève). 2. Max Leu (Lucerne et Paris). 3. Raimondo Pereda (Milan). Suite à la présentation d'une étude par Piquet consistant à placer la statue sur ce qui deviendra la place du 29-Février, le choix est arrêté à l'emplacement actuel. Inauguration le 15 juillet 1888, accompagnée d'un grand cortège historique (costumes dus au peintre A. Bachelin). Selon une tradition née vers 1840 seulement, JeanRichard est représenté comme forgeron (voir premier projet de Iguel et tableau de A. Bachelin). Bronze coulé par Figli Galli, Florence. En 1890, réparations par Henri-Ernest Sandoz et son frère (RCM 1890). Sources: ACo II: G 318, 321; G vol. 50, 51; 1 vol. de projets de Bachelin pour le cortège.

No 11 Vieux ou Ancien Collège ou Collège du Bas, 1844-1846, d'après les plans de Edouard de Sandoz-Rosières, intendant des bât. de la Principauté de Neuchâtel. Réalisation: Joseph von Büren, maître maçon. Depuis 1841, études pour le remplacement de l'école à la rue du Pont No 6 par un nouvel édifice. L'emplacement choisi sur la nouvelle artère rend nécessaire la couverture du Bied et la pose onéreuse de pilotis. Calcaire blanc de Pouillerel. En 1856, projet d'agrandissement de l'édifice suite à l'installation de l'Ecole industrielle, fondée récemment; en 1876, déplacement de l'Ecole primaire dans le nouvel édifice de l'av. du Collège No 3. Depuis 1897, l'édifice abrite aussi l'Ecole de commerce; en 1913, transformations pour recevoir l'Ecole ménagère, par J. & E. Crivelli. CA 1913/14. Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 287-288. 2) Centenaire 1955, p. 17-18. Dans la cour, fontaine, vers 1845-1850. Calcaire blanc. Après la constr. de l'Ecole d'horlogerie (No 9),

les alentours des 2 édifices sont aménagés en cour d'école: en 1887–1888, pose d'une clôture en fer (ACo II: G 104).

No 13 Hab., vers 1850-1855. 31/2 étages sur rez, toit à demi-croupe. Perron sur toute la longueur de la façade. En 1881, annexe à l'est pour l'imprimerie Paul Courvoisier. Nos 15-21 Massifs faisant face au Temple français: 3½ étages sur rez, hauteur uniforme du chéneau, jardin en bande côté sud, où coulait le Bied. Nos 15-17: maison loc. double, vers 1828-1830, probabl. reconstr. après l'incendie de 1833. 2 cages d'escalier à l'arrière. Magasins, vers 1910-1920. No 19: hab., vers 1830, pour Henri Constant Berthoud, probabl. reconstr. après l'incendie de 1833. Cour intérieure commune avec le No 21 pour cuisines et toilettes. No 21: hab., 1831, pour Frédéric-Auguste Zuberbühler. A l'origine avec perron. Cage d'escalier à l'arrière. Cuisines et toilettes, voir No 19. Aménagement de magasins, vers 1880-1900. No 23 Maison loc., vers 1826-1830, par F. L. V. Bournot pour Louis et Edouard Favre-Bulle. Nouvelle constr., avec magasins «1897», par et pour H.-F. Maspoli, entrepr. CA 1897/6. Nos 25-27 A l'emplacement du No 27, autrefois Auberge de la Couronne, constr. avant 1826. Détruite par l'incendie de 1833; remplacée par une maison double. No 25: réfection des devantures de magasins, 1893, par E. Perucchi pour Alphonse Jacques. CA 1893/20. No 31 (voir aussi rue du Pont No 4) Hab., 1833/1839. Probabl. dépendance de l'Hôtel des Trois-Rois (rue JeanRichard No 28). Partie ouest du massif datant de 1839/1853. Entre les Nos 31 et 33, jardin Klaus. A l'origine, petite place avec 6 fontaines, installées en 1850 par la Société de la fontaine de la place du Marché (d'où le nom de la rue des Lavages et de la rue des Fontaines du tronçon avoisinant; voir ci-dessus). Vendues en 1906 à Jacques Klaus (voir rue

Bournot No 27). No 33 Maison loc., vers 1855. Vers 1890–1900, exhaussée ou reconstruite. Nos 35–35bis Hab., 1839/1853. No 37 Autrefois Banque du Locle, 1868 (PV Al 1868). Classicisme tardif; fenêtres de la cage d'escalier et des toilettes groupées par trois. Escalier de façade à double rampe. La façade principale donne sur le square des Trois-Rois (voir rue du Temple). No 39 Remise et écurie de l'Hôtel du Jura (voir rue du Temple No 27), demande d'aut. de construire en 1873 (ACo II: G 286).

Nos 2-4 Maison double, 1845, par et pour Joseph von Büren, maître maçon, et pour Matthey (voir place du Temple allemand). Von Büren reçoit des dédommagements de la Commune, car les dégagements de sa maison ont été occupés par l'aménagement de la future rue Calame (ACo I: I 104). No 4: aménagement d'un atelier, 1898, par H.F. Maspoli. CA 1898/34. Démoli. No 8 Hab., vers 1845. Portail central précédé d'un escalier à double rampe; cage d'escalier et toilettes 86 à l'arrière. Volets en tôle. Porte en bois d'origine. Nos 10-12 Hab. double, vers 1845. Perron avec escalier à rampe unique. Portail cintré avec châssis en éventail en fonte. Balcon en fonte.

Temple français. Eglise à nef unique orientée au nord-est avec clocher en façade (voir aussi place du 29-Février). Le moûtier, construit entièrement en pierres de taille (calcaire) dans les années 1521-1525, est l'un des hauts lieux du vieux Locle. En 1897, installation d'une horloge électrique par la maison Prêtre-Asther (Rosureux/Doubs) sur commande de la Société d'intérêt public et d'embellissement; «cadrans transparents inondés de lumière». La même année, sur conseil du pasteur Barth (Bâle) et d'experts, la Société fait refondre les cloches par la maison Rüetschi à Aarau, qui leur donne un nouveau timbre. Remplacement du beffroi en bois par un ouvrage en fer. En

1899-1905, restauration de la tour sous dir. de Léo Châtelain (Neuchâtel), subventionnée par la Confédération. En 1899, restauration de la nef reconstruite en 1758: travaux préparatoires par Henri Favre; dir. du chantier confiée à Châtelain, auteur d'un projet de restauration en 1896 déjà (plan: AE 1/13, voir bibl. 5). Surélévation du sol, déplacement de la chaire en bois de la paroi sud à la paroi nord et réaménagement des tribunes en conséquence: déplacement de la grande galerie, modification des galeries latérales. Agrandissement des fenêtres, percement de 2 nouvelles fenêtres à l'ouest. Ensemble baroque formé du lutrin et de la chaire, complété par l'adjonction d'un second escalier à la chaire (plan: AE 1/13, voir bibl. 5). En 1934, nouvelle restauration: plafond décapé, remplacement des piliers des tribunes en pierre par des éléments en chêne. Bibl. 1) Cloches 1897. 2) Rapport 1913, p. 21–26. 3) Fritz Jung, Notre Moutier 1351-1758, in: AL XIV (1958). 4) MAH NE III (1968), p. 278-284. 5) Châtelain 1985, p. 192.

No 28 Autrefois Hôtel des Trois-Rois (voir rue du Temple No 27), puis Café de la Place, 1833/1839. La façade principale forme le flanc sud de la place du Marché. A l'origine, munie d'une enseigne à l'angle de la rue du Pont. Nos 30–32 Massif d'hab., 1833/1839. Aménagement de magasins, vers 1860–1900; modernisé. Nos 34–38/rue du Temple. No 19 Massif d'hab., 1833/1839. Nos 34–36: façade de magasins donnant sur la rue du Temple, vers 1860–1900. Modernisé. No 38/rue du Temple No 19: autrefois Confiserie Klaus, vers 1860–1900. Modernisé.

Jolimont, chemin de

Chemin du quartier de villas sur la terrasse des *Monts*.

No 1 Chalet du type Oberland bernois, vers 1905–1915. No 5 Villa, «1900», pour Arnold Ronco (voir Grand-Rue No 19). Transformations, vers 1905-1915, par Oesch & Rossier pour Georges-Ulysse Perret. Régionalisme pittoresque. Voir chap. 2.5. CA 1899/2: plans disparus. No 9 Villa, 1909, par Oesch & Rossier pour Charles-Philippe Lardet, dir. de banque. Régionalisme pittoresque. Façade à pignon; les balcons en bois forment un ensemble avec le prolongement des murs latéraux «en ante». Tour d'escalier à l'est. CA 1909/19. No 15 Chalet, vers 1890-1910. No 23 Hab. du type Petits Monts No 6, vers 1925-1930. No 27 Ferme jurassienne. Plaque avec inscription: «F.H.H. 1895. Habitation de Daniel JeanRichard 1729». No 31 Maison loc., vers 1925; comme No 23.

No 2 Ferme jurassienne, transformée vers 1900 en hab., pour Numa Droz. Mélange original de constr. ancienne et de folklore architectonique d'éléments néo-renaissance et vernaculaire. Crépi



88

jaune. CA 1902/34. No 12 Villa, vers 1910–1915.

Joux Pélichet

Colline dont le nom est attesté dès le XIVe s. et couverte de paturages, au sudest de la localité. Propriété de la Commune au même titre que la Combe Girard, d'où le nom de Communal. En 1864–1871, prélèvement de taxes sur l'alpage, les Communes bourgeoisiales étant imposables depuis 1864. En 1872, décision de la «Générale Commune» de convertir les alpages en ferme communale. En 1873, constr. de la ferme sous la dir. de Jeanneret-Virchaux (plans in ACo II, coffre; voir aussi ch. de la Joux-Pélichet). La mauvaise rentabilité du domaine précipite l'abolition de la Commune bourgeoisiale. En 1898, incendie du bât. devenu entre-temps propriété de la Commune. Discussions quant à la constr. d'une fromagerie ou de maisons ouvrières. Finalement boisement: plantation de 275 000 arbres (épicéas, pins, pins de Weymuth, hêtres, vernes, pins sylvestres, pins d'Autriche, sapins, mélèzes, aroles, érables, frênes, ormes, bouleaux), 1899, sous la dir. d'Albert Pillichody, inspecteur fédéral des forêts. Bibl. 1) AL III (1949).

Joux-Pélichet, chemin de la

Partie inférieure: en 1872, décision de relier le ch. de la Combe-Sandoz à l'«esplanade du Stand». Partie supérieure: en 1873–1874, constr. d'un accès à la ferme communale (voir *Joux Pélichet*).

No 3 Fabrique des assortiments La Fourmi et hab., 1905, constr. en 1907, par Oesch & Rossier pour Adolphe-Ernest Kuhn. En 1911, surélévation de la fabrique par les mêmes arch. CA 1905/28; 1911/30. No 7 Villa, 1912, pour Paul Nardin, fabricant de montres (voir *rue du Jardin* Nos 3–5). Station de transformateurs vers 1900. No 15 Villa, vers



1915–1920. **No 21** Chalet Brunner, 2e moitié du XIXe s. Vers 1902, acheté par le Comité d'Hospice pour y abriter un orphelinat de garçons (voir *Joux Pélichet*). Démoli. Bibl. 1) Baillod 1926, p. 74–75.

No 4 Hab., vers 1880–1890: fabrique de montres La Maisonnette de Paul-Philibert Matthey-Doret. En 1899, transformations par H. F. Maspoli. No 20 Hab., vers 1910, par Oesch & Rossier pour H. Sandoz.

Klaus, rue

Réalisation vers 1886, en partie aux frais de Georges Favre-Jacot (ACo III: G 131; *RCM* 1886; voir *rue des Billodes* Nos 30–34). Tronçon au sud de la rue de France ouvert vers 1900–1905, lors de la constr. de la fabrique Klaus, dont la vaste halle marque la physionomie de la zone industrielle et administrative située au

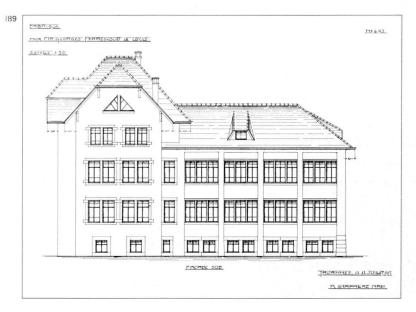
sud-ouest de la vieille ville.

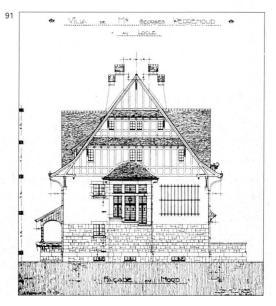
88 No 12 Fabrique de chocolat et de confiserie, 1901, par Piquet & Ritter pour Jacques Klaus & Cie (voir rue Bournot No 27). Adjonction d'une halle au sudest, 1906, constr. en 1907, par J. Jaeger & Cie (Zurich), pour J. Klaus SA. Sheds bombés à pans égaux et pourvus de lamelles d'éclairage. CA 1901/24; 1906/35.

Lion d'Or, impasse du

L'ancien chemin menant du cœur de la localité aux Monts-Orientaux devient une impasse en 1855 lors de la constr. de la voie ferrée (voir *domaine ferroviaire*). En 1896, un incendie anéantit 3 bât. et endommage gravement celui de la Caisse d'épargne (*RCC* 1896).

No 6 Hab., 1839/1853. Au nord-est, terrain plat, probabl. prévu pour une constr., en contrebas d'un mur de soutènement





concave en pierre de taille. No 8 Chapelle morave, 1894, par Albert Theile pour la Société morave. Au rez, salle de réunion et de culte, à l'étage, app. de 4 p. pour l'officiant. Toit en bâtière pentu avec lanterneau. Située dans la pente en contrebas de la voie ferrée. CA 1894/9. No 10 Hab., 1839/1853. Nos 12–12bis Remise et garage, 1906, pour Georges Graff. Modernisés. Al 1906. No 14 Remise et app., ultérieurs à l'incendie de 1896 (voir ci-dessus).

Mairet, Sylvain, rue

Rue transversale à l'ouest du Temple français, construite en 1840 (ACo I: I vol. 9). En 1881, dénommée rue de la Loge, d'après le No 37 de la *rue des Envers* abritant la loge maçonnique.

No 7 Petite fabrique de dorage, 1907, par Théophile Belser pour Linder Frères. CA 1907/24; Al 1907.

No 10 Villa, 1909, pour Charles Matthey, dentiste. Toit en croupe mansardé. Démolie. Al 1909.

Malakoff, chemin de

Nos 19-27, 29-24 2 massifs d'app. ouvriers, 1858-1859, d'après plans de Hans Rychner pour la Société immobilière du Locle (plans in ACo II: dossier Quartier-Neuf ou du Progrès). «Dépendances», non prévues à l'origine, du quartier du Progrès.

Malespierres, chemin des

Tronçon de l'ancienne route des Brenets, ainsi dénommé, dès 1927, à cause de sa forte déclivité (voir *rue de la Côte* et *rte du Soleil d'Or*).

No 21 «Habitations ouvrières», 1904, par Maspoli Frères pour Henri-Frédéric Maspoli. Maison loc. en pleine campagne, probabl. pour les ouvriers de la carrière voisine appartenant à l'entreprise Maspoli. Le bât. forme, avec les Nos 18 et 23, une sorte de hameau composé de maisons aux imposants murs de soutènement, équipées d'escaliers et de jardins en terrasse. Cabane de jardin revêtue d'éternit. CA 1904/32.

No 10 Ferme, 1899, par Henri Favre pour Emile Jaccard-Sandoz. CA 1899/21.

Marais, rue du

Tracée vers 1840-1850 comme tronçon de la nouvelle artère principale inscrite au plan Junod (voir rue JeanRichard). Achevée grâce à une donation d'Olivier Quartier (voir ch. Quartier et No 36). No 1 Hab., 1839/1853. No 3 Annexe du No 1: petit atelier de constr. mécaniques, 1899, par Albert Cornaz pour Henri Saas. CA 1899/34. A la bifurcation de la rue du Progrès, fontaine, vers 1840-1870. Calcaire blanc; bassin ovale. Nos 11-15, 17 Maisons loc., vers 1860-1880, contemporaines des Nos 5 et 7. 3 étages sur rez. Classicisme sobre. No 17: toit en croupe, porte en bois d'origine, châssis de tympan à encadrement néo-gothique. Par rapport au massif traditionnel avec toit à demi-croupe, cette maison reflète une allure urbaine; pas de perron. Nos 19-21 Fabrique de montres et hab., 1907, par René Chapallaz (Tavannes) pour Georges Perrenoud. Constr. d'une annexe à la fabrique à l'ouest, 1915, par Chapallaz pour Perrenoud Frères. En 1917, surélévation et prolongement de cette aile. Surélévation de l'aile est et du corps central, 1919, par Chapallaz pour le même client. Transformations ultérieures. Jumelage traditionnel de l'hab.

et de la fabrique, où la première abrite aussi bureaux et ateliers. CA 1907/31; 1915/19; 1917/22; 1918/19. **Nos 25–27**

Hab. double, vers 1860-1870.

Nos 12-18 Massif loc. A l'origine avec perrons. Avant-corps avec cage d'escalier et toilettes au nord, où coulait le Tracolet (voir Bied). No 12: 1853/1856. Nos 14-16: vers 1845/1853. No 18: 1853/ 1856, pour Olivier Quartier. Balcon en fonte richement décoré. No 20 Maison loc., «1857», pour Philippe-Henri Duval. Entre les Nos 20 et 26, jardins, traversés par le ch. de la Terrasse. Nos 26-28 Maison loc. double, vers 1845-1850. Châssis de tympan du portail avec croisillons en ogive. Véranda polygonale en annexe avec toit en terrasse à l'est, 1902, par J.& E. Crivelli pour Charles Jeanneret. Fenêtres polychromes art nouveau. CA 1902/24; Al 1902. Nos 30-32 Hab., vers 90 1845-1850. No 36 Temple allemand, 1843-1844, d'après les plans d'Edouard de Sandoz-Rosières. En 1836, aut. accordée aux «Allemands» de célébrer le culte dans leur langue. Un premier plan est rejeté en 1842 par le Conseil d'Etat pour «manque d'élégance et de convenance dans ses proportions». Second projet par Sandoz-Rosières, intendant des bât. de la Principauté; adopté à l'exception des contreforts néo-gothiques, «quoique de bon goût dans l'architecture gothique». Réalisation par le maître maçon von Büren sous surveillance de Samuel Perret et de la Commission de bâtisse. Début des travaux en automne 1842, inauguration le



24 nov. 1844. Intérieur inachevé faute d'argent. En 1921, inauguration du nouvel orgue. En 1930, restauration. En 1967, démol. Sobriété de la nef percée de fenêtres en ogive; tour frontale en pierres de taille (calcaire). Bibl. 1) MM/F(ritz) J(ung), Notes relatives à la paroisse allemande et au Temple allemand, 1966 (polycopié). 2) MAH NE III (1968), p. 285.

Marché, place du

Centre du Bas du village reconstruit après l'incendie de 1833. Place pratiquement carrée. La surélévation du bât. de tête à l'est (Grand-Rue No 19) modifie l'aspect de la place. En 1896, plantation d'ormes par la Société d'intérêt public et d'embellissement.

Au carrefour de la rue du Temple et de la ruelle de l'Oratoire se trouvait le trou du «bugnon»: citerne, longtemps accompagnée d'un édicule à pompe, puis pourvue d'un simple couvercle; auj. disparu. Au 922 centre de la place, fontaine, 1837, par Joseph von Büren, maître maçon. La fontaine a été érigée par une société fondée à cet effet; eau en provenance de la Grecque. Vers 1885, pose d'une lampe à gaz au sommet, en 1896, remplacée par une lampe électrique à arc. En 1909, la fontaine devient propriété de la Commune. Bibl. 1) AL VII (1950). 2) MAH NE III (1968), p. 278.

Mi-Côte, rue de la

Tracée après la constr. de la voie ferrée, vers 1855–1860, pour faire la liaison avec les Monts-Orientaux (voir *impasse du Lion-d'Or*). En 1899–1900, la Société d'intérêt public et d'embellissement y fait planter des érables.

No 3 Maison pour travailleurs à domicile, 2e moitié du XIXe s. No 5 Hab., vers 1910. No 9 Hab., 2e moitié XIXe s. No 11 911 Villa, 1918, par Jules Fallet pour Georges Perrenoud, fabricant de montres (voir rue du Marais Nos 19-21). Toit en bâtière; véranda et plate-forme de la cage d'escalier en hémicyle. CA 1908. No 15 Hab., 2e moitié XIXe s. No 17 Hab., vers 1915-1925. No 19 Maison loc., vers 1890-1900. Nos 17a, 19a, 2 maisons loc. à façade pignon, 1924, par Oesch & Rossier pour Georges Perrenoud. No 25 Maison paysanne et de travailleurs à domicile, XIXe s. Dans le jardin, pavillon exotique en bois, fin XIXe s.

No 2 Hab., 1833, reconstruite plus tard. Aboutissement des escaliers des Cent-Pas avant la constr. de la rue de la Gare. Lors du tracé de cette dernière, constr. vers 1860 d'un solide mur de soutènement (voir *rue de la Gare* Nos 3–5). No 12 Guérite de garde-barrières, avant 1875. No 14 Hab., vers 1890–1900. Rénovée. No 18 Hab., 1925, par Oesch & Rossier. No 28 Maison loc., vers 1915–1925.

Midi, rue du

Tronçon de la rte Neuchâtel-Le Locle



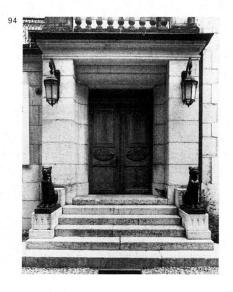
construite de 1807 à 1813. Elargie en 1893 et dénommée alors rue du 29-Février; dénomination actuelle datant de 1907. Nos 1-1a Maison loc., vers 1860-1880 (No 1). En 1900, adjonction d'une fabrique en annexe, pour Alfred Huguenin. CA 1900/17. No 3 Maison loc., vers 1850–1880. Nos 5–7 Maison loc. double, vers 1880. No 9 Hab., «1893», par Emile Maspoli pour P. Miéville, cantonnier. CA 1893/7. No 11 Maison, 1902, par H.F. Maspoli pour Albert Haubensack Fils. Du côté de la pente, à l'arrière, autrefois plantations de l'établissement horticole Haubensack. CA 1902/18; Al 1902. Nos 15-17 Hab., vers 1860-1880. Agrandissement vers 1900-1910. No 17a Villa Rianmont, 1918, par Jules Fallet pour César Bourquin, propriétaire d'une scierie. Située sur la crête dominant la vallée de la Jaluse. CA 1918/3. No 19 Villa, par et pour Emile et Joseph Maspoli, entrepr. Rez revêtu de rangées de briques; oriel d'angle percé de fenêtres art nouveau. CA 1903/27. No 21 Hab., vers 1870-1900. No 23 Maisonnette à façade pignon, 2e moitié du XIXe s. Modernisée. No 29 Hab., vers 1840-1860. Aménagement des combles vers 1880-1900. Annexe au nord: atelier de sertissage, 1918, par Jules Fallet pour Ch. Brunner. CA 1918/4.

No 20 Scierie à la Jaluse, 1915, par Pierre Matthey-Doret pour Hess, Bura et Bourquin. En 1920 reconstr. de la scierie, par Jules Fallet pour César Bourquin. CA 1915/14; 1920/3, 4.

Molière, la

39 La Maison du diable: vieille ferme jurassienne, selon la tradition locale, refuge des premiers défricheurs de la vallée, les moines de Fontaine André. Es-40 quisse de plan pour transformation en

villa avec jardin sur toit en terrasse, vers 1910-1912, par Charles-Edouard Jeanneret (BV La Chaux-de-Fonds). Démolie en 1912 lors d'une correction de la route. 39 Nos 1-21 Ensemble d'hab. ouvrières, dit le Chemin de fer, 1903-1907, pour Georges Favre-Jacot, propriétaire de la fabrique de montres Zénith (voir rue des Billodes Nos 30-38). Constr. d'une rangée de maisonnettes à 1 étage sur rez, 1903, par J. & E. Crivelli: cuisine et 3 chambrettes, sans vestibule ni corridor. Dimensions de l'unité pavillonnaire: 8×5,5 m. Planchers en béton armé, murs de maçonnerie. Des 11 unités prévues, 9 seulement sont construites. CA 1903/17. Ferme 1904, par J. & E. Crivelli pour GFJ. Adjonction au sud, à angle droit des maisons ouvrières. En 1908, agrandissement. CA 1904/15; 1908/9. Au nord de la rangée de maisons, hab. avec boulangerie, 1907, par Oesch & Rossier. Silhouette Heimatstil. CA 1907/17.







No 10 Hab. et ferme, 1900, pour Philomen Mackeff. CA 1900/18.

Monts, Les

Terrasse naturelle allongée dominant la localité au nord-ouest, dite autrefois Haut des Costes. Comprend, d'ouest en est, les trois hameaux des Petits-Monts, des Grands-Monts (voir rte des Monts) et des Monts-Orientaux. Jaloux de leur indépendance, les habitants de cette «République des Monts» possédaient leur propre corps de sapeurs-pompiers et, depuis 1852, leur propre école (Grands-Monts No 6). La rte des Monts - élargie vers 1900-1910 - parcourt la terrasse sur toute sa longueur (voir aussi ch. de Jolimont). Depuis la fin du XIXe s., la terrasse, bien exposée au soleil, prend vocation résidentielle; la réalisation du réseau d'eau potable des Monts, en 1908, en fait définitivement une zone de villas.

Monts-Orientaux

No 2 Villa, 1908, par Oesch & Rossier pour Victor Bordigoni. Entre l'esthétique du pittoresque et le Heimatstil. Tour en avant-corps servant de cage d'escalier. CA 1908/2.

Monts, route des

En 1926, nouvelle numérotation; nom actuel datant de 1927 (auparavant, Sur les Monts). Voir *Les Monts*.

No 59 Ferme, 1912, par Oesch & Rossier, pour Georges Ducommun; domaine des Monts (No 65). Heimatstil. No 63 Garage pour automobiles, écurie et app. de concierge, 1917, par Oesch & Rossier pour Georges Ducommun (voir No 65). No 65 Domaine des Monts, 1785–1790, réalisé probabl. par Gabriel de la Grange pour Samuel Dubois, essayeur juré. Demeure de William Dubois, fabricant de montres, républicain et protosocialiste, fondateur de l'Association ouvrière (1858) qui, vers 1860, exploite dans sa maison de maître, en outre, une fabrique de tabac. En 1915, transformation en villa

dotée du confort moderne pour Georges Ducommun, fabricant de montres (voir rue des Billodes Nos 24-28). Abandon de la vocation agricole de la maison (voir Nos 59, 61). A l'intérieur, aménagement d'un bel escalier orné de grilles en fer forgé. A l'ouest, adjonction d'une véran-94 da surmontée d'un toit en terrasse. Portail au nord, flanqué de 2 lynx en bronze, par Ed. M. Sandoz, coulée en cire perdue par E. Robecchi (Paris). A l'angle de la véranda, buste de tigre, sans doute de Sandoz également. Un petit jardin entouré d'un mur est remplacé par un vaste parc avec une clôture en fer côté rue. Sur le gazon, statue en bronze d'une Diane nue au lévrier, par Sandoz. La maison abrite auj. le Musée d'horlogerie. Bibl. 1) AL XV (1959). 2) MAH NE III (1968), p. 295-296.

No 71 Hab., vers 1895–1905. Mélange de caractéristiques rurales et urbaines.

No 22a Villa de 2 app., «1905», par J. & E. Crivelli pour Georges Montandon. 93 CA 1905/32. Nos 24a, 26 Villa (No 26) et maison de cocher, 1909, par Oesch & Rossier pour Fritz Huguenin-Jacot, fabricant (voir rte de Bellevue Nos 32-32a). Constr. de prestige du bureau d'arch. ouvert 4 ans plus tôt. Heimatstil: socle taluté de calcaire rusticisant; oriel polygonal à 2 étages sommé d'un toit en pointe; balcons et vérandas en bois; toiture pittoresque; crépi jaune à gros grain. CA 1909/13, 14. No 66 Hab., 2e moitié du XIXe s. Nos 68-70 Villa, 1913, par Oesch & Rossier pour Charles Gabus, président de tribunal. Toit à demicroupe, bow-window. CA 1913/25. Nos 66-70, 76. 2 petites maisons ouvrières, avant 1914.

Monts, Grands

Voir les Monts.

Réservoir du réseau d'eau potable des Monts, 1908 (voir av. du *Technicum* Nos 17–21). No 6 Collège des Monts, 1852, par A.F. Huguenin (voir *Les Calame* No 5).

Monts, Petits

Intéressante combinaison de hameau rural et de colonie d'artistes. Voir *Les Monts*.

Nos 21, 21a Ferme jurassienne (No 21), «1618» (date à l'intérieur), «AS 1621» 96 (date à la façade nord), en 1908 transformée en villa par Ernest Lambelet pour Edouard Matthey-Jacot (voir chap. 2.5). CA 1908/26. Trois ans auparavant, Matthey avait déjà fait bâtir pour son fils, le 95 peintre Maurice Matthey, un chalet d'artiste (No 21a): atelier d'artiste, «1905», par E. Lambelet. Grande fenêtre d'atelier au nord. Galerie de bois continue côtés nord et est, reliée au corps principal par une passerelle en fer et un escalier. CA 1905/31. No 23 Musée privé et mausolée d'artistes: «Ce musée a été édifié en 1929 à la mémoire de l'artiste par son épouse Madame A. Girod.» Frise en mosaïque dorée, portant l'inscription: «1889. Alexandre Girod. 1929». Dans la véranda d'entrée, bancs de céramique bleurouge-vert, motif inspiré de l'Alhambra. Côté vallée, petite annexe avec urne. Le tout a été récemment transformé en app. No 25 Villa Girod, avant 1914. Entièrement rénovée. Subsiste du bât. d'origine un belvédère en ciment.

No 6 Hab., vers 1915–1930. No 8 Hab., vers 1925. Maison loc. en forme de maison à façade pignon surdimensionnée; éléments vernaculaires: contrevents, pignon à colombages et berceau bernois.

Piaget, Alexis-Marie, rue

Rampe qui, partant de la rue des Envers, donne accès au quartier de Beau-Site. Planifiée en 1894 (ACo III: G a vol. I); intégrée en 1900 dans le plan d'alignement du quartier de Beau-Site. En 1907, plan de la partie ouest de la rue. Constr. de grands murs de soutènement pour le No 3, ainsi qu'à la croisée du chemin des Sapins, en 1913.

No 3 Maison d'hab., vers 1880–1890, pour Auguste Sarbach, dir. des Ecoles secondaires. No 7 Maison d'hab., 1927, par Oesch & Rossier pour Oderbolz, propriétaire d'une imprimerie. No 17 Maison Le Cottage, 1903, pour Alfred Jeannet. Avant-corps central surmonté d'une petite tourelle. CA 1903/22. Nos 21, 23, 22, 24 4 maisonnettes à toiture en croupe, de 1 étage sur rez, constr. 1887–1892 par l'entreprise de constr. H. F. Maspoli au ch. des Sapins tracé pour elle. Nos 31, 33, 35 Maisons loc. de plusieurs app., 1928, 1931, 1930, par Oesch & Rossier pour Immeuble Construction SA; entrepr.: Charles Poretti.

433 Nos 12-14 Fabrique de montres et hab., 97/ 1905, par J. & E. Crivelli pour Henry Moser & Cie. Plus tard, avec fabrique de montres Angelus des frères Stolz (voir rue du Jardin Nos 7-9). Silhouette castellaire dominant la vieille ville, vers laquelle est tournée la façade principale de l'édifice, telle une enseigne publicitaire. Hab. et ateliers forment chacun une aile, mais le tout est réuni dans un seul bloc. Planchers en béton armé système Hennebique. CA 1905/33. Bibl. 1) BA 1906, vol. 9, p. 28. No 16 Maison loc. double, 1925, par Oesch & Rossier pour Delvecchio, 433 PV Al 1925. Nos 18-18a-20 Complexe mixte hab.-fabrique. No 18: hab., 1902, par H.F. Maspoli pour Louis Alfred Vuille. Silhouette élancée surmontée d'un toit en croupe et abritant des app. de 4 p. Tourelle d'angle. CA 1902/37; Al 1902. No 20: hab. à plusieurs app. et ateliers d'horlogerie, 1905, pour Louis Sandoz-Vuille. Typologie originale: ateliers en avant-corps côté vallée avec toit en terrasse. Al 1905. No 18a: fabrique de montres reliant les no 18 et 20, 1911, par Maspoli Frères pour Louis Sandoz-Vuille. Béton armé et simili-pierre. CA 1911/44. Nos 22, 24 Voir ci-dessus Nos 21. 23.

Piguet, Albert, rue

Autrefois dénommée rue de l'Hospice (plan de ville, 1903), puis rue de l'Alésia (plan de ville, 1910). Ouverture du tronçon au nord de la rue de France en 1851 (ACo II: G 97). En 1866, pétition en faveur d'une liaison rue de France–Envers (voir aussi *rue Droz*) (ACo II: G 155).

No 10 Maison de crèche, 1898, alignement 1899, par H.F. Maspoli pour le Comité de la crèche.

Pillichody, chemin

Chemin raide en lacets reliant la *rte de Bellevue* et le *ch. de Jolimont*, tracé vers 1905–1915 en remplacement de l'«Echelle de Jacob».

No 3 Hab., vers 1905. No 4 Maison d'hab. et fabrique d'assortiments à ancre, 1914, par Théophile Belser pour Fritz Maret. CA 1914/3.

Pont, rue du

Doit son nom au pont sur le *Bied*, que franchit la grand-route de Neuchâtel en direction du centre de la localité. Le tronçon situé au sud du pont s'évasait en forme de place avant l'incendie de 1833 déjà; l'élargissement de la partie nord n'est réalisé qu'au moment de la reconstr. ultérieure à l'incendie, quoiqu'une démarche ait été entreprise dès 1827 pour élargir l'entrée du village par la reconstr. de l'auberge des Trois-Rois (en pierre) (ACo I: I 85). La rue servait aussi de marché à bétail. En 1898, plantation de marronniers par la Société d'intérêt public et d'embellissement.

Pont sur le Bied. Reconstruit en 1807 lors de l'aménagement de la route entre Neuchâtel et Le Locle par Augustin Bocquillon, ing. En 1839, élargissement par Joseph von Büren. Disparaît lors du recouvrement du *Bied*. Bibl. 1) *MAH NE* III (1968), p. 277.

Fontaine de la Poste (rue Bournot Nos 7–9), «1858».

Nos 7–9 A l'emplacement des greniers de la Société des grains du Locle, constr. d'une maison loc. double, 1838, pour Charles-Philippe Guyot. Imposante caserne loc. néo-classique pour travailleurs à domicile: 3½ étages sur rez, 2 × 7 travées, au total 16 app. Façade principale en pierres de taille calcaire; long perron ayant fait place plus tard à 2 perrons de forme arrondie. Démolie. Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 290–291. No 11 voir rue des Envers No 26.

No 4 Bât. de tête de la rangée de maisons

de la rue JeanRichard Nos 31 et suivants, 1833/1839. Transformé vers 1890–1900; balcon néo-baroque en fer. Façade de magasins soignée: entre les pilastres cannelés, grande ouverture cintrée, subdivisée en porte et vitrines par des tasseaux. No 6 Maison d'éducation, 1825–1826 pour la Chambre d'éducation. En 1846, déménagement dans le nouveau bât. de la future rue JeanRichard No 11; le No 6 reçoit l'Imprimerie Courvoisier. Chaînes d'angles en bossage, fronton. No 8 Hab. Favre, avant 1826. Reconstr. probable en 1857, pour Jacot-Matile. Démolie.

Prés d'Amens

No 6 Fabrique Aciéra, 1903, par H.F. Maspoli pour Breguet Frères et Cie. CA 1903/6; Al 1903.

Progrès, rue du

Artère longitudinale du quartier du même nom (voir ci-dessous). Le plan d'alignement de 1856–1858, par Knab, prévoyait de la prolonger parallèlement à la rue Marais (voir *rue du Jardin*). Modification du tracé après l'incendie de la Brasserie du Siècle (à peu près à l'emplacement actuel des Nos 45 et 47), 1897: prolongation de la rue en droite ligne jusqu'à la *rue du Marais* (plan d'alignement de 1908).

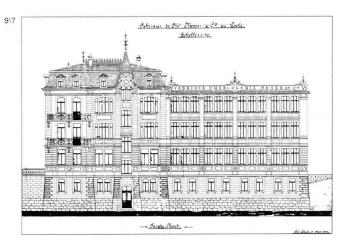
Quartier-Neuf ou du Progrès, constr.

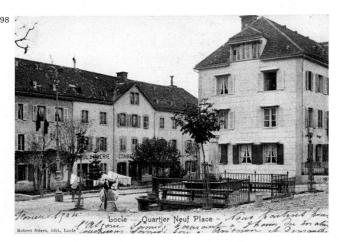
Rychner (Neuchâtel) pour la Société anonyme immobilière fondée le 10 nov. 1855. Dir des travaux: Jenzer, arch., assisté de Dorval Sandoz. Totalisant 38 maisons mitoyennes. Le plan définitif de 1856, élaboré par Rychner et l'ing. cantonal Knab, prévoit 23 massifs en bandes, dont 12 sont réalisés, et 3 massifs «irréguliers» avec cour, dont 1 est partiellement construit: rue du Bied Nos 1–7; rue de la Concorde Nos 7–11, 19–27; rue Huguenin Nos 7–15, 17–25, 27–33, 10–12/rue du Raisin Nos 5–7; rue de l'Industrie

tion de 2 massifs au *Malakoff*. Voir chap. 23 2.3. Plans: dossier volumineux de plans 24 Rychner pour l'ensemble du projet, pour

Nos 5-11, 13-17, 19-27; rue du Progrès

Nos 7-11, 13-17, 19-27. En plus, réalisa-





les divers immeubles et pour les détails, in ACo II (dossier Quartier-Neuf). Sources: ACo II: G 297, 298, 299, 300, 302. Bibl. 1) AL XVI (1973).

Nos 31, 33 Casernes loc. de l'Arche de Noé et de La Chaloupe, avant 1853. No 31: partiellement détruit par incendie en 1864: reconstr. avec conservation partielle de l'ancien noyau. Constr. à but lucratif contrastant avec les réalisations philanthropiques voisines (voir ci-dessus). No 37 Maison loc. et magasins, «1902», par J. & E. Crivelli pour la Société de consommation. Toit en croupe; simili-pierre jaune avec crépi rose saumon. Rez occupé par des magasins et 3 étages de 2 app. de 3 p. en tandem. CA 1902/6; Al 1902. No 39 Petite demeure de 3 app., 1899, «1900», par Jean Crivelli pour William Rosat. Oriel d'angle sur pan coupé, avec colonnes torses. Baie verticale de la cage d'escalier. CA 1899/ 33; Al 1899. Nos 41-43 Maison loc., 1929, par Oesch & Rossier associé à Ch. Poretti, entrepr. PV Al 1929. No 45 Hab. et ateliers de charron et de forgeron, 1899, pour Anna Barbara Ries. CA 1899/ 31; Al 1899. No 47 Maison loc. avec café et magasins, à l'angle de la rue Houriet, 1898, «1899», par Albert Theile pour la veuve Anna Barbara Ries. Prétention architectonique (apparat néo-renaissance) contrastant avec l'allure modeste du bât. voisin (No 45): pan coupé et oriel d'angle surmonté d'une tourelle. CA 1898/38; Al 1899.

Raisin, rue du

Axe principal du quartier du *Progrès*, projeté à l'origine comme rue Centrale ou rue JeanRichard.

98 **Fontaine**, «1857», ornant une petite terrasse plantée d'arbres. **Nos 5–7** voir *rue Huguenin* Nos 10–12.

Rançonnière, La

Gorge du Bied en contrebas des Roches Voumard; cascade au débouché de la galerie Huguenin (voir *Bied*).

33 Usine électrique 1889–1890 (voir chap. 2.5 et av. du Technicum No 17-21). L'ing. René Thury, de la maison Cuénod et Sautter (Genève), qui a posé l'éclairage électrique à la Banque du Locle, recommande aux autorités du Locle l'exploitation de la cascade de La Rançonnière, d'une hauteur de 91 m. Le 12 fév. 1887, décision du CG d'introduire l'éclairage électrique et, de ce fait, de renoncer au gaz (voir rue des Envers Nos 58-64; rue des Billodes No 52). Organisation d'un concours; les 8 et 9 mars 1889, choix du projet Cuénod et Sautter: courant continu à basse tension. Début des travaux en juillet 1889, mise en exploitation en avril 1890: l'usine électrique du Locle est ainsi l'une des premières du genre en Suisse. Constr. de l'usine dans les gorges de La Rançonnière et montage des parties hydrauliques: entrepr. Probst, Chapuis & Wolf (Nidau); salle des turbines: Ed. Piquet; moteurs et installations électriques: maison Cuénod, Sautter & Cie (Genève). Installations: turbine de 160 kw (200 cv) pour 2 dynamos Thury de 80 kw, turbine de 59 kw pour 2 dynamos Thury de 30 kw, turbine de réserve de 160 kw. A proximité de la salle des turbines, jet d'eau. Conduite forcée en fonte de 600 mm de diamètre, traversant la galerie Huguenin. Bassin de réserve de 10 000 m³ près du moulin du Col des Roches, ouvrage creusé par l'entrepr. Maspoli (remplacé ultérieurement par un réservoir souterrain). Transport du courant «au moyen de 5 câbles nus, en cuivre, posés sur des poteaux avec consoles et isolateurs», du type de ceux du tramway Vevey-Chillon; longueur d'env. 2,5 km. Bibl. 1) RCM 1884. 2) RCC sur la question d'éclairage de la localité 1889. 3) Messager boîteux 1891. 4) Notice 1914, p. 9-12. 5) Wyssling 1946, p. 18-19. 6) R. Perrenoud, R. Mayor, Quelques aspects de l'électricité aux 19e et 20e siècles, [Le Locle] 1978.

Reçues, chemins des

A la croisée du Crêt Vaillant, **réverbère** électrique en fonte, vers 1890–1900, orné de motifs de lierre. La ruelle, en surplomb, repose sur un mur de soutènement composé de grosses pierres de taille calcaire. En face du No 12, **fontaine**, «1853».

No 12 Maison, avant 1826. Porte en bois, vers 1840-1860. A l'ouest, balcon-véranda en bois au 2e étage, vers 1880-1900. No 18 Fabrique de montres de Jean-Jacques Matthey-Doret, avant 1878, avec ateliers, bureaux et hab., par la suite, usine des Reçues (siège à La Chaux-de-Fonds). Corps central de 1 étage sur rez orné d'un fronton, ailes d'un seul niv. abritant ateliers, attique. Jardin en façade, prolongé au-delà de la ruelle: parc miniature en terrasse avec escaliers symétriques et fontaine, sur le haut du Crêt Vaillant. No 20 Hab., avant 1826. Corps principal flanqué d'ateliers à 1 étage sur rez, vers 1860-1880: éléments néo-renaissance; balcons en fonte. No 22 Hab., avant 1826. Perron élevé paré de grilles néo-gothiques en fonte, vers 1840-1850.

Sapins, chemin des

Chemin en pente raide de la Côte des *Envers*, dans le prolongement de la rue Andrié, tracé vers 1885–1890 comme accès au groupe de maisons Nos 21, 23, 22, 24 de la *rue Piaget*. En 1913, correction liée à l'élargissement de la rue Piaget: constr. d'une rampe en lacet près du No 21 de ladite rue, avec murs de soutènement.

No 5 Hab. de 2 app., 1899, par Piquet & Ritter pour Paul Reymond. App. de 4 p. CA 1899/30; Al 1899. **No 9** Hab., 1899,

par E. Perucchi pour Ch. Scheibenstock-Journiac, fabricant de montres. En 1890, installation d'un atelier d'horlogerie. CA 1889/11: 1890/25.

No 8 Hab. de 2 app., 1893, par E. Maspoli pour Alfred Jeannet et son frère. CA 1893/6; AL 1903.

Soleil d'Or

Tronçon de l'ancienne route des Brenets, tracé probabl. en 1808/1817 lors de son élargissement (voir *rue de la Côte*): le lacet de moindre déclivité devait remplacer le *ch. des Malespierres*, trop raide. D'abord dénommé rte des Monts, en 1926 rte des Petits-Monts, le nom actuel datant de 1927.

No 5 Hab. de travailleurs à domicile, vers 1830–1860. **No 19** Hab. de 2 app., 1907, par Oesch & Rossier.

No 2 Villa du Petit Malagron, vers 1910–1915. Adjonction d'une véranda à l'est, 1918, par Oesch & Rossier pour Georges Gabus-Savoye, fabricant de montres. Décoration architecturale en pierre jaune de Hauterive, style patricien neuchâtelois. Côté montagne, tour d'escalier à dôme mansardé. 2 vérandas avec terrasses. Dans le parc, pavillon de jardin en bois aux vitres coloriées. CA 1918/8.

Technicum, avenue du

Prolongeant la rue *Bournot* au sud-ouest, l'av. du Technicum est tracée vers 1895–1900 et constitue l'axe principal du nouveau quartier administratif et industriel s'étendant à l'ouest de la *rue Grandjean*. Voir chap. 2.5. La Société d'intérêt public et d'embellissement se charge de «meubler» l'avenue: en 1912, aménagement d'un trottoir de 12 m de largeur devant le Technicum. «Des marroniers entourés de verdure et de nombreux bancs lui donneront grand air.» Bibl. 1) *Rapport* 1912, p. 4–5.

A l'angle de la rue Grandjean, **colonne** d'affichage, vers 1900–1930. Devant le Technicum No 26, autrefois **monument** Jules Grossmann, longtemps dir. de l'Ecole d'horlogerie, inauguré le 25 mai 1911 (voir *place du 29-Février*). Relief en bronze par Louis Gallet (de La Chaux-de-Fonds, vivant à Paris). Edicule en granit par René Chapallaz. Les 2 artistes ont reçu le 1er prix d'un concours organisé en 1909. Bibl. 1) *SB* 1909, p. 112; 1911, p. 104. 2) Grossmann 1911.

No 1 Casino-théâtre, 1889, par Piquet & Ritter pour la Ville du Locle. Transformation, 1924, par Oesch & Rossier: portique dorique à l'av. du Technicum. CA 1889/3. En 1920, la Commune envisage de construire une Maison du peuple sur l'emplacement de la propriété située à l'ouest du No 1. Les arch. Gouffon et Eugène Merz sont chargés des plans. La crise économique empêche la réalisation (ACo III: G III f). Sur la propriété attenante, projet de préfecture. Concours organisé en 1915–1916 par le canton de

99)





Neuchâtel. Jury: Eugène Colomb, arch. (Neuchâtel); Ed. Joos, arch. (Berne); Ch.-H. Matthey, arch., intendant des bâtiments du canton de Neuchâtel. Lauréats: 1. Fritz Huguenin (Montreux). 2. Prince & Béguin (Neuchâtel). 3. Robert Convert & J. Favarger (Neuchâtel). Ire et 2e mentions honorables: Maurice Braillard (Genève); J. & E. Crivelli. Non réalisé. Projet de concours par René Chapallaz, in Fonds C, BV La Chaux-de-Fonds. Bibl. 1) BTSR 1915, p. 259; 1916, p. 83, 98-100. 2) SBZ 66 (1915), p. 224; 67 (1916), p. 187, 212, 265, 290, 296. 3) SB 7 (1915), p. 120; 8 (1916), p. 48. 4) Werk 1918, cahier 9, p. 139.

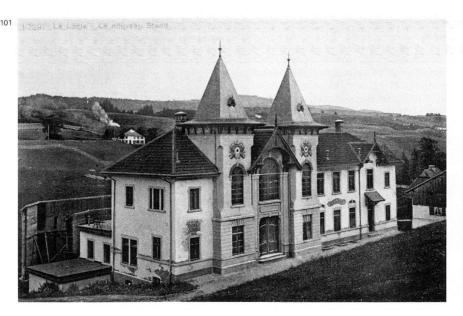
414 Nos 17–21 Usine électrique, centrale d'approvisionnement en eau potable et bureaux des Services industriels du Locle, 1899, constr. 1899-1900, par Albert Theile pour la Ville du Locle. En 1903, alignement pour une nouvelle aile, par Maspoli Frères. Halle pour chaudières à la rue des Jeannerets, 1907, par Ernest Lambelet. Salle des machines à vapeur avec toit en bâtière à la rue Droz, reliée par un corps d'un seul niv. au bât. administratif dont la façade donne sur l'avenue et sur la place des Pilons (voir ci-dessous). Complexe en forme de fer à cheval aux bras d'inégale grandeur et une cour de service s'ouvrant à l'ouest. Transformation et agrandissements. Une plateforme de 70 m² en béton armé sert de base à la haute cheminée de l'usine électrique; quoique consolidée par des pilotis, la cheminée n'a, à cause de l'état marécageux du terrain, qu'une hauteur de 23 m, au lieu des 43 prévus. CA 1899/9; Al 1903; CA 1907/10. Bibl. 1) BA 10 (1907), p. 144 (bât. Lambelet). Usine électrique: la capacité de l'usine de La Rançonnière, ouverte en 1890, s'avère bientôt insuffisante. En 1892, les communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle sont autorisées à exploiter le palier moyen de l'Areuse. En

1896, mise en exploitation partielle de l'usine hydro-électrique construite en commun à La Combe Garot, à 12 km du Locle. Transport par câbles en cuivre. La station de transformateurs pour courant à haute tension se trouve de 1896 à 1900 au sous-sol d'une école. En 1900, mise en exploitation de la Centrale de transformation et de réserve dans le nouveau bât. de l'av. du Technicum (voir ci-dessus). En 1908, contrat avec l'Electricité neuchâteloise SA pour la fourniture de courant supplémentaire en provenance de l'usine hydro-électrique fribourgeoise. Installation d'un groupe convertisseur synchrone. Bibl. 1) *Notice* 1914, p. 9–12. Approvisionnement en eau potable à domicile: études dès 1890, par Jeanjaquet, ing. (Neuchâtel), Meystre, dir. des Travaux publics et, depuis 1892, par Edouard Rochedieu, ing., successeur de Meystre. En 1896, constr. dans le roc d'une galerie (collecteur d'eau) à la Côte des Envers, d'après les plans de Rochedieu (voir rue des Envers, après le No 67). En 1898, décision d'installer l'approvisionnement en eau potable à domicile d'après le projet de Rochedieu. En 1899-1900, constr. d'un réservoir dans le sous-sol de l'usine électrique. Conduites d'eau par la maison Brunschwyler (Berne): réservoirs par E. de Vallière & Fils, en béton armé. En 1900, mise en exploitation du réseau. En 1902, mise en exploitation d'une galerie à La Combe Girard et d'une conduite de 2,5 km de longueur aboutissant au réservoir. En 1905, acquisition des sources et du domaine Mathey des Abattes. En 1908, ouverture du réseau des Monts. En 1909, achat de la Grecque et de ses nombreuses sources. En 1920, plans d'amélioration du système d'approvisionnement, par Jean Günther et le géologue Jules Favre. En 1921, captage de nouvelles sources aux Abattes et à La Claire, ainsi que mise en exploitation de 2 fontaines au Verger et aux Jeannerets. En 1922-1923, captage des sources à la Combe des Enfers, en 1927, de celles de la Combe Robert, en 1929, de celles du Brondon de La Molière et de La Maladière (Verger). En 1925, aménagement d'un sous-réseau pour le hameau des Replattes. Les eaux ainsi captées sont collectées dans le réservoir central (800 m³) à l'av. du Technicum et, depuis là, pompées dans 2 réservoirs de 1000 m³ chacun à l'Argillat; une partie d'entre elles alimente le sous-réseau des Monts: un relais, situé au ch. Pillichody, alimente, par pompage, le réservoir des Monts. Bibl. 1) AL VI (1950).

Terrain de football au sud de la fabrique Klaus (*rue Klaus* No 12). Le club de football, fondé en 1899, exerce d'abord son activité aux Monts et à la rte du Col-des-Roches. Aménagement du terrain de l'av. du Technicum vers 1920–1930.

A l'emplacement du Collège secondaire (av. de l'Hôtel-de-Ville No 5), autrefois place des Pilons (plan de ville 1903), puis place du 29-Février (plan de ville 1910). Concours pour la constr. d'un pavillon de musique sur la place, organisé en 1920 entre arch. et artistes locaux. Jury: Eugène Colomb, arch. (Neuchâtel); Edmond Boitel, arch. (Colombier); Maurice Ponnaz, dir. des Travaux publics; et al. Classement: 1. Crivelli, 2. et 3. Eugène Merz. 4. H. Robert. 5. J. Fallet. 6. Oesch & Rossier. 7. Maspoli Fils (ACo IV: dossier de plans No 6: tous les plans à l'exception du projet Robert «Fer et béton»; projet de pavillon en fer par la maison Kern & Cie, Bâle). Non réalisé.

Patinoire. La première patinoire se situe là où, par la suite, seront aménagés les parcs de l'Hôtel de Ville. En 1913, fondation d'une Société de patinage: équipement d'une vaste place de 5000 m² près du restaurant du Jet-d'eau (voir *rte du Col-des-Roches* Nos 15–17). Après une interruption de plusieurs années, remise



en service en 1924 par une nouvelle Société de la patinoire, et, à partir de 1928, par le Club des patineurs, «qui dirige avec succès la magnifique patinoire sise sur la place du 29-Février». Bibl. 1) Rapport 1939, p. 19. 2) Hasler 2 (1986), p. 27. 36 No 26 Technicum, 1901-1902, par Jean Crivelli. Planification dès 1900: Crivelli présente au moins 7 variantes; celle qui plaît le mieux comporte 2 ailes «en avant-corps» et une autre variante avec disposition oblongue particulièrement favorable à l'ensoleillement. En 1901, un référendum demande de prévoir l'édifice plus au centre de la ville (dans la zone comprise entre le quartier du Progrès et le cœur de la cité) et l'organisation d'un concours; on y renonce finalement, car seule la décoration des façades entre encore en ligne de compte (ACo III: G II p). Finalement constr. d'après un plan de Crivelli (CA 1901/9: projet 7; ACo IV: dossier No 10, calques bleus des plans d'exécution). Emménagement en 1902. «Château» avec un imposant avant-corps central. Socle de granit, niv. supérieurs en plots de ciment bicolore produits par une fabrique zurichoise. Poutraison en fer et en béton armé. Clocheton sommant le corps central. Au lieu du lanterneau prévu, coupole de l'Observatoire. Salles de classe dans les ailes, percées de grandes fenêtres tramées. Entièrement modernisé.

Temple, rue du

Tracée, après l'incendie de 1833, dans l'axe du moûtier du Temple français (voir *rue JeanRichard*).

Nos 1-7 Massif d'hab., 1833/1839. No 5: «EHV 1836». Nos 3, 5: avec magasins, vers 1880-1890. No 7: constr. nouvelle. No 21 Hab., 1833/1839. Magasins, bal-100 con en fonte. No 23 Autrefois Hôtel du Commerce, 1845, pour Ami Jean-Jacques Landry. Au sud, perron, rez exhaussé avec bossage et fenêtres cintrées. La façade exposée aux intempéries et donnant sur le square (voir ci-dessous) en pierres de taille de calcaire; jusqu'en 1905, balcon en fonte appuyé sur de hautes colonnes. Démoli. Bibl. 1) *MAH NE* III (1968), p. 289.

Square de la rue du Temple, aménagé en 1911 par la Société d'intérêt public et d'embellissement. Forme rectangulaire à angles arrondis, entourée d'une clôture en fer. Partie centrale clôturée, gazonnée et ornée d'une vasque avec jet d'eau. Entièrement transformé. Bibl. 1) *Rapport* 1913.

99 No 27 Hôtel du Jura, constr. par une société anonyme fondée en 1871. Demande d'aut. de construire, 1873 (ACo II: G 286); inauguration, 1875. En 1872, paiement à Bélisaire Huguenin pour confection d'un plan (ACo II: G vol. 48). Remise: voir No 20 et *rue JeanRichard* No 39. La Société (représentée par Henri Grandjean et Ed. Girod) a d'abord envisagé l'acquisition d'un bien-fonds situé rue JeanRichard No 9, en face de la Poste. A partir de 1909, l'édifice abrite l'Hôtel des Trois-Rois (voir *rue JeanRichard* No 28). Démoli en 1987. No 29 Hab., avant 1853. Démoli.

No 20 Remise et dépendances de l'Hôtel du Jura, 1873/1885. Abritait le premier cinéma loclois, le Splendide.

90 Temple allemand, place du

Place située à la bifurcation des rues JeanRichard et Calame, devant le Temple allemand (voir *rue du Marais* No 36). En 1854, empierrement (*RCM* 1854). Plus de dénomination propre actuellement. Devant la façade nord-est du No 2 de la rue JeanRichard, petit espace de verdure et **colonne météorologique**, érigée en 1893–1895 par la Société d'intérêt public et d'embellissement à l'emplacement d'un château d'eau. Edicule néo-classique en marbre noir de Colombey abritant les instruments de mesure et servant

en même temps de socle à un réverbère électrique en fonte. Démoli. Bibl. 1) *Cloches* 1897. 2) *Rapport* 1913, p. 20.

Tourelles, chemin des

Nos 1-3 Maison loc. double, 1903/1910. No 5 Maison loc. double et ateliers, 1910, par Oesch & Rossier pour Henri Delvecchio. 2 app. de 4 p. en tandem; étage mansardé abritant des ateliers. CA 1910/6; Al 1910. No 7 Petite villa, 1902, par Albert Cornaz pour Cornaz & Cie. Décoration extravagante. CA 1902/7; Al 1902. No 9 Petite villa, 1902, pour Ulysse Huguenin, fabricant de montres. Sans doute par Cornaz. Corniche surdimensionnée. Al 1902. No 11 Hab., 1903, pour Edouard Zbinden.CA 1903/48; Al 1903. No 13 Hab., 1903. Al 1903. No 15 Hab. à 3 app., 1906, par et pour Ernest Lambelet. 43 CA 1906/37; Al 1906. Nos 17-19, 14-16

- Fabrique de montres et hab., 1907, par Ernest Lambelet pour Charles Tissot. Adjonction d'un 3e niv., 1918, par Oesch & Rossier pour Charles Tissot & Fils SA. Agrandissement, 1929, par Oesch & Rossier. Par la suite, autres transformations et agrandissements par la même entreprise; de l'ancien bât. ne subsiste que la partie construite par Oesch & Rossier en 1919. CA 1907/39; 1918/21; Al 1907; PV Al 1929. Bibl. 1) *BA* 10 (1907), p. 144.
- 43 No 4 Villa, 1902, par Ernest Lambelet pour Alexandre Girard-Felder, fabricant de montres. Transformation et agrandissement, 1915, par Lambelet pour Girard. CA 1902/27; 1915/11; Al 1902. No 10 Villa, 1907, par Ernest Lambelet pour Charles Courvoisier. Vaste toit à la Mansart avec tourelles spectaculaires. Planchers Hennebique en béton armé. Fenêtres décoratives. CA 1907/12; Al 1907. Bibl. 1) BA 10 (1907), p. 144. No 12 Villa Tissot, 1929, par Oesch & Rossier. PV Al 1929.

Verger

Dans le prolongement de la *rue Girardet*, rte cantonale de La Chaux-de-Fonds. Dénomination englobant autrefois toute la zone située au nord-est de la localité (à l'origine, appelée Château-Neuf).

No 17 Maison de travailleurs à domicile, vers 1850–1880. No 19 Maison de travailleurs à domicile, XIXe s.

No 4 Ancien stand de tir, constr., probabl. 1887 (la Municipalité transfère alors le stand de tir de 400 m de la Grecque aux Combes). Après 1900, reprise par la Société des carabiniers du Stand, qui renonce alors à l'installation qu'elle possède à la *rue d'Aarberg* No 4.

101 Elle fait construire en 1904, en bordure de route, un bât. abritant un café, par J. & E. Crivelli. Cage d'escalier percée, au nord et au sud, de grandes fenêtres en plein cintre et flanquée de 2 tours côté route. CA 1904/40. Ex-No 20 Ecole du Verger, 1852 (voir *Les Calame* No 5). Démolie.

4 Annexes

4.1 Notes

Mention intégrale au chapitre 4.4 des titres bibliographiques abrégés. En ce qui concerne la littérature générale de la Suisse, se rapporter au répertoire des abréviations au début du volume.

- 1 IIe Statistique de la superficie de la Suisse 1923/1924, in: *Bulletin de statistique suisse*, publié par le Bureau fédéral de statistique, VII (1925), 3e fascicule.
- 2 Population résidante des communes 1850–1920, in: *Recensement fédéral de la population 1950*, ler volume, publié par le Bureau fédéral de statistique (*Statistique de la Suisse*, 230e fascicule), Berne 1951.
- 3 Population résidante 1850–1950, voir note 2, p. 67 (note 6).
- 4 Die Schweiz, historisch, naturhistorisch u. malerisch dargestellt, 3e année, Neuchâtel s. d., p. 154.
- 5 Otto Flückiger [Walter Mittelholzer], Die Schweiz aus der Vogelschau, Erlenbach-Zürich 1924, p. XXXVIII, 141
- 6 Sur l'histoire de l'horlogerie neuchâteloise, voir Pfleghart 1908 et Vuilleumier 1988.
- 7 Voir note 10.
- 8 Compromis pour les Alignements et le développement du village du Locle, 1837 (ACo I), p. 1–2.
- 9 Règlement pour la Police des constructions dans la partie incendiée du village du Locle, 1833 (ACo I).
- 10 Pour ce qui suit, voir Faessler 1977. -Le tracé d'une rue en contrebas du Temple français semble avoir été évoqué déjà peu avant, lors des discussions relatives à la reconstruction de la cure. Les partisans du projet déclaraient que l'industrie, sur laquelle reposait la prospérité de la Commune, était en plein essor, et que son perfectionnement croissant exigeait un «rapprochement des ouvriers»: comme le village «est déjà aussi étendu en longueur qu'il peut être, il faut nécessairement viser à une concentration». ACo I: G vol. 37. Plumitif des déliberations de l'honorable communauté du Locle 1823-1831.
- 11 F.-A.-M, Jeanneret, *Biographie Neu-châteloise*, vol. I, Neuchâtel 1863, p. 558–560.
- 12 ACo I: I 104. Plumitif de la Commission de police pour les constructions, dans la partie du village du Locle incendiée le 25 Novembre 1844, 24. 1.–20. 4. 1845.
- 13 Voir chap. 3. 3: *domaine ferroviaire*, bibl. 2.
- 14 Bachelin 1882.
- 15 Lettre du 25. 8. 1855; annonce du 3. 11. et 10. 11. 1855; cit. d'après *AL* XVI (1973), p. 6.
- 16 ACo II: G vol. b (Commission des

- Alignements vol. I: 27, 10, 1855, 19, 2, 1856, 25, 2, 1856).
- 17 Emery 1984.
- 18 Plan in ACo II.
- 19 Pour ce qui suit, voir Vuilleumier 1988.
- 20 No 49, 3. 12. 1876, p. 1. Cit. d'après Vuilleumier 1988, p. 286.
- 21 Notes sur l'histoire de l'entreprise Maspoli, à l'occasion du centenaire, 1968 (polycopie, Entreprise Maspoli, Le Locle).
- 22 Plans d'aménagement 1958, p. 334.
- 23 Monod (vers 1920), p. 28.
- 24 ACo III: G III f.
- 25 Plans d'aménagement 1958, p. 334–335.
- 26 L'exception qui confirme la règle: la maison de campagne La Caroline que l'horloger danois Jules Jürgensen fit construire au Châtelard près des Brenets, après s'être établi au Locle en 1834. La propriété englobait une tour-belvédère néo-médiévale.
- 27 SBZ 44 (1904), p. 37-39.
- 28 BTSR, année 38 (1912), p. 288.
- 29 Baillod 1919, p. 70.
- 30 Notice 1923.
- 31 BTSR, année 38 (1912), p. 280.
- 32 ACo III: G II k.
- 33 Souvenirs de Le Corbusier par Léon Perrin, reproduction partielle in: *L'Impartial* 28. 8. 1970, p. 21.
- 34 Comme note 33.
- 35 Lettre de Charles-Edouard Jeanneret à Anne Descœudres, épouse du médecin Francis Descœudres, du 1. 12. 1914, reproduite et commentée, in: *Ingénieurs et architectes suisses* No 21, 8. 8. 1987, p. 382–390.
- 36 Auguste Choisy, *Histoire de l'ar*chitecture, Paris 1899.
- 37 Stanislaus von Moos, Städtebau als Frühwarnsystem? Rückblick auf Le Corbusiers «Plan Voisin», in: NZZ 24./25. 10. 1987, No 247, p. 66.

4.2 Sources des illustrations

Les références non mentionnées ci-dessous sont données dans le corps du texte ou dans les légendes des illustrations. Les négatifs de tous les clichés utilisés se trouvent aux Archives fédérales des monuments historiques (archives INSA) à Berne. L'original de la fig. 13 est actuellement introuvable; le plan a été reproduit d'après un ancien négatif sur plaque de verre (fonds Jung, Archives communales du Locle). En ce qui concerne les plans, les bleus suivants ont été reproduits en inversion des couleurs: fig. 37, 55, 68, 91, 97.

Index des auteurs des clichés nouveaux Bibliothèque nationale (Sylvia Schneider), Berne: fig. 17, 56, 60, 82, 88. Bohrer, Pierre, Le Locle: fig. 7, 10, 102. Breguet, Jean-Marc, Neuchâtel: fig. 13. Germond, Alain, Neuchâtel: fig. 103.

INSA (Andreas Hauser): fig. 58, 63, 64, 66, 69, 70, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 86, 93, 94, 95, 96.

MAH NE (Fernand Perret): fig. 100.

Zürrer AG, Zurich: fig. 1–5, 8, 9, 11, 14–16, 18, 19, 20–29, 33–35, 51–55, 57, 59, 61, 62, 65, 68, 71, 91, 97–99.

Index des sources des documents originaux

- Berne, Archives fédérales des monuments historiques: fig. 92 (Photo Wehrli).
- Berne, Bibliothèque nationale, Bildersammlung: cartes postales: fig. 56, 60, 82, 88; collection Guggenheim: fig. 41, 74, 81, 83, 90.
- Le Locle, Archives communales: fig. 26, 28, 37, 51, 55, 68, 89, 91, 97.
- Le Locle, Bibliothèque de la ville: fig. 35, 38.
- Le Locle, Collection Bernard Fleischmann: fig. 16, 54, 57, 61, 65, 71, 72, 73, 84, 87, 98, 99.
- Paris, Fondation Le Corbusier: fig. 67. Zurich, Zentralbibliothek, Graphische Sammlung: fig. 1, 5, 85 (Photo Küenzli), 101.
- Zurich, Swissair, Photo & Vermessung AG, archives: fig. 45, 46.

Index des documents publiés antérieurement selon les titres des publications. Voir chapitre 4.4 pour les titres abrégés. Abattoir-frontière 1905: fig. 34, 62. Chapuis 1958: fig. 2, 6.

- Le véritable Messager boîteux de Neuchâtel, 1891: fig. 33.
- The Le Corbusier Archive. H. Allen Brooks, General Editor. Vol. I, Le Corbusier Early Buildings and Projets, 1912–1923, p. 10. New York, London, Paris 1982: fig. 67.
- Zénith, 75e anniversaire de fondation, 1865–1940 (Biographie-Sammlung Schweizer Musterbetriebe 34), Bâle 1940: fig. 59.

4.3 Archives, bibliothèques, musées

ACo I-IV = Archives communales, Hôtel de Ville, av. de l'Hôtel-de-Ville No 1. Fonds ancien: fonds antérieurs à 1848 (ACo I) et fonds des années 1848-1888 (ACo II). Plans de ville, plan cadastral 1853, projets d'édifices publics, pièces détachées ou reliées en vol. (construction de la Poste, Société de construction, sociétés propriétaires de fontaines, etc.), procèsverbaux et rapports du Conseil municipal, fonds Fritz Jung, historien local. Fonds moderne: fonds après 1889 (ACo III). Pièces détachées ou reliées en vol. (chemin de fer, concours et construction du nouvel Hôtel de

- Ville, construction de logements par la Commune, etc.), demandes d'autorisation de construire, procès-verbaux du Conseil communal, procès-verbaux de la Commission des alignements, etc. Archives des Travaux publics (ACo IV): plan cadastral 1879–1882 et registres fonciers, concours et plans de construction d'édifices publics, etc. Au bureau du Génie civil: dossiers sur les rues et le Bied. Archives de l'ancien Musée d'histoire (en dépôt, actuellement en voie de réorganisation).
- AE =Archives de l'Etat, Château, Neuchâtel.
- BV La Chaux-de-Fonds = Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès No 33. Fonds René Chapallaz, plans et dessins de Charles Edouard Jeanneret (Le Corbusier).
- BV Le Locle = Bibliothèque de la Ville du Locle, rue D. JeanRichard No 38.
- MBA = Musée des Beaux-Arts, rue M.-A. Calame No 10.
- MH = Musée de l'Horlogerie, Château des Monts No 65.
- PA Oesch = Archives privées de l'atelier d'architecture Oesch, av. de l'Hôtelde-Ville No 17.
- PA Orlandini, Archives privées Orlandini, ch. de la Combe-Sandoz No 1.

4.4 Bibliographie

- Abattoir-Frontière 1905 = Abattoir-frontière et Ecuries de stationnement du Col-des-Roches (Canton de Neuchâtel), Lyon 1905.
- Album SIA 1879 = Album de Fête SIA, XXVIIIe Réunion de la SIA à Neuchâtel le 18.8.1879.
- AL = Annales Locloises.
- AL II (1948) = Fritz Jung, Comment on fait une Révolution. Artisans de la République de 1848.
- AL III (1949) = Fritz Jung, Historique de la Joux Pélichet.
- AL VI (1950) = Marcel Grandjean, Centenaire de la Municipalité 1850–1950; Pierre Cart, Le Service des Eaux a cinquante ans.
- AL VII (1950) = Fritz Jung, Sources et Fontaines.
- AL IX (1951) = Fritz Jung, Le Col-des-Roches.
- AL X (1951) = Fritz Jung, Début de l'industrie horlogère au Locle.
- AL XI (1954) = Fritz Jung, Les Rues et Lieux-dits du Locle.
- AL XIII (1956) = Centenaire de l'Hôpital du Locle 1855–1956.
- AL XV (1959) = Fritz Jung, Le Château des Monts.
- AL XVI (1973) = Fritz Jung, Le Quartier-Neuf.
- Bachelin 1878 = A[uguste] Bachelin, Iconographie Neuchâteloise ou Catalogue raisonné des tableaux, des-

- sins, gravures, statues, médailles, cartes et plans relatifs au Canton de Neuchâtel, Neuchâtel 1878.
- Bachelin 1882 = Auguste Bachelin, Hans Rychner (1813–1869), in: *MN* 1882, 19e année, p. 85–90.
- Baillod 1919 = M.W. Baillod, Etude historique sur les Hôtels de Ville du Locle, publiée par le Conseil communal du Locle à l'occasion de l'Inauguration du nouvel Hôtel de Ville, Lausanne 1919.
- Baillod 1926 = M.W. Baillod, L'Hospice des Vieillards du Locle 1820–1926. Etude historique publiée par le Comité de l'Hospice des Vieillards du Locle à l'occasion de la fête du centenaire, s.l. [1926].
- Béguin 1948 = Jacques Béguin, *Urbanisme*, Neuchâtel 1948.
- Bergier 1974 = Jean-François Bergier, Naissance et croissance de la Suisse industrielle, Berne 1974.
- Bourdin 1986 = [Jean-Paul Bourdin], Les fabricants d'horlogerie loclois 1785–1985, Le Locle 1986.
- Brochure 1946 = Brochure documentaire. Association suisse pour le plan d'aménagement national: Cours technique d'aménagement local et régional, Le Locle 15 au 19 juillet 1946 (polycopié, ACo).
- Bureau 1920 = Le Bureau de Contrôle et de Poinçonnement des Ouvrages d'Or et d'Argent du Locle 1820–1920. Notice historique publiée par l'Administration, s.l. [1920].
- Centenaire 1955 = Le Locle, Centenaire de l'école secondaire 1855–1955, Le Locle 1955
- Centenaire 1957 = Le Centenaire des chemins de fer neuchâtelois. Tiré à part de MN, Neuchâtel 1957.
- Centenaire 1984 = Centenaire de la Ligne Besançon-Le Locle, 3 juin 1984
- Chapuis 1958 = Alfred Chapuis, Grands artisans de la chronométrie. Histoire de l'horlogerie au Locle, Neuchâtel 1958.
- Châtelain 1985 = Léo Châtelain, Architecte, 1839–1913. Ouvrage réalisé par Pierre von Allmen, Neuchâtel: Musée d'Art et d'Histoire 1985.
- Cinquantenaire 1939 = Cinquantenaire de la Fondation locloise d'Intérêt Public et d'Embellissement. Aperçu historique 1887–1937 et Rapport 1933– 1938, Le Locle 1939.
- Cloches 1897 = Les Cloches du Locle, Souvenir du 12 décembre 1897.
- Clods de la Franchise = Le clods de la Franchise. Chaux-de-Fonds, Locle, Brenets und ihre Umgebungen (Europäische Wanderbilder Nos 40 et 41), Zürich: Orell-Füssli [vers 1880].
- Courvoisier 1959 = Jean Courvoisier, Le Maréchal Berthier et sa Principauté de Neuchâtel (1806–1814), Neuchâtel 1959.

- Description 1764 = Description des Montagnes et Vallées du Pays de Neuchâtel en 1764 (banneret Osterwald), rééditée par Victor Benoît, Neuchâtel 1861.
- Dubois 1896 = A.P. Dubois, *Les écoles du Locle de 1805 à 1850*, ms. de la conférence, 1896 (ACo).
- Emery 1984 = Marc Emery, Jura Industriel, De la ferme à la métropole, in: *Il* était une fois, 1984, p. 84–117.
- Faessler 1960 = François Faessler, Histoire de la ville du Locle des origines à la fin du XIXe siècle, Le Locle 1960.
- Faessler 1977 = François Faessler, Comment naquit au Locle la rue Bournot, in: *MN* 1977, No 3, p. 115–125.
- Favre-Jacot 1943 = Hommage à Georges Favre-Jacot, fondateur des fabriques des montres Zénith, 1843–1943, Le Locle 1943.
- FAM = Feuille d'Avis des Montagnes.
- GLS 3 (1905) = Locle (Le). District et commune (A.P. Dubois); Locle (Vallée du), in: GLS 3 (1905), p. 165–174.
- Godet-Combe 1902 = Philippe Godet, T. Combe, Neuchâtel Pittoresque, Vallées et Montagnes. Illustrations de la maison Fréd. Boissonnas & Cie, Genève, Sécheron-Genève 1902.
- Godet 1908 = Philippe Godet, Zénith, Une industrie neuchâteloise. Photographies de Fréd. Boissonnas à Genève, Neuchâtel (1908).
- Grandjean 1915 = M[arcel] Grandjean, Asile des Billodes, Le Locle. Un siècle de son histoire, 1815–1915, Le Locle 1915.
- Grandjean 1937 = M[arcel] Grandjean, La première usine à gaz au Locle, 1862–1890. Notice historique, Le Locle 1937.
- Grandjean 1953 = M[arcel] Grandjean, Cinquantenaire de l'Ecole d'électrotechnique du Technicum neuchâtelois, 1903–1953.
- Grossmann 1911 = Jules Grossmann, sa vie, son œuvre, Bienne 1911.
- Hasler 1986 = Ernest Hasler, *Le Locle* 1890–1920, Le Locle 1986 (2 vol.).
- Histoire 1914 = Histoire de l'instruction publique dans le Canton de Neuchâtel de l'origine à nos jours, Neuchâtel 1914.
- Hodel 1939 = Hans Hodel, Neuenburgische Eisenbahnpolitik, Diss. Bern, Matten-Interlaken 1939.
- Huguenin 1890 = Fritz Huguenin-Lassauguette, Le Canton de Neuchâtel Illustré, dessins d'après nature par F.H.-L., édité par A. Château, lithographe à La Chaux-de-Fonds, 1890 (1re partie); 1896 (2e partie).
- Huguenin 1907–1911 = [Elvira Huguenin], Souvenirs d'une Locloise, in: *Messager boîteux de Neuchâtel*, 1907, 1908, 1909, 1911 (ACo II: Fonds Jung).
- Indicateur administratif = Indicateur administratif, industriel et commercial.

- Annuaire des adresses pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle, La Chaux-de-Fonds 1894ss.
- Il était une fois 1984 = Il était une fois l'industrie, Zurich-Suisse romande: Paysages retravaillés, sous la direction de Marc-A. Barblan, Genève 1984.
- Itinéraire 1863 = Itinéraire des Montagnes neuchâteloises, avec une esquisse descriptive, historique et statistique du canton de Neuchâtel, une notice sur le tir fédéral de 1863, etc., Neuchâtel 1863.
- Jaccard 1892 = A[uguste] Jaccard, Le Locle, son histoire, ses institutions, publié par le comité d'organisation du tir cantonal au Locle, s.l. 1892.
- Jelmini-Thomann 1977 = J.-P. Jelmini, Ch. Thomann, *Le Pays de Neuchâtel*, *hier et avant-hier*, Lausanne 1977.
- Jung 1954 = Fritz Jung, In Memoriam Jules-Albert Piguet 1854–1934, Le Locle 1954.
- Kopp 1874 = Charles Kopp, Rapport sur le développement de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel (Exposition Universelle de Vienne 1873, Suisse, Groupe XIV), Schaffhouse 1874.
- Ladame 1883 = P. Ladame, Assainissement de la vallée du Locle et assèchement de ses marais. Conférence publique donnée le 26 octobre 1883, Le Locle 1883.
- Lawrence 1986 = Roderick J. Lawrence, Le seuil franchi. Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande 1860–1960, Genève 1986.
- Le Locle 1930 = Le Locle et son district. Centre et berceau de la chronométrie neuchâteloise, Le Locle (vers 1930).
- Loze 1946 = Louis Loze, 1846–1946, 100 ans au Service de l'heure. Ulysse Nardin, Le Locle [Le Locle 1946].
- MAH NE III (1968) = Jean Courvoisier, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, III (1968) (MAH vol. 56).
- Monod = Jules Monod, *Guide illustré du Locle et des Brenets* (avec contrib. de H.E. Sandoz et Paul DuBois Fils), Genève 1903; 2e éd. vers 1920.
- Montandon 1952 = Léon Montandon, *Le Locle au début du XIXe siècle*. Tiré à part de *MN*, Neuchâtel 1952.
- MN = Musée Neuchâtelois, Neuchâtel, dès 1864.
- Notice 1914 = Notice sur l'exposition de la ville du Locle dans le groupe 37, Exposition nationale suisse, Berne 1914 [Le Locle] 1914.
- Notice 1923 = M[arcel] Ch[opard], Notice sur les fresques de l'Hôtel de Ville du Locle, Genève 1923.
- Pelet 1987 = Claude Pelet-Schilling, Historique des Transports: Région du Col des Roches, Morteau 1987.
- Perret 1985 = F. Perret, *Photos anciennes du Locle*, Album 1985.

- Petitpierre 1871 = Alphonse Petitpierre, Un demi-siècle de l'histoire économique. Neuchâtel 1791–1848, Neuchâtel 1871.
- Pfleghart 1908 = A. Pfleghart, Die schweizerische Uhrenindustrie, ihre geschichtliche Entwicklung und Organisation (Staats- und sozialwissenschaftliche Forschungen, Heft 133), Leipzig 1908.
- Piguet 1927 = Albert Piguet, Une page d'Histoire locloise. Introduction de l'éclairage électrique au Locle [Le Locle] 1927.
- Plans d'aménagement 1958 = Les Plans d'aménagement de la ville du Locle, tiré à part de BTSR 11 oct. 1858.
- Rapport 1873 = Rapport sur l'assainissement du Locle. La Commission du Conseil Général nommée pour l'examen de l'arrêté du Conseil Municipal, concernant les fosses d'aisance, au Conseil Général de la Municipalité du Locle, Le Locle 1873.
- Rapport 1889 = Rapport du Conseil Communal au Conseil Général sur la question de l'éclairage de la localité, Le Locle 1889.
- Rapport 1913 = Rapport présenté en Assemblée Générale de la Société Locloise d'Intérêt public et d'Embellissement, le 20 décembre 1912, Le Locle 1913.
- Société 1912 = Société Locloise d'Intérêt Public et d'Embellissement, XXVème anniversaire 1887–1912.
- Souvenir 1888 = Souvenir du cortège historique au Locle, le 15 juillet 1888 à l'occasion de l'inauguration du monument Daniel JeanRichard, s.l. [1888].
- Thomann 1947 = Charles Thomann, *Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises*, La Chaux-de-Fonds 1947.
- Vuilleumier 1988 = Mario Vuilleumier, Horlogers de l'Anarchisme. Emergence d'un mouvement: la Fédération jurassienne, Lausanne 1988.

4.5 Iconographie urbaine

Œuvres graphiques: sont particulièrement précieux, du point de vue informatif, les vues de Henri Courvoisier-Voisin (vers 1790–1800) et de E. Ravignat (1848), la vue panoramique de Jean Jacottet (antérieure à 1869), ainsi que les lithographies de Fritz Huguenin-Lassauguette (in: Huguenin-Lassauguette 1890). Les Girardet, dynastie d'artistes établis au Locle (voir rue Girardet), consacrèrent relativement peu de leurs œuvres à leur petite cité (voir: René Burnand, Les Girardet au Locle et dans le monde, Neuchâtel 1957). On trouvera des répertoires d'œuvres graphiques in: Ba-

- chelin 1878; Baillod 1919; *MAH NE* III (1968), p. 272–273.
- Photographies: photographies anciennes du Locle, in: Faessler 1960;
 Jelmini-Thomann 1977; Perret 1985;
 Hasler 1986.
- Collections: AE Neuchâtel; Bibliothèque publique et universitaire Neuchâtel; AFMH Berne (Collections Wehrli); Hôtel de Ville Le Locle (ancien Musée d'histoire, en réorganisation, inventaire, in: Baillod 1919; Fonds Fritz Jung in ACo II; Bibliothèque nationale, Berne; Zentralbibliothek Zürich. Collections privées au Locle: Bernard Fleischmann; Pierre Jeanneret; Orlando Orlandini; Willy Thévenaz.

4.6 Plans d'ensemble

Les plans d'alignement constituent l'essentiel de la documentation en la matière. L'absence d'indication spécifique renvoie à ACo I/II (coffre, dossiers) et ACo IV (dossiers, rouleaux). Des raisons de temps ont empêché un dépouillement complet des archives cantonales des Travaux publics, dont la classification ne fait que commencer; toutefois, la liste ci-dessous donne un aperçu quasi exhaustif des phases de planification de la ville. L'indication «localisation indéterminée» concerne les plans dont l'existence est attestée par des sources écrites, mais qui n'ont pu être localisés. Projets de la gare du Locle: voir domaine ferroviaire. Cartes Dufour et Siegfried: voir illustrations en tête du chap. sur Le Locle et chap. 1.2. Le plan d'ensemble de 1910 (voir No 49) indique, pour la première fois, une numérotation des constructions. En 1894, cette dernière était en cours d'exécution (RCC 1894); en 1908, publication d'un Livret des rues et numérotage des bâtiments du Locle. En 1926, Rapport du CC au CG sur la révision du Livret des rues et numérotage de bâtiments (Rapport complémentaire en 1927). Bibl. 1) MAH NE III (1968), p. 273-274.

- 1 Plan des environs du Temple français et projet de transformation, 1806. ACo I: I 74. Plan d'un nouveau cimetière au sud-est du Temple français, 9 jan. 1807, par l'arpenteur F. Maire. ACo I: I 75.
- 2 La carte de la frontière entre la France et la principauté de Neuchâtel, 1824, sous dir. d'Anatole-François Epailly, 1:14 400. AE Plans détachés, No 179.
- 3 Plan géométrique d'une partie du village du Locle, 1826. Sont levées les constructions de la rue du Pont, de la Grand-Rue et du Crêt Vaillant.
- 4 Plan d'alignement en vue de la construction de la zone sud-est du Temple français, 1927–1928, par

- François-Louis-Vénuste Bournot (localisation indéterminée).
- 5 Plan géométrique d'une partie du village du Locle près le Temple, 6 mars 1833, par A. Evard, arpenteur. Temple français et maisons de la rue JeanRichard Nos 19, 21, 23; peu avant l'incendie de la ville.
- 6 Plan géométrique du presbytère du Locle, de la maison de Mr le Greffier Vuagneux, du temple et de divers autres bâtiments, 1833, par A. Evard, arpenteur. AE: Plans détachés Nos 195, 295 (copie).
- 7 Plan du centre de la localité avec indication des maisons incendiées le 24 avril 1833. AE: LeL 205 D.
- 8 Plan de reconstruction de la partie incendiée du village du Locle, Présenté à l'adoption des Propriétaires incendiés, 16 mai 1833, par Ch[arles-Henri] Junod et Louis Favre. Sanction CE: 3 juin 1833. AE: LeL 205 B.
- 9 Copie du Plan de Junod et Favre, par F.L. Favarger pour l'«honorable Communauté du Locle».
- 10 Plan de reconstruction de la partie du Village du Locle incendiée le 24 Avril 1833. Sanctionné par le Gouvernement, le 3 juin 1833. Lithographie de Weibel-Comtesse, Neuchâtel. Indique seulement les nouvelles constructions, numérotées et portant l'indication de leurs propriétaires.
- Plan portant le même titre, avec dessin reporté des maisons incendiées.
 Lithographie.
- 12 Plan général pour les alignements du village du Locle entre la Foula et la Brasserie. Fait en 1836 par Mr Ch[arle]s H[enr]i Junod, Inspecteur des Ponts et Chaussées. Echelle de 60 Perches de 16 Pieds de Neuchâtel. NB. Les alignements ont été tracés avec le concours d'une Commission composée de Messieurs Ch[arle]s F[rançoi]s Nicolet, Maire du Locle, Philippe Jacot-Baron, Louis Jacot-Descombes et Henri Perrenoud; quelques détails du plan, au Crêt-Vaillant, ont été levés sur terrain par M. Franç. Louis Favarger notaire et arpenteur-juré. Pour copie conforme à l'original: Junod, 13 mars 1839. AE: LeL 205 c.
- 13 Plan portant le même titre: double pour l'honorable communauté du Locle. Avec indication, hachurée au crayon, des principales artères, ainsi que des projets de liaison entre la rue JeanRichard et la rue de France.
- 14 Plan portant le même titre. Au crayon, esquisse des futures rue Calame et du Temple allemand (*rue du Marais* No 36).
- 15 Plan général pour les Alignements du village du Locle, Entre les Pilons et la Brasserie, Sanctionné par le Conseil d'Etat le 2. Janvier 1837, Fait en 1836, Par Mr Ch[arle]s

- H[enr]i Junod, directeur des Ponts et Chaussées et complété jusqu'en 1839. Lithographie de Nicolet, Neuchâtel. 1:2000 pieds de Neuchâtel. AE: LeL 205 A (colorié); ACo I/II (coloriés et non coloriés).
- 16 Plan d'Alignements pour la reconstruction de la partie du village du Locle incendiée le 25 novembre 1844. Echelle de 1:500e. AE: LL 205 E. Projet de la future rue Calame et de la Grand-Rue corrigée.
- 17 Plan de la Rue de l'Hôtel de Ville du Locle, 1851/1852. ACo II : G 126.
- 18 Atlas Parcellaire du village du Locle Canton de Neuchâtel, levé et expédié Mr. Girard étant directeur des Travaux publics et Mr. Otz Ingénieur vérificateur, par J.J. Helg Géomètre, 1853. Plan d'ensemble (voir ci-dessous) et 4 plans partiels (levés en 1852), dont deux en double (avec autre extrait), env. 1:1670.
- 19 Plan général du Village du Locle, 1853, par J.J. Helg (plan d'ensemble de l'Atlas parcellaire), 1:2500. Colorié. Au crayon, projet de tracé de la rue de la Gare, avec variante (débouché sur la future place du 29-Février).
- 20 Plan portant le même titre, exécution sommaire non coloriée. Au crayon, tracé d'un plan d'alignement: esquisse du «chemin de la gare», projet d'une boucle conduisant à la route cantonale dans le prolongement de la future rue Calame.
- 21 Esquisse d'un Projet de Construction du Faubourg neuf au Locle, autographie de Jean Rychner, architecte; lithographie de Gendre. Premier projet du quartier du Progrès (voir chap. 3.3: rue du Progrès).
- 22 Le Locle, Nouveau Quartier en construction au Verger. Sanction du CE: ler août 1856. Remplace un plan du 9 mai 1856.
- 23 Plan portant le même titre, 1856, lithographie.
- 24 Plan de niveau du Quartier-Neuf, vers 1856.
- 25 Locle, le partie (Comprise entre la rue de la Combe-Girard et le Temple Allemand liseré orange). Copie du plan d'alignement de l'ing cant. Ch. Knab pour la partie orientale du Locle. Sanction du CE: 28 déc. 1858. Inscription postérieure de futures constructions et rues. Deux modifications, sanction CE: 24 nov. 1874 et 31 août 1880.
- 26 Locle, Plan d'alignements, par l'ing. cant. Ch. Knab. Plan d'ensemble, vers 1856–1858.
- 27 Plan d'alignement de l'ing. cant. Ch. Knab pour le Marais (des Pilons), 1863 (localisation indéterminée).
- 28 Plan d'alignement de l'ing. cant. Ch. Knab pour Les Billodes, 1873. Sanction du CE: 1874 (localisation indéterminée).

- 29 Plan du Territoire du Locle, District du Locle. Plan cadastral, levé en 1878–1879 par le géomètre J. Thalmann, expédié en 1881/1882. 1:500.
 150 feuilles, reliées en 7 vol. Plans avec inscriptions des nouvelles constructions groupés en vol. suppl.
- 30 Plan d'une domaine situé à l'Argillat, à la Jome (Jambe) Du Commun & à la Joux Pélichet, Territoire du Locle, appartenant à la commune du Locle. Copie du plan cadastral, 1882.
- 31 Modification partielle du plan d'alignement de 1874 pour Les Billodes, 1883 (localisation indéterminée).
- 32 Projets de plan d'alignement du géomètre J. Thalmann, 1882 (localisation indéterminée).
- 33 Locle, alignement. Copie du plan cadastral par J. C. Thalmann géomètre. Tracés et alignements d'après les plans antérieurs avec additions et modifications au ler janvier 1885. Plan d'alignement de l'ing. H. Perrenoud-Hayes. Feuilles 1, 4, 5, 7, 8. Feuille spéciale no 11 avec quartier du Progrès et environs, sanction du CE: 22 oct. 1886. Feuille spéciale pour Les Billodes.
- 34 Plan d'alignement du Marais des Pilons: Tracés & alignements d'après le plan sanctionné en 1858 avec additions et modifications au 1. Janvier 1885 par M.H. Perrenoud et au 31. Mars 1891 par le soussigné Directeur des Travaux Publics C. Meystre, 1:500.
- 35 Plan des trottoirs à la rue du Marais, par C. Meystre, en exécution d'une décision du CG du 27 avril 1891.
- 36 Plan d'alignement du quartier de l'Avenir, probabl. d'Edouard Rochedieu et François Gorgerat. Sanction du CG: 1894 (localisation indéterminée).
- 37 Plan d'alignement du quartier du Marais des Pilons, probabl. d'Edouard Rochedieu et François Gorgerat. Sanction CG: 1894. Avec artère «à double voie» du Casino au cimetière des Jeannerets (localisation indéterminée).
- 38 Plan d'alignement du Quartier des Billodes. Sanction du CG: 23 août 1895; CE: 28 août 1896. Ancienne cote: A 7. Remplace les plans de 1874 et 1883.
- 39 Plan d'alignement de la partie orientale de la ville du Locle (zone du chemin de la Combe-Sandoz). Sanction du CG: 12 août 1898; CE: 24 déc. 1898. Ancienne cote: A 8.
- 40 Plan d'alignement de la partie occidentale de la Ville du Locle, 1:500. Sanction du CG: 5 sept. 1899; CE: 26 sept. 1899. Concerne emplacement du Technicum (voir chap. 3.3, av. du Technicum No 26).
- 41 Plan d'alignement de la partie méridionale de la ville du Locle. 1:500.

- Sanction du CG: 28 mars 18811900; CE: 11 sept. 1900. Ancienne cote: A 11. Concerne quartier de Beau-Site.
- 42 Plan d'alignement, Aux Côtes des Envers, 1:500. Sanction du CG: 29 août 1901. Ancienne cote: A 12.
- 43 Plan d'alignement de la zone de Malakoff. Sanction du CE: 14 oct. 1902. Ancienne cote: A 12.
- 44 Modification du plan d'alignement de 1898 au Quartier Neuf. Sanction du CG: 14 avril 1902. Ancienne cote: A 12. Même zone que ci-dessus (note 43).
- 45 Plan du Locle mis à jour au 31 décembre 1903 par la direction des Travaux publics, 1:3000. Autographie F. Gendre, Neuchâtel. Plan général du Locle avec indication des alignements tracés la décennie antérieure.
- 46 Modification partielle du plan d'alignement de la zone de l'av. du Technicum/rue de France de 1899. Sanction du CG: 11 sept. 1903; CE: 29 sept. 1903. Ancienne cote: A 28.
- 47 Plan Historique des développements successifs du Locle. D'après A.P. Dubois. Borel & Cie, Neuchâtel, V. Attinger, in: GLS/DGS 3 (1905).
- 48 Plan d'alignement de la Côte des Envers partie ouest, 1:500. Sanction du CE: 22 avril 1907. Ancienne cote: A 14. Concerne prolongement de la rue Piaget vers l'ouest.
- 49 Le Locle, plan dressé en mars 1910, probabl. par le Bureau des Travaux publics du Locle, 1:2000. Avec indication des numéros de maisons.
- 50 Plan d'alignement du quartier de Beau-Site, 1:500. Sanction du CG: 11 avril 1913; CE: 6 mai 1913. Ancienne cote: A 19.
- 51 Plan d'alignement en vue d'un projet de construction par la Société immobilière des Jeannerets à la rue des Jeannerets. Sanction du CG: 19 avril 1911; CE: 30 juin 1911. ACo II : G III c.
- 52 Plan d'alignement du quartier à l'av. du Technicum. Sanction du CG: 12 sept. 1913; CE: 14 oct. 1913. Ancienne cote: A 20. Concerne emplacement du nouvel Hôtel de Ville (voir av. de l'Hôtel-de-Ville No 1).
- 53 Plan du Locle établi en mars 1914 par le Bureau des Travaux publics, 1:4000. Impression couleurs. Original in ACo II (caisses en tôle). Indication des numéros de maisons. Nombreuses révisions jusqu'à nos jours (non coloriées).

4.7 Commentaire sur l'inventaire

Un premier inventaire avait été dressé en 1978 et 1983 par l'architecte Gilles Barbey. Il a été entièrement repris en 1987, 1988 et 1989 par Andreas Hauser. Au printemps 1989, l'historien de l'art Marc

Emery a procédé à une relecture critique du manuscrit.

Notre intention était de donner une base à de futures recherches. Nous pouvions nous appuyer en ce sens sur une riche bibliographie historique locale, dont les plus importants représentants sont Fritz Jung et François Faessler. Jean Courvoisier réalisa un premier aperçu historique et artistique qui englobe la première moitié du XIXe siècle (MAH NE III [1968]). L'étude de Roderick J. Lawrence sur le logement populaire en Suisse romande constitue la première histoire de l'architecture du Locle pour la période qui intéresse l'INSA (Lawrence 1986).

Jean-Paul Tritten, président du Conseil communal, et Jean-Pierre Franchon, secrétaire communal, ont, par leur appui, encouragé l'auteur dans ses recherches. Orlando Orlandini, secrétaire des Travaux publics et du Service des Musées, l'a aidé dans son travail et lui a ouvert ses archives privées. L'architecte Henri Oesch lui a fourni de précieux renseignements sur l'histoire architecturale du Locle. Bernard Fleischmann l'a autorisé à exploiter sa collection de cartes pos-

tales. Encouragements, conseils et informations lui ont également été donnés par Françoise Frey (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds), Georg Germann (directeur du Musée d'histoire de Berne). Ernest Hasler (instituteur, Le Locle), Francis Jaquet (directeur des Services industriels du Locle), Raymond Jeanprêtre, professeur (Neuchâtel), Philippe Oesch, architecte (Le Locle), Claude Renaud (Service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel), Jacques Rychner (directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel) et Pierre-Yves Tissot (directeur de la Bibliothèque de la Ville du Locle). Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés! Au Locle, notre travail a éveillé un grand intérêt et nous a valu une généreuse hospitalité. Enfin, nos remerciements s'adressent à Georges Andrey (Villarssur-Glâne) qui a assuré la traduction française du texte original. Ce nouveau manuscrit a été supervisé par Catherine Courtiau, qui a également assuré la version finale de l'ouvrage. Nous lui témoignons une gratitude toute particulière pour cet important et difficile travail.

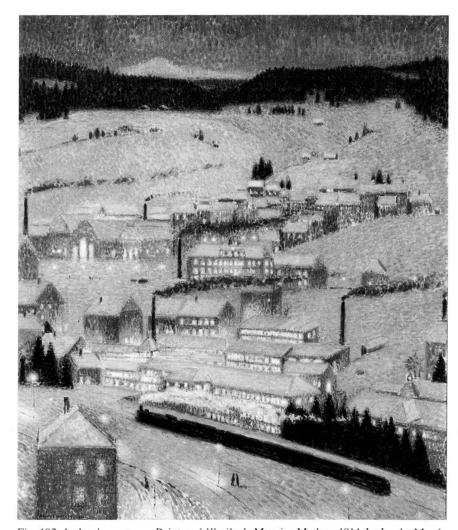


Fig. 102 Le Locle nocturne. Peinture à l'huile de Maurice Mathey, 1914. Le Locle, Musée des Beaux-Arts. Derrière le train, les bâtiments de la manufacture d'horlogerie Zénith.